GOVERNMENT OF INDIA
ARCHÆOLOGICAL SURVEY OF INDIA
ARCHÆOLOGICAL
LIBRARY

ACCESSION NO. 31397
CALL No. 913.005/B.I.F.A.O.

D.G.A. 79



A 154
40

# BULLETIN

## DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

## DU CAIRE

OFFICE OF THE DIRECTOR GENERAL OF ARCHAEOLOGY
Library Regd. No
INDIA.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

# BULLETIN

## DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

M. É. CHASSINAT

DIRECTEUR DE L'INSTITUT FRANÇAIS DU CAIRE

TOME IX

31397



913.005
B.I.F.A.O.

LE CAIRE

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS

D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE



CENTRAL ARCHAEOLOGICAL
LIBRARY, NEW DELHI
Acc. No. 31397
Date... 17. 5. 57
Call No. 913.005/B.I.F.A.O

# NOTES

# SUR LES TOMBEAUX DE BÉNI-HASSAN

PAR

M. PIERRE MONTET.

Les précieux volumes de M. Newberry[1] ont rendu de nombreux services. Ils ont aussi causé des regrets. On reconnaît aujourd'hui que bien des scènes négligées auraient mérité d'être reproduites à grande échelle et que les légendes sont difficiles à lire. Grâce à la libéralité de l'Institut français du Caire, j'ai pu passer deux semaines dans les tombes de Béni-Hassan, collationner les légendes, dessiner quelques scènes et détails qui se trouvaient rendus un peu sommairement dans les planches de M. Newberry, inexactement dans celles de Champollion et de Rosellini[2]. Une grande partie des légendes des tombeaux 15 et 17 était déjà connue par les *Notices descriptives*. Champollion avait visité Béni-Hassan alors que les tombeaux n'étaient pas encore endommagés par les touristes, les voleurs de cartouches et les archéologues. Cependant, bien peu de savants lisent encore les *Notices* et on n'admire plus que de loin le maître de notre science. J'espère que pour cette raison on me pardonnera de longues redites.

## TOMBE N° 2.

Paroi ouest, *côté droit* (= *BH.*, I, 11).

*Registre* 2[3]. Fabrication des arcs : On donne aux branches la forme voulue au moyen de l'appareil représenté pl. X, 1. Au-dessus des travailleurs, on voit des arcs terminés. Les arcs et les branches sont rouges, l'appareil est jaune.

[1] P. E. Newberry, *Beni-Hasan*, 4 vol., Londres, 1893-1900.

[2] Les figures qui accompagnent ce mémoire ont été exécutées d'après mes calques et mes croquis, avec beaucoup d'art et une entière fidélité, par M. Daumas, dessinateur attaché à l'Institut français. Je remercie bien vivement M. Daumas pour la complaisance avec laquelle il s'est chargé de cette tâche ingrate.

[3] Les registres sont énumérés de haut en bas et les scènes, sauf indication contraire, de gauche à droite.

*Registre 4.* Ce registre est consacré tout entier à la fabrication des pots. Le tour à potier qui est représenté quatre fois se compose toujours de deux parties : la partie supérieure est rouge, la partie inférieure est noire. Les vases sont d'abord gris, mais les deux fours (fig. 1 et 2) sont remplis jusqu'en haut

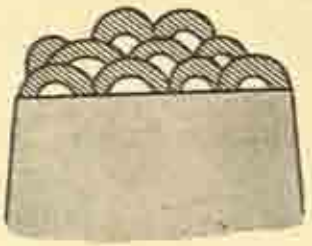


Fig. 1.



Fig. 2.

de pots que la cuisson a rendus rouges. Les pots qu'un personnage emporte sur un double plateau sont rouges également.

Paroi ouest, *côté gauche* (— *BH.*, I, 12).

*Registres 1 et 2.* Ces registres sont consacrés à la récolte des raisins noirs et à la fabrication du vin, qui est d'un bleu très sombre. Les pieds de la vigne, qui sont peints en brun, sont très nombreux et très rapprochés les uns des autres.

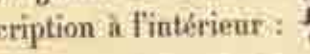
*Registre 5.* Scène 1 : Un plateau jaune supporte deux étages de fruits. Les fruits de l'étage inférieur sont jaunes avec une queue verte et deux taches vertes de chaque côté. Les autres sont rouges avec une queue verte (fig. 3). Quatre objets allongés et pointus sont posés sur un autre plateau vert et jaune, deux blancs au milieu, un noir à chaque extrémité. Un troisième plateau contient sept disques noirs; un quatrième des oignons qu'un personnage recouvre de feuillage (pl. XII, 2).



Fig. 3.

*Registre 6, à gauche de la stèle.* Quatre femmes apportent des objets variés; toutes ont à chaque bras un bracelet vert. La première apporte un miroir jaune muni d'un manche jaune foncé (pl. I, 1) et un éventail à manche vert peint en plusieurs couleurs : brun, jaune et vert (pl. I, 2). A l'intérieur du

miroir, on lit une petite inscription . La suivante porte un vase (pl. I, 3) et une paire de crotales (pl. I, 4); la partie centrale en est verte, les extrémités sont rouges. La troisième tient un vase (pl. I, 5) et un miroir dans son étui (pl. I, 6); l'étui est brun, on le porte par une corde verte; le manche du miroir est dessiné au trait vert foncé. La dernière apporte un objet peu distinct et un coffret peint en noir, jaune et vert (pl. I, 7); il contient une inscription : .

*Registre 7, à gauche de la stèle.* A gauche du registre est un coffret (pl. I, 8) avec une inscription à l'intérieur : .

*Registre 6, à droite de la stèle.* Deux femmes, l'une en face de l'autre, sont occupées à pétrir la pâte sur un pétrin gris (pl. XII, 1). L'objet qu'elles frottent sur la pâte est rouge.

Au-dessus et à côté des femmes, on voit trois vases rougeâtres; plus loin, des pains de formes diverses; les ronds sont jaunes, les autres rougeâtres.



Fig. 4.



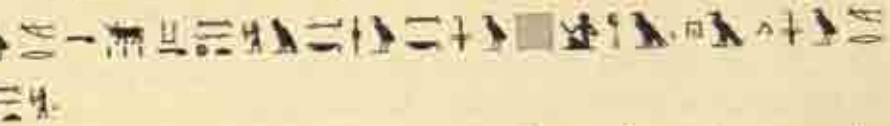
Fig. 5.

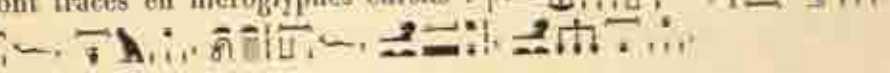
Entre ces pains et un surveillant sont les deux objets représentés par les figures 4 et 5.

Paroi nord (= *BH.*, I, 13).

*Registre 2.* Au-dessus des gens qui tirent le naos, les premiers mots de l'inscription sont :  etc.

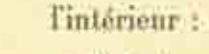
*Registre 5.* Au-dessus de deux taureaux qui chargent l'un contre l'autre se trouvent deux légendes hiératiques (pl. II, 1 et 2) dont voici la transcription :

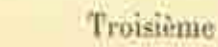


A droite d'Ameni se trouvent sept vases; au-dessus d'eux, les noms des essences sont tracés en hiéroglyphes cursifs : 

Au-dessus des vases, il y a trois coffres dont les noms sont également tracés en hiéroglyphes cursifs. Les deux premiers contiennent en outre une inscription à l'intérieur.

Premier coffre : inscription du dessus : , inscription de l'intérieur : .

Second coffre : inscription du dessus : , inscription de l'intérieur : .

Troisième coffre : inscription du dessus : .

Paroi est, *côté gauche* (= *BH.*, I, 14).

*Registre 4.* Un archer ajuste la corde de son arc (pl. III).

*Registre inférieur.* Légende de la première barque (en hiéroglyphes) : .

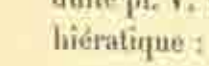
Les barques sont soigneusement exécutées. Le temps m'a manqué pour les relever toutes. L'arrière de la seconde barque est représenté à la pl. X, 2.

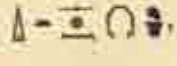
A droite de la troisième barque est une inscription verticale d'une ligne en hiératique (pl. II, 3).

Paroi est, *côté droit* (= *BH.*, I, 16).

*Registre inférieur.* Au-dessus de la première barque, on lit une inscription hiératique de quatre lignes verticales (pl. II, 4; la fin des trois premières lignes est effacée), puis une inscription horizontale d'une ligne (pl. II, 5). Au-dessus de la seconde barque est une inscription de deux lignes verticales (pl. II, 6); au-dessus de la dernière barque une inscription verticale d'une ligne (pl. II, 7).

Paroi sud (= *BH.*, I, 17-18).

*Registre 5.* Des inscriptions hiératiques avaient été tracées, vers le milieu du registre, au-dessus d'une gazelle et, vers l'extrémité, au-dessus et sur le corps d'un . On n'en distingue plus aujourd'hui que quelques signes çà et là. Le mot  ne désigne plus à Béni-Hassan une sorte d'antilope, comme sous l'ancien Empire, mais une sorte de bœuf. La tête de cet animal est reproduite pl. V, 1. Le conducteur du  est précédé d'une inscription verticale en hiératique : .

*Registre 6.* La seconde des scènes de boucherie est reproduite pl. IV, 1; la cinquième pl. IV, 2, l'avant-dernière pl. V, 3, et la dernière pl. IV, 3 (légendes : ).

## TOMBE N° 3.

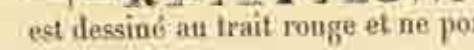
Paroi ouest, *côté droit* (= *BH.*, I, 29).

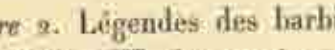
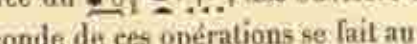
*Registre 5.* Scène de vendange (pl. VI) : Les raisins sont d'une belle couleur bleue, les feuilles sont vert tendre, les tiges brun clair; les piquets sont rouges, les paniers des vendangeurs jaunes et noirs. A côté, des paysans cueillent les figues. Ils sont aidés par trois singes qui dévorent tranquillement les fruits. Les singes sont peints en vert rayé de noir; le mieux conservé d'entre eux est reproduit pl. V, 2. Les feuilles du figuier sont du même vert que les feuilles de vigne, les figues sont rouges.

## TOMBE N° 15.

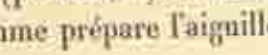
Paroi sud (= *BH.*, II, 4).

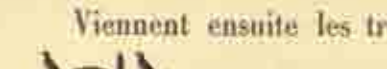
*Registre 1.* Légendes des deux premières scènes : 
.

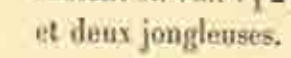
Légendes des chasseurs qui lancent des flèches à droite de l'animal séthien et à droite d'un cerf : . Le registre contient en outre les noms de quinze animaux : 
. L'animal séthien (pl. VII, 1) est dessiné au trait rouge et ne porte aucune trace de couleur.

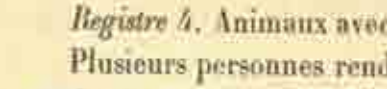
*Registre 2.* Légendes des barbiers :  et . Sous la surveillance du , des ouvriers opèrent le battage et la cuisson (?) du fil. La seconde de ces opérations se fait au moyen d'un appareil représenté pl. VIII, 1. Légendes : .

Légendes des blanchisseurs : 
.

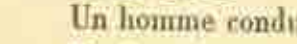
Trois hommes fabriquent le fil au moyen du fuseau : . Un homme tisse un filet (pl. VIII, 2). Le métier est peint en jaune, le fil en brun clair. A côté, un homme prépare l'aiguillée (pl. VIII, 3). Légende : .

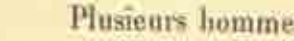
Viennent ensuite les trois légendes : .

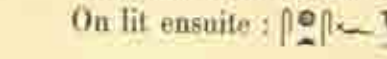
*Registre 3.* Sous la surveillance du  et d'une directrice , travaillent des fileuses et des tisseuses. Légendes : . Des danseuses se tiennent sur une jambe : ; d'autres sautent en l'air : . Voir sur la planche IX un groupe de femmes acrobates et deux jongleuses.

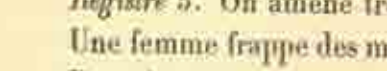
*Registre 4.* Animaux avec leurs conducteurs : .

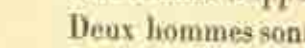
Plusieurs personnes rendent des comptes aux scribes : .

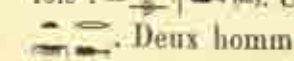
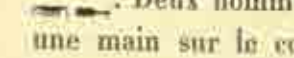
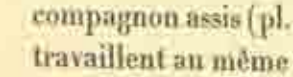
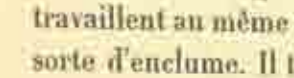
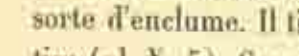
Un homme conduit un troupeau : .

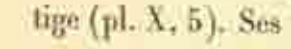
Plusieurs hommes chantent en marquant le rythme : .

On lit ensuite : .

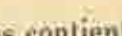
*Registre 5.* On amène trois animaux : .

Une femme frappe des mains pendant qu'une autre joue de la harpe : .

Deux hommes sont accroupis autour d'un baquet. La scène est répétée deux fois : (a). Un homme debout tend les mains dans leur direction : . Deux hommes sont autour d'un coffre à rayons. Celui de droite pose une main sur le coffre et de l'autre tend quelque chose d'incolore à son compagnon assis (pl. X, 3) : . Au-dessous de ce dernier, deux ouvriers travaillent au même objet :  (pl. X, 4). L'ouvrier suivant est assis devant une sorte d'enclume. Il tient dans la main un objet noir avec lequel il polit une tige (pl. X, 5). Ses voisins (pl. X, 6 et 7) travaillent à deux objets que nous retrouverons complètement achevés aux mains des porteurs de la paroi sud. Légendes : (1), . Un ouvrier souffle au chalumeau (pl. X, 8). Le foyer et la chaudière sont rouges. Le chalumeau est dessiné au trait noir. Légendes : .

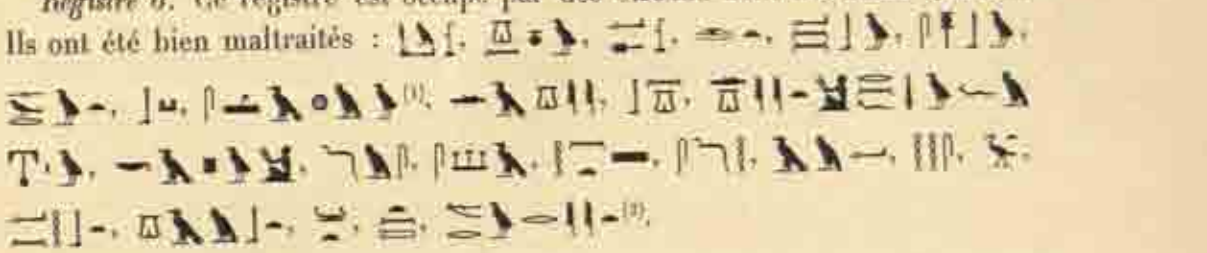
On pèse l'or dans une balance. Un plateau de la balance se trouve pl. X, 9. Légende : .

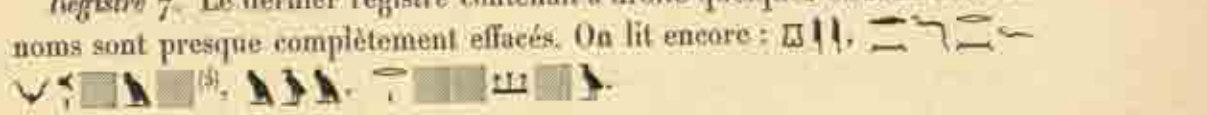
(1) Au-dessous du signe  se trouve une lacune à l'endroit où un  a pu exister. Sur la paroi sud, l'objet est appelé .

Un coffre à rayons contient une inscription : .

Deux peintres (pl. VII, 3) travaillent au même panneau. L'un achève un veau, l'autre un lévrier qui terrasse une gazelle. Légende : .

A droite et à gauche d'un sculpteur , différents instruments (pl. XI, 12 et 13).

*Registre 6.* Ce registre est occupé par des oiseaux dont les noms suivent. Ils ont été bien maltraités : [1].

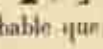
*Registre 7.* Le dernier registre contenait à droite quelques oiseaux dont les noms sont presque complètement effacés. On lit encore : [2].

PAROI SUD, *côté gauche* (= *BH.*, II, 6).

Les deux registres supérieurs ont été omis par M. Newberry. Ils sont en mauvais état, le premier surtout. On peut cependant reconnaître les scènes et même lire une partie des légendes qui s'y trouvaient.

*Registre 1.* Ce registre commençait à droite par la récolte des raisins noirs. Les vendangeurs se servent des mêmes paniers que dans le tombeau d'Ameni (*BH.*, I, 6). A côté, on foule la cuve. La couche de raisins est, comme de coutume, fort mince et dépasse à peine les pieds des fouleurs.

(1) Dans ce mot et dans le mot  du registre 1, le signe  a la forme du signe hiératique que l'on emploie volontiers, en la régularisant un peu, dans les inscriptions hiéroglyphiques du moyen empire; cf. *Sinat*, éd. Griffith, I, 229, 249, 265.

(2) M. Dévaud a attiré mon attention sur un bas-relief d'Abou-Gourab publié dans l'*Aeg. Zeitschrift*, t. XXXVIII (1900), pl. 5. Des oiseaux y figurent avec leurs noms et quelques-uns d'entre eux se retrouveront à Béni-Hassan , ,  (= ). Il est probable que la  d'Abou-Gourab et la  de Béni-Hassan sont deux oiseaux différents.

(3) Le dernier signe représente un oiseau très sommairement dessiné et que je ne puis reconnaître.

*Registre 2.* A droite, cinq hommes pressurent la vendange déjà foulée suivant le système employé sous l'ancien empire et dont les tombes d'Amenī et de Kheti à Béni-Hassan, celle de Dhouti-hotep à El-Bersheh nous offrent des représentations contemporaines. Les deux vignerons du premier plan sont agenouillés; ceux du second plan paraissent suspendus aux bouts des perches verticales et se balancer dans le vide. Le sac est jaune avec des raies rouges. Le vin noir coule dans un vase rouge.

Deux vignerons versent du vin dans deux grandes jarres (fig. 6). Légende : .

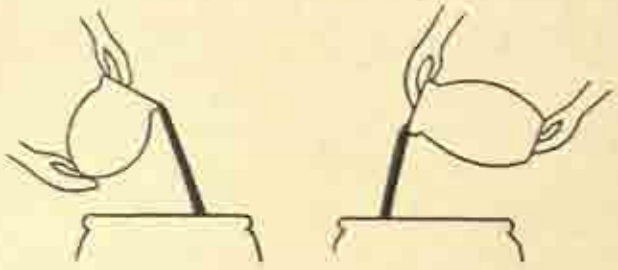


Fig. 6.

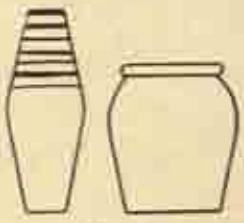


Fig. 7.

Douze vases de deux types différents A et B (fig. 7) sont groupés de la manière suivante : $\frac{\text{AABAAB}}{\text{AABBAA}}$. Légende : .

Au-dessus d'un personnage qui tend la main vers les vases était tracée une légende dont les premiers signes sont presque complètement effacés : .

Des personnages assis ou debout terminent le registre à gauche.

*Registre 3* (de gauche à droite). Un homme remue avec un bâton le contenu d'un vase placé sur une chaudière. La scène et la légende sont mal conservées. Je crois lire : .

Un personnage verse un liquide rouge pâle sur un linge tendu par trois de ses camarades. Après s'être ainsi filtré, le liquide est reçu dans un récipient. Légende : .

Plus loin, quatre ouvriers manœuvrent un pressoir. Un pressoir analogue et qui servait probablement au même usage, malheureusement en bien mauvais

état, se trouve au tombeau 14 (*BH.*, I, 46). Les figures 8 et 9 montrent

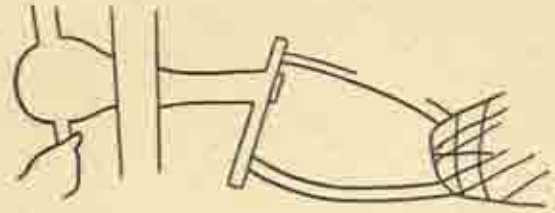


Fig. 8.

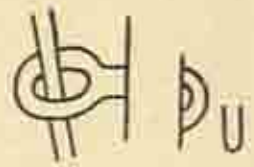


Fig. 9.

comment fonctionnait la vis des deux pressoirs. Les figures 10 et 11 montrent comment, à l'autre bout, le sac s'attachait aux montants[1].

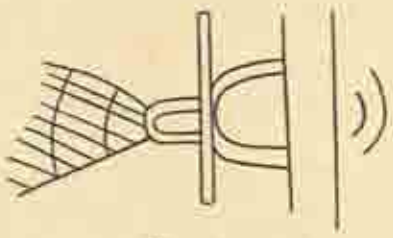


Fig. 10.

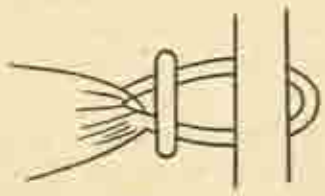


Fig. 11.

Au-dessus des pressureurs du tombeau 15 est une légende dont je ne puis lire que les premiers signes . Au-dessus du pressoir on lit successivement : [2] et .

[1] Ce genre de pressoirs qui est au nouvel empire d'un usage courant, est représenté pour la première fois à Béni-Hassan. Le principe n'est pas nouveau. Il s'agit comme dans les pressoirs à vendange de l'ancien et du moyen empire d'exprimer par torsion le jus des raisins ou des fruits contenus dans un sac. Le progrès a consisté à fixer les extrémités du sac à une charpente solide.

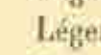
[2] Dans cette légende le mot désigne peut-être le pressoir. J'ignore de quelle plante provenait le liquide appelé (*nrḳ*). C'est certainement la même drogue qui est mentionnée avec des résines et des parfums connus dans les exemples suivants : , Sethe, *Urkunden*, IV, 539 : , Sethe, *Urkunden*, IV, 1058. Dans deux autres exemples, que je dois comme les précédents à l'obligeance de M. Dévaud, il est peut-être question d'une variété spéciale : , *El-Berscheh*, II, 21 ; , *Papyrus Ebers*, 76, 5. Le signe , *nsf*, était déjà connu à l'époque des pyramides (M. 72 ; N. 996 ; cf. Hor-hotep, 369-370). Il est à remarquer qu'au nouvel empire le a fait place au . C'est ainsi que *sdfdf* « tomber goutte à goutte » devient plus tard *sdfdf* et que le nom du fard *msdmt* s'écrit généralement avec un *d* à partir du Moyen Empire.

*Registre 4.* Une chatte  et une souris  s'observent. A droite sont des singes : , , .

*Registre 5.* Deux hommes pilent le contenu d'un vase : .

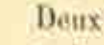
Légende de l'homme assis (pl. XII, 3) : .

Légende de la femme assise (pl. XII, 4) : .

Deux femmes sont occupées à pétrir l'une en face de l'autre (pl. XII, 5). Cette opération est désignée par le mot . Légende de la première femme :  Légende de la seconde : .

*Registre 6.* Un personnage sort un objet jaune d'un pot pour le mettre dans un vase plus grand : .

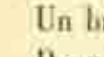
Un brasseur : .

Deux femmes vêtues d'un caleçon très court : .

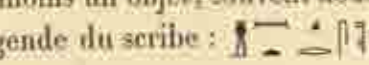
*Registre 7* (de droite à gauche). Ce registre n'est pas à sa place dans la publication de M. Newberry où il occupe le dernier rang, pendant que le registre 8 y devient l'avant-dernier. Le scribe  donne un ordre : . Devant lui une série de porteurs. Le premier porte sur l'épaule un vase jaune qui paraît contenir d'autres vases rouges (pl. XI, 1) : . Le second tient à la main une sorte de cadre jaune (pl. XI, 2) : . Les deux derniers portent un vase au moyen d'une perche qui repose sur leurs épaules (pl. XI, 3) : .

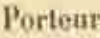
*Registre 8.* Le dernier registre représente également des porteurs. Le premier (à droite) tient de ses deux mains un objet vert (pl. XI, 4) : . Le suivant (pl. XI, 5) porte des morceaux de viande dans un pot rouge : . Deux autres porteurs tiennent dans chaque main un petit vase rouge (pl. XI, 6) : . Deux personnages ferment la marche, le  et le .

Paroi sud, *côté droit* (= *BH.*, II, 7).

*Registre 1.* On tire le naos qui renferme la statue du défunt. Légendes : .

Chanteurs et danseurs des deux sexes. Légendes : .

Le scribe assiste à un long défilé de dix-neuf porteurs munis de colliers, bracelets, pendants, armes, sandales, sacs de parfums. Chaque porteur porte au moins un objet, souvent deux. Les objets sont peints avec beaucoup de soin. Légende du scribe : [1].

Porteurs : 1. Un collier :  (pl. XIII, 1); couleurs : bleu, vert et rouge.

2. Un collier :  (pl. XIII, 2); bleu, vert et rouge.

3. Un bracelet :  (pl. XIII, 3); vert, rouge, bleu, gris.

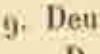
4. Un bracelet semblable au premier :  (pl. XIII, 4).

5. Une ceinture ou un diadème :  (pl. XIII, 5); jaune.

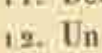
6. Un pendant :  (pl. XIII, 6); vert, rouge, bleu, jaune.

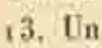
7. Un pendant différent de formes, mais semblable de couleurs :  (pl. XIII, 7).

8. Deux sceptres aux mains d'un seul porteur : .

9. Deux autres sceptres à un même porteur : .

10. Deux objets peu distincts : .

11. Deux arcs : .

12. Un pendant :  (pl. XIII, 8)[2].

13. Un caleçon (?) :  (pl. XIII, 9).

14. Deux objets indéterminés à un même porteur :  et [3] (pl. XIV, 1 et 2).

15. Un pendant :  (pl. XIV, 3).

16. Un chevet :  (pl. XIV, 4); vert.

17. Deux sandales :  (pl. XIV, 5).

18. Un nœud de ceinture ou de diadème :  (pl. XIV, 6).

19. Deux sacs : , le premier pl. XIV, 7.

*Registre* 2. Trois scribes : celui de droite s'entretient avec un personnage appuyé sur un bâton et qui porte la main à son front. Le titre des scribes est . Au-dessus des personnages on lit le dialogue suivant : .

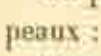
[1] L'extrémité inférieure du signe  seule est visible.

[2] Ce mot est à lire ; cf. Lacau, *Sarcophages antérieurs au nouvel empire*, *index* vu, au mot  et les figures 387, 388, 398.

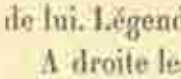
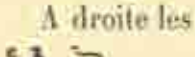
[3] La lettre  a été dessinée deux fois en deux sens différents  et .

Scène de bastonnade : .

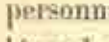
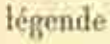
Trois jeunes garçons sont poussés sur le lieu de la bastonnade. Légende du premier : ; légende du troisième : .

Un personnage appelé  est suivi de plusieurs bergers et de leurs troupeaux : Légendes : , .

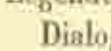
Un veau tette sa mère; il est imité par un petit garçon qui s'est glissé à côté de lui. Légende : .

A droite les deux dernières légendes sont :  et .

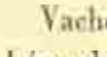
*Registre 3.* Titre des scribes .

Un homme avec un bâton frappe son voisin; celui-ci croise les bras; deux personnages enlacés regardent la scène. Légende des batailleurs : ; légende des spectateurs : .

Une femme qui allaite un petit garçon reçoit des coups de bâton sur la tête. Légende : .

Dialogue entre deux femmes : .

Combat de taureaux : .

Vaches au pâturage; l'herbe est figurée par de petites taches vertes. Légende : .

*Remarque.* Les quatre registres du bas sont interrompus par une représentation à grande échelle du défunt. Je décrirai d'abord la partie comprise entre les deux représentations de Baqit, puis la partie droite des mêmes registres. Les hiéroglyphes des trois premiers registres étaient peints soigneusement. A partir du registre 4, ils sont beaucoup plus petits, dessinés à l'encre rouge et peints en vert sombre sans détail intérieur, très élégants d'ailleurs. Il en était de même sur la paroi nord et sur la partie gauche de la paroi sud.

*Registre 4, a.* Commencement de la fabrication des pots. Deux hommes piétinent l'argile avec les pieds. Le suivant en fait autant avec les mains. Légendes :  et .

*Registre 5, a.* Les deux premières scènes sont mal conservées, mais on peut lire les légendes :  et .

Le premier four est en activité. On enlève les pots d'un second four. Ils sont devenus rouges[1]. Légende : . Un personnage les emporte sur un double plateau : .

Réparation du bois d'arc. Un homme enlève l'écorce d'une branche (pl. XI, 7). Légende : [2].

La branche est placée au-dessus d'un réchaud : ; on lui donne la forme voulue au moyen de deux appareils fort simples (pl. XI, 8 et 9).

Légendes : .

*Registre 6, a.* On opère une pesée. Légende au-dessus des plateaux : .

Deux hommes soufflent au chalumeau. Légende en partie effacée : .

Des scènes suivantes il ne reste presque rien, mais on peut lire encore une partie des légendes : .

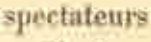
*Registre 7, a.* M. de Bissing (*loc. cit.*) a attiré l'attention sur ce registre qui ne figure pas sur la planche de M. Newberry. Champollion (*Not. descr.*, t. II, p. 377) avait déjà copié correctement les quelques légendes qui en subsistent : .

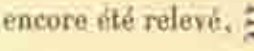
*Registre 4, b.* Animaux et leurs conducteurs. Le second berger est vêtu d'une longue robe jaune, rayée de rouge. Légendes : . Les personnages qui suivent s'occupent à des jeux divers. Les légendes sont en partie effacées : .

*Registre 5, b.* On apporte des volailles, des fruits et des plantes. Légendes : .

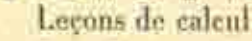
[1] Cette observation a été faite par M. de Bissing, *A propos de Rekhmara*, dans les *Annales du Service des antiquités*, t. V, p. 110-111.

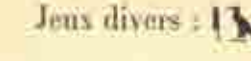
[2] Le signe employé n'existe pas en typographie; il se compose d'une longue barre horizontale pointue à l'extrémité et qui à l'autre bout s'attache à un cercle; sa longueur est de deux groupes.

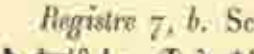
Deux hommes se battent. A droite et à gauche, leurs camarades les regardent. Légende des spectateurs de gauche : [1]; légende des spectateurs de droite : .

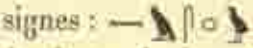
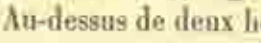
Plusieurs individus discutent. Cela donne lieu à un dialogue qui n'avait pas encore été relevé, [2].

*Registre 6, b.* On prend les oiseaux au moyen d'un filet. Légendes : .

Leçons de calcul : [3].

Jeux divers : .

*Registre 7, b.* Scène de pêche. Légendes : .

Au-dessus d'une scène presque complètement perdue, on lit encore quelques signes : . De la légende suivante il ne reste plus que la lettre —. Au-dessus de deux hommes qui se tiennent par la main on lit . De la dernière légende je n'ai pu déchiffrer aucun signe.

## TOMBE N° 17.

Nous retrouvons dans le tombeau n° 17, avec de curieuses variantes, la plupart des scènes et des légendes du tombeau n° 15; mais le tombeau du fils est, sous le rapport de l'exécution, fort inférieur à celui du père. Les hiéroglyphes sont peu soignés. Les personnages et surtout les femmes l'emportent à peine en beauté sur les bonshommes dont le cheikh du moderne Béni-Hassan a orné sa demeure. Les lutteurs de la paroi *est* sont tous peints de la même couleur rouge sombre, tandis que dans les tombeaux voisins les personnages de chaque couple étaient distingués par deux couleurs différentes. Ce détail qui n'a pas échappé à M. de Bissing (*loc. cit.*) est dû sans doute à la négligence des décorateurs. Nous en verrons d'autre effets.

[1] «Tire-toi de là tout seul, camarade!» (traduction de M. V. Loret).

[2] Le mot  signifie «querelle». On dit de Reklmara qu'il est de sang-froid en jugeant une querelle : 

(Sethe, *Urkunden*, IV, 1071). Cette dernière expression est dans un passage obscur du *papyrus Prisse*, pl. 10, l. 10.

[3] «Faire compter de tête, faire compter sur les doigts».

Paroi nord (= *BH.*, II, 13).

*Registre 1.* Comme sur la paroi correspondante du tombeau n° 15, la partie supérieure de ce registre est occupée par un filet. Malgré l'indication contraire de M. Newberry, il est bien visible d'un bout à l'autre de la paroi.

Liste d'animaux désertiques : . Deux légendes s'intercalent dans cette liste après le et après le : . Le lévrier séthien est reproduit pl. VII, 1; il est peint en brun clair; la partie intérieure de la queue, au sommet, est peinte en jaune.

*Registre 2.* Deux barbiers rasent leurs clients. Le second se sert d'un instrument jaune foncé (fig. 12). Une seule légende entre les deux scènes : .

La fabrication du fil est surveillée par le . La cuisson (?) du fil s'opère dans un appareil analogue à celui du tombeau n° 15 et qui se trouve sur la pl. VIII, 4. Légendes : [1], [2].



Fig. 12.

Légendes des blanchisseurs : .

Trois ouvriers fabriquent le fil avec le fuseau (pl. VIII, 5); le fil est jaune, les fuseaux, les vases et la perche sont rouges. Légende : .

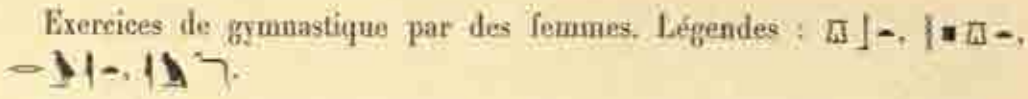
Deux ouvriers travaillent au métier à tisser (pl. VIII, 6). Le bois du métier est rouge, le fil est jaune. L'ouvrier de gauche a dans la main un objet noir et jaune. Légende : ; une seconde légende est effacée.

Un autre métier sert à fabriquer une toile composée de petits carrés jaunes et verts. Les perches sont rouges ainsi que les objets triangulaires attachés aux extrémités de la première et de la troisième perche. Légende : .

*Registre 3.* Travail des femmes surveillées par le et une directrice, . Légendes : .

[1] On emploie quelquefois au moyen empire trois demi-cercles, pour marquer le pluriel, au lieu de ou de ; cf. Golenischeff, *Résultats épigraphiques d'une excursion au ouady Hammamat*, pl. VIII, l. 1.

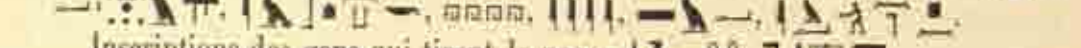
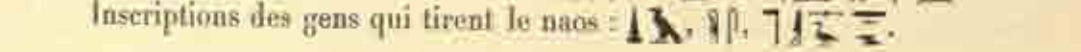
[2] On a commencé à tracer un autre signe, probablement un , puis on a tracé le vigoureusement par dessus.

Exercices de gymnastique par des femmes. Légendes : .

*Registre 4.* Procession de porteurs analogue à celle du tombeau n° 15 :

1. L'objet est effacé : .
2. Une massue : .
3. Un collier : .
4. Un bracelet : .
5. Un pendant :  (pl. XIV, 8); rouge et vert.
6. Un bracelet : [1].
7. Deux arcs :  (pl. XIV, 9); ils sont peints en rouge vif et en rouge clair.
8. Un chevet : .
9. Une palette de scribe :  (pl. XIV, 10); brun clair.
10. Un pendant :  (pl. XIV, 11); bleu, jaune, rouge et gris.

Chanteurs et danseurs des deux sexes : .
Inscriptions des gens qui tirent le naos : .

*Registre 5.* Légende du peintre : .
Légende des menuisiers : .
Légende des joueurs : .

Vers le milieu du registre, deux peintres achèvent un meuble bariolé de plusieurs couleurs : vert, rouge et jaune. A droite, des ouvriers façonnent des branches au moyen d'appareils connus déjà par les tombeaux d'Amenî et de Baqît (pl. XI, 10 et 11).

Paroi est (= *BH.*, II, 15).

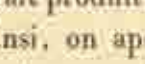
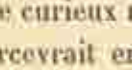
*Registre 6.* Tout à gauche, au-dessus d'un petit chien, on a tracé son nom en caractères hiératiques : .

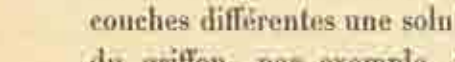
Paroi sud, *côté gauche* (= *BH.*, II, 16).

[1] Il faut lire : *mnfrt nt pd m n(m)h*. Cet objet fait le pendant du n° 4 (cf. Lacau, *Sarcophages antérieurs au Nouvel Empire*, t. II, p. 164). La lettre  a ici et dans quelques autres légendes de ce tombeau une forme singulière qui permet de la confondre avec . L'aile et les plumes de l'oiseau, au lieu de descendre au même niveau que les pattes, sont presque horizontales.

*Registre 1.* Récolte des raisins noirs. Les feuilles sont très nombreuses et très petites. Les pieds de la vigne sont représentés par des lignes nombreuses qui partent du sol et s'arrêtent à la hauteur des genoux des vendangeurs.

*Registre 2.* Cinq vignerons manœuvrent un pressoir. La figure 13 montre comment l'extrémité du sac s'attachait à la perche.

*Registre 3.* Des oiseaux sont attirés par des pièges. L'un d'eux s'appelle  et l'autre .

En face de ces trois registres, dans la même partie du mur, trois scènes se succèdent de haut en bas. Légende : .

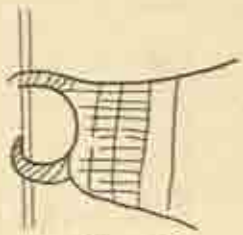


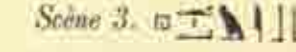
Fig. 13.

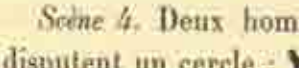
*Partie inférieure.* Cette partie est occupée principalement par une représentation à grande échelle du défunt et de sa femme. M. de Bissing (*loc. cit.*) y a finement remarqué plusieurs singularités : Le griffon occupe une place inaccoutumée; la fin de l'inscription est tout à fait incompréhensible; la harpe à tête humaine serait sans exemple dans la lutherie égyptienne. M. de Bissing pense qu'on peignit d'abord des scènes de la vie du désert auxquelles appartiendraient les personnages et animaux suspects, puis, qu'on recouvrit l'œuvre commencée d'une couche de stuc afin d'y peindre le défunt et sa femme. La nouvelle couche serait tombée en partie de manière à découvrir par endroits la couche primitive; cette chute aurait produit le curieux mélange que nous constatons. Cependant, s'il en était ainsi, on apercevrait entre les peintures appartenant aux deux couches différentes une solution de continuité. Or il n'en est rien. Tout autour du griffon, par exemple, la surface est parfaitement lisse et polie; on y remarque simplement le nom du griffon qui a échappé à M. Newberry : . Aussi, je voudrais modifier sur un point l'ingénieuse supposition de M. de Bissing. Je pense avec lui qu'on voulut d'abord représenter en cet endroit des scènes du désert et qu'on changea d'avis; mais on n'effaça pas ce qui était commencé. Les trois personnages assis eurent l'air de faire partie de l'inscription; pour compléter la supercherie, on traça un — au-dessus de l'un d'eux. On jugea que la tête humaine complétait bien la harpe, que le griffon n'était pas gênant et on ne s'en inquiéta pas davantage.

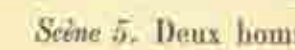
A droite de ces peintures, le pilier engagé dans le mur a été couvert de scènes dont voici les légendes :

*Scène 1.* Au-dessus de deux personnages assis : . A côté d'un homme debout, la tête en bas : .

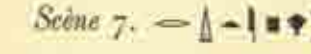
*Scène 2.* .

*Scène 3.* .

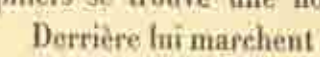
*Scène 4.* Deux hommes armés d'une canne recourbée à angle droit se disputent un cercle : .

*Scène 5.* Deux hommes enlacés, la bouche ouverte : .

*Scène 6.* .

*Scène 7.* .

*Scène 8.* .

Entre les deux piliers se trouve une nouvelle représentation du défunt. Derrière lui marchent ses domestiques. Le premier porte sur la tête un objet jaunâtre à la partie inférieure, composé de petits rectangles jaunes et verts à la partie supérieure (fig. 14). Légende : .

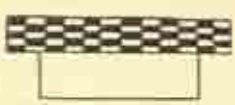
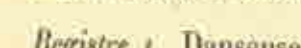


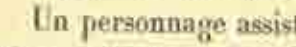
Fig. 14.

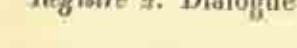
Le suivant porte des sandales; c'est le .

Deux nains : .

Paroi sud, *côté droit* (= *BH.*, II, 17).

*Registre 1.* Danseuses : .

Un personnage assiste à l'arrivée des porteurs. Légende en partie effacée : .

*Registre 2.* Dialogue de deux bergers : .

(1) Le signe représente un personnage qui agite en l'air une pièce d'étoffe.

# INDEX.

Dans cet index sont énumérées les scènes des quatre principales tombes de Béni-Hassan qui ont été publiées. Les registres sont numérotés de haut en bas, les scènes de gauche à droite. Les publications en couleurs sont mentionnées. J'ai cité en abrégé les ouvrages suivants :

*Description de l'Égypte, Antiquités* (*Descr., Ant.*).

F. Cailliaud, *Recherches sur les arts et les métiers, les usages de la vie civile et domestique des anciens peuples de l'Égypte, de la Nubie et de l'Éthiopie*, Paris, 1831 (Cailliaud, *Arts et métiers*)[1].

Champollion, *Monuments de l'Égypte et de la Nubie* (Champ., *Mon.*).

Rosellini, *I monumenti dell'Egitto et della Nubia*, I, *Monumenti storici* (Ros., *Stor.*), II, *Monumenti civili* (Ros., *Civ.*).

Lepsius, *Denkmäler* (*L. D.*).

Prisse d'Avesne, *L'art égyptien d'après les monuments* (Prisse, *Art ég.*).

Wilkinson, *Manners and Customs*, ed. 1878 (Wilk., *Man. a. Cust.*).

Newberry, *Beni-Hasan* (*BH.*).

P. Montet, *Notes sur les tombeaux de Béni-Hassan*, dans le *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale*, t. IX, p. 1-18 (*Bulletin Inst. fr.*).

## TOMBE N° 2.

Paroi ouest, *Côté droit.*

Dessin d'ensemble : *BH.*, I, 11.

*Registre* 1. Scènes 1 et 2, *BH.*, III, p. 35, détails, *BH.*, III, 8 (couleurs).
Scène 3, le 2ᵐᵉ personnage : *BH.*, IV, 27, 1.

*Registre* 2. Scène 2, détails : *Bulletin Inst. fr.*, pl. X, 1.
Scène 5, les flèches : *BH.*, IV, 24, 3.
Scène 7, détails : *BH.*, IV, 25, 1, 6 et 7.
Scène 8, 3ᵐᵉ personnage : *BH.*, IV, 25, 8.
Scène 9, détails : *BH.*, IV, 27, 2.

*Registre* 3. Scène 4 : *BH.*, IV, 20, 1 *a*; détails : *BH.*, IV, 20, 1 (couleurs).
Scène 5, la balance seule : *BH.*, IV, 27, 3.

[1] Je n'ai pu trouver au Caire le livre de Cailliaud. Sur ma demande, M. E. Dévaud a bien voulu le consulter à Berlin et noter pour moi tout ce qui s'y rapportait à Béni-Hassan.

*Registre 4.* Le premier four : *Bulletin Inst. fr.*, fig. 1.
Le premier tour à potier : *BH.*, IV, 20, 22; détails : *BH.*, IV, 20, 2 (couleurs).
Le second four : *Bulletin Inst. fr.*, fig. 2.

*Registre 5.* Le registre entier : Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 389. Scènes 3 et 4 : *Descr., Ant.*, IV, pl. 65, 2'.

*Registre 6.* Le registre entier : Champ., *Mon.*, 400; Ros., *Civ.*, 36, 2 (couleurs).
Moitié droite du registre : *Descr., Antiq.*, IV, pl. 65, 2.

*Registre 7.* Première charrue : Champ., *Mon.*, 398, 3; Ros., *Civ.*, (couleurs), 32, 5.
Un piocheur : Champ., *Mon.*, 398, 3; Ros., *Civ.*, 32, 6 (couleurs); Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 465; *Descr., Ant.*, IV, pl. 65, 2'.
Seconde charrue : Champ., *Mon.*, 398, 3; Ros., *Civ.*, 32, 5 (couleurs); Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 465.
Le semeur : Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 465; *Descr., Ant.*, IV, pl. 65, 2'.
Troisième charrue : Caillaud, *Arts et métiers*, pl. 34, 4; Champ., *Mon.*, 398, 3; Ros., *Civ.*, 32, 4 (couleurs); Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 465.

Paroi ouest, *côté gauche.*

Dessin d'ensemble : *BH.*, I, 12.

*Registre 1.* Scène 4 : le 3ème personnage : Champ., *Mon.*, 395, 2; Ros., *Civ.*, 37, 2 (couleurs).

*Registre 2.* Scène 4 : Champ., *Mon.*, 395, 2; Ros., *Civ.*, 37, 2 (couleurs); Wilk., *Man. a. Cust.*, I, n° 159.
Scène 5. Wilk., *Man. a. Cust.*, I, n° 159.

*Registre 4.* Scène 2 : Ros., *Civ.*, 25, 3 (couleurs).

*Registre 5.* Scène 1 : Champ., *Mon.*, 395, 1; Ros., *Civ.*, 87, 4 (couleurs); détails : *Bulletin Inst. fr.*, fig. 3 et pl. XII, 2.
Scène 2 : Champ., *Mon.*, 398, 2; Ros., *Civ.*, 83, 2 (couleurs); *BH.*, III, p. 36; couteaux des deux cuisiniers : *BH.*, III, 3, 1 (couleurs).

*Registre 6, côté gauche.* Premier personnage : Champ., *Mon.*, 397, 1; Ros., *Civ.*, 77, 12 (couleurs).
Second : Champ., *Mon.*, 397, 1; Ros., *Civ.*, 77, 12 (couleurs); détails : *Bulletin Inst. fr.*, pl. I, 7.
Troisième : Champ., *Mon.*, 397, 1; Ros., *Civ.*, 77, 12 (couleurs); détails : *Bulletin Inst. fr.*, pl. I, 5-6.
Quatrième : Champ., *Mon.*, 397, 1; Ros., *Civ.*, 77, 12 (couleurs); détails : *Bulletin Inst. fr.*, pl. I, 3-4.

Cinquième : Champ., *Mon.*, 397, 2; Ros., *Civ.*, 77, 12 (couleurs); détails : *Bulletin Inst. fr.*, pl. I, 1-2.

*Registre 6, côté droit.* Scène 1 : Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 396; détails : *Bulletin Inst. fr.*, pl. XII, 1.

Scène 2, détails : *Bulletin Inst. fr.*, fig. 4 et 5.

*Registre 7, côté gauche.* Deux coffrets : Champ., *Mon.*, 397, 4; Ros., *Civ.*, 77, 12 (couleurs); le premier coffret seul : *Bulletin Inst. fr.*, pl. I, 8.

Une femme apporte un objet : Champ., *Mon.*, 397, 4; Wilk., *Man. a. Cust.*, I, n° 217, 3; l'objet seul : *BH.*, IV, pl. 16 (couleurs).

Une harpiste : Champ., *Mon.*, 397, 4; Ros., *Civil.*, 77, 12 (couleurs); Wilk., *Man. a. Cust.*, I, n° 217, 2; *BH.*, IV, pl. 16 (couleurs).

Une harpiste : Champ., *Mon.*, 397, 2; Ros., *Civ.*, 77, 12 (couleurs); Wilk., *Man. a. Cust.*, n° 217, 1.

*Registre 8, côté gauche.* Un surveillant : Champ., *Mon.*, 397, 3; Ros., *Civ.*, 77, 12 (couleurs); une femme apporte un cistre : Champ., *Mon.*, 397, 3; Ros., *Civ.*, 77, 12 (couleurs); le cistre seulement : *BH.*, IV, 25, 5.

Deux femmes frappent des mains : Ros., *Civ.*, 77, 12 (couleurs); Champ., *Mon.*, 397, 2.

*Registre 8, côté droit.* Scène 1, la 1re barque et trois bœufs : Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 480.

Paroi nord.

Dessin d'ensemble : *BH.*, I, 13.

*Registre 3.* Le 14me personnage, détails : *Bulletin Inst. fr.*, pl. I, 9.

*Registre 6.* Magasins et porteurs : Champ., *Mon.*, 398, 1; Ros., *Civ.*, 34, 2 (couleurs).

Lévrier aux pieds du défunt : *BH.*, IV, 2 (couleurs).

Deux soldats derrière le défunt, au-dessous des vases, détails : *BH.*, IV, 24, 2 et 23, 2.

Paroi est, *Côté gauche.*

Dessin d'ensemble : *BH.*, I, 14.

*Registre 4.* Le deuxième archer : Champ., *Mon.*, 396, 1; Ros., *Civ.*, 117, 6; *Bulletin Inst. fr.*, pl. III.

La forteresse, détails : *BH.*, IV, 23, 1.

Deuxième archer à droite de la forteresse : Champ., *Mon.*, 396, 1.

Détails empruntés aux registres 4-5 : *L. D.*, texte, t. II, p. 81.

*Registre 6.* La seconde barque, détails : *Bulletin Inst. fr.*, pl. X, 2.

Paroi est, *Centre.*

Dessin d'ensemble : *BH.*, I, 15.

Paroi est, *Côté droit.*

Dessin d'ensemble : *BH.*, I, 16.

*Registre 4.* Le 3me et le 4me soldats : Ros., *Cic.*, 117, 5; le 7me : Ros., *Cic.*, 116, 6.

*Registre 5.* Le 1er soldat : Champ., *Mon.*, 396, 2; le 3me : *BH.*, IV, 24, 4; le 5me : *BH.*, IV, 24, 1 et 5; le 7me, le 8me et le 9me : Champ., *Mon.*, 396, 1; le 7me : Ros., *Cic.*, 117, 6; le 9me : Ros., *Cic.*, 117, 7; le 10me : *L. D.*, II, 141 (couleurs); le 11me : Champ., *Mon.*, 391, 3; Ros., *Cic.*, 116, 8; *L. D.*, II, 141 (couleurs); *BH.*, IV, 23, 3; le 12me : Champ., *Mon.*, 396, 2; Ros., *Cic.*, 116, 7; *L. D.*, II, 141 (couleurs); *BH.*, IV, 23, 3.

*Registre 6.* La troisième barque : Champ., *Mon.*, 377 *ter*; Ros., *Cic.*, 105, 1.

Paroi sud, *Côté gauche.*

Dessin d'ensemble : *BH.*, I, 17.

*Registre 1.* Trois prêtres de double : *BH.*, IV, 14 (couleurs).

*Registre 3.* Vases à fleurs emplis d'eau, dans le tas d'offrandes : *BH.*, IV, 19.

*Registre 4.* Vases sur une table : *BH.*, IV, 18, 3 (couleurs).
Un vase muni de son couvercle : *BH.*, IV, 26, 3.
Un vase allongé à côté du précédent : *BH.*, IV, 26, 4.
Personnage muni d'un encensoir : *BH.*, IV, 17, 2.

*Registre 5.* Scène 6, deux oiseaux attachés ensemble : *BH.*, IV, 22, 1.
Scène 7, la gazelle : *L. D.*, II, 152, 8.

*Registre 6.* Scène 1, 1er personnage, *BH.*, IV, 18, 1 (couleurs).
Scènes 2-6 : *BH.*, III, p. 37.
Scène 2 : *Bulletin Inst. fr.*, pl. IV, 1.
Scène 3, détails : *BH.*, III, 10, 4 (couleurs).
Scène 4, couteau du boucher de gauche : *BH.*, III, 9, 3 (couleurs); couteau du boucher de droite : *BH.*, III, 9, 4 (couleurs).
Scène 5, couteau du 1er boucher : *BH.*, III, 10, 2 (couleurs); couteau du 2me : *BH.*, III, 10, 3 (couleurs).
Scène 6 : *Bulletin Inst. fr.*, pl. IV, 2; couteau du 2me boucher : *BH.*, III, 9, 5 (couleurs); le 4me personnage : *BH.*, IV, 18, 2.

Paroi sud, *Côté droit.*

Dessin d'ensemble : *BH.*, I, 18.

*Registre 1.* Deux chasseurs et deux gazelles : *Descr.*, *Ant.*, IV, pl. 66, 4.

*Registre 3.* Un porteur d'encensoir : *BH.*, IV, 17, 1 (couleurs).
Un vase du tas d'offrandes : *BH.*, IV, 26, 1.

*Registre 5.* Une femme porte un bouquet de fleurs de lotus : *L. D.*, texte, t. II, p. 76.
Un ☥ 𓏏 : *L. D.*, II, 152, h; la tête du ☥ 𓏏 : *Bulletin Inst. fr.*, pl. V, 1.
Une femme porte une corbeille sur la tête : *BH.*, I, 10 (couleurs).

*Registre 6.* Scènes 2-4 : *BH.*, III, p. 38.
Scène 1, les morceaux de viande : *L. D.*, texte, t. II, p. 77.
Scène 2 : couteau du 1er boucher : *BH.*, III, 9, 6 (couleurs).
Scène 3 : *Bulletin Inst. fr.*, pl. V, 3; détails : *BH.*, III, 9, 7; 10, 1; 10, 5 (couleurs).
Scène 4 : *Bulletin Inst. fr.*, pl. IV, 3.

## TOMBE N° 3.

Paroi ouest, *Côté gauche.*

Dessin d'ensemble : *L. D.*, II, 126; *BH.*, I, 29.

*Registre 2.* Scène 3 : Champ., *Mon.*, 355, 2; Ros., *Civ.*, 43, 1.
Scène 4 : Champ., *Mon.*, 356, 1; Ros., *Civ.*, 93, 2; Wilk., *Man. a. Cust.*, I, n° 199.
Scène 5 : Champ., *Mon.*, 356, 2; Ros., *Civ.*, 44, 1.

*Registre 3.* La 1re barque : Champ., *Mon.*, 377 *quater*; Ros., *Civ.*, 109, 2 (couleurs).
La 2me : Champ., *Mon.*, 377 *quater*; Ros., *Civ.*, 109, 1 (couleurs).

*Registre 4.* Huitième personnage : Champ., *Mon.*, 357, 1; Ros., *Civ.*, 67, 7.
Appareil à tisser : Caillaud, *Arts et métiers*, pl. 17 A, 10; Champ., *Mon.*, 381 *bis*, 4; Ros., *Civ.*, 41, 6 (couleurs); Wilk., *Man. a. Cust.*, I, n° 110, 1-3.
Les 3 derniers personnages : Wilk., *Man. a. Cust.*, I, n° 110, 4-6; la dernière femme : *BH.*, IV, 15 (couleurs).

Paroi ouest, *Centre.*

Dessin d'ensemble : *L. D.*, II, 126-127; *BH.*, I, 29.

*Registre 1.* Les pleureuses : Ros., *Civ.*, 101, 3; trois d'entre elles : Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 316, fig. 4.

Paroi ouest, *Côté droit.*

Dessin d'ensemble : *L. D.*, II, 127; *BH.*, I, 29.

*Registre 1.* Scène 1, la balance : *Descr., Ant.*, IV, pl. 66, 8 (?); Champ., *Mon.*, 357, 2.

*Registre 2.* Faucilles du 6me et du 8me ouvriers : *BH.*, IV, 25, 2 et 3.

*Registre 5.* Scène de vendanges : Caillaud, *Arts et métiers*, pl. 34, 1; Champ., *Mon.*, 357, 3; Ros., *Civ.*, 39, 2 (couleurs); Wilk., *Man. a. Cust.*, I, n° 153 (la scène est faussement attribuée à une tombe thébaine); *Bulletin Inst. fr.*, pl. VI.

Cueillette des figues : Caillaud, *Arts et métiers*, pl. 34, 2; Champ., *Mon.*, 358, 1; Ros., *Civ.*, 39, 2 (couleurs); Wilk., *Man. a. Cust.*, I, n° 158; un des singes du 1er figuier : Champ., *Mon.*, 428 ter (couleurs); Ros., *Civ.*, 21, 3; un autre : *Bulletin Inst. fr.*, pl. V, 2.

Scène de jardinage : Caillaud, *Arts et métiers*, pl. 33 A, 2 et 3; Champ., *Mon.*, 358, 2, Ros., *Civ.*, 40, 1 (couleurs); les deux porteurs d'eau : Wilk., *Man. a. Cust.*, I, n° 144.

*Registre 6.* Scènes 1 et 2 : Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 480, part 2.

Scène 3 : Caillaud, *Arts et métiers*, pl. 37 A, 1; Ros., *Civ.*, 24, 3 (couleurs); Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 371.

Paroi nord.

Dessin d'ensemble : *L. D.*, II, 131-132; *BH.*, I, 30.

*Registre 1.* Animal fantastique muni d'une tête sur le dos : Champ., *Mon.*, 428 *bis*; Ros., *Civ.*, 23, 6 (couleurs).

Un lion : Champ., *Mon.*, 386, 1; Ros., *Civ.*, 22, 1 (couleurs).

*Registre 2.* Les deux animaux à gauche, dans la partie supérieure du registre : Champ., *Mon.*, 393 (2e planche), 428 ter; Ros., *Civ.*, 21, 9 et 10 (couleurs).

Un hérisson, tout à droite : Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 356, 12.

*Registre 3.* Deux chiens et leurs conducteurs à gauche du défunt : *Descr., Ant.*, IV, pl. 66, 3; Champ., *Mon.*, 428; Ros., *Civ.*, 17, 5 (couleurs); Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 359, 6 et 7.

Arrivée des Asiatiques : *L. D.*, II, 133 (couleurs); Prisse, *Art ég.*, t. II, sous ce titre : Arrivée d'une famille asiatique en Égypte (couleurs); Wilk., *Man. a. Cust.*, t. I, planche en couleurs entre les pages 480 et 481; *BH.*, I, 31.

Le cheikh : *BH.*, I, 28 (couleurs).

Le cheikh et le suivant : Champ., *Mon.*, 361, 1 (couleurs); Ros., *Stor.*, 26 (couleurs).

Les quatre guerriers et l'âne aux enfants : Champ., *Mon.*, 362, 3 (couleurs); Ros., *Stor.*, 27 (couleurs).

Le groupe des femmes : Champ., *Mon.*, 362, 4 (couleurs); Ros., *Stor.*, 27 (couleurs).

L'âne, le musicien et l'archer : Champ., *Mon.*, 393 (la seconde des planches qui portent ce numéro); Ros., *Stor.*, 28 (couleurs).

Deux personnages : Champ., *Mon.*, 361, 2 (couleurs); Ros., *Stor.*, 26 (couleurs).

*Registre 4.* Scène 1, le filet : Champ., *Mon.*, 377 *bis* (couleurs); Ros., *Civ.*, 7 (couleurs).

Scène 2, promenade des oiseaux; deux oies : Champ., *Mon.*, 353 (couleurs); Ros., *Civ.*, 11, 3 et 6 (couleurs); deux autres oies : Ros., *Civ.*, 13, 9 et 10 (couleurs).

Scène 3, promenade des oiseaux; trois oies : Champ., *Mon.*, 354 (couleurs); Ros., *Civ.*, 13, 5, 6 et 7 (couleurs).

*Registre 5.* Scène 1, empâtement de la volaille : Champ., *Mon.*, 359, 1; Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 487, 1.

Scène 2, on gave des oryx : Champ., *Mon.*, 359, 2; Wilk., II, n° 487, 2-3; *BH.*, I, 27 (couleurs).

Scène 3, on gave des chèvres : Cailliaud, *Arts et métiers*, pl. 21 A, 1-2; Champ., *Mon.*, 360, 2; Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 487, 4-5.

Scène 4, on gave des bœufs : Cailliaud, *Arts et métiers*, pl. 21 A, 3; Champ., *Mon.*, 360, 1; Ros., *Cic.*, 34, 1 (couleurs); Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 487, 6-7.

Scène 5, combat de taureaux : Prisse, *Art ég.*, II, sous ce titre : Scène de la vie rurale; Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 345 (couleurs).

Scène 6, combat de taureaux : Champ., *Mon.*, 360, 3; Ros., *Cic.*, 26, 2; Wilk., II, n° 344, (avec une fausse indication de provenance).

Un chien derrière le défunt, à la hauteur de la main : Champ., *Mon.*, 428.

Une chienne : Champ., *Mon.*, 428; Ros., *Cic.*, 17, 6 (couleurs); Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 359, 3; *BH.*, IV, 4 (couleurs).

*Registre 6.* Scène 1, un troupeau de chèvres : Champ., *Mon.*, 360, 4; Ros., *Cic.*, 29, 4.

Paroi est, *Côté gauche.*

Dessin d'ensemble : *L. D.*, II, 130 (couleurs); *BH.*, I, 32.

Oiseaux et insectes au-dessus et au milieu d'un fourré de papyrus :

Trois insectes : Champ., *Mon.*, 353 (couleurs); Ros., *Cic.*, 14, 7 et 8 (couleurs).

Un oiseau prêt à se poser : Champ., *Mon.*, 352 (couleurs); Ros., *Cic.*, 8, 5 (couleurs).

Un second au dessous du premier : Ros., *Cic.*, 11, 5 (couleurs).

Un oiseau en plein vol : Ros., *Cic.*, 8, 9 (couleurs).

Un oiseau aux ailes noires : Ros., *Cic.*, 13, 9 (couleurs).

Un oiseau dans les tiges : Champ., *Mon.*, 352 (couleurs).

Scène de pêche, le porteur et les hommes du côté gauche : Ros., *Cic.*, 24, 2 et 1; quelques poissons au-dessous de la barque : Ros., *Cic.*, 25, 4, 6, 8, 9 et 10 (couleurs).

Paroi est, *Centre.*

Dessin d'ensemble : *L. D.*, II, 130 (couleurs); *BH.*, I, 33.

Huppe sur un arbre à gauche du filet : Champ., *Mon.*, 353 (couleurs); Ros., *Cic.*, 8, 3 (couleurs); *BH.*, IV, 6 (couleurs).

« Shrike » sur le même arbre : Champ., *Mon.*, 353 (couleurs); Ros., *Cic.*, 8, 6 (couleurs); *BH.*, IV, 7 (couleurs).

Un autre oiseau à gauche du filet : Champ., *Mon.*, 352 (couleurs); Ros., *Cic.*, 11, 4 (couleurs).

Oiseaux pris dans le filet : groupe de trois oiseaux : *BH.*, IV, 12, 9 (couleurs); un de ces oiseaux : Champ., *Mon.*, 353 (couleurs); Ros., *Cic.*, 13, 4 (couleurs); un oiseau : Champ., *Mon.*, 353 (couleurs); Ros., *Cic.*, 11, 9 (couleurs); *BH.*, IV, 12, 1 (couleurs); un oiseau : Ros., *Cic.*, 13, 3 (couleurs).

Oiseaux sur un acacia à droite du filet : *BH.*, IV, frontispice (couleurs); un de ces oiseaux : Champ., *Mon.*, 354 (couleurs); Ros., *Cic.*, 8, 1 (couleurs); un second : Ros., *Cic.*, 8, 4 (couleurs); un troisième : Champ., *Mon.*, 352 (couleurs); Ros., *Cic.*, 11, 1 (couleurs).

Paroi est, *Côté droit*.

Dessin d'ensemble : *L. D.*, II, 130; *BH.*, I, 34.

Chat sur papyrus : Champ., *Mon.*, 428 ter (couleurs); Ros., *Cic.*, 21, 8 (couleurs); *BH.*, IV, 5 (couleurs).

Héron sur papyrus : *Descr.*, *Ant.*, IV, pl. 66, 15; Champ., *Mon.*, 353 (couleurs); Ros., *Cic.*, 11, 8 (couleurs); *BH.*, IV, 8 (couleurs).

Ibis sur papyrus : Champ., *Mon.*, 350 (couleurs); Ros., *Cic.*, 13, 1 (couleurs); *BH.*, IV, 9 (couleurs).

Cormoran : *Descr.*, *Ant.*, IV, pl. 66, 15; Champ., *Mon.*, 354 (couleurs); Ros., *Cic.*, 11, 7 (couleurs); *BH.*, IV, 11 (couleurs).

«Spoonbill» : Champ., *Mon.*, 354 (couleurs); Ros., *Cic.*, 11, 2 (couleurs); *BH.*, IV, 10 (couleurs).

Nid dans les papyrus : Champ., *Mon.*, 363 (couleurs); Ros., *Cic.*, 14, 1 (couleurs).

Gerboise (?) dans les papyrus : Champ., *Mon.*, 363 (couleurs) et 427; Ros., *Cic.*, 20, 5 (couleurs).

Scène de pêche : Le défunt harponne 2 poissons : Ros., *Cic.*, 25, 1 (couleurs); *BH.*, IV, 13, 4 (couleurs); le harpon : Ros., *Cic.*, 25, 2 (couleurs); *BH.*, IV, 13, 3 (couleurs); l'aide du défunt tient un engin de pêche : *BH.*, IV, 13, 3 (couleurs); poissons au-dessous de la barque : Ros., *Cic.*, 25, 5, 7 (couleurs).

Paroi sud.

Dessin d'ensemble : *L. D.*, II, 128-129; *BH.*, I, 35.

*Registre 3.* Un vase du tas d'offrandes : Champ., *Mon.*, 355; *BH.*, IV, 26, 2.

Quatre autres vases : Champ., *Mon.*, 355.

Un vase à fleurs, un vase effilé, un vase large et son couvercle, un bouquet de papyrus sur un plateau : Champ., *Mon.*, 423; Ros., *Cic.*, 60, 11 (couleurs).

Un vase contenant deux fleurs, à côté d'un panier : Champ., *Mon.*, 431; Ros., *Cic.*, 61, 1 (couleurs).

*Registre 4.* Quatre vases et des morceaux de viande sur une table : Champ., *Mon.*, 431; Ros., *Cic.*, 61, 4 (couleurs).

*Registre 5.* Scènes 3 et 4, deux bœufs, un bouquetin avec leurs conducteurs : Prisse, *Art ég.*, t. II, sous ce titre : Scène de la vie rurale (couleurs).

Scènes 8 et 9, un homme conduit une gazelle, un autre porte deux cages qui contiennent un hérisson et un lièvre : Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 351.

Une file de personnages; le 5ᵐᵉ : Prisse, *Art ég.*, t. II, sous ce titre : Retour du chasseur en barque (couleurs).

*Registre 6.* Scène à 4 personnages : Champ., *Mon.*, 436; Ros., *Cir.*, 88, 3 (couleurs); le 3ᵐᵉ (détails) : *BH.*, IV, 25, 6.

## TOMBEAU N° 15.

Paroi nord.

Dessin d'ensemble : *BH.*, II, 4.

*Registre 1.* Un chasseur et une gazelle : Wilk., *Man. a. Cust.*, n° 351, 1-4.

Deux oryx accouplés : Champ., *Mon.*, 382, 2; 428 quater; Ros., *Cir.*, 19, 3 (couleurs).

Un lion et une gazelle : Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 351, 5-6.

Animaux désertiques :  : Champ., *Mon.*, 428 quater; Ros., *Cir.*, 19, 9 (couleurs);  : Champ., *Mon.*, 382, 2; 428 *bis*; Ros., *Cir.*, 23, 2 (couleurs); Wilk., II, n° 358, 2 et III, n° 572;  : Champ., *Mon.*, 382, 3; 428 *bis*; Ros., *Cir.*, 23, 5 (couleurs); Wilk., II, n° 358, 3 et III, n° 575;  : Champ., *Mon.*, 382, 4; 428 *bis*; Ros., *Cir.*, 23, 1 (couleurs); Wilk., II, n° 358, 4 et III, n° 577; *Bulletin Inst. fr.*, pl. VII, 1;  : Champ., *Mon.*, 382, 4; 428 *bis*; Ros., *Cir.*, 23, 3 (couleurs) :  : Champ., *Mon.*, 428 quater (couleurs) et 383, 1; Ros., *Cir.*, 19, 2 (couleurs) :  : Champ., *Mon.*, 383, 1 et 428 quater (couleurs); Ros., *Cir.*, 19, 5 (couleurs);  (2 individus) : Champ., *Mon.*, 383, 2 et 427 (couleurs); Ros., *Cir.*, 20, 3 et 6 (couleurs); (un seul) : Wilk., II, n° 356, 9;  : Champ., *Mon.*, 383, 3; 427; Ros., *Cir.*, 20, 2 (couleurs); Wilk., II, n° 355 et 356, 11.

Scène de chasse : Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 355; le chasseur : Champ., *Mon.*, 426, 1; Ros., *Cir.*, 16, 1 (couleurs); le chien : Champ., *Mon.*, 383, 3 et 427; Ros., *Cir.*, 20, 7 (couleurs); une gazelle : Champ., *Mon.*, 383, 4 et 428 quater (couleurs); Ros., *Cir.*, 19, 1 (couleurs).

Animaux désertiques :  : Champ., *Mon.*, 383, 4 et 428 quater; Ros., *Cir.*, 19, 4 (couleurs);  : Champ., *Mon.*, 384, 3 et 427; Ros., *Cir.*, 20, 9 (couleurs); Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 356, 17;  : Champ., *Mon.*, 384, 3 et 427; Ros., *Cir.*, 20, 4 (couleurs); Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 356, 14;  : Champ., *Mon.*, 384, 4 et 427; Ros., *Cir.*, 20, 1 (couleurs); Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 356, 13;  (2 individus) : Champ., *Mon.*, 384, 4 et 428 *quater* (couleurs); Ros., *Cir.*, 19, 6 (couleurs) (un seul) : Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 356, 10.

Chasse au taureau : Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 353; le taureau : Champ., *Mon.*, 384, 2 et 428 quater (couleurs); Ros., *Cir.*, 19, 7 (couleurs).

Une autruche : Champ., *Mon.*, 363 (2ᵉ planche, couleurs); Ros., *Cir.*, 14, 3 (couleurs).

Une gazelle : Champ., *Mon.*, 384, 1 et 428 *quater* (couleurs); Ros., *Cir.*, 19, 8 (couleurs).

*Registre 2.* Scène 5, cuisson du fil : *Bulletin Inst. fr.*, pl. VIII, 1.

Scène 7 : Champ., *Mon.*, 386, 2; Ros., *Cir.*, 65, 9.

Scène 10 : Champ., *Mon.*, 386, 3; Ros., *Civ.*, 42, 3.

Scène 12, le troisième des hommes qui travaillent au fuseau : Wilk., *Man. a. Cust.*, I, n° 110, 7.

Scène 13 : *Bulletin Inst. fr.*, pl. VIII, 2.

Scène 14 : *Bulletin Inst. fr.*, pl. VIII, 3.

Scène 15 (neuf personnages) : Ros., *Civ.*, 104, 3-8.

Scène 16 : Ros., *Civ.*, 46, 2 (couleurs).

Scène 17, un peintre termine un groupe de statues : Champ., *Mon.*, 386, 5; Ros., *Civ.*, 46, 6.

Scène dernière : Ros., *Civ.*, 46, 7.

*Registre 3.* Groupe de 4 ouvrières, après les deux surveillants : Champ., *Mon.*, 386, 4; Ros., *Civ.*, 41, 3.

Deux ouvrières séparées des premières par un personnage : Wilk., *Man. a. Cust.*, I, n° 110, 8-9.

Le second métier : Champ., *Mon.*, 387, 1; Ros., *Civ.*, 42, 4.

Second groupe de femmes acrobates : Champ., *Mon.*, 387, 3; Ros., *Civ.*, 101, 2; Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 333.

Troisième et quatrième : Ros., *Civ.*, 101, 1; quatrième : *Bulletin Inst. fr.*, pl. IX.

Cinquième, 4 femmes debout : Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 331, 3-6.

Sixième : Ros., *Civ.*, 101, 1; Wilk., *Man. a. Cust.*, n° 331, 1-2.

Septième groupe : Gailhabaud, *Arts et métiers*, pl. 41, 1, la première des 3 jongleuses : Ros., *Civ.*, 101, 1; Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 330, 2-4, la deuxième et la troisième : *Bulletin Inst. fr.*, pl. IX.

Huitième : Ros., *Civ.*, 101, 1; Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 329; *BH.*, II, 8 A (couleurs).

Neuvième groupe, 6 femmes partagées en deux camps : la première : Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 330, 1.

*Registre 4.* Six personnes discutent avec le scribe : Ros., *Civ.*, 124, 1.

Le début d'un troupeau : Ros., *Civ.*, 124, 1.

Fabrication d'écuelles : Champ., *Mon.*, 387, 4; Ros., *Civ.*, 84, 5; *BH.*, III, p. 34 et pl. 7 (couleurs).

Travail du cuir (3 scènes) : Champ., *Mon.*, 387, 5; Ros., *Civ.*, 64, 5.

*Registre 5.* Travail des orfèvres (9 scènes) : Ros., *Civ.*, 51, 4; Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 413. Scène 2 : Champ., *Mon.*, 388, 1; scène 3 (détails) : *Bulletin Inst. fr.*, pl. X, 3; scène 4 (détails) : *Bulletin Inst. fr.*, pl. X, 4; scènes 5-9 : Champ., *Mon.*, 388, 1, 2, 3; (détails) : *Bulletin Inst. fr.*, pl. X, 5-9.

Un coffre à rayons : Champ., *Mon.*, 388, 3.

Deux peintres achevant un panneau : Champ., *Mon.*, 388, 4; Ros., *Civ.*, 46, 3 (couleurs); *Bulletin Inst. fr.*, pl. VII, 3.

Un peintre termine une statue : Ros., *Cir.*, 46, 10 et 49, 2; son attirail : Ros., *Cir.*, 46, 10 et 49, 9; *Bulletin Inst. fr.*, pl. XI, 12.

Un sculpteur : Ros., *Cir.*, 46, 11 et 49, 2; son attirail : Ros., *Cir.*, 46, 11 et 49, 2; *Bulletin Inst. fr.*, pl. XI, 13.

*Registre 6.* Oiseaux[1] :  : Champ., *Mon.*, 350; Ros., *Cir.*, 9, 5; Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 369, 1.  : Champ., *Mon.*, 350; Ros., *Cir.*, 9, 3; Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 369, 3.  : Ros. *Cir.*, 9, 4.  : Champ., *Mon.*, 351; Ros., *Cir.*, 10, 3; Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 369, 4.  : Champ., *Mon.*, 351; Ros., *Cir.*, 10, 4; Wilk., II, n° 369, 5.  : Champ., *Mon.*, 351; Ros., *Cir.*, 10, 1; Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 369, 6.  : Champ., *Mon.*, 351; Ros., *Cir.*, 10, 9; Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 369, 8.  : Champ., *Mon.*, 350; Ros., *Cir.*, 10, 5; Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 369, 9.  : Champ., *Mon.*, 370, 2; Ros., *Cir.*, 14, 6; Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 369, 10. L'animal suivant ne porte pas d'inscription : Champ., *Mon.*, 370, 2; Ros., *Cir.*, 14, 5; Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 369, 18.  : Champ., *Mon.*, 370, 2 et 363; Ros., *Cir.*, 14, 4; Wilk., *Man. a. Cust.*, 369, 19; *BH.*, IV, 13, 1 (couleurs).  : Champ., *Mon.*, 351; Ros., *Cir.*, 10, 10; Wilk., II, n° 369, 10.  : Champ., *Mon.*, 351; Ros., *Cir.*, 10, 6; *L. D.*, texte, II, 98; Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 369, 12.  : Champ., *Mon.*, 351; Ros., *Cir.*, 10, 12; Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 369, 13; *BH.*, IV, 13, 2 (couleurs).  : Champ., *Mon.*, 351; Ros., *Cir.*, 10, 8; Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 369, 14.  : Champ., *Mon.*, 351; Ros., *Cir.*, 9, 6; Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 368, 3.  : Champ., *Mon.*, 351; Ros., *Cir.*, 9, 7; Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 368, 4.  : Champ., *Mon.*, 350; Ros., *Cir.*, 9, 1; Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 368, 5.  : Champ., *Mon.*, 350; Ros., *Cir.*, 9, 12; Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 368, 6.  : Champ., *Mon.*, 352; Ros., *Cir.*, 9, 8; Wilk., *Man. a. Cust.*, II, 368, 7.  : Champ., *Mon.*, 350; Ros., *Cir.*, 9, 13; Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 368, 8.  : Champ., *Mon.*, 350; Ros., *Cir.*, 9, 9; Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 368, 9.  : Champ., *Mon.*, 352; Ros., *Cir.*, 10, 11; Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 368, 10.  : Champ., *Mon.*, 352; Ros., *Cir.*, 10, 7; Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 368, 11.  : Champ., *Mon.*, 350; Ros., *Cir.*, 9, 11; Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 368, 12.  : Champ., *Mon.*, 350; Ros., *Cir.*, 9, 7; Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 368, 13.

*Registre 7.* Oiseaux :  : Champ., *Mon.*, 352; Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 368, 14. Oiseaux dont les noms sont détruits : Champ., *Mon.*, 351; Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 368, 15; Champ., *Mon.*, 352; Champ., *Mon.*, 350; Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 368, 16 :  Champ., *Mon.*, 351; Ros., *Cir.*, 9, 10; Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 368, 17.

[1] Dans Rosellini et dans Champollion tous les oiseaux du registre 6 sont en couleur, exception faite pour : Champ., *Mon.*, 370, 2.

Paroi est.

Dessin d'ensemble : *BH.*, II, 5 [1].

*Registre 3.* Le 13ème groupe : *BH.*, I, 8 (couleurs).

*Registre 7.* Les 2 premiers des hommes peints en jaune : Ros., *Civ.*, 117, 3. Le dernier des hommes peints en jaune avec un archer : Ros., *Civ.*, 117, 1.

*Registre 8.* Un archer et 3 hommes qui manœuvrent un levier : Caillaud, *Arts et métiers*, pl. 43 A, 1; Champ., *Mon.*, 364, 2; Ros., *Civ.*, 118, 1.

Guerriers dansant, un archer bandant son arc : Caillaud, *Arts et métiers*, pl. 43 B; Ros., *Civ.*, 117, 2 (couleurs); Champ. *Mon.*, 364, 2.

*Registre 9.* Quatre soldats peints en jaune : Champ., *Mon.*, 388, 5. Les trois derniers : Caillaud, *Arts et métiers*, pl. 43 B.

Paroi sud, côté gauche.

Dessin d'ensemble : *BH.*, II, 6.

*Registre 2* [2]. Vignerons versant le vin dans des vases (détails) : *Bulletin Inst. fr.*, fig. 6-7.

*Registre 3.* Scènes 1 et 2 : Caillaud, *Arts et métiers*, pl. 5 A, 5 (couleurs); Champ., *Mon.*, 389, 3; Ros., *Civ.*, 38, 3 (couleurs).

Scène 3 : Caillaud, *Arts et métiers*, pl. 5 A, 4 (couleurs); Champ., *Mon.*, 389, 4; Ros., *Civ.*, 38, 3 (couleurs); Wilk., *Man. a. Cust.*, I, 160; (détails) : *Bulletin Inst. fr.*, fig. 8 et 10.

Oiseaux pris au piège : Ros., *Civ.*, 6, 2; Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 362, 4.

*Registre 4.* Une chatte : Champ., *Mon.*, 428 *ter* (couleurs); Ros., *Civ.*, 21, 4 (couleurs); Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 356, 18.

Une souris : Champ., *Mon.*, 428 *ter* (couleurs); Ros., *Civ.*, 21, 5 (couleurs); *L. D.*, texte, II, 95; Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 356, 19.

Un singe () : Champ., *Mon.*, 394, 2 et 428 *ter* (couleurs); Ros., *Civ.*, 21, 6 (couleurs).

La femelle : Champ., *Mon.*, 394, 2 et 428 *ter* (couleurs); Ros., *Civ.*, 21, 7 (couleurs).

Un singe marchant à quatre pattes : Champ., *Mon.*, 428 *ter* (couleurs); Ros., *Civ.*, 21, 2 (couleurs).

*Registre 5.* Scène 1 : Champ., *Mon.*, 394, 3; Ros., *Civ.*, 67, 3.

Scène 2 : Champ., *Mon.*, 394, 3; Ros., *Civ.*, 67, 4; *Bulletin Inst. fr.*, pl. XII, 3.

Scène 3 : Champ., *Mon.*, 394, 3; Ros., *Civ.*, 67, 4; *Bulletin Inst. fr.*, pl. XII, 4.

Scène 4 : Champ., *Mon.*, 394, 4; Ros., *Civ.*, 67, 5-6; *Bulletin Inst. fr.*, pl. XII, 5.

[1] Huit scènes de luttes empruntées à cette paroi se trouvent dans Caillaud, *Arts et métiers*, pl. XXXIX.

[2] Dans la planche qui représente l'ensemble de cette paroi (*BH.*, II, 6) M. Newberry a omis les deux registres supérieurs et a interverti les deux registres inférieurs. Les registres sont numérotés ici d'après l'original.

*Registre 6* : Ros., *Civ.*, 67; 1-2.

*Registre 7*. Défilé de porteurs (détails) : *Bulletin Inst. fr.*, pl. XI, 1-3.

*Registre 8*. Défilé de porteurs (détails) : *Bulletin Inst. fr.*, pl. XI, 4-6.

PAROI SUD, *côté droit*.

Dessin d'ensemble : *BH.*, II, 7.

*Registre 1*. Scène 1 : CHAMP., *Mon.*, 389, 1; Ros., *Civ.*, 93, 1.

Des porteurs sont reçus par le scribe. Le scribe : CHAMP., *Mon.*, 390, 1; Ros., *Civ.*, 77, 1. Premier porteur (détails) : *L. D.*, texte, II, p. 94; *Bulletin Inst. fr.*, pl. XIII, 1. 2e (détails) : *Bulletin Inst. fr.*, pl. XIII, 2. 3e (détails) : *L. D.*, texte, II, p. 94; *Bulletin Inst. fr.*, pl. XIII, 3. 4e (détails) : *L. D.*, texte, II, p. 94; *Bulletin Inst. fr.*, pl. XIII, 4. 5e : CHAMP., *Mon.*, 390, 1; Ros., *Civ.*, 77, 2; détails : *L. D.*, texte, II, p. 94; *Bulletin Inst. fr.*, pl. XIII, 5. 6e : CHAMP., *Mon.*, 390, 1; Ros., *Civ.*, 77, 3 (couleurs); détails : *Bulletin Inst. fr.*, pl. XIII, 6. 7e (détails) : *L. D.*, texte, II, p. 94; *Bulletin Inst. fr.*, pl. XIII, 7. 8e : CHAMP., *Mon.*, 390, 1; Ros., *Civ.*, 77, 4. 9e : CHAMP., *Mon.*, 390, 1; Ros., *Civ.*, 77, 5. 10e (détails) : *Bulletin Inst. fr.*, pl. XIII, 8. 11e : CHAMP., *Mon.*, 390, 1; Ros., *Civ.*, 77, 6 (couleurs); détails : *L. D.*, texte, II, p. 94; *Bulletin Inst. fr.*, pl. XIII, 9. 12e : CHAMP., *Mon.*, 390, 1; Ros., *Civ.*, 77, 7; détails : *Bulletin Inst. fr.*, pl. XIV, 1-2. 13e : CHAMP., *Mon.*, 390, 1; Ros., *Civ.*, 77, 8; détails : *Bulletin Inst. fr.*, pl. XIV, 3. 16e (détails) : *Bulletin Inst. fr.*, pl. IX, 4. 17e : CHAMP., *Mon.*, 390, 1; Ros., *Civ.*, 77, 9; détails : *Bulletin Inst. fr.*, pl. XIV, 5. 18e : CHAMP., *Mon.*, 390, 1; Ros., *Civ.*, 77, 10; détails : *Bulletin Inst. fr.*, pl. XIV, 6. 19e : CHAMP., *Mon.*, 390, 1; Ros., *Civ.*, 77, 11; détails : *Bulletin Inst. fr.*, pl. XIV, 7.

*Registre 2*. Scène 1 : CHAMP., *Mon.*, 390, 3-4; Ros., *Civ.*, 123 A. Scène 2 : *Descr., Ant.*, IV, pl. 66, 10; CAILLIAUD, *Arts et métiers*, pl. 39; CHAMP., *Mon.*, 390, 4-391, 1; Ros., *Civ.*, 123 A-C; WILK., *Man. a. Cust.*, I, n° 106.

Un troupeau : CHAMP., *Mon.*, 391, 3; le premier bœuf du troupeau : Ros., *Civ.*, 123 C. Le veau et le berger tètent la vache : CHAMP., *Mon.*, 390, 2; Ros., *Civ.*, 27, 3.

*Registre 3*. Scènes 1-5 : Ros., *Civ.*, 124, 1. Scène 1 : CHAMP., *Mon.*, 392, 3. Scène 2 : CHAMP., *Mon.*, 392, 3-2. Scène 3 : CHAMP., *Mon.*, 392, 2; WILK., *Man. a. Cust.*, I, n° 107. Scène 4 : CHAMP., *Mon.*, 392, 2. Scène 5 : CHAMP., *Mon.*, 392, 1.

Troupeau d'ânes : CHAMP., *Mon.*, 391, 6-5; l'ânesse; Ros., *Civ.*, 124, 1.

Combat de taureaux : CHAMP., *Mon.*, 391, 3; Ros., *Civ.*, 26, 3; WILK., *Man. a. Cust.*, II, n° 342.

*Registre 4, a*. Les 4 premiers personnages : CAILLIAUD, *Arts et métiers*, pl. 16, 1 et 2; CHAMP., *Mon.*, 392, 5; Ros., *Civ.*, 50, 1 *a* (couleurs); les 4 personnages du milieu : CHAMP., *Mon.*, 393, 1; Ros., *Civ.*, 50, 1 *c* (couleurs); les 2 derniers : CHAMP., *Mon.*, 392, 4; Ros., *Civ.*, 50, 1 *b* (couleurs); les quatre derniers : WILK., *Man. a. Cust.*, II, n° 397 1-4; les sept derniers : CAILLIAUD, *Arts et métiers*, pl. 16, 3-9.

*Registre 5, a.* Scènes 1 et 2 : Cailliaud, *Arts et métiers*, pl. 16, 10-11; Champ., *Mon.*, 392, 4; Ros., *Cir.*, 50, 1 *b* (couleurs). Les deux fours et le porteur : Cailliaud, *Arts et métiers*, pl. 16, 12-14; Champ., *Mon.*, 393, 2; Ros., *Cir.*, 50, 1 *d* (couleurs); Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 397, 5-9.

Travail du bois, 4 scènes : Scène 1 : Champ., *Mon.*, 393, 3; détails : *Bulletin Inst. fr.*, pl. XI, 7. Scène 3 : Champ., *Mon.*, 393, 3; détails : *Bulletin Inst. fr.*, pl. XI, 8. Scène 4, détails : *Bulletin Inst. fr.*, pl. XI, 9.

*Registre 6, a.* Les souffleurs de verre : Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 380, part 1.

*Registre 4, b.* Bergers et troupeaux : Champ., *Mon.*, 393, 4 (moins le 1er); Ros., *Cir.*, 27, 6 (moins le dernier), (couleurs).

Jeux et exercices : Ros., *Cir.*, 104, 1; deux groupes de joueurs : Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 335.

*Registre 6, b.* Chasse aux oiseaux : Champ., *Mon.*, 394, 1; Ros., *Cir.*, 4. Quatre joueurs d'échecs : Wilk., *Man. a. Cust.*, I, n° 2, II, n° 319, 1.

## TOMBEAU N° 17.

Paroi ouest, *côté gauche.*

Dessin d'ensemble : *BH.*, II, 12.

*Registres 1 et 2.* Partie droite : Champ., *Mon.*, 365, 1; Ros., *Cir.*, 29, 3.

*Registre 3.* Combat de taureaux : Champ., *Mon.*, 365, 2; Ros., *Cir.*, 26, 1.

Paroi ouest, *côté droit.*

Dessin d'ensemble : *BH.*, II, 11.

Paroi nord, *côté gauche.*

Dessin d'ensemble : *BH.*, II, 13.

*Registre 1.* Lévrier sélhien (<u>111</u>) : *Bulletin Inst. fr.*, pl. VII, 2.
Un chien à droite de l'animal  : Champ., *Mon.*, 426, 2; Ros., *Cir.*, 16, 4 (couleurs).

*Registre 2.* Scènes 1 et 2 : Cailliaud, *Arts et métiers*, pl. 21 B, 2; Champ., *Mon.*, 365, 3; Ros., *Cir.*, 76, 2; Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 459; détails : *Bulletin Inst. fr.*, fig. 12.
Scène 4 : Champ., *Mon.*, 365, 4; Ros., *Cir.*, 41, 1 (couleurs).
Scène 5 : Champ., *Mon.*, 365, 4; Ros., *Cir.*, 41, 1 (couleurs); détails : *Bulletin Inst. fr.*, pl. VIII, 4.
Scène 6 : Champ., *Mon.*, 365, 4; Ros., *Cir.*, 41, 1 (couleurs).
Scène 7 : Champ., *Mon.*, 365, 4; Ros., *Cir.*, 42, 1 (couleurs).
Scènes 8-9 : Champ., *Mon.*, 365, 5; Ros., *Cir.*, 42, 1 (couleurs).
Scènes 10 et 11 : Champ., *Mon.*, 366, 1; Ros., *Cir.*, 42, 2 (couleurs).
Scène 11 : Cailliaud, *Arts et métiers*, pl. 17 A, 7.

Scène 12 : Cailliaud, *Arts et métiers*, pl. 17 A, 8 et 9; Champ., *Mon.*, 366, 3; Ros., *Civ.*, 41, 4 (couleurs); détails : *Bulletin Inst. fr.*, pl. VII, 6.

Scène 13 : Cailliaud, *Arts et métiers*, pl. 18, 2; Champ., *Mon.*, 366, 2; Ros., *Civ.*, 41, 4 (couleurs); *Bulletin Inst. fr.*, pl. VII, 5.

Scène 14 : Cailliaud, *Arts et métiers*, pl. 18, 1; Champ., *Mon.*, 366, 2; Ros., *Civ.*, 41, 4 (couleurs).

*Registre 3.* Un surveillant et huit personnages : Champ., *Mon.*, 366, 5. Le surveillant et les trois premiers : Ros., *Civ.*, 41, 2 (couleurs). Le 6me : Cailliaud, *Arts et métiers*, pl. 17 A, 1; le 7me : *ibid.*, pl. 17 A, 2; le 8me : *ibid.*, pl. 17 A, 3.

Femmes occupées à tisser : Cailliaud, *Arts et métiers*, pl. 17 A, 4; Champ., *Mon.*, 366, 4; Ros., *Civ.*, 41, 1 (couleurs).

Deuxième scène analogue : Champ., *Mon.*, 366, 4; Ros., *Civ.*, 42, 5 (couleurs).

Exercices : 1er groupe : Champ., *Mon.*, 367, 5; Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 316, fig. 2, *b*.

Deuxième : Champ., *Mon.*, 367, 5; Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 316, fig. 2, *a*.

Troisième : Cailliaud, *Arts et métiers*, pl. 41, 4 (?); Champ., *Mon.*, 367, 4; Ros., *Civ.*, 100, 16.

Femmes en train de sauter : Champ., *Mon.*, 367, 4; Ros., *Civ.*, 100, 17.

Femmes debout sur une jambe : Cailliaud, *Arts et métiers*, pl. 41, 5; Champ., *Mon.*, 367, 4; Ros., *Civ.*, 100, 18.

Deux joueuses de paume portées par leurs camarades : Cailliaud, *Arts et métiers*, pl. 41, 3; Champ., *Mon.*, 367, 3; Ros., *Civ.*, 100, 14 et 13.

Six joueuses partagées en deux camps : Champ., *Mon.*, 367, 3-2; Ros., *Civ.*, 100, 11, 10, 9, 15.

Trois jongleuses : Champ., *Mon.*, 367, 1; Ros., *Civ.*, 100, 7-6 (couleurs).

Deux acrobates : Cailliaud, *Arts et métiers*, pl. 41, 5; Champ., *Mon.*, 367, 1; Ros., *Civ.*, 100, 8; Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 316, fig. 3.

*Registre 4.* Porteurs : 1er : Champ., *Mon.*, 368, 1; Ros., *Civ.*, 76, 3 (couleurs). 2e : Champ., *Mon.*, 368, 1; Ros., *Civ.*, 76, 4 (couleurs). 3e : Champ., *Mon.*, 368, 1; Ros., *Civ.*, 76, 5 (couleurs). 4e : Champ., *Mon.*, 368, 2; Ros., *Civ.*, 76, 6 (couleurs). 5e : Champ., *Mon.*, 368, 2; Ros., *Civ.*, 76, 7 (couleurs); détails : *Bulletin Inst. fr.*, pl. XIV, 8. 6e : Champ., *Mon.*, 368, 2; Ros., *Civ.*, 76, 8 (couleurs). 7e : Champ., *Mon.*, 368, 2; Ros., *Civ.*, 76, 9 (couleurs); détails : *Bulletin Inst. fr.*, pl. XIV, 9. 8e : Champ., *Mon.*, 368, 3; Ros., *Civ.*, 76, 10 (couleurs). 9e : Champ., *Mon.*, 368, 3; Ros., *Civ.*, 76, 11 (couleurs); détails : *Bulletin Inst. fr.*, pl. XIV, 10. 10e : Champ., *Mon.*, 368, 3; Ros., *Civ.*, 76, 12 (couleurs); détails : *Bulletin Inst. fr.*, pl. XIV, 11.

Danseuses, la 2e et la 3e : Ros., *Civ.*, 99, 3 (couleurs); la dernière : Wilk., *Man. a. Cust.*, I, n° 262, 8.

Femmes marquant le rythme : Ros., *Civ.*, 99, 3 (couleurs); Wilk., *Man. a. Cust.*, I, n° 262, 6-7.

Danseuses : Wilk., *Man. a. Cust.*, I, n° 262, 2-5.

Chanteurs : Wilk., *Man. a. Cust.*, I, n° 262, 1. La première danseuse et la première chanteuse en face l'une de l'autre : *Descr., Antiq.*, IV, pl. 66, 2.

*Registre 5.* Scènes 1 et 2 : Champ., *Mon.*, 353, 2; Ros., *Civ.*, 46, 4-5.

Scènes 3 et 4 : Cailliaud, *Arts et métiers*, pl. 5 A, 1, 2, 3; Champ., *Mon.*, 368, 4; Ros., *Civ.*, 46, 2 (couleurs).

Scènes 5 et 6 : Champ., *Mon.*, 369, 1; Ros., *Civ.*, 45, 1-2 (couleurs).

Scène 7 : Champ., *Mon.*, 369, 2.

Scènes 8 et 9 : Cailliaud, *Arts et métiers*, pl. 41 A; Champ., *Mon.*, 369, 3; Ros., *Civ.*, 103 (couleurs).

Scène 10 : Ros., *Civ.*, 103 (couleurs).

Scènes 12 et 13 : Champ., *Mon.*, 369, 4; Ros., *Civ.*, 65, 10.

Scène 14 : Champ., *Mon.*, 370, 1; Ros., *Civ.*, 65, 10; détails des scènes 13 et 14 : *Bulletin Inst. fr.*, pl. XI, 10 et 11.

Paroi nord, *côté droit.*

Dessin d'ensemble : *BH.*, II, 14.

Trois chiens devant le défunt : le 1er : Champ., *Mon.*, 428; Ros., *Civ.*, 17, 1 (couleurs); Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 359, 5; le 2e : Champ., *Mon.*, 426, 6; Ros., *Civ.*, 16, 6 (couleurs); *BH.*, IV, 3 (couleurs); le 3e : Champ., *Mon.*, 428; Ros., *Civ.*, 17, 4 (couleurs).

Un piège à oiseaux en forme de losange : Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 362.

*Registre 3.* Ros., *Civ.*, 59, 2 (couleurs); les balances : Champ., *Mon.*, 370, 5; orfèvres soufflant au chalumeau : Champ., *Mon.*, 370, 3-4.

*Registres 4 et 5.* Champ., *Mon.*, 371, 1; Ros., *Civ.*, 29, 2.

*Registre 6.* Un oiseau se précipite sur le piège : Ros., *Civ.*, 6, 4; Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 362, 3; *BH.*, IV, 22, 3.

Un oiseau pris au piège : Ros., *Civ.*, 6, 5; Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 362, 1; *BH.*, IV, 22, 2. Le personnage qui attrape une oie et trois des oiseaux qui le précèdent : Cailliaud, *Arts et métiers*, pl. 21 B, 1.

*Registre 7.* Oiseaux à la promenade : Champ., *Mon.*, 371, 2. Le berger et les quatre premiers oiseaux : Cailliaud, *Arts et métiers*, pl. 21 B, 2.

Paroi est.

Dessin d'ensemble : *BH.*, II, 15.

*Registre 1* : Champ., *Mon.*, 373, 3-1; 372, 5-1.

*Registre 2* : Champ., *Mon.*, 374, 4-1; 375, 6-3.

*Registre 3* : Champ., *Mon.*, 376, 1; 375, 6-1; 374, 6-5.

*Registre 4* : Champ., *Mon.*, 377, 5-1, 376, 6-2.

*Registre 5* : Champ., *Mon.*, 377, 6; 378, 1-6. Groupes 2 et 5 : Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 338.

*Registres 1-5* : Ros., *Civ.*, 111-116 (les groupes sont en désordre).

*Registre 6*. Un petit chien : Champ., *Mon.*, 426, 4; Ros., *Civ.*, 16, 5 (couleurs).

*Registres 6-7*. Depuis l'extrémité gauche jusqu'à la forteresse : Ros., *Civ.*, 118, 2. La forteresse et ceux qui l'attaquent : Ros., *Civ.*, 118, 3; *L. D.*, texte, t. II, p. 82.

*Registre 7*. Le naos : Champ., *Mon.*, 363; Ros., *Civ.*, 119, 3; *L. D.*, texte, II, p. 104.
Encensoir posé sur une table entre deux vases : *L. D.*, texte, II, p. 104.
Scène de boucherie : Ros., *Civ.*, 119, 3.

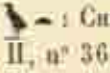
*Registre 8 (presque complet)*. Champ., *Mon.*, 380, 1-2; Ros., *Civ.*, 119, 1-2.

Paroi sud, *côté gauche*.

Dessin d'ensemble : *BH.*, II, 16.

*Registre 1*. Vendanges et foulage des raisins : Champ., *Mon.*, 580, 3; Ros., *Civ.*, 37, 1 (couleurs).
Scène 3 : Champ., *Mon.*, 381, 1; Ros., *Civ.*, 102, 1.

*Registre 2*. Fabrication du vin : Champ., *Mon.*, 380, 3; Ros., *Civ.*, 37, 1 (couleurs); détails : *Bulletin Inst. fr.*, fig. 13.
Scène dernière : Champ., *Mon.*, 381, 1; Ros., *Civ.*, 102, 4; Wilk., *Man. a. Cust.*, I, n° 169.

*Registre 3*. Piège pour les oiseaux : Caillaud, *Arts et métiers*, pl. 37 A, 2; Ros., *Civ.*, 6, 3.
Deux oiseaux :  et  : Champ., *Mon.*, 352 (couleurs); Ros., *Civ.*, 8, 7-8 (couleurs); Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 368, 1-2.
Oiseau pris au piège : Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 362, 5.
Scène dernière : Champ., *Mon.*, 381, 2; Ros., *Civ.*, 102, 2; Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 334.

*Partie inférieure de la paroi*. Le défunt et sa femme : Champ., *Mon.*, 381 *bis*, 1-2.
Trois musiciennes : Ros., *Civ.*, 96, 6.
Un griffon : Champ., *Mon.*, 428 *bis*; Ros., *Civ.*, 23, 4 (couleurs); Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 358, 5, et III, n° 575.
Pilier engagé dans le mur.
Dessin d'ensemble : *BH.*, II, 16.

*Registre 1*. Caillaud, *Arts et métiers*, pl. 37 A, 3 et 4; Champ., *Mon.*, 381, 2; Ros., *Civ.*, 102, 5-6; Wilk., *Man. a. Cust.*, I, n° 170.

*Registre 2*. Champ., *Mon.*, 381, 3; Ros., *Civ.*, 102, 3; Wilk., *Man. a. Cust.*, I, n° 169.

*Registre 3.* Cailliaud, *Arts et métiers*, pl. 37 A, 5; Champ., *Mon.*, 381, 3; Ros., *Civ.*, 102, 7; Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 324.

*Registre 4.* Cailliaud, *Arts et métiers*, pl. 37 A, 6; Champ., *Mon.*, 381 *ter*, 1; Ros., *Civ.*, 102, 8; Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 325.

*Registre 5.* Champ., *Mon.*, 381 *ter*, 1; Ros., *Civ.*, 102, 9.

*Registre 6.* Champ., *Mon.*, 381 *ter*, 2; Ros., *Civ.*, 103.

*Registre 7.* Champ., *Mon.*, 381 *ter*, 3; Ros., *Civ.*, 103.

*Registre 8.* Cailliaud, *Arts et métiers*, pl. 37 A, 7; Champ., *Mon.*, 381 *ter*, 3; Ros., *Civ.*, 102, 10.

Paroi sud, centre.

Dessin d'ensemble : *BH.*, II, 16.

Deux nains : Champ., *Mon.*, 381 *bis*, 3; Ros., *Civ.*, 93, 3-4.

Trois chiens : Champ., *Mon.*, 428; Ros., *Civ.*, 17, 7, 8, 9 (couleurs); Wilk., *Man. a. Cust.*, II, n° 359, 1.

Un singe : Ros., *Civ.*, 21, 1.

Paroi sud, *côté droit*.

Dessin d'ensemble : *BH.*, II, 17.

*Registre 3.* Magasins : Cailliaud, *Arts et métiers*, pl. 34, 3; Champ., *Mon.*, 381 *ter*, 4; Ros., *Civ.*, 35, 3 (couleurs).

*Registre 4.* Le 8e et le 9e porteurs : *Descr., Antiq.*, IV, pl. 66, 6.

La table d'offrandes devant le défunt : *Descr., Antiq.*, IV, pl. 66, 5.

P. Montet.

# ESSAI SUR LA NOMENCLATURE

# DES PARTIES DE BATEAUX

PAR

M. GUSTAVE JÉQUIER.

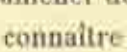
Parmi les textes religieux du Moyen Empire, on trouve, sur un des côtés d'un sarcophage provenant d'Assouan et appartenant à un nommé Hiq-Ata, , une liste de noms des diverses parties des bateaux, accastillage, agrès, parties de la coque, qui présente un intérêt tout particulier[1]. Ce texte se compose de quarante-huit colonnes divisées en deux par une ligne horizontale et contenant chacune un nom d'objet dans le haut et un bref commentaire au-dessous. Les noms sont presque tous nouveaux : une douzaine au plus se retrouvent dans d'autres textes et ont été déjà identifiés; ils sont rangés méthodiquement en séries, et les objets qu'ils désignent se suivent d'une façon parfaitement rationnelle. C'est grâce à cet ordre logique, reconnaissable presque à première vue, que je puis présenter ici un essai d'identification des mots qui composent cette longue énumération.

Tous ces noms ne se rapportent pas à un seul genre de bateaux, mais à trois types qui présentent entre eux de grandes différences : c'est d'abord la barque solaire, puis le grand bateau bas à la voile longue portée par un double mât, employé dès le commencement de l'époque historique, et enfin la nef pontée à voile carrée sur un mât simple, en usage depuis la VI[e] dynastie, et peut-être déjà auparavant. La liste est trop homogène de composition pour que nous puissions y voir le résultat de trois listes différentes se rapportant chacune à un des genres de bateaux; nous devons bien plutôt admettre, semble-t-il, qu'on voulut à un moment donné faire une sorte de catalogue de tous les noms d'agrès des diverses

[1] Musée du Caire, n° 28127. Lacau, *Recueil de travaux*, XXX, p. 65-68. Nous donnons à la planche I le fac-similé de ce texte.

barques et que celui qui fut chargé de ce travail procéda d'une manière méthodique, commençant par la barque solaire, qui naturellement devait avoir plus d'importance à ses yeux, pour finir par le nouveau modèle de bateau; l'époque à laquelle il la composa ne doit pas être antérieure au moment où paraissent sur les monuments ces nefs pontées, donc nous pouvons avec une certaine probabilité, la fixer dans le cours de la VI[e] dynastie.

Le contenu de la case inférieure de chaque colonne, que, faute d'un terme plus exact, j'ai appelé le commentaire, n'est par contre probablement pas d'un seul auteur : il n'est pas composé sur un plan uniforme et manque absolument d'homogénéité. Souvent il consiste dans l'identification de l'objet nommé avec une divinité quelconque, et n'a alors à peu près aucune valeur explicative, ou bien avec une partie du corps d'une divinité, ce qui donne lieu à des rapprochements instructifs; parfois aussi, mais plus rarement, il cherche vraiment à commenter le nom de l'objet en question en y ajoutant une épithète ou quelques mots explicatifs. Il est à remarquer en outre que le système de jeux de mots, si cher aux Égyptiens dans leurs explications mythologiques, ne joue ici pour ainsi dire aucun rôle.

Cette nomenclature ne forme pas un tout par elle-même, elle fait partie d'un chapitre comportant encore une introduction de quelques lignes et une suite un peu plus longue, qui indiquent clairement le but du texte tout entier[1] : il s'agit d'amener devant Sokaris la *Mâkhent*, , la barque des enfers et d'en connaître chaque partie par son nom. Le titre manque, mais il est aisé à restituer : c'est un de ces *Chapitres d'amener la Mâkhent*, comme nous en connaissons déjà plusieurs, très différents du reste de composition, dans les recueils funéraires du Moyen et du Nouvel Empire. Dans le sarcophage d'Assouan, ce texte est accompagné d'une vignette dessinée de façon aussi malhabile que toutes les autres représentations décorant ce monument : à la suite de la nomenclature est figurée une barque, une nacelle en tiges de papyrus, aux extrémités recourbées et se terminant à la poupe par une tête de faucon, à la proue par une fleur surmontée d'un uræus; elle est munie de deux longs gouvernails et porte, en plus de la momie dressée sous

[1] Nous ne donnons pas ici ces deux parties du texte qui n'ont que très peu de rapport avec la nomenclature, et qui paraîtront plus tard dans la publication de ce chapitre, que prépare M. Lacau.

un édicule et accompagnée de trois officiants, une série de personnages levant les bras en signe d'adoration. Une corde part de cette barque, passe au-dessus de la liste et retombe de l'autre côté; là, un homme accroupi par terre

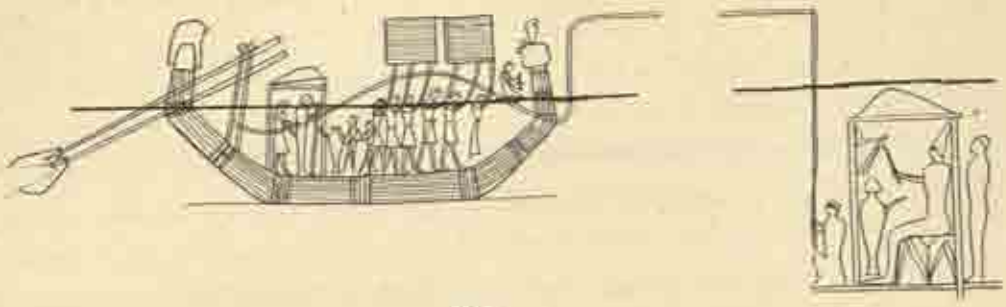


Fig. 1.

devant Osiris qui est assis sur son trône, dans un pavillon, tient l'extrémité de cette corde : c'est le mort qui est censé amener la barque devant le dieu. Comme au chapitre XCIX du *Livre des morts*, la *Mâkhent* est ici un bateau quelconque, sans caractère particulier, et auquel ne peut s'appliquer aucun des noms de la liste. Il faut croire que les Égyptiens ne se faisaient pas une idée exacte de ce que devait être la barque des enfers et que, pour être sûrs de ne pas être pris au dépourvu au moment où ils devraient la remorquer, ils croyaient préférable de s'arranger à connaître tous les noms d'agrès des divers bateaux en usage en Égypte ainsi que leur valeur mystique et, pour plus de sûreté encore, d'emporter avec eux au tombeau une sorte d'aide-mémoire sur ce sujet.

On n'a publié jusqu'ici que deux variantes de ce texte, provenant de deux sarcophages trouvés à Meir, et datant de la même époque[1]; ces monuments ont beaucoup souffert, ainsi les premières colonnes de la nomenclature sont effacées dans tous les deux, et pour l'un d'entre eux, le commentaire a presque entièrement disparu avec les derniers signes de noms, tandis que pour l'autre il ne reste guère que ce commentaire. Dans ces deux exemplaires, ce texte ne se trouve pas sur une des parois de côté du sarcophage, mais sur la planche du fond, qu'il couvre tout entière.

[1] Musée du Caire, n^os^ 28055 et 28056 (Lacau, *Sarcophages antérieurs au Nouvel Empire*, I, p. 149-152).

Ce travail était déjà sous presse lorsqu'on découvrit à Meir, pendant la saison d'hiver 1910-1911, une nouvelle série de sarcophages de la même époque, sur lesquels se retrouve le même texte, avec la nomenclature des parties de bateaux, parfois un peu mutilée, mais dans la plupart des exemplaires, presque aussi complète que dans le cercueil d'Assouan. Je tiens à exprimer ici ma reconnaissance à M. Lacau qui m'avertit de la chose et voulut bien mettre gracieusement ses copies à ma disposition; grâce à lui, j'ai pu profiter de cette belle série de variantes encore inédites, très instructives le plus souvent, pour compléter et modifier en bien des cas les résultats de mon travail.

Nous avons donc maintenant entre les mains huit exemplaires du même texte — tous au Musée du Caire — que je désignerai par des lettres, pour plus de commodité dans les citations et les références. La lettre A sera réservée au texte d'Assouan qui, étant le plus complet, a servi de base à cette étude, tandis que les deux fonds de sarcophage de Meir, publiés antérieurement, seront désignés par les lettres B (n° 28055) et C (n° 28056). Enfin la série des nouveaux cercueils de Meir, où notre texte est également écrit sur la planche du fond, se classe de la façon suivante :

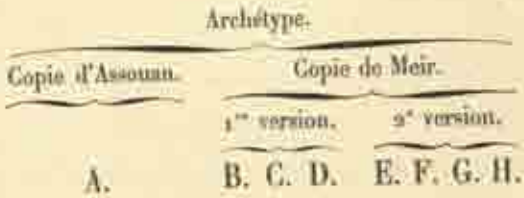
D. Sarcophage de  (surnommé ). *Journal d'entrée*, 42825.
E. » »  ( » ). » » 42826.
F. » »  ..... » » 42950.
G. » sans nom..... » » 43004.
H. » de ..... » » 42827.

Le degré de parenté qui existe entre ces différents textes est facile à établir, au moins dans ses grandes lignes: le lieu de provenance détermine déjà une division générale en deux classes, l'une composée du seul exemplaire d'Assouan, où le texte est écrit sur une des parois et accompagné d'une vignette, l'autre, avec les sept variantes de Meir, où il est écrit sur le fond, sans vignette. La place disponible seule détermine l'absence ou la présence de l'introduction et de la suite, et dans ce dernier cas, la fin est souvent tronquée.

Dans la première classe, la composition est plus régulière, plus correcte; chaque nom est suivi d'un déterminatif indiquant la matière d'une façon plus exacte que dans la classe de Meir, et le nombre de chaque catégorie d'agrès

est donné avec plus de précision: les gloses correspondent mieux aux mots auxquels elles doivent se rapporter, sauf vers la fin, où l'on trouve des interversions notables. Par contre l'orthographe, souvent défectueuse, demande à être rectifiée en de nombreux endroits, et l'écriture, un hiératique très cursif, prête parfois à des méprises.

La classe de Meir peut se subdiviser encore, car les sept textes n'ont certainement pas été copiés sur le même manuscrit : ainsi E, F, G et H introduisent avant le n° 6 de la liste un mot qui est manifestement emprunté à un type de bateau autre que la barque solaire, et il n'y a pas d'adjonction correspondante dans le commentaire qui se trouve déplacé d'une case, et les gloses ne sont plus en regard du mot auquel elles doivent se rapporter. Il n'est guère admissible que la même erreur se retrouve sur quatre monuments différents, si elle n'a pas été copiée sur le même manuscrit. Quant aux trois autres exemplaires, s'ils sont de la même famille que ces derniers par rapport à l'orthographe des mots, ils se rapprochent davantage du texte d'Assouan pour la disposition générale, qui est plus normale et plus correcte. Tous les textes de la classe de Meir intercalent entre le nom et la glose la préposition , qui doit signifier ici « comme, en qualité de »; dans A par contre, le commentaire suit le mot, sans intermédiaire. Nous pouvons donc établir pour la filiation générale des textes, en tenant compte de ces divergences, le tableau suivant :




Quant à l'archétype, il émane très probablement, comme du reste la plupart des textes funéraires très anciens, du sanctuaire d'Héliopolis. Un fait confirme cette hypothèse, c'est que la liste énumère en première ligne tous les objets qui se trouvent sur le pont de la barque solaire, et qu'il n'est parlé d'aucune autre barque sacrée. J'ai dit plus haut que sa composition devait dater de la fin de l'Ancien Empire: c'est en effet le moment où le culte de Rā devient prépondérant et où les écrits héliopolitains se répandent dans tous les tombeaux.

En plus de quelques mots désignant des parties de bateaux, disséminés dans des inscriptions diverses, nous avons quelques rares textes religieux qui en donnent des séries plus ou moins longues, mais dont aucune n'est aussi importante que celle que nous étudions ici. Le plus ancien de ces textes, puisque ceux des pyramides, qui parlent souvent de la barque solaire [1], mentionnent à peine ses parties, date aussi du Moyen Empire et se trouve à trois exemplaires sur les parois de tombeaux ou de sarcophages de l'époque. Ce *chapitre d'amener la barque*, , étudié et traduit par M. Lefébure [2], contient sous forme d'allusions, au milieu de formules mystiques dont le sens est souvent encore obscur, la mention d'un certain nombre des mots qui paraissent dans notre texte, une dizaine environ, qui n'ont guère d'intérêt qu'au point de vue des variantes graphiques. Je désignerai ces trois textes parallèles par les lettres suivantes :

L. Tombeau de *Horhotep*, l. 425-494 [3].
M. Cercueil de *Sit-Bastit*, fond de la cuve [4].
N. Cercueil de *Mentouhotep*, fond de la cuve [5].

Pour le Nouvel Empire, le chapitre xcix du *Livre des morts*, qui porte aussi le même titre de *chapitre d'amener la barque*, contient une liste de noms d'agrès du même type que celle des sarcophages d'Éléphantine et de Meïr, avec un court commentaire accompagnant chaque mot, ou plutôt une glose qui, à côté du nom vulgaire, donne le nom mystique de chaque objet; cette liste, disposée souvent aussi de la même manière, dans des colonnes divisées en deux parties, se compose d'une vingtaine de noms qui se retrouvent à peu près tous, mais avec des variantes très appréciables, dans celle du Moyen Empire. Malgré ces ressemblances, les deux nomenclatures n'ont certainement pas la même origine et la plus jeune ne peut être considérée comme une dérivation ou un abrégé de l'ancienne : à part les objets relatifs à l'amarrage, qui passent en tête au lieu de venir à la fin, les autres mots sont placés les uns à la suite

[1] Relevé de ces textes dans Foucart, *Sphinx*, X, p. 201-220.

[2] *Proc. of Soc. Bibl. Arch.*, XVII, p. 105-119. Ce commentaire n'a pas été publié entièrement.

[3] Musée du Caire, n° 28023; Maspero, *Trois années de fouilles*, p. 163-167; Lacau, *Sarcophages antérieurs au Nouvel Empire*, I, p. 50.

[4] Musée du Caire, n° 28034; Maspero, *Trois années de fouilles*, p. 228-231.

[5] Lepsius, *Aelteste Texte*, pl. XII-XV, l. 1-66.

des autres sans lien apparent, en désordre, et surtout le commentaire nouveau n'a plus aucun rapport avec l'ancien. Ce chapitre, que j'appellerai ici X, est un des plus fréquents dans les papyrus d'époque thébaine et nous donne par conséquent une belle série de variantes pour chaque mot [1], parfois même des déterminatifs assez bien dessinés pour qu'il ne puisse pas y avoir de doute possible sur l'objet qu'ils représentent.

Aux basses époques, en plus de la recension saite du *Livre des morts* qui pour le chapitre XCIX n'apporte pas de changement appréciable, on trouve un texte ptolémaïque entièrement différent de tous les autres, une sorte d'hymne de victoire mis dans la bouche d'Isis et célébrant l'une après l'autre les parties les plus importantes de la barque qui portait Horus lors de sa lutte contre Set [2]. La plupart des mots sont les mêmes, ou à peu près, que ceux du *Livre des morts*, mais les phrases dans lesquelles ils sont enchâssés, quoique rentrant aussi dans le genre « commentaire mythologique », donnent des renseignements nouveaux en établissant les rapports de certaines pièces entre elles. Cette « ode à la barque » sera désignée dans ce travail par la lettre Z.

De ces quatre séries de textes d'origine différente, j'employerai ici celui du Moyen Empire (L, M, N), la liste du *Livre des morts* (X) et l'hymne ptolémaïque (Z) comme points de comparaison et de discussion, et suivrai la liste des mots que donnent les sarcophages d'Éléphantine (A) et de Meïr (B-H) et qui est en même temps la plus rationnelle et la plus complète. J'ai cru devoir, non pas rétablir la forme originale du mot, mais conserver l'aspect sous lequel il se présente dans la liste A, c'est-à-dire avec l'adjonction du suffixe possessif ⟦, qui se rapporte à la barque elle-même, et vient se placer à la fin du mot, après le déterminatif spécial et avant le signe indiquant la matière dont est fait l'objet, empêchant ces deux signes, qui le plus souvent sont semblables, de se confondre et donnant ainsi parfois des indications précieuses; il y a eu du reste, de ce côté, quelques erreurs ou inadvertances du scribe, ainsi

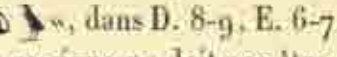
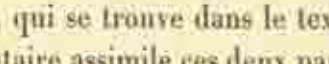
[1] Naville, *Das ag. Todtenbuch*, I, pl. CXI; II, p. 221-229; Le Page Renouf, *Book of the Dead*, p. 174; Pap. de Nou (Brit. Mus., 10477), pl. 21-23; cf. Budge, *Book of the Dead*, Text, p. 204-210.

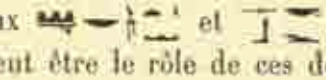
[2] Naville, *Textes relatifs au Mythe d'Horus*, pl. VII, l. 3-9; traduction du texte dans Lefébure, *Rites égyptiens*, p. 95-96, sans commentaire, avec identification peu satisfaisante des agrès. Relevé des noms dans Baesesu, *Dict. hiér., Suppl., passim*, et en particulier p. 351 et 495.

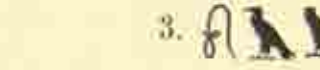
deux fois le ⟆ est remplacé part un 𓎛 (nos 1 et 2), une fois il est doublé (n° 6), tandis qu'il a disparu dans trois endroits (nos 33, 36 et 37).

1. 

2. 

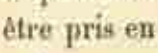
Ces mots ne se trouvent que dans A et, avec une orthographie plus correcte , dans D. 8-9, E. 6-7, G. 5-6. Le trait ⟋ qui accompagne le 𓊃 montre que ce signe ne doit pas être considéré comme un syllabique, mais comme un idéogramme[1] : il s'agit donc de deux parties du bateau, en bois, qui ont la forme de faucilles, l'une à l'avant, l'autre à l'arrière. Or la presque totalité des barques sacrées ou funéraires ont précisément la proue et la poupe recourbées en forme de faucille, et ce modèle ne se trouve pas dans les bateaux usuels; ces premiers mots montrent donc clairement à quel genre de bateaux se rapporte le commencement de la liste, à un modèle de nacelle très primitif, tombé en désuétude pour l'emploi ordinaire déjà très anciennement et conservé uniquement pour l'usage du culte et des funérailles : la proue et la poupe étant exactement semblables, il n'était pas besoin d'un nom spécial pour distinguer l'une de l'autre, et le nom de l'instrument usuel qui s'en rapprochait le plus pour la forme, la faucille, suffisait pour les désigner. Quant à la lecture de ce mot, il est possible qu'il faille adopter celle de , qui se trouve dans le texte L, l. 457.

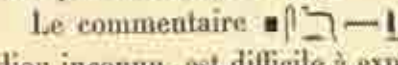
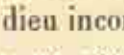
Le commentaire assimile ces deux parties de la barque à la partie antérieure () des dieux  et  (var. ) ; nous ne savons quel peut être le rôle de ces deux divinités, qui ne se trouvent pas d'habitude sur les barques sacrées; peut-être faut-il y reconnaître *Hou* et *Sa* les pilotes de la barque solaire dans l'Am-douat[2].

3. .

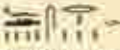
(Var. D. 10 : ; E. 8 : ; G. 7 : .) Mot nouveau pour lequel les homonymes  «griller», , plante

[1] Sethe, *Zeitsch. f. äg. Spr.*, XLV, p. 45. — [2] Brugsch, *Religion und Mythologie*, p. 218-219; Lefébure, *Le Livre de l'Hadès*, p. 21.

non déterminée, ne donnent pas un sens satisfaisant, pas plus que le nom du serpent divin ; à peine le copte ⲟⲩⲟⲛⲧⲉ, *arves*, *turres*, pourrait-il être pris en considération.

Le commentaire , se rapportant sans doute à un dieu inconnu, est difficile à expliquer entièrement, mais le premier mot  a un sens parfaitement clair et signifie l'*échine*, l'*épine dorsale*. Or dans un bateau, on ne peut guère comparer à une échine, à une colonne vertébrale, que la membrure, la quille avec sa série de couples, ou, pour une barque légère, la coque elle-même avec les liens transversaux qui servent à maintenir les bottes de roseaux ou de papyrus. Dans une liste comme celle-ci, le corps même de la barque aurait sa place tout indiquée après les noms de ses deux extrémités et nous pouvons sans trop d'invraisemblance, proposer ce sens pour le mot *ouami*.

4. .

Les variantes D. 11, E. 9, F. 11, G. 8, donnent la lecture correcte du groupe , ce qui signifie, littéralement : «Ses quatre (bâtons?) des quatre portes, en bois»; il y a donc ici deux séries d'objets de nature différente, composées chacune de quatre éléments et réunies en un seul groupe: le commentaire insiste sur cette idée de quatre, puisqu'il assimile cette partie du bateau aux quatre génies funéraires, Amset, Hapi, Douamoutef et Kebhsenouf. Sur quelle espèce de bateau pouvons-nous retrouver un objet qui réponde à cette description, et tout d'abord sur quelle barque sacrée ou funéraire du type , puisque nous avons reconnu ce modèle dans les premiers noms?

La plus ancienne et en même temps la plus importante de ces barques est sans contredit celle du soleil, la *Mâdit-Somkît* (ou *Mândit-Mesektît*), combinaison très ancienne de deux barques distinctes à l'origine, celle du soleil levant et celle du soleil couchant; on en voit un modèle gigantesque à côté de l'obélisque d'Abou-Gorab [1] et des réductions, en bois stuqué et peint, dans les tombeaux de Bersheh [2]. Si on la considère par rapport à l'accastillage, le

[1] Borchardt, *Re-Heiligtum des Ne-Woser-Re*, p. 59.

[2] Daressy, *Annales du Service des Antiquités*, I, p. 30 et 37. Nous donnons à la planche II la reproduction d'une de ces barques de Bersheh, d'après une photographie de E. Brugsch pacha.

premier des objets qu'on trouve sur le pont, en partant de la poupe, est un massif à base carrée, haut du double et décoré de lignes verticales et horizontales, peintes en noir sur blanc, qui donnent un peu à ses quatre côtés l'aspect de portes; au-dessus, à chacun des angles, se dresse un long bâton droit, de couleur noire. Cet objet correspond donc exactement au mot qui nous occupe; sur aucune autre barque sacrée ou funéraire, sur aucun bateau usuel, on ne retrouve un accessoire ou un agrès remplissant les conditions demandées, et ce fait nous permet, en identifiant ce nom, de préciser le genre de barque sacrée auquel se rapporte la première partie de notre liste, et qui n'est autre que la barque solaire.

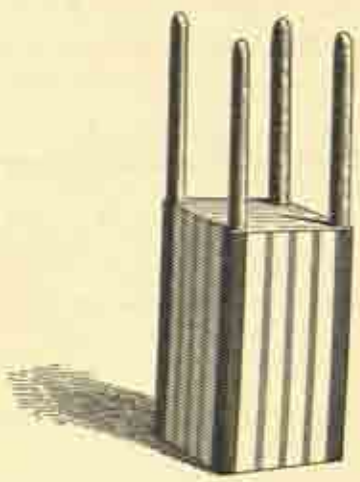
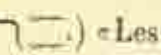
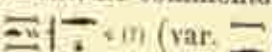
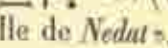
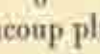


Fig. 2. — D'après une des barques solaires de Bersheh.

Au chapitre CXLVI du *Livre des morts*, une série de vignettes montrent de petits édicules hauts et étroits, surmontés le plus souvent de quatre fers de lance (*khakerou*), qui représentent les , une des divisions de l'autre monde, et ont une grande analogie avec le petit monument ornant la poupe de la barque solaire; on les retrouve du reste, exactement semblables, à l'arrière de la barque solaire, dans les représentations peintes sur les sarcophages des prêtres de Montou (Musée du Caire); en tenant compte de cette ressemblance qui ne semble pas purement fortuite, on pourrait voir dans ce dernier objet, soit l'entrée ou la sortie du Douat, soit plutôt les portes des quatre maisons du monde qui sont sous la domination immédiate du dieu-Soleil.

5. .

(Var. D. 12, G. 9 : ) « Les deux projecteurs », ou « propulseurs », nom qui de toute évidence ne peut s'appliquer qu'aux objets au moyen desquels le bateau est mis en mouvement. Le commentaire insiste sur cette idée d'activité, d'action :  (var.  ou ) « les deux dieux lutteurs qui sont dans la ville de *Nedat* ». Il semble y avoir eu, au sujet de ce mot, de fréquentes confusions : déjà dans B, où toute cette partie du texte

manque, nous le retrouvons à la ligne 23[1] à la place qu'occupe correctement dans A (col. 30) le mot  — qui signifie «gouvernail», sans que pour cela le scribe ait changé le commentaire (cf. C. 20)[2], ce qui fait croire à une inadvertance de sa part; il en est de même pour tous les autres exemplaires provenant de Meir, qui répètent deux fois le mot *outou*, mais orthographié un peu différemment  (v. plus bas le n° 30). Le *Livre des morts* (X) donne aussi le même nom  (plus fréquemment ) avec le commentaire  «les deux colonnettes du Kher-nouter», comme s'il s'agissait des deux supports de gouvernails; cependant le gouvernail paraît beaucoup plus loin dans la liste, avec son nom ordinaire , et à côté des *outou* on trouve nommée la rame  — (pagaie?); à la place du déterminatif ordinaire —, on trouve une fois celui, plus caractéristique, de . M. Pierret a proposé le sens de «gaffe»[3], mais nous connaissons fort bien le nom de cet objet, qui se retrouve plus loin dans notre liste (A. 43). Enfin Z. (l. 4) donne un mot  qui semble bien avoir une certaine parenté avec *outou*, s'il n'en est pas une déformation explicative : la phrase dit que cet objet est sur son  — comme Horus sur les genoux de sa mère, et il s'agit ici sans doute du gouvernail[4] fonctionnant librement sur une traverse munie d'une encoche, sur un tenon préparé *ad hoc*.

Ces renseignements plus ou moins contradictoires sont en somme peu satisfaisants; pour arriver à la solution de la question, il convient d'abord de la chercher sur la barque solaire, puisque, d'après les mots précédents, c'est bien évidemment d'elle qu'il s'agit dans cette première partie de la liste. Cette barque est fée, elle avance sans rames ni voile, par pure magie, et ses propulseurs — si vraiment nous devons interpréter ce nom de cette manière — sont nécessairement aussi des instruments magiques, non des objets réellement utilisables par les hommes, comme sur les bateaux ordinaires; leur rôle très important, à côté des autres accessoires qui paraissent plutôt d'ordre passif, doit leur assurer

[1] Je numérote les textes B et C à partir de la première colonne de la nomenclature, après la lacune initiale.

[2] Comme on l'a vu plus haut, les deux textes de Meir sont à peu de chose près identiques, et l'on peut compléter sans beaucoup de risques d'erreur les noms de B par le commentaire de C. Ici du reste la question est de peu d'importance.

[3] *Le Livre des morts*, p. 298.

[4] Dans ce texte, ce mot semble remplacer  qui ne paraît pas plus que dans B.

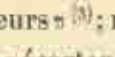
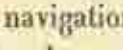
à bord une place d'honneur et nous permettre de les déterminer facilement. Si, de l'endroit où nous avons retrouvé le numéro 4, le meuble aux quatre portes et aux quatre piquets, on avance vers le centre de la barque, on se trouve justement en présence de deux objets semblables placés l'un derrière l'autre à peu près à la hauteur du maître-bau et si hauts qu'ils dominent de beaucoup les autres accessoires qui garnissent le pont; ce sont comme de longues perches recourbées dans le haut presque à angle droit, la pointe dirigée vers l'avant du bateau; celui d'avant est planté dans un gros socle de bois, tandis que l'autre est simplement appuyé à un bloc analogue mais de section carrée auquel il s'accroche par l'intermédiaire d'une sorte de demi-tambour surmonté d'un couteau, qu'il traverse ainsi de part en part. Le premier de ces deux objets, entouré de quatre accessoires comme d'une garde d'honneur, occupe la place prépondérante, et le second a l'air de n'être que son inférieur, son suivant : vu de profil, avec la pièce qui sert à le rattacher au massif auquel il est accolé, ce dernier présente en effet exactement la forme du signe 𓐍 dont la signification primitive est celle de «suivre», et l'on peut se demander si c'est cette pièce de la barque solaire qui a servi de modèle à l'hiéroglyphe 𓐍 et lui a donné sa signification, ou bien si c'est parce que ce deuxième *oudjou* est «à la suite» du premier, qu'il a pris cette forme particulière, dérivée alors du signe en question; la première de ces deux hypothèses me paraît la meilleure puisqu'elle fournirait pour le signe 𓐍, dont le sens n'a pas encore été déterminé[1], une explication parfaitement plausible tant pour la forme que pour la signification, en le rattachant à un objet réel, à un des accessoires les plus importants de la barque solaire.

Ces deux *oudjou* ont exactement la forme que leur attribue le déterminatif du Nouvel Empire, cité plus haut, ce qui est une preuve de plus en faveur de leur identité. Que représentent réellement ces deux perches au bout recourbé et quelle est leur origine? Nous devons sur ce point nous contenter pour le moment d'hypothèses, mais je suis tenté d'y voir des symboles solaires : il est à remarquer en effet que dans cette barque, qui n'est autre que le véhicule ordinaire du soleil, il n'existe aucune représentation du disque solaire : il n'y a même pas de place réservée à cette divinité; d'un autre côté les deux *oudjou*,

[1] Griffith, *Hieroglyphs*, p. 69.

et surtout le premier, occupent une position tellement dominante qu'il pourrait sembler tout naturel de voir dans ces bâtons recourbés, soit une forme de Râ lui-même, ou de Râ et d'Harmakhis, soit un emblème substitué à leur image. A l'appui de cette thèse, je citerai certaines barques solaires d'un type beaucoup plus simple, comme elles sont souvent représentées sur les vignettes du *Livre des morts*[1], où l'on ne voit sur le pont que le soleil lui-même (Toum ou Khepra) et un grand signe ☥ placé devant ou derrière lui. N'était la couleur noire de ces objets[2], on pourrait être tenté d'y reconnaître une flamme.

6. .

« Les quatre défenseurs »[3]; nous devons en effet rapprocher ce mot du verbe bien connu  « écarter, protéger, vaincre » plutôt que de  qui se rapporte bien à la navigation, mais avec le sens de remonter le fleuve, en opposition avec  « redescendre le courant », ce qui ne saurait donner ici une signification acceptable. Ce nom, pour désigner des pièces de bois appartenant à la barque, se retrouve deux fois dans notre liste, ici avec le chiffre de 4, et plus loin (n° 10) de 2 seulement; les objets qui sont appelés ainsi ne sont pas les mêmes dans les deux cas, aussi pouvons-nous considérer ce mot comme un terme sans grande précision employé pour désigner certains accessoires de nature purement mystique, plutôt que comme le nom technique d'un agrès réel de la barque solaire.

Ici, il n'est pas difficile de trouver un groupe de quatre objets auxquels ce nom pourrait s'appliquer, au point où nous sommes arrivés du pont de la barque solaire, à proximité des *oudjou* : en effet, tout autour du premier de ceux-ci, sur le socle même qui le surélève, se dressent deux bâtons droits et

[1] Chap. XVII, CXXXIII; en particulier pap. d'*Ani*, pl. X.

[2] Daressy, *Annales du Service des Antiquités*, I, p. 37. M. Foucart (*Sphinx*, X, p. 195, n. 3) dit par contre que ces bâtons étaient rouges, mais j'ai pu constater sur place que cette donnée n'est pas exacte et ne correspond qu'à la partie inférieure du ☥. Le ☥ est par contre réellement rouge sur une plaquette d'époque thinite (Petrie, *Royal Tombs*, I, pl. XVII). — Dans les sarcophages des prêtres de Montou conservés au Musée du Caire, le ⌋ de l'avant est le plus souvent vert, le ☥ bleu.

[3] Le texte A seul, plus précis que les autres en ce qui concerne les chiffres, donne clairement ici le nombre 4, tandis que D. 13, F. 14 et G. 11 mettent simplement le pluriel  ou , et même E. 12, le chiffre 2.

deux supports d'enseignes sur lesquels sont fixés de petits faucons momifiés, ceux-ci à droite et à gauche de la longue hampe recourbée, tandis que les deux bâtons se trouvent l'un devant, l'autre derrière : tels qu'ils sont disposés, on dirait en effet une escorte déployée autour de son chef pour le défendre, aussi le nom de *khesfou* s'applique-t-il ou ne peut mieux à ces accessoires qui devaient avoir un rôle assez important sur la *Mâdit-Somkit*, puisqu'on les reconnaît nettement sur des figurations de très petite taille comme les hiéroglyphes des textes des pyramides[1]; on retrouve faucons et bâtons, ceux-ci légèrement recourbés, dans une vignette du *Livre des morts*, au chapitre cxxx, et dans les barques peintes sur les sarcophages des prêtres de Montou. Les « quatre grands dieux qui sont dans le ciel » dont parle le commentaire, [illegible] (iii) —, ne nous sont pas connus; il est possible qu'il faille y voir des dieux stellaires, ou plutôt encore des dieux planétaires, bien que le chiffre 4 ne s'accorde pas avec le nombre des planètes que connaissaient les Égyptiens[2], ou les quatre fils d'Horus. Peut-être aussi, et plus probablement, n'est-ce qu'une personnification des rayons du soleil.

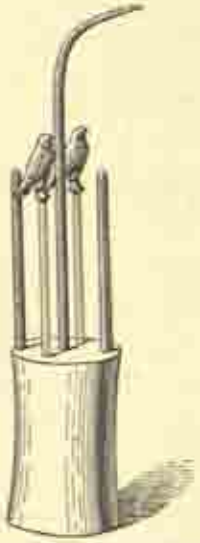


Fig. 3. — D'après une des barques solaires de Bersheh.

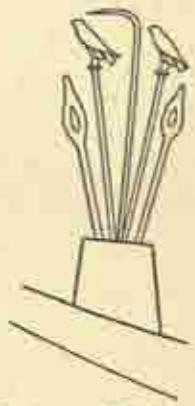


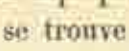
Fig. 4. — D'après un des sarcophages des prêtres de Montou.

Entre les *oudjou* (n° 5) et les *khesfou* (n° 6), les textes E. 11, F. 13, G. 10 intercalent un nouveau mot, [illegible] (ou iii), sans lui adjoindre une glose spéciale, et ainsi, pour ces trois textes ainsi que pour H qui fait partie du même groupe, mais où le début est détruit, tout

[1] On y voit tout au moins les deux faucons sur leurs perchoirs, à côté des *outas* et de leurs socles. Cf. Sethe, *Pyramidentexte*, I, p. 210, 335, 485, 496, etc. Le texte E. 12 qui ne parle que de deux *khesfou*, applique sans doute ce nom seulement aux bâtons surmontés d'un faucon.

[2] Pour le nombre de ces dieux, on pourrait voir dans ce texte et dans la plupart des variantes, soit le signe du pluriel, soit le chiffre 3; seul le texte G. 10 donne clairement le nombre 4, qui correspond avec le nombre des *khesfou*.

Brugsch, *Thesaurus*, I, p. 63-79. Ces listes qui donnent toujours cinq planètes sont toutes de basse époque; il est possible que très anciennement on n'en ait connu que quatre; les documents ne sont pas encore suffisants pour admettre la chose autrement que comme une pure hypothèse.

le commentaire se trouve à partir d'ici en avance d'une case sur les noms des parties de bateaux et ne correspond donc plus au nom auquel il devrait s'appliquer; à ce point de vue la suite montre clairement que ce sont les autres variantes qui nous donnent la vraie version et que le mot *seperit* ne peut être qu'une adjonction fautive. Pour en expliquer l'origine, il faut se reporter plus loin dans la liste, au n° 21, où se trouve le terme  qui manque dans F et G: c'est donc sans doute ce mot qui par suite d'une erreur du scribe, a été placé dans un groupe autre que celui auquel il appartenait en réalité et transformé par la chute de la consonne initiale. Seul, le texte E donne *mesperit* à sa place accoutumée et ici la forme abrégée. Quant au mot *seperit* lui-même, c'est un mot connu et qui se retrouve plus bas, dans les gloses, avec le sens de «lèvres»: il serait difficile d'appliquer ce mot à un des agrès de la barque solaire.

7. .

«Les deux agrandisseurs»[1]; le sens de ce mot est parfaitement clair, et ne peut s'appliquer, sur la barque solaire, qu'aux deux gros socles qui se trouvent au milieu du pont et qui précisément rehaussent et supportent les deux *oudjou;* l'un de forme carrée ne fait que soutenir le § placé devant lui, tandis que l'autre, qui est cylindrique, porte non seulement le bâton recourbé, mais encore ses quatre «défenseurs». Dans les images réduites de la *Mâdit,* comme les signes hiéroglyphiques des pyramides, ces blocs de bois ne servent plus vraiment de socles, mais sont placés à côté des *oudjou*, peut-être pour mieux les faire ressortir. Dans les sarcophages des prêtres de Montou le deuxième socle disparaît, tandis que le premier, plus étroit en haut qu'en bas, rappelle le signe  ou la base du .

Le commentaire porte  ou plutôt, comme dans les variantes  «Horus se rencontrant (?) avec Set dans le passage du pays de *Ounit*[2]» ou «dans la terre de *Kat*, dans la ville de *Nedat*». Ce texte très obscur ne nous donne pas de renseignement utile, mais il est à remarquer que le mot  — désigne

[1] Les var. F. 15 et G. 12 donnent également le nombre 2, tandis que D. 14 et E. 13 mettent le signe du pluriel.

[2] Ce pays est nommé comme lieu d'origine du 32e juge des enfers, au chapitre CXXV du *Livre des morts*.



31397

aussi, quoiqu'il ne paraisse pas dans notre liste, une partie du bateau[1] (le pont?).

La barque sacrée d'Osiris, la *Neshmit*, portait aussi des pièces de bois du même nom [2] dont nous ne pouvons soupçonner l'usage, le texte où elles sont mentionnées ne donnant aucun détail explicatif.

Dans les bateaux d'époque postérieure (Z, l. 6) on retrouve ce mot, avec une légère différence d'orthographe, comme si l'on avait oublié sa signification primitive, sous la forme , pour désigner des pièces de bois sur lesquelles venaient se fixer les cordes , sans doutes des *bittes* ou quelque chose d'analogue[3].

8. .

Ce mot est douteux, mais l'orthographe correcte en est donnée par les variantes E. 14 et F. 16 (cf. B. 1). D'après le commentaire, ces deux pièces de bois sont «les lèvres du maître de Depou» (Osiris?): et il est difficile, en suite de cela, d'y voir autre chose qu'une partie du bordage; or la coque de la *Mâdit* ne paraît pas avoir eu de plat-bord ou de lisse de couronnement pouvant motiver un nom comme celui-ci, mais par contre, à l'avant, donc à l'endroit où nous amène la nomenclature, on voit se détacher de la proue surélevée et se diriger vers la partie centrale du bateau en suivant les côtés de la coque deux pièces de bois recourbées qui ont la forme d'accoudoirs de fauteuil, justifiant ainsi avec assez de vraisemblance l'épithète de «lèvres»[4]. Cette partie de la barque solaire était l'armature de grandes tentures retombantes, comme le prouvent les représentations peintes, entre autres les vignettes du *Livre des morts* et les petits trous pratiqués dans ces sortes de bras sur les modèles de Bersheh.

Ce mot *medam* est absolument nouveau et ne paraît devoir se rattacher à aucune racine connue, sauf peut-être au mot , «bâton» (?).

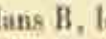
[1] Lepsius, *Todtenbuch*, chap. XCVIII, l. 4.

[2] *Tombeau de Horhotep*, l. 783; Maspero, *Trois années de fouilles*, p. 179.

[3] Brugsch, *Dict. hiér., Suppl.*, p. 1006.

[4] Certains bateaux servant à transporter le bétail et les marchandises, sortes de baes pour petits trajets, ont également à l'avant ces sortes de bras qui servent en même temps de support aux bancs des rameurs et de barrière pour empêcher le bétail de tomber à l'eau; voir par exemple Lepsius, *Denkm.*, II, pl. LXII, CIII, CIV, etc.

9. .

(Var. B. 9 :  (?) ▩ ; les autres variantes, D. 16, E. 15, F. 17 et G. 14 peuvent se rattacher à l'une ou à l'autre de ces deux versions.) Le dernier mot « lèvre » indique que l'objet ici nommé est en relation intime avec le précédent, qu'il en dépend ou qu'il le complète. Le mot  désigne un vêtement de fête [1], et le déterminatif de B ⟨⟨ paraît bien indiquer qu'il s'agit de quelque chose qui était fait en cordes ou, au besoin, en une matière textile quelconque; le commentaire, qui est ici de nature explicative, dit aussi :  « les cordes qui sont dans les liens de la barque *Henou* », ce qui rentre exactement dans le même ordre d'idées et pourrait fort bien désigner les tentures accrochées aux deux bras de la proue. Cependant, dans A comme dans B, le mot  est accompagné d'un signe — ou |, qui indique très clairement la présence du bois dans la composition de l'objet que ce mot désigne, aussi la traduction « tenture » est-elle certainement insuffisante.

Entre les deux bras, à l'extrémité antérieure du pont de la *Mâdit*, est placée une planche longue et étroite sur laquelle se dressent, en une seule rangée, une série de plumes d'autruche , ou plutôt d'imitations de plumes d'autruche, en bois [2]. Dans les représentations peintes [3], ces plumes ne sont pas cachées derrière la tenture, mais on les voit se détacher sur l'étoffe rouge, comme si elles y étaient brodées ou appliquées : elles font donc partie de la décoration des bras de l'avant, et n'ont sans doute pas une signification symbolique particulière, car dans ce cas on aurait cherché à les faire ressortir davantage. Il est à remarquer du reste qu'aucun autre mot de la liste ne saurait s'appliquer à cette rangée de plumes de bois, qui ne me paraît pas, par conséquent, être une des pièces constitutives de l'accastillage de la barque solaire, mais une adjonction, ancienne sans doute, bien que non indispensable, de nature décorative plutôt que symbolique. L'origine de cet accessoire doit être cherchée dans une autre barque sacrée, celle dont la *Mâdit* se rapproche le plus, la *Henou* de

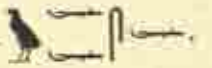
[1] Brugsch, *Dict. hiér.*, p. 1380.

[2] Le nombre de ces plumes n'est pas constant ; sur les barques de Kerasheh on en voit six ou neuf.

[3] *Papyrus of Ani*, pl. X, XIX et XX.

Sokaris[1] : sur celle-là, à l'endroit même où nous avons ici la planche aux plumes, on voit une rangée de petits faucons placés l'un derrière l'autre, aussi en nombre très variable, montant vers la proue; la mention de la barque *Henou* dans le commentaire montre assez clairement qu'il s'agit ici d'un emprunt fait à celle-ci par la *Màdit*.

Je proposerai donc de voir dans les mots que nous étudions une expression désignant toute la décoration, extérieure et intérieure, en bois et en étoffe, des deux accoudoirs de la proue, la planche aux plumes aussi bien que les tentures.

10. .

Le mot est le même qu'au numéro 6, mais ici les objets portant ce nom sont, dans toutes les variantes, au nombre de deux et non plus de quatre; le commentaire dit que ce sont les deux sabres[2] du maître des humains (Osiris) : , donne reprend l'idée de protection, de défense, exprimée par le nom lui-même.

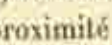
Dans cette partie de la barque solaire, tout à l'avant, il n'y a deux objets semblables accouplés qu'à l'extrémité de la grande caisse serrée entre les huit piliers, sous la forme de deux faucons momifiés regardant vers le ciel ou simplement de deux têtes de faucons. Ces oiseaux sont là pour défendre et protéger le contenu du coffre, donc le dieu mort : accroupis sur la paroi qui recouvrait la tête de la momie quand ce sarcophage était dressé, ils n'ont pas changé de place au moment où on le coucha sur la barque, et ainsi s'explique leur posture qui paraît bizarre au premier abord. On retrouve ces deux faucons au-dessus de la tête du dieu mort dans divers monuments, entre autres sur le cénotaphe d'Osiris trouvé à Abydos[3]. La fonction de ces deux oiseaux peut donc fort bien correspondre au nom que nous avons ici; cette identification est d'autant plus probable que dans les objets où nous avons déjà reconnu les quatre *khesfou* du numéro 6 se trouvent également deux faucons.

Dans le texte L. 437-439 (cf. M. 89, N. 10-12) se trouve, à côté d'autres

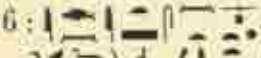
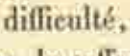
[1] Caulfeild, *Temple of the Kings*, pl. VI.

[2] C'est le seul sens du mot *khopesh* qui soit admissible, celui de l'arme utilisée surtout à partir du Nouvel Empire. Le mot qui originairement désigne la jambe d'un animal, ne pourrait en aucun cas représenter une partie du corps d'un dieu de forme humaine.

[3] Amélineau, *Le tombeau d'Osiris*, pl. III, IV.

noms de parties de la barque divine, un mot  qu'on explique en disant que c'est «l'écume (?) sortant des lèvres de Babaï». Le renseignement est assez peu précis mais la proximité du mot  permet de supposer que ces *khesfou* sont les garde-fous de l'avant de la barque plutôt que les bâtons et enseignes du numéro 6.

11. 

(Var. E. 16 : .) Le commentaire est des plus obscurs :  (var. )  «le pain (?) de la jambe de Toum»[1]; il semble seulement qu'il y soit question d'un reliquaire. Le mot *ant* m'est inconnu, mais son déterminatif montre qu'il désigne un objet rectangulaire; or la seule partie de la *Mâdit* qui ait cette forme est précisément la grande caisse à la tête de laquelle se trouvent les deux faucons, et cette attribution ne soulèverait aucune difficulté, s'il n'y avait cette mention de , de lèvres, qui ne s'explique pas, le coffre en question n'étant pas en contact avec le bordage.

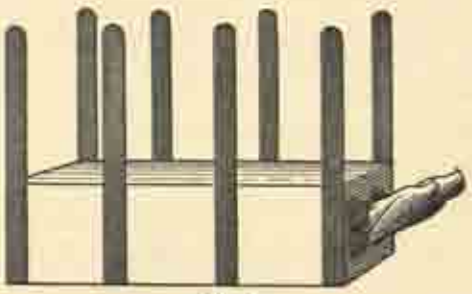
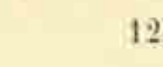
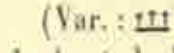
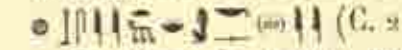


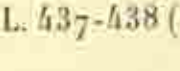
Fig. 5.
D'après une des barques solaires de Borchch.

Cette pièce est aussi un emprunt fait par la *Mâdit* à la *Henou* : c'est le sarcophage même de Sokaris qui est la raison d'être de la barque bizarre qui le renferme; il en remplit toute la partie centrale et tous deux sont étroitement maintenus par les huit piliers qui supportent tout le monument, qui lui donnent son aspect caractéristique et qui ont passé tels quels sur la barque solaire où ils n'ont plus leur signification, puisque le coffre est posé directement sur le pont de la barque et n'a plus besoin de ces soutiens. Il est très possible que le nom de l'objet, explicable à bord de la *Henou* où les bords du coffre reposent directement sur les «lèvres» de la barque, ait aussi été employé sans modification pour le désigner dans ses nouvelles fonctions.

[1] *Cf. Pyr. Ounas*, l. 486.

12. .

(Var. : .) « Les roseaux. » Tout à l'avant de la barque, tombant du haut de la proue jusqu'au ras de l'eau, on voit sur les représentations peintes, une sorte de draperie striée de lignes verticales qui n'était autre, à l'origine, que la figuration des roseaux arrachés par le bateau divin à son passage dans la région marécageuse séparant le monde de la nuit de celui des vivants. On peut se figurer cette tenture un peu dans le genre de certaines portières japonaises, une série de cordelettes assujetties dans le haut seulement et sur lesquelles étaient enfilées des perles longues, ou, s'il faut en croire le déterminatif qu'on trouve ici, de petits morceaux de bois cylindriques. Le commentaire la compare à la chevelure du dieu Ba, du bélier de Nubie : .

Ce terme de roseaux pour désigner une partie de la barque solaire se retrouve dans L. 437-438 (cf. M. 8-9, N. 10-11) sous la forme , où

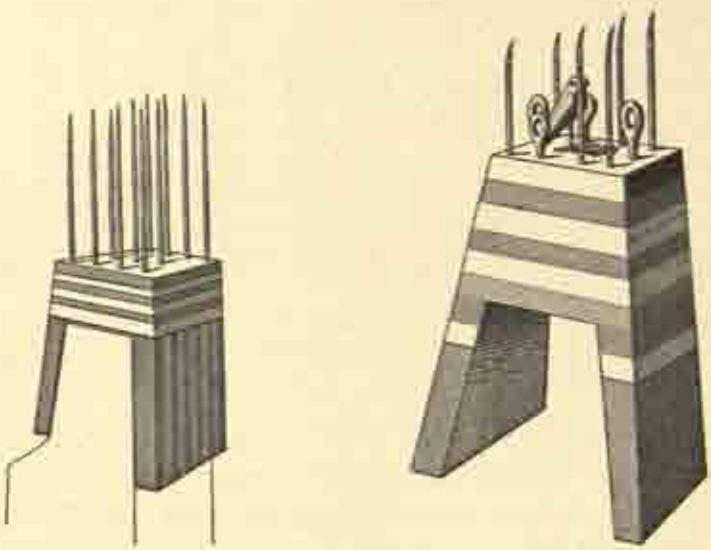


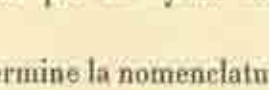
Fig. 6 et 7. — D'après les barques solaires de Berlin.

il est dit que ce sont les poils de la queue de Set. Tout à côté sont mentionnés des sortes de joncs  « les aiguillons qui sont dans la bouche de Baba », qui ne paraissent pas dans notre liste et sont sans doute les bâtons pointus

dressés sur la plate-forme au sommet de la proue, dans les modèles de Bersheh. Nous ne pouvons nous rendre compte de la signification exacte de ces bâtons : sur une des barques de Bersheh, il y en a un au centre et dix tout autour; sur l'autre, celui du milieu est surmonté d'un faucon, et quatre de ceux du tour sont remplacés par des sortes d'anneaux. Dans les représentations d'époque postérieure, entre autres les sarcophages des prêtres de Montou, on voit au milieu, soit le petit oiseau, soit le dieu enfant, et devant et derrière lui trois bâtons bleus qui affectent un peu la forme de massues.

13. .

« L'œil » ou plutôt « les yeux » (var. E. 18 : ; G. 18 : ). Sur la coque elle-même, près de la proue, à une des parties les plus en vue du bateau, on ménageait un rectangle dans lequel on peignait ou on sculptait les deux *oudjas* , et cela sur les deux bords; pour être mieux en évidence, ce rectangle est souvent peint d'une autre couleur que le reste de la barque, et sans doute qu'à l'origine, quand il ne s'agissait que d'une nacelle en roseaux, c'était une pièce à part, une planchette qu'on incrustait dans le bordage, puisqu'elle figure dans la liste au même titre que les accastillages et agrès, et non comme simple motif décoratif. La présence en cet endroit de ces *oudjas* montre assez l'importance qu'avait cette représentation aux yeux des Égyptiens.

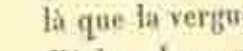
Le commentaire, qui est une simple paraphrase du nom,  (var. E. 17 : ; C. 3 : ), semble dire que ces « yeux étincelants contemplent Horus ».

Ici se termine la nomenclature de la barque solaire : ces treize mots suffisent, comme nous l'avons vu, à donner l'énumération complète de toutes ses parties. Les noms suivants s'appliquent à des mâts, des voiles, des agrès divers, et nous savons que rien de semblable ne se trouvait sur la *Mâdit*; c'est à peine si, à un moment donné, on crut devoir lui donner une paire de gouvernails, innovation malheureuse, puisqu'elle est en contradiction avec le principe même du mode de déplacement purement magique de cette barque[1], et qui est sans

[1] La reconstitution de la barque solaire d'Abousir dans le frontispice de l'ouvrage de M. Borchardt (*Re-Heiligtum des Ne-Woser-Re*, I, pl. I) me paraît donc fautive à cet égard.

doute postérieure à la composition de notre liste. A partir d'ici, nous devons donc chercher dans un autre genre de bateaux les agrès qu'énumère le texte d'Assouan et de Meïr.

14. .

(Var. B. 7 : ; E. 19 : .) Ce mot désigne en général une sorte d'arme, un bâton pointu, un épieu [1]; comme partie d'un bateau, il ne faut pas songer à une gaffe, puisque nous connaissons fort bien le nom de cet objet, qui est du reste mentionné plus loin (n° 43), mais on doit plutôt, étant donné les noms suivants, relatifs au mât et à la voile, chercher dans le gréement un accessoire auquel ce nom puisse s'appliquer, et je ne vois guère là que la vergue qui puisse correspondre au nom d'une pièce de bois en forme d'épieu. Le commentaire :  (var. B. 7 : ; C. 4 : ) « les entrailles d'Isis et d'Osiris » ne donne pas la solution de la question; il y a jeu de mots par anagramme entre  et , mais ces deux mots n'ont aucun rapport entre eux, à moins qu'on ne veuille voir dans le second — et rien n'est plus problématique — une autre manière d'écrire le mot  « la balance » : la ressemblance est en effet frappante entre la balance égyptienne et le type de mâture employé dans les grands bateaux à voile du modèle le plus ancien, avec la grande vergue droite au haut d'un mât formé de deux poutres qui vont s'écartant par le bas [2]. Dans la balance, la pièce la plus caractéristique est certainement le fléau, et le fléau est représenté ici par la vergue dont les deux extrémités qui vont en s'amincissant, semblent en effet deux épieux réunis à la base, pouvant être voués l'un à Isis, l'autre à Osiris. On ne peut du reste, grâce à l'orthographe du mot , considérer cette assimilation que comme une hypothèse.

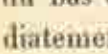
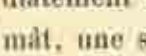
D'autres critiques sur des points secondaires de cette reconstitution, émises par M. Foucart (*Sphinx*, X, p. 187 et seq.), se trouvent pleinement justifiées par notre étude.

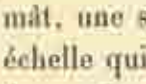
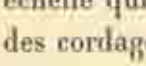
[1] Brugsch, *Dict. hiér.*, p. 1087.

[2] Dans ce genre de bateaux, le bas de la voile, beaucoup plus étroit que le haut, est fixé sur une pièce de bois qui repose sur le pont et qui mérite à peine le nom de vergue, étant, semble-t-il, indépendant du mât. Pour ce mot et les suivants, voir la figure 1 de la planche III, empruntée à une fresque de Dahchour conservée au Musée du Caire (IV^e^ dynastie; cf. J. de Morgan, *Dahchour*, II, pl. XIX).

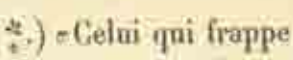
15. .

(Var. E. 20 : .) Le mât, ou plutôt les mâts, le signe du pluriel indiquant bien le type de mât le plus ancien, fait de deux et même parfois de trois pièces de bois réunies seulement à leur extrémité supérieure, écartées du bas et fixées chacune sur le pont dans une emplanture spéciale. Immédiatement au-dessous de la pointe formée par la jonction des deux tons du mât, une série de petites traverses relient ces deux parties comme par une échelle qui sert en même temps à la montée des matelots et à la manœuvre des cordages.

Ce modèle de mât est de moins en moins employé à partir du Moyen Empire, pour disparaître complètement au Nouveau. Son nom cependant se conserva à côté du nom nouveau du mât droit, mais pour désigner une partie spéciale seulement, la tête de mât avec sa petite échelle rappelant un peu la partie supérieure du vieux mât d'époque memphite. C'est ainsi qu'on retrouve ce nom de  dans X, avec un déterminatif qui ne laisse aucun doute sur le sens du mot ; quant à la variante [1], elle s'explique autant par le sens même de «tête» que par une confusion des plus naturelles entre les signes hiératiques  et [2].

Le terme «phallus de Beba»,  (var. B. 6 : [3]) qu'emploie le commentaire s'applique fort bien à un objet dressé au milieu du pont d'un bateau.

16. .

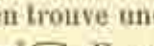
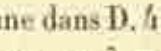
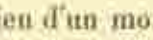
(Var. E. 21 : .) «Celui qui frappe (ou, où sont frappés) les cordages». Après le mât double devrait normalement se trouver ici la grande voile trapézoïdale, et il est probable que nous sommes ici en présence d'un mot qui la désigne; ce mot est nouveau et ne paraît se rattacher à aucun vocable connu, mais le déterminatif  suivi du signe du pluriel indique bien

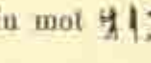
[1] Papyrus de *Nou*, pl. XXI, l. 16.

[2] Cf. Sethe, *Zeitsch. f. äg. Spr.*, XXXV, p. 3.

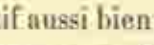
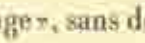
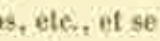
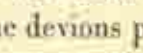
[3] Le chiffre ||| donné par C. 5 après *hemmu* est certainement mis par erreur à la place du signe —. Ce texte a du reste la particularité d'employer le chiffre 4 comme signe du pluriel.

un objet fait en cuir ou plutôt en pièces de cuir, et il est à présumer qu'on faisait réellement, à l'origine, les voiles en cuir[1]; le déterminatif « de la variante peut aussi s'appliquer à une voile mais alors à une voile en toile. Le commentaire, par contre, est déconcertant :  (var. C. 6 et B. 9 : ) « les deux doigts d'Osiris » ne peuvent que difficilement se rapporter à une voile, à moins qu'on n'y voie une allitération, ce qui est difficile à établir, d'abord parce que nous avons vu que l'auteur de la liste emploie très rarement le calembour purement phonétique comme moyen d'explication, ensuite parce que ne connaissant pas la vraie lecture du nom, nous n'avons aucune base pour juger cette question.

Les parties du bateau dont le nom est déterminé par ▾ sont extrêmement rares; il s'en trouve une dans D. 437 qui se nomme  (= 439  E. 8, 9 ; F. 10, 12 ), mot qui peut-être nous donne la vraie lecture du nom au lieu d'un mot composé comme celui que nous avons ici. Il est cependant à remarquer que les mots avec lesquels il est en corrélation se rapportent tous à des objets faisant partie de l'accastillage de la barque solaire[2] et qu'une voile ne serait pas à sa place dans ce groupe.

En présence de documents aussi contradictoires, je ne puis proposer l'identification du mot  avec la voile primitive en cuir que sous toutes réserves.

17. .

(Var. B. 10 : ; E. 22 : ; G. 22 : .) D'après le déterminatif aussi bien que par sa position dans la liste, ce mot ne peut signifier que « cordage », sans doute dans le sens le plus général, pour désigner les étais, drisses, bras, etc., et se rattache étymologiquement au verbe  « serrer, étreindre, embrasser »[3]. Le signe ▲ est douteux dans B, aussi est-il possible que nous ne devions pas introduire ce mot nouveau dans le dictionnaire, mais le corriger, comme dans deux des variantes, en , mot connu qui signifie

[1] Certains tableaux du Nouvel Empire (par exemple dans Wilkinson, *Manners and Customs*, 2e édit., III, pl. XVI) montrent des voiles à petits carrés de diverses couleurs, en échiquier, qui sont exactement du même dessin que les panneaux de cuir incrusté de la tente funéraire d'Isi-m-kheb.

[2] Voir plus haut, n°s 10 (p. 54) et 12 (p. 56).

[3] Brugsch, *Dict. hiér.*, p. 92.

également «corde, cordage»[1] et qui paraît sous cette forme dans D. 48a (cf. F. 56).

Le commentaire  (var. C. 7 :  «le gosier (?) sur (?) la bouche d'Osiris» ne peut guère s'expliquer que par un jeu de mots, un à peu près des plus médiocres entre les mots  et . C'est le seul endroit de la liste où l'auteur n'a pu trouver d'explication satisfaisante et a dû recourir à ce moyen facile.

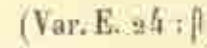
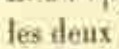
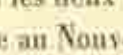
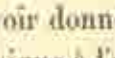
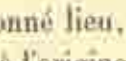
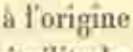
## 18. .

(Var. E. 23 : .) Un mot presque exactement semblable comme orthographe, mais avec le déterminatif  se retrouve un peu plus bas (n° 28) et signifie l'«écope»; il est inadmissible qu'un accessoire de si peu d'importance puisse être signalé deux fois dans une nomenclature comme celle-ci, et du reste le commentaire, très différent dans les deux cas, ne permet aucun doute à cet égard : il porte ici  (var. C. 8 : ) «les quatre (?) dents d'Osiris lorsqu'il (?) parcourt la terre dans la ville de Nedat?» Ce texte est très obscur mais le commencement suffit pour montrer qu'il s'agit de quatre objets pointus, ce qui nous ramène au déterminatif du mot lui-même, qui, bien que tracé d'une façon très cursive, peut fort bien désigner des objets de ce genre. A cet endroit de la liste, immédiatement après les cordages, on peut s'attendre à trouver les bois autour desquels on les arrimait, crochets, bittes ou taquets. Cette identification ne paraît donc pas devoir soulever de difficultés, les trois données, déterminatif, commentaire et position dans la liste, étant concordantes, mais par contre on peut se demander si le mot *medjabet* est bien correct et s'il n'y a pas eu une erreur du scribe : d'après les variantes, en effet, on peut constater que le  ne peut être qu'un  mal fait et nous devons certainement adopter la lecture ; un mot du *Livre des morts*[2], dont la forme au Moyen Empire n'est du reste pas connue, , et dont le sens de bâton, crochet, est très clair, étant donné le déterminatif, justifie pleinement cette correction.

[1] Barsanti, *Dict. hiér., Suppl.*, p. 90.

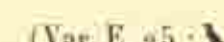
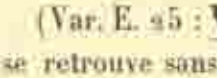
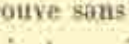
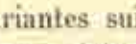
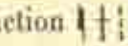
[2] Chap. LXXXIX : pap. d'*Ani*, pl. XVII, l. 9. Chap. CVIII; Naville, *Todtenbuch*, I, pl. CXIX, l. 7. On traduit souvent ce mot par «chaînes» (Le Page-Renouf, *Book of the Dead*, p. 165, 188) sans tenir compte du déterminatif.

19. .

(Var. E. 24 : .) C'est le point de jonction, de réunion, l'endroit où les deux côtés du navire arrivent à se confondre, la poupe. Ce mot se retrouve au Nouvel Empire sous une forme plus simple  qui semble avoir donné lieu, par une curieuse transformation de nature purement graphique à l'origine, à la variante , dans certains exemplaires du texte X : la similitude de formes des signes  et  est assez évidente pour qu'ils puissent avoir été pris l'un pour l'autre. Le mot *nofrit* pourrait donc n'être qu'une dérivation de *smadjit;* son sens réel de «proue» a été établi par Piehl[1] qui l'oppose à , le «commencement», et il est intéressant de noter que nous avons trouvé plus haut (n° 12) un mot d'une consonance identique à ce dernier, , pour désigner les roseaux pendant à la proue d'un autre genre de barque. Le Page-Renouf[2] avait proposé pour  (var. ) le sens de «cabine»; dans les bateaux les plus anciens la cabine se trouve en effet à peu de distance de la poupe, et ce sens pourrait être dérivé du premier.

Le commentaire ne fait que paraphraser le sens même du mot, le rapprochement et la jonction des bordages du bateau : -l'ouverture des cuisses du dieu grand».

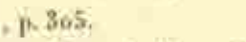
20. .

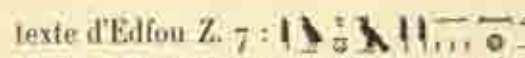
(Var. E. 25 : ; G. 24 : .) Au Nouvel Empire, ce mot se retrouve sans changement notable, ainsi dans le texte X, nous en avons les variantes suivantes : ; ; , avec l'adjonction  «les *ougaiou* qui sont dans son flanc». Le sens en est parfaitement connu[3], ce sont les côtes du navire, sa membrure transversale, les couples, et le déterminatif indistinct que nous avons ici doit sans nul doute chercher à en donner une représentation[4]. Leur solidité est vantée par le

[1] *Proc. of Soc. Bibl. Arch.*, XV, p. 264.

[2] *Life-work*, III, p. 305.

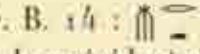
[3] Le Page-Renouf, *Life-work*, III, p. 305; Brugsch, *Dict. hiér., Suppl.*, p. 350.

[4] Ce déterminatif se retrouve sous la forme  dans le nom du roi *Ougaf* : Legrain, *Annales du Service des Antiquités*, VI, p. 130.

texte d'Édfou Z. 7 :  « les couples de la carcasse (?) ne se séparent pas l'un de l'autre ».

Le commentaire permet de préciser encore le sens du mot en disant que ce sont  « les côtes de Nephthys », tandis qu'il assimile le nom suivant aux côtes d'Isis et d'Osiris. Il y avait donc encore au Moyen Empire deux noms pour désigner les couples, sans doute l'un pour les côtes de bâbord, l'autre pour celles de tribord, sans que nous puissions savoir exactement lequel des deux noms doit être attribué aux premières, lequel aux secondes. Comme à partir du Nouvel Empire, on ne retrouve plus que le mot *ougaïou* pour désigner les couples, il y a tout lieu de croire que le second mot aura disparu peu à peu, comme faisant double emploi.

21. .

(Var. B. 14 : ; E. 26 : .) Ce mot désigne donc comme le précédent une partie des couples d'un bateau, probablement les nervures d'un des bords du bâtiment. Ici le déterminatif semble en effet indiquer bien clairement des pièces de bois recourbées et assujetties au moyen de chevilles. Le commentaire, à part le nom des divinités, est semblable au précédent :  « les côtes d'Isis et d'Osiris ».

Comme nous l'avons vu plus haut (n° 6), certains de nos textes reportent ce mot parmi les agrès de la barque solaire, en le transformant par la suppression de la consonne initiale. Seul le texte E donne à cet endroit le mot *seperit* et ici celui de *mesperit* et il semble qu'il faille adopter cette lecture plutôt que celle du texte A, la lettre P étant aussi restée dans D et E, où le mot a été déplacé et mutilé. Ces confusions nous portent du reste à croire que le mot *mesrit-mesperit* est un vieux mot qu'on n'employait déjà plus guère au Moyen Empire et dont le sens même était à peu près ignoré.

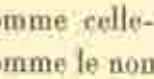
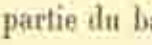
A partir du Nouvel Empire, le mot qui rappelle le plus celui de *mesrit*, si l'on acceptait cette lecture plutôt que celle de *mesperit*, est le *masti*  (Z. 4)[2], pièce de bois unique sur laquelle sont fixées d'autres pièces,

[1] C. 11 donne, sans doute par erreur, le chiffre •••• au lieu du signe du pluriel.

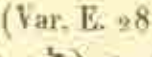
[2] Cf. le  du papyrus Anastasi IV, pl. X, l. 4, que Brugsch traduit par « banc » (*Dict. hiér., Suppl.*, p. 644), sens qui évidemment ne saurait convenir à notre mot *mesrit*.

également en bois, appelés , et qui ne peut évidemment pas avoir le même sens de «couples»; ce mot n'est du reste, dans ce texte, pas en rapport avec les *ougaïou*, cités beaucoup plus loin. Je ne saurais en proposer une identification [1].

22. .

(Var. E. 27 : .) Ce mot qui, à ma connaissance, ne se retrouve pas ailleurs, désigne une partie du bateau formée de plusieurs pièces de bois. Après les deux mots précédents, il est naturel d'attendre ici le nom de la quille ou de la carlingue, qui sert de support aux couples et qui, étant une des parties constitutives les plus importantes du bâtiment, doit avoir sa place dans une liste comme celle-ci. Le commentaire dit : ; ce mot  employé ici comme le nom d'une partie du corps du Beba (l'avant-bras?) correspond sans doute au copte ϩⲱϯ qui désigne soit une grande poutre, soit une colonne, une pièce de bois cylindrique [2] et est justement employé dans Z. 4 pour nommer la partie du bateau dans laquelle est planté le mât, donc très probablement, comme on pouvait le supposer, la quille. On peut ainsi voir dans  un vieux mot servant à désigner soit la quille, soit la carlingue.

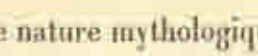
23. .

(Var. E. 28 : ; F. 30 : .) Un des dérivés de la racine *ma*,  désigne certaine partie du corps humain, semblable des deux côtés, peut-être l'épaule, mais plutôt la joue [3]; ici, ce sens conviendrait admirablement et l'on aurait, après les couples et la quille, les parois extérieures, le bordage, fait de pièces de bois assemblées, justifiant aussi bien l'emploi du singulier dans A que celui du pluriel dans E : il serait en effet très naturel d'appeler le bordage la joue du bateau; la version la plus correcte est sans doute celle des autres variantes, qui donnent le duel : les deux côtés du bordage. Malheureusement le commentaire fait un rapprochement sans doute

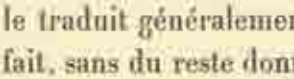
[1] Lefébure (*Rites égyptiens*, p. 96) y voit le pied du mât, l'emplanture, ce qui ne peut pas être exact, puisque le mât paraît immédiatement après avec son nom ordinaire , et que par conséquent le nom de , également inconnu, représente une autre pièce.

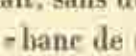
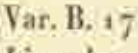
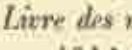
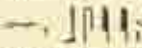
[2] Brugsch, *Dict. hiér.*, *Suppl.*, p. 873.

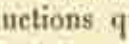
[3] Brugsch, *Dict. hiér.*, p. 572; *Suppl.*, p. 537.

de nature mythologique, qui reste à peu près incompréhensible :  « la vache Hesat (?) [1] qui mange les Libyens ».

Ce mot est sans doute le même que  — qui représente également une partie du char égyptien [2] : on pourrait donc y voir aussi la caisse du char, mais on le traduit généralement par « barre de bois, perche » [3]. Le Page-Renouf [4] en fait, sans du reste donner ses raisons, un synonyme de  — et traduit par « banc de rameurs » (voir le mot suivant).

## 24. .

(Var. B. 17 : ; E. 29 : .) On retrouve ce mot dans le texte du *Livre des morts* (X) avec de nombreuses variantes : , , , etc., et dans Z. 7, sous la forme . Les traductions qu'on en a proposées sont des plus variées : toit de cabine [5], corde [6], barre de gouvernail [7], coque [8], pont [9], épontille [10]. D'après la place qu'il occupe dans la nomenclature, il semble que le vrai sens soit celui qui a déjà été indiqué par Le Page-Renouf : « banc de rameurs » [11] : dans les bateaux égyptiens, ces bancs sont formés par les baux mêmes qui unissent les couples et constituent la charpente du pont en assurant la solidité de toute la carcasse : le texte Z insiste même sur leur importance à ce point de vue en disant que les baux sont dans l'intérieur de la charpente comme des colonnes dans un château : . Le déterminatif  d'un des exemplaires de X montre qu'il s'agit bien de pièces horizontales, par conséquent des baux et non des épontilles.

Le commentaire n'est guère plus explicite que celui du numéro précédent :  [12] : il semble que ces *shemaou* soient des animaux typhoniens « mangeant le ciel » ; d'après ces gloses, tout le navire serait composé de membres de divinités de cet ordre asservis par le dieu solaire, réduits par lui à

[1] Peut-être est-ce une comparaison des parois du bateau avec les flancs de la vache céleste?

[2] Papyrus Anastasi IV, pl. XVI, l. 11.

[3] Brugsch, *Zeitsch. f. ägy. Spr.*, XVII, p. 97, et *Dict. hiér.*, *Suppl.*, p. 540.

[4] *Life-work*, III, p. 305.

[5] Pierret, *Le Livre des morts*, p. 300.

[6] Birch (d'après Levi, *Voc. ger.*, I, p. 41).

[7] Le Page-Renouf, *Book of the Dead*, p. 147 et 177.

[8] Budge, *Book of the Dead transl.*, p. 159.

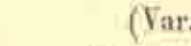
[9] Levi, *Vocab. geroglf.*, I, p. 41.

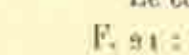
[10] Brugsch, *Dict. hiér.*, *Suppl.*, p. 50.

[11] *Life-work*, III, p. 305.

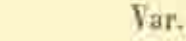
l'état d'ustensiles, d'agrès, de pièces de charpente et mis sans doute par là même hors d'état de nuire.

## 25. .

(Var. B. 18 : ) Ces deux pièces de bois qui font suite à l'énumération des parties de la coque me paraissent ne pouvoir être autre chose que les deux longues planches disposées comme plat-bord le long de la plus grande partie des bords du bateau, à côté des bancs des rameurs qu'elles servent, dans une certaine mesure, à protéger[1], et ne laissant nues que la proue et la poupe; cet accessoire est surtout fréquent dans le modèle de bateau le plus ancien, celui au mât double et à la voile en forme de trapèze. Tel qu'il paraît ici, le nom ne s'explique pas et ne se rattache à aucune racine connue; dans une phrase de N. 55, légèrement différente des autres variantes du même texte, on voit un mot  qui paraît bien devoir nous donner la vraie lecture, par la suppression du — initial qui ne serait alors qu'une adjonction, une nasalisation fautive : nous aurions ainsi un dérivé de la racine *sa* «protéger», et l'expression «les deux protectrices» serait on ne peut mieux choisie pour désigner les plats-bords et correspondrait même presque exactement à notre mot «garde-fou».

Le commentaire donne ici  (var. C. 15 : ; F. 21 : ), «la peau du dieu Ba[2]»; il est fort possible qu'à une époque ancienne on ait suspendu des trophées de guerre ou de chasse au bord des bateaux.

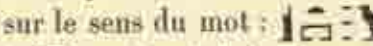
## 26. .

Var. B. 19 :  «les sièges d'apparat», en opposition aux bancs des rameurs, mentionnés plus haut; c'est l'endroit où se tiennent le maître de la barque et ses proches; dans les bateaux du type ancien, il n'y avait pas à proprement parler de cabine, mais tout l'arrière, du mât jusqu'à la poupe, était couvert

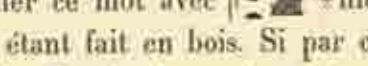
[1] Cette fonction n'apparaît clairement que dans les bateaux de guerre du Nouvel Empire où le plat-bord, surélevé, devient un véritable bastingage (cf. Champollion, *Mon.*, pl. CCXXII).

[2] Le même personnage qu'aux numéros 12 et 45.

par un toit léger et l'on pouvait, au moyen de tentures ou de nattes, fermer les côtés de cette sorte d'abri couvert et même le diviser en petites chambres; c'est là que se tenaient les passagers. Au Moyen Empire on voit aussi presque à l'extrémité du bateau, à la proue, un fauteuil abrité par un baldaquin que supportent des colonnettes légères, où s'installe le seigneur en voyage. C'est à l'un ou à l'autre de ces deux accastillages que se rapporte le nom de *khendou*, probablement plutôt au premier, puisque tous les objets énumérés dans cette partie de la liste font partie des bâtiments d'ancien modèle.

Le commentaire reprend la même donnée, de manière à ne plus guère laisser de doute sur le sens du mot :  «le siège (litt. : «les résidences») d'Horus (orné de) colonnes (?)».

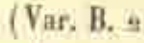
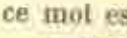
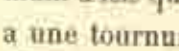
27. .

(Var. B. 20 : ; E. 32 : ; H. 23 : .) Le bateau dont il est question ici n'étant en aucune façon destiné à la pêche, on ne peut songer à identifier ce mot avec  «filet», d'autant plus que l'objet est désigné comme étant fait en bois. Si par contre on le rapproche du verbe  (causatif de ) «descendre, faire descendre», on obtient un sens tout à fait admissible et qui s'accorde avec le déterminatif , représentant un plan incliné. C'est donc la passerelle, la planche munie de petites traverses formant échelons, — de là le signe du pluriel, sans doute — au moyen de laquelle on descend à terre[1]; le commentaire ajoute trois mots d'explication qui n'ont aucun caractère mythologique et ne laissent aucun doute sur cette identification :  «dans le sable de la berge» (litt. : «du territoire»); à part les objets d'amarrage cités plus loin, la passerelle est bien la seule chose du bord qui soit en rapport direct avec le rivage[2].

[1] Modèles de passerelles : Steindorff, *Grabfunde des M. R.*, I, pl. X, n° 7; Daressy, *Fouilles de la Vallée des rois* (*Catal. gén. des Antiquités égyptiennes du Musée du Caire*), pl. LIV.

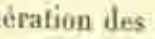
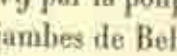
[2] M. Maspero (*Recueil de travaux*, XXVIII, p. 17) traduit par «passerelle» le mot  du papyrus Golénischeff (l. 55), désignant une pièce de la barque d'Amon pour laquelle on rapporte de Syrie une poutre de bois précieux. On peut cependant supposer qu'on n'employait pas pour un objet d'usage plutôt vulgaire les mêmes matières de luxe que pour les têtes ornant la proue et la poupe. Il faudra donc trouver pour ce mot un autre sens, peut-être la pièce qui terminait le mât et qui était parfois un emblème décoratif.

28. .

(Var. B. 21 : .) On voit bien ici, d'après le déterminatif employé, que ce n'est pas un mot nouveau comme son homonyme du numéro 18, mais le nom de l'écope, connu depuis longtemps[1] et employé dans de nombreux textes religieux, l'acte d'épuiser l'eau au fond d'un bateau étant considéré, dans certaines cérémonies, comme un acte rituel[2]. L'orthographe de ce mot est dans X :  (Z. 8 : ) et son nom mystique «la main d'Isis qui puise (ou écope) le sang dans l'œil d'Horus». Ici le commentaire a une tournure très caractéristique :  (var. C. 19 : ) «la déesse Heqit au bord du bassin».

D'après les déterminatifs, l'écope était une sorte d'écuelle de bois, et il y en avait plusieurs à bord de chaque bateau. •

29. .

(Var. B. 22 : ; F. 36 : .) Par ce mot se termine l'énumération des parties de la coque et de ses accessoires, commencée au numéro 19 par la poupe; son commentaire  «l'ouverture des jambes de Beba dans sa course à travers la terre»[3], établit par la similitude des premiers mots un rapport intime entre la partie ici nommée et ce même numéro 19 : de même qu'à la poupe, les deux bords du navire viennent se rejoindre à la proue, et peuvent aussi à cet endroit donner lieu à la comparaison avec des jambes écartées. Le déterminatif même  ou  montre qu'il s'agit de deux pièces de bois. Enfin si le mot *senbou* ne paraît pas pouvoir se rattacher à une racine connue, sa variante *sebou* nous donne peut-être la vraie lecture[4], établissant une parenté avec le mot , «sabre recourbé», faux

[1] Brugsch, *Dict. hiér.*, p. 639; *Suppl.*, p. 588.

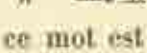
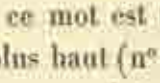
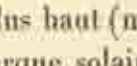
[2] Par exemple dans les pyramides : *Ounas*, 470; *Pepi I*, 184, etc.

[3] Litt. : «dans son circuit terrestre».

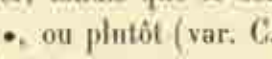
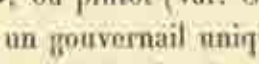
[4] On pourrait être tenté de retrouver le même mot dans le  du texte L. 448, mais le texte parallèle M. 17 donne à cette place un mot entièrement différent  qui, d'après le contexte, paraît plus correct. Dans notre texte, B. est la seule variante qui donne *sebou*, toutes les autres ayant *senbou*.

(copte CHBI, *gladius*); or nous avons vu en commençant que la proue et la poupe de la barque solaire sont qualifiées de faucilles et il est tout naturel que la même comparaison se retrouve ici. Tout concourt donc à prouver que ce nom, qui ne se retrouve pas dans les textes postérieurs, désigne bien réellement la proue.

30. .

Le sens « gouvernail » de ce mot est trop connu pour qu'il soit nécessaire d'y revenir; nous avons vu plus haut (n° 5) que les exemplaires de Meir donnaient ici les *oudjou* de la barque solaire sous une forme graphique un peu différente (B. 23 : ; D. 37 : ; E. 25 : ). Il est donc possible qu'à une certaine époque, on ait employé ce vieux mot pour désigner une pièce importante des bateaux usuels et que *oudjou* signifie aussi gouvernail et soit synonyme de *hemou*.

Dans les petites listes du Nouvel Empire (X), le mot *hemou* est suivi du déterminatif spécial ; il ne paraît pas dans Z, à moins qu'admettant une chute possible de la consonne , on ne veuille le retrouver dans les  (l. 4).

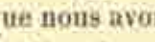
Le nom est ici au singulier, tandis que le commentaire l'assimile à deux déesses : , ou plutôt (var. C. 20) : : certains bateaux ont en effet un gouvernail unique, d'autres en ont deux, et il semblerait qu'on ait voulu mentionner les deux systèmes.

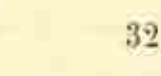
Ici commence donc la nomenclature des objets se rapportant à une nouvelle espèce de bateau[1], toujours à partir de la poupe : la série précédente ne mentionne aucun des agrès des bâtiments du type ancien auxquels elle se rapporte, bâtiments où les gouvernails se présentent toujours sous la forme de simples rames un peu plus grandes que les autres, maniées à la main sur un tolet, tandis que dans les nefs du type nouveau, ils sont suspendus à de hauts supports qui paraissent à la colonne suivante.

31. .

(Var. D. 38 : ; E. 35 : .) Pour ce mot qui vient immédiatement après les noms des gouvernails, on ne peut voir d'autre identification

[1] La figure 2 de la planche III représente un des plus anciens modèles de ce genre de bateau, provenant d'un bas-relief du tombeau d'*Apiï* (Musée du Caire, n° 1536).

qu'avec les grands supports verticaux sur lesquels ces derniers sont suspendus, d'autant plus que nous avons un mot exactement semblable  signifiant «colonne (en bois), colonnette, tronc d'arbre servant de support[1]». Le pluriel est sans doute employé ici par erreur, puisqu'il n'y a jamais plus de deux de ces supports, mais il est à remarquer que cette erreur se trouve dans toutes les variantes; du reste le commentaire fait ressortir l'idée de dualité :  (var. C. 21 : )  «les deux mâchoires d'Isis et d'Osiris». Ce mot de «mâchoires» devait probablement rappeler la manière dont les deux pièces de bois sont articulées l'une sur l'autre.

32. .

(Var. D. 41 : [2]; E. 37 : .) Le mât simple, par opposition avec le mât double (n° 15); ce mot *khet-taou*[3] «le bois de la voile», est couramment employé au Nouvel Empire et aux époques postérieures avec des variantes graphiques insignifiantes; dans X on le trouve entre autres avec le déterminatif très caractéristique . Le sens exact du commentaire nous échappe :  (var. F. 38 : ) «l'étoile unique..... la grêle dans le ciel.....».

33. .

(Var. D. 39 : ; E. 38 : ; F. 40 : .) Il s'agit évidemment d'un agrès faisant partie de la voilure; d'après A, où il est dit clairement que ce sont deux pièces de bois, on pourrait croire que ce mot désigne les deux vergues qui supportent la voile carrée dans les bateaux à mât simple, et le commentaire ne fait que paraphraser cette signification en donnant une explication de nature mythologique :  (var. C. 23 : ) «l'asservissement (? litt.: «l'impuissance») des deux bras

[1] Brugsch, *Dict. hiér.*, p. 164; *Suppl.*, p. 179.

[2] Il y a ici interversion dans D, qui reporte ce mot deux cases plus loin; dans toutes les autres variantes, il se trouve placé au même endroit que dans A.

[3] Pour la lecture de ce mot, équivalant au copte ⲥϫⲁⲓ, *malus*, voir Spiegelberg, *Zeitsch. f. ägypt. Spr.*, XXIX, p. 81. Le signe du pluriel donné par A est ici soit par erreur du scribe, soit pour indiquer que le mât est formé de plusieurs pièces de bois assemblées.

de Baba » ou, d'après l'autre version « des quatre bras », chacune des vergues ayant ses deux extrémités libres.

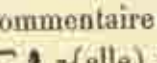
Un mot presque semblable, mais avec suppression de la lettre —, se retrouve pour désigner la vergue dans Z. 5, sous la forme  « les deux portoirs »; le contexte qui assimile l'un de ces portoirs à Isis, l'autre à Nephthys et les compare à deux frères nés d'une même mère, emploie pour caractériser leur mouvement alternatif de rapprochement et d'éloignement des termes d'une crudité très expressive[1].

Par contre presque tous les exemplaires de notre texte provenant de Meir donnent comme déterminatif deux cordes; les cordages principaux de la voilure étant tous énumérés dans les cases suivantes, on ne peut pas songer à y voir une manœuvre de ce genre, mais comme le signe « peut aussi s'appliquer à un tissu et que nous ne trouvons pas dans cette liste de mot pour désigner la voile, il est possible que *nifou* ait aussi cette signification[2].

Ces données paraissent donc contradictoires; on peut néanmoins les concilier en une certaine mesure, si l'on admet que le mot en question désigne non pas la voile ou les vergues, prises séparément, mais l'ensemble de la voile avec ses deux vergues.

34. .

(Var. D. 40 : ; B. 39 : .) Littéralement : « la corde de face ». Il s'agit ici d'un cordage placé à l'avant, donc sans aucun doute le grand étai qui relie le haut du mât à la proue.

Le commentaire donne ici une explication plus mystique que réelle :  « (elle) illumine le grand (?) de Râ », mais qui peut assez bien s'appliquer au cordage le plus apparent de la mâture.

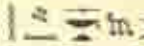
35. .

(Var. D. 49 : .) Le premier signe, douteux dans A, est très

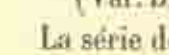
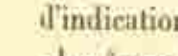
[1] Brugsch (*Dict. hiér., Suppl.*, p. 351, 495) divise cette phrase en deux parties tout à fait distinctes; je préfère n'en voir qu'une, de même que Lefébure, *Rites égyptiens*, p. 96.

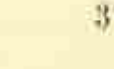
[2] Le même mot  se retrouve d'ailleurs dans ce qui suit (n° 37), à propos d'un nom de cordage, et aussi pour désigner la vergue.

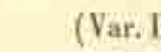
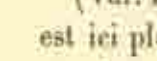
clair dans les variantes, et le groupe entier qui signifie, littéralement, «le cordage qui est derrière la voile» est donc le pendant du mot précédent et désigne l'étai de poupe.

Le commentaire assimile ce cordage à la chevelure de Mafdit, la déesse Lynx  ou de Hededit (var. C. 25 : ; G. 37 : ).

36. .

(Var. B. 30 : ; D. 44 : ; H. 33 : [1].) La série de ces noms de cordages présente de grosses difficultés d'identification, car, à part un seul d'entre eux, on ne les retrouve pas dans les autres textes, X et Z. Pour celui-ci, le nom lui-même ne me paraît pas pouvoir donner d'indication utile, pas plus du reste que le commentaire :  «les âmes divines de Pou». Je serais tenté de voir dans ce mot le faisceau de cordages qui en plus de l'étai de poupe soutiennent le mât contre la poussée en avant qu'exerce la voile gonflée; ce sens répondrait assez bien à l'idée de force, de puissance exprimée par le mot  dont nous ignorons le sens exact. Cette hypothèse ne peut du reste être avancée que sous toutes réserves.

37. .

(Var. D. 43 : ; E. 41 : .) Le texte est ici plus précis : il s'agit d'une série de cordages appartenant aux vergues, ou plus exactement à la vergue (n° 36); les deux vergues sont soutenues par une série de manœuvres de petit calibre, qui se réunissent les unes au haut, les autres vers le milieu du mât, et qui servent à leur donner de la stabilité et à les empêcher de basculer; ces cordages correspondent aux balancines des vaisseaux modernes. Ici évidemment il ne peut être question que de ces balancines, liées si intimement avec la voile que le texte N. 19 donne leur nom  au lieu du mot *voile* que porte le texte parallèle L. 447.

[1] Dans tous les textes de Meir, il y a interversion entre ce mot et le numéro 37 de A, qui passe le premier.

L'étymologie du mot  est incertaine; on pourrait songer à le rapprocher du mot  «filet», puisque ces cordes dessinent sur la voile comme une sorte de réseau, de filet, et ce serait la même idée qui serait reprise par le commentaire :  «l'épine dorsale du serpent Nehebkaou», allusion probable aux nœuds de corde qui hérissent de distance en distance la vergue et lui donnent une vague ressemblance avec une colonne vertébrale, une échine de serpent.

## 38. .

(Var. D. 46, F. 46, G. 42 : ; H. 35 : ; E. 44 : .) Le mot  désigne le côté gauche, d'une manière générale[1], et par conséquent ici nous avons la grande corde de gauche ou de bâbord. Une seule manœuvre peut porter ce nom-là, puisque le mât n'est pas soutenu sur les côtés par des haubans et qu'il ne paraît pas y avoir d'autres cordages importants sur les bords du bateau : c'est le *bras* fixé à la pointe gauche de la vergue, dont l'autre extrémité est dans la main du personnage commandant la manœuvre, et servant, avec le bras qui lui fait pendant de l'autre côté, à maintenir la voile dans la bonne direction par rapport au vent.

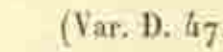
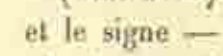
Le commentaire donne un mot qui traduit exactement notre terme de *bras*, et ne laisse donc aucun doute sur la signification de ce nom de cordage :  (var. C. 29 : ) «le bras gauche de Toum».

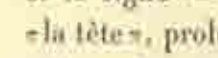
Le mot correspondant à celui-ci et désignant le bras de tribord, manque dans le texte d'Assouan, mais il se trouve dans toutes les variantes de Meïr, sous la forme  (var. B. 43 : ); dans cette version, le bras de tribord précède celui de bâbord. Le commentaire correspondait exactement à l'autre :  «le bras droit du dieu . . . . .» (D. 45), ou bien comme le donne C. 28 :  «le bras droit de Râ-Toum», ou plus littéralement : «le bras mangeant, le bras dont on se sert pour manger», étymologie intéressante du mot  «droite»[2].

[1] Brugsch, *Dict. hiér., Suppl.*, p. 1306; Lefébure, *Sphinx*, IX, p. 18. Les mots pour bâbord et tribord se retrouvent fréquemment dans le texte de *Horhotep* (l. 693-801) relatif à la barque Neshmit (Maspero, *Trois années de fouilles*, p. 177-180).

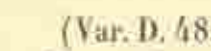
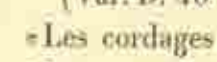
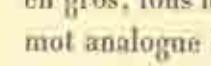
[2] Cf. Griffith, dans Davies, *Ptahhetep and Akhethetep*, I, p. 19-20.

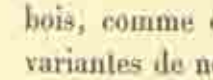
39. .

(Var. D. 47 : ; E. 46 : .) Ce mot doit désigner un cordage et le signe — qui se trouve dans la plupart des variantes, s'applique à  «la tête», probablement la tête du mât. Le seul cordage passant par la tête du mât, autre que ceux que nous venons de voir, est la drisse servant à hisser la voile, qui aurait sa place toute indiquée après les bras au moyen desquels on dirige la vergue supérieure.

Le commentaire : , de nature purement mythologique, ne peut servir en rien à l'explication du mot *am-tep*.

40. .

(Var. D. 48 : ; E. 47 : ; F. 48 : ; manque dans B et C.) «Les cordages qui sont sous la main», les cordages disponibles; je crois voir ici, non pas le nom d'une manœuvre spéciale, mais un mot général désignant, en gros, tous les cordages du bord autres que ceux déjà énumérés. On voit un mot analogue dans le texte X. 19 :  (var. ), avec un déterminatif montrant qu'il s'agit bien d'une série de cordes et non de pièces de bois, comme on pourrait le croire d'après le déterminatif — de plusieurs variantes de notre texte.

Le commentaire A : , identique à peu près à celui de la colonne 39, renferme une allusion peu compréhensible à la déesse Sekhmet, difficilement applicable à un nom de cordage.

A partir d'ici, dans plusieurs des exemplaires de notre liste, les scribes ont dû, l'espace n'étant pas suffisant, employer des expédients, supprimer certains mots, sans doute ceux qui leur paraissaient les moins importants, ou en mettre deux ensemble dans la même case; ce fait prête naturellement à de nouvelles confusions dans le commentaire.

41. .

Le premier signe étant très douteux et ne donnant aucun sens, il y a lieu de voir si l'on ne pourrait modifier la lecture de ce mot qui est évidemment

fautif; or le 𓉔 sert toujours de déterminatif au mot 𓂝𓄿𓏏𓉔 qui ne diffère du nôtre que par ce premier signe; cette correction est donc très plausible. Ce mot *djart* signifie selon les uns «aire, plate-forme[1]», selon d'autres «lieu fortifié[2]»; le sens du signe 𓉔 n'est pas encore déterminé, mais sous l'Ancien Empire, il désigne les fermes, les cabanes où l'on élève les bestiaux[3]; ici il est très probable qu'il faut y voir la cabine, la petite cabine au toit bombé en usage au Moyen Empire, par opposition au simple abri couvert que nous avons reconnu dans le numéro 26. De même que nous avons deux espèces de mâts, nous avons aussi deux sortes de cabines, pour des bateaux de genre différent.

Le commentaire est ici : 𓏏𓅓𓐍𓊃𓏏𓇋; ce serait alors sans doute la déesse Nout qui recouvrirait la cabine de ses ailes, comme elle le fait pour les sarcophages.

Tous les textes de Meir donnent un mot 𓂝𓐍𓏏 (var. H. 38 : 𓂝𓄿𓅓𓐍𓏏) qui, s'il confirme notre lecture du premier signe dans l'exemplaire d'Assouan, est tout différent par le sens. A en juger d'après le déterminatif que donnent toutes les variantes, ce mot doit signifier voile et représente l'orthographe ancienne du 𓂝𓄿𓇋𓇋𓐍𓏏 qu'on trouve au Nouvel Empire (X. 27). Il était facile à un scribe de confondre ces deux mots *djarit* et *djait* dont le son était presque exactement le même; je ne saurais dire lequel des deux représente la version correcte et originale, mais j'incline à penser que c'est plutôt celui du texte A.

## 42. 𓏏𓊪𓏏𓈖𓏏𓇋𓐍.

(Var. B. 35 : 𓅓𓏏𓏏𓊪𓏏𓈖𓏏𓇋𓐍; D. 50 : 𓏏𓇋𓐍𓅓𓏏𓈖𓏏𓇋𓐍.) Dans les textes de toutes les époques, ce mot, avec des variantes graphiques sans importance, signifie les rames, les avirons. Les commentaires diffèrent pour les diverses versions de notre liste, mais ici c'est B qui me paraît donner la meilleure leçon, en marquant en même temps la relation et l'opposition des rames avec les gaffes dont il est parlé dans la colonne suivante : 𓏏𓇋𓇋𓇋𓊃𓏏𓊹 «les âmes de Nekhen». La présence ici des âmes de Nekhen s'explique par le fait que le bateau arrivé au terme de son voyage dans la Haute-Égypte, c'est sous le patronage des dieux

[1] Maspero, *Du genre épistolaire*, p. 49; *Études égyptiennes*, I, p. 137.

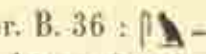
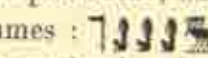
[2] Brugsch, *Dict. hiér., Suppl.*, p. 1401.

[3] Griffith, dans Davies, *Ptahhetep and Akhethetep*, I, p. 33.

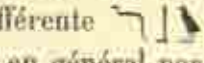
locaux que se fait tout naturellement l'opération de baisser le mât et la voile et de préparer les grandes rames qui serviront à pousser la barque dans le fil du courant; de là à faire des esprits d'Hieraconpolis les dieux des rames, il n'y avait pas loin, et c'est sans doute ce qui eut lieu.

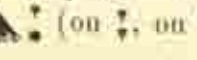
Les textes D, E, F et H réunissent ici dans une même case ce mot et le suivant, qui désignent des objets de la même catégorie.

43. .

(Var. B. 36 : ; dans les textes des pyramides [1].) Les gaffes, bâtons fourchus employés de tout temps pour la navigation, surtout pour remonter le Nil. Quant au commentaire, nous devons sans doute comme pour le précédent, adopter le texte B, qui donne une glose parallèle à celle des rames :  « les âmes de Pa-: Bouto étant à l'extrême nord, c'est là aussi qu'on change de manière de naviguer, qu'on abandonne les rames et qu'on reprend la voile et la gaffe : ainsi les esprits de Bouto seraient les dieux des gaffes comme ceux d'Hieraconpolis les dieux des rames.

44. .

Il ne reste d'autres parties du bateau non encore nommées que les deux grandes fourches qu'on dresse sur le pont pour y coucher le mât et les vergues lorsqu'on redescend le fleuve; il est cependant de toute évidence qu'un mot ayant le sens parfaitement certain de « sandale, semelle », ne saurait s'appliquer à des objets de cette nature, et je serais plutôt tenté de l'attribuer soit à la carène, soit au pont, bref à une partie que les hommes de l'équipage ont constamment sous les pieds. On retrouve le même mot sous une forme un peu différente  pour désigner une partie du char égyptien qu'on traduit en général par caisse de char[2], bien que le sens n'en soit pas encore fixé d'une manière définitive.

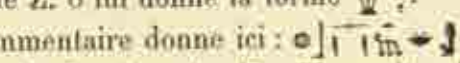
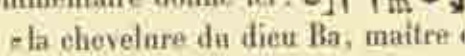
La seule phrase du commentaire qui puisse se rapporter à ce nom est  (ou , ou , ou ) , plus ou moins

[1] *Pepi I*, l. 390 et var. (édit. Sethe 1176). — [2] Brugsch, *Dict. hiér.*, p. 1679; *Suppl.*, p. 225.

tronquée dans les diverses variantes[1]. Le sens en est confus et ne donne aucun renseignement nouveau sur le mot en question : « les passages (?) dans le bras d'Horus, lors de (?) sa traversée (?) sur..... vers l'horizon ».

45. .

Ce mot, ainsi que les suivants, ne se trouve pas dans le texte B, faute de place, et dans C, D, E, F, il est réuni au numéro 48 dans une même case; ces quatre derniers noms se rapportent à l'amarrage des bateaux et ont été identifiés de façon absolument concluante[2]; ils se retrouvent aussi dans les textes plus récents. Celui-ci désigne l'amarre de proue, la plus importante, la première qu'on dispose en abordant; dans X. 15 on le retrouve sans variantes, tandis que Z. 8 lui donne la forme .

Le commentaire donne ici :  (var. D. 52 : ) « la chevelure du dieu Ba, maître de Henbout ».

46. .

Le piquet d'amarrage. Dans X. 13 ce mot est identique, mais il est écrit dans Z. 9 . Les textes de Meir donnent ici tous, sauf B et F qui manquent, les noms de deux piquets, celui de l'avant et celui de l'arrière, , et  (D. 53 et 54) et leur commentaire attribue le premier à Ouadjit , le second à Nekheb . Il y a lieu de voir ici une inversion. Ouadjit étant la déesse du Nord, c'est le piquet d'arrière qui devrait lui être voué.

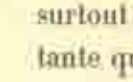
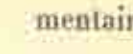
47. .

(Var. D. 35 :  : manque dans B et F.) Le maillet servant à enfoncer le pieu d'amarrage; ce mot est écrit de la même manière dans X. 14, mais  dans Z. 9. Le commentaire l'assimile à une vertèbre de l'épine dorsale de Baba : .

[1] Suivent encore les signes  qui, comme nous l'avons vu, appartiennent à d'autres phrases.

[2] Maspero, *Recueil de travaux*, XXIX, p. 107; Erman, *Zeitsch. f. äg. Spr.*, XLIII, p. 5, d'après le papyrus de l'Ermitage, n° 1115, l. 3-4.

48. .

(Var. E. 50 : ; G. 49 : .) L'amarre de poupe, employée surtout quand les bateaux font un long séjour dans un endroit; moins importante que celle de l'avant, elle n'est pas nommée au *Livre des morts* ni dans le texte d'Edfou; les variantes de Meir de notre texte la placent ailleurs, immédiatement après la *hatit*, le plus souvent dans la même case. Quant au commentaire, il s'assimile à la queue de Sma-our :  (D. 52).

## CONCLUSIONS.

Le texte que nous venons d'étudier constitue donc une liste très complète des noms des diverses parties de trois sortes de bateaux, de leur accastillage et de leurs agrès; les quelques noms épars dans d'autres ouvrages et qui ne se retrouvent pas ici sont le plus souvent très difficiles à identifier, aussi cette nomenclature est-elle, plus encore que celles du *Livre des morts* (X) et du *Mythe d'Horus* (Z), la meilleure base pour l'étude de la navigation dans l'Égypte ancienne.

C'est grâce à l'ordre rationnel suivi par l'auteur égyptien que nous avons pu nous y retrouver dans cette série de noms nouveaux : se plaçant à l'arrière du bateau, il énumère les unes après les autres toutes les pièces, au fur et à mesure qu'elles se présentent à sa vue, tant pour l'accastillage que pour les parties de la coque; ne pouvant suivre le même système pour les agrès, il prend d'abord le plus important, puis ceux qui en dépendent directement, et ainsi de suite, et obtient de cette manière une liste d'un autre genre qui n'est pas moins normale et compréhensible. C'est, à tout prendre, parmi tous les textes égyptiens, celui qui est conçu avec le plus de méthode, d'une façon presque scientifique.

Cet opuscule rentre dans la série des écrits mythologiques, des ouvrages qui doivent permettre aux morts de vivre dans l'autre monde la vie des dieux en s'identifiant à eux ou en se déclarant leurs féaux; il n'y a donc rien d'étonnant à ce que la barque solaire paraisse en tête de la liste, mais il est à remarquer qu'aucune autre barque divine n'est mentionnée à côté d'elle et ce fait montre,

comme je l'ai dit plus haut, que le texte doit émaner de l'école d'Héliopolis. Il existait cependant des textes relatifs aux barques sacrées des autres dieux et il nous en est entre autres parvenu un qui se rapporte à la célèbre *Neshmet* d'Osiris[1], mais pour plusieurs raisons on ne peut songer à l'utiliser pour identifier avec succès les diverses parties de cette barque : plus de la moitié des noms ont disparu dans des lacunes, le contexte ne renferme pour ainsi dire aucune allusion explicative et enfin les représentations qui nous sont parvenues de la *Neshmet* sont trop sommaires et incomplètes pour que nous puissions nous faire une idée exacte de sa forme et de ce qu'elle contenait.

La présence des deux autres types de bateaux dans un texte dont le caractère est aussi nettement religieux montre que les dieux ne se servaient pas seulement de leurs barques-fées, mais aussi de bateaux semblables à ceux des humains; la *Mâkhent* pouvait aussi rentrer dans cette catégorie, et c'est à ce titre que ces bateaux sont ici détaillés dans toutes leurs parties. C'est monté sur une nef du modèle courant, en effet, qu'Horus entreprit sa campagne contre Set, et le bac par lequel on arrive dans l'autre monde et auquel est consacré le chapitre xcix du *Livre des morts* et notre texte peut n'être autre chose qu'une simple barque du Nil.

Pour résumer, je donne ici le sommaire de ces quarante-huit noms, en leur restituant autant que possible leur physionomie primitive et en donnant en regard l'indication de la matière, puis le sens que, en suite de cette étude, je crois être celui de chacun d'eux. Comme il reste encore bien des incertitudes dans ces identifications, je tiens à dire encore une fois que le résultat de ce premier essai ne saurait être considéré comme absolument définitif.

## A. — LA BARQUE SOLAIRE.

1.  — Proue.
2.  — Poupe.
3.  — Coque(?).

[1] Tombeau de *Horhotep*, l. 693-801; Maspero, *Trois années de fouilles*, p. 177-180.

4.  — Objet à quatre faces rectangulaires (portes?) surmontées de quatre bâtons pointus.

5.  — Deux longues tiges recourbées ) dressées au milieu de la barque.

6.  — Deux perches surmontées de faucons momifiés et deux bâtons droits entourant le premier des *oudjou*.

7.  — Socles des *oudjou*.

8.  — Garde-fou de l'avant, en forme d'accoudoir.

9.  — Décoration extérieure et intérieure de la pièce précédente(?).

10.  — Les faucons à la tête du coffre rectangulaire(?).

11.  — Caisse rectangulaire entourée de huit piliers.

12.  — Tenture tombant de la proue.

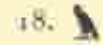
13.  — Oudjas figurés à l'avant, sur le bordage.

## B. — LE BATEAU PLAT À MÂT DOUBLE.

14.  — Vergue supérieure(?).

15.  — Mât double.

16.  — Voile trapézoïde(?).

17.  (ou ) — Cordages.

18.  — Chevilles, bittes(?).

19.  — Poupe.

20.  — Couples (côtes de tribord?).

21.  (ou ) — Couples (côtes de bâbord?).

22.  — Quille ou carlingue(?).

23.  — Bordage.

24.  — Baux (bancs des rameurs).

25.  — Plat-bords.

26.  — Cabine, abri couvert.

27.  — Passerelle.

28.  — Écopes.

29.  (ou ) — Proue.

## C. — LA NEF À VOILE CARRÉE.

30.  (ou ) — Gouvernail.

31.  — Supports de gouvernail.

32.  — Mât (simple).

33.  — Vergues (ou l'ensemble de la voile avec ses vergues).

34.  » Étai d'avant.

35.  » Étai d'arrière.

36.  » Faisceau de cordes renforçant l'étai d'arrière(?).

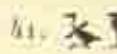
37.  » Balancines.

38.  » Bras de bâbord.

38 *bis*.  » Bras de tribord.

39.  » Drisse.

40.  » Cordages (terme général).

41.  — Cabine.

41 *bis*.  — Voile.

42.  — Rames.

43.  — Galles.

44.  — Pont, carène(?).

45.  « Amarre d'avant.

46.  — Pieu d'amarrage.

47.  — Maillet.

48.  « Amarre d'arrière.

G. Jéquier.

# SECONDE NOTE

## SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT

DES

# ÉTUDES ARCHÉOLOGIQUES ARABES

## EN ÉGYPTE, HORS DU CAIRE[1]

PAR

M. LOUIS MASSIGNON.

La première *Note* publiée en 1908, dans le *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale* (t. VI, 24 pages), sur l'état d'avancement des études archéologiques arabes en Égypte, hors du Caire, contenait un essai de bibliographie de la question, basé principalement sur le dépouillement du *Bulletin du Comité de conservation des monuments de l'art arabe* (années 1883-1905), et augmenté de quelques relevés personnels.

Cette seconde *Note* a pour but de fournir, d'abord la continuation de cette bibliographie quant au dépouillement du *Bulletin du Comité..... de l'art arabe* (années 1906-1908, seules parues), qui continue à ne pas avoir d'index général; puis de nombreuses additions et corrections aux renseignements donnés en 1908. En particulier, les notes prises sur Dashnā et Fâô, au cours d'une visite faite en avril 1910, et l'identification de la tombe de Dhû'n Nûn al Miṣrī (*sub voce :* al Gîzah) sont personnelles et inédites.

En publiant cette seconde Note, je tiens à remercier tous ceux qui ont bien voulu, en se servant de la première Note, me signaler ce qui y était erroné ou incomplet.

[1] Cf. *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale*, t. VI, 1908, 24 pages.

I

# ṢA'ÎD.

## MOUDIRÎYEH D'ASSOÛÂN.

### LIEU DIT : AL-HOMAÎTHIRAH.

#### I. Topographie.

Il se trouve en réalité à *cinq jours* de marche à l'est de Daraw, et à *sept* d'Edfou, selon M. J. Couyat qui en a rapporté (1910), après W. F. Hume (1904), la photographie de la tombe d'Aboûl Ḥasan 'Alî ash Shâḍilî († 656/1258).

Il n'y a pas de village; et la montagne voisine s'appelle aujourd'hui «Gebel Omm Etra» (*sic*) (selon M. J. Couyat).

Bibliographie : «Bir Shadli», ap. Plate II-1 de W. F. Hume, *A preliminary report on the geology of the Eastern desert of Egypt* (25°-25° lat. N.), Cairo, National Print. Dept., 1907. — Cf. *Ibn Baṭṭoûṭah*, éd. Defrémery-Sanguinetti, t. II, p. 153.

#### II. Folklore monumental.

Le mouvement constant de pèlerinages qui entraîne les membres de l'ordre des Shāḍiliyîn à visiter la tombe de leur fondateur avant ou après les Lieux Saints a formé toute une littérature de proverbes et d'anecdotes. Ainsi la réponse rimée au pèlerin novice, lassé du désert, et désireux de savoir ce qu'il y a au bout : «في الهجيرة سترى», a passé en proverbe dans la région de Louqṣor.

---

## MOUDIRÎYEH DE QENÂ.

### VILLE DE LOUQSOR.

#### Folklore monumental.

A près de sept kilomètres au sud-est de Louqṣor, sur la rive droite, aux confins du territoire d'al Bayyâḍhîyah, s'élèvent deux qoubbehs dédiées à deux santons locaux sur lesquels j'ai recueilli quelques détails le 23 février 1910.

Le plus ancien, shaykh ʿAlī el Berbes (*sic*), peut être approximativement daté par ce fait que ses descendants au cinquième degré sont encore vivants. Son culte a été supplanté par celui de son voisin, shaykh Aḥmad al Baghdâdî. Celui-ci, mort en 1263/1846, m'intéressait tout particulièrement par ce fait curieux qu'il était venu de Bagdâd jusqu'en Égypte pour se faire affilier à l'ordre des Badâwîyîn de Ṭanṭâ, généralement sans adeptes hors de son pays d'origine. Le récit des «manâqib» du célèbre Sayyid Aḥmad al Badawî l'avait émerveillé. Et l'on m'a cité divers «miracles» récents de shaykh Aḥmad al Baghdâdî.

*Mosquée d'Aboû'l Ḥaggâg* (Madfan) : Il convient d'ajouter quelques détails sur *Aboû'l Ḥaggâg*, le patron de Louqsor, — qui est une des physionomies légendaires les plus originales du Ṣa'îd, — en complétant la bibliographie donnée en 1908 (p. 4-5) :

*Ibn Baṭṭoûṭah* (II, 253; cf. I, 107) visite son tombeau au début de notre quatorzième siècle.

*Ash Sha'rāwī* (*Ṭabaqāt al Kobrā*, I, 156-158) précise qu'Aboû'l Ḥaggâg al Aqṣourī[1] était le disciple d'ʿAbdou'r Razzâq (shaykh enterré à Alexandrie), disciple du saint maghribin Aboû Madiyān († 594/1198). Il cite une série d'aphorismes d'Aboû'l Ḥaggâg, avec des anecdotes (et une pièce de vers). On y trouve un exquis apologue sur la persévérance : «*Le scarabée et la chandelle*» :

«On dit une fois à Aboû'l Ḥaggâg : «qui est ton shaykh[2] ?» — «Mon shaykh, c'est le scarabée.» Et l'on crut qu'il plaisantait — «Non, je ne plaisante pas» — «Comment?. . .» — «Une nuit d'entre les nuits d'hiver, je veillais, et regardais un scarabée : il grimpait, le long de la chandelle. Et il glissait et il recommençait, car elle était lisse. Et je comptai cette nuit-là qu'il était retombé sept cents fois. Et je me dis en moi-même. «Sept cents chutes; il ne recommencera plus!» Et je sortis pour la prière de l'aube.

«Mais quand je rentrai, voici qu'il était devant moi juché tout au haut de la chandelle, contre la mèche. . . J'ai retenu sa leçon.»

[1] Telle était la vocalisation أُقصُرِي primitive : cf. Ibn Baṭṭoûṭah (I, 107).

[2] Question classique en ṣoûfisme : «par quelle chaîne (silsilah) mystique te rattaches-tu à l'orthodoxie primitive?». Car : «celui qui est sans shaykh, a Satan pour shaykh!».

## MARKAZ DE QENÂ (QENEH).

### I.

*Ibn Baṭṭoûṭah* (*loc. cit.*, t. I, p. 107 et seq.) signale dans la ville même de Qenâ la tombe révérée d'un saint. C'est, au témoignage du *Sha'rāwī* (*Ṭabaqāt al Kobrā*, t. I, p. 155-156), la tombe d'Aboû Moḥammad 'Abdou'r Raḥīm al Maghrabī al Qināwī[1], célèbre pour ses miracles. Le texte du Sha'rāwī est à rapprocher des renseignements donnés sur le «Seyyid 'Abdour Rahman (*sic*) al Qonnāouī (*sic* pour : al Qināwī)», ap. Goldziher, *Rev. hist. relig.*, II (1880), p. 284.

## VILLE DE QOÛṢ.

### I.

*Ibn Baṭṭoûṭah* y signale deux zawīyahs qu'il y a visitées. En effet, c'était alors la grande période de prospérité de Qoûṣ. Les gens de Qoûṣ avaient au Caire une medreseh spéciale (cf. Ravaisse, ap. *Mém. Miss. arch. fr.*, III, p. 71, n.). Et c'est à Qoûṣ qu'un des derniers khalifes 'abbāsides mourut, exilé, en 740/1339.

Le célèbre «minbar» de la mosquée al 'Omarī (cf. article cité *Bull. I. F. A. O.*, t. VI, p. 6), que Prisse d'Avesnes avait jadis dessiné dans son grand ouvrage, a suscité en 1910 toute une polémique de presse : les habitants de Qoûṣ s'opposant à son transfert au Musée du Caire[2].

### II. Folklore monumental.

La ville de Qoûṣ n'a gardé souvenir de ses prospérités du VIII^e^/XIV^e^ siècle que dans les légendes relatives au shaykh 'Abdou'l Ghaffār al Qoûṣī. Ash Sha'rāwī, qui donne sa biographie (*Ṭab. Kobrā*, I, 159-160) et s'est servi de son *Kitāb at tawḥīd fī 'ilm at tawḥīd*, qu'il cite deux fois, place sa mort en 670/1271 environ. Ces deux indications soulèvent un petit problème d'histoire littéraire.

[1] Qui fut le maître d'Aboû'l Ḥosayn ibn as Ṣôygh al Iskandarī (Sha'rāwī, *loc. cit.*, I, 160). — [2] Cf. *Revue du Monde musulman*, X-4-568.

Nous avons bien des manuscrits d'un ouvrage intitulé *Kitāb al waḥīd' fi soloūk ahl at tawḥīd* d'un certain «'Abdou'l Ghaffār al Qoūṣi».

Mais, d'une part, ni le manuscrit de Paris (3525), ni le manuscrit du Caire (II, 143 = Faṣl Taṣawwouf, 6) ne contiennent le passage, d'ailleurs fabuleux, sur l'interrogatoire de Ḍoū'n Noūn al Miṣrī (lors de son procès à Bagdād), où on l'accuse de «tenir le même langage qu'al Ḥosayn al Ḥallāj» (condamné soixante ans plus tard!). Or ce passage est expressément extrait par Ash Sha'rāwi (I, 160) de l'œuvre d'al Qoūṣi.

D'autre part, l'auteur dont nous conservons le «Kitāb al waḥīd» en manuscrit, est mort (cf. Brockelmann, *Gesch. arab. Litt.*, II, 117) en 708/1309, près de quarante ans après la date donnée par Ash Sha'rāwi.

Il semble pourtant peu vraisemblable qu'il y ait eu à Qoūṣ, à quarante années de distance, deux shaykhs ṣoufis, tous deux auteurs d'un ouvrage sur la tawḥīd, et portant le même nom d'Abdou'l Ghaffār...

Je n'ai pas entendu dire qu'il restât des ruines du cloître qu'il avait fondé à Qoūṣ.

Bibliographie : Sur la mosquée al 'Omari : Cf. *B. C.*, rapports n^os^ 352, p. 30 (1906), et 363, p. 15 (1907).

## MARKAZ DE DASHNĀ.

Bibliographie générale : *K. D.*, XI, 14.

### A. Village de Dashnā.

J'avais, en 1908, signalé brièvement la région de Dashnā (*Note*, loc. cit., p. 5). J'ai pu y recueillir, en avril 1910, un certain nombre de renseignements archéologiques inédits. Dashnā se compose d'une partie ancienne sur la rive même du Nil, et d'un certain nombre de constructions nouvelles, sur la route de la gare, au delà du *soūq*.

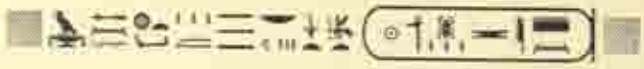
De la partie ancienne, il ne reste plus grand'chose, depuis qu'une crue du Nil l'a dévastée, il y a une cinquantaine d'années, comme Girgā et Hooā. Il n'en reste plus qu'un monticule de débris, éventré, formant falaise (*As Sinn*) et surplombant le coude du fleuve qui la ronge chaque année davantage

(pl. III, 2). Je n'y ai pas retrouvé la mosquée al 'Omarī «contemporaine de la conquête» (*sic*. . . : c'est-à-dire de 'Amr) que les informateurs de 'Alī pāshā Mobārak y ont signalée.

Le reste de la ville est moderne. La compilation de 'Alī pāshā (sigle : *K. D.*) y énumère trois «masjid» : de shaykh 'Abdoullah ibn Ḥamd, ancien 'omdeh de Dashnā; de Soulayman ibn Abī Zayd, et d'an No'mānī († 1243/1827), dont aucune n'est ancienne.

J'ai noté dans l'unique soūq du village (côté sud) une vieille *okālah* (الوكالة الكبرى), dont la porte d'entrée était surmontée d'un linteau en bois portant inscription. Mais d'après les caractères, assez usés et encrassés, corroborés par les témoignages locaux, elle n'est pas antérieure aux années 12. ., soit 18. . de notre ère.

A quelques mètres plus loin, vers l'ouest, j'ai visité la tombe (madfan) du shaykh Jalāl ad Dashnāwī, de date inconnue, mais de construction récente. A l'intérieur j'ai trouvé une dalle égyptienne antique, de section rectangulaire avec un cartouche royal gravé, répété (trois fois) sur les trois pans visibles : elle était encastrée comme pierre de seuil à l'entrée même du tombeau. D'après mon croquis, M. Lacau y a reconnu le nom de Seti II Menephtah (XIX^e^ dynastie), dont les monuments sont peu nombreux : (←)



Il resterait à déterminer dans quel but elle a été encastrée ici, toute seule : et à quelle époque.

### B. Village de Fâô (فاو, *K. D.*, XIV, 68).

J'étais guidé là par une indication de 'Alī pāshā qui y signalait des tombes anciennes et des *maqâm* de personnages célèbres. J'y vins en barque de Dashnā.

A deux cents mètres de l'atterrissage, une palmeraie, et quelques cabanes. A dix minutes de là, après avoir traversé la voie ferrée, Fâô qibli (du sud) : Fâô baḥrī (du nord) est à trois quarts d'heure de là, au nord-ouest, et je ne l'ai pas visité.

Voici le schéma (fig. 1) de ma visite à Fâô qiblī (12 avril 1910) :

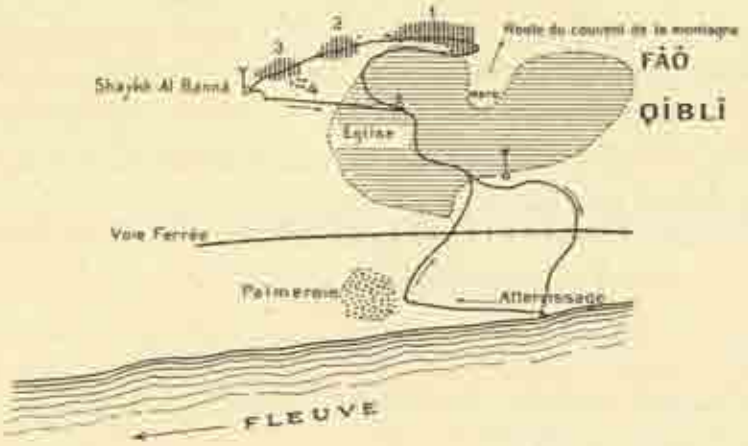



Fig. 1.

Les monuments musulmans n'offraient rien d'intéressant. La mosquée centrale était toute neuve, et les qoubbehs de santons tels que le shaykh al Bannā sans aucun intérêt archéologique. En revanche, j'étais là en plein centre copte. Après Schénésit (Qaṣr aṣ Ṣayyād), et Tabennésī, c'est à Fâô (Phbôou) que saint Pacôme avait fondé un couvent, le troisième en date, mais le plus célèbre et le plus grand.

Il est curieux qu'on n'ait pas, à ma connaissance, entamé une reconnaissance méthodique de la Thébaïde de Pacôme, qui se réduit à un carré qui n'a guère plus de six kilomètres de côté, de Qaṣr aṣ Ṣayyād à Fâô. Les débris visibles qu'une visite aussi sommaire m'a laissé voir promettent beaucoup.

C'est à l'angle N. W. du village (qui est rempli de matériaux de construction empruntés à ces ruines) que se trouvent trois gisements de débris d'époque byzantine.

En 1 du schéma ci-joint (fig. 1), j'ai compté 85 fûts de colonnes, entiers ou en fragments (voir pl. I, fig. 1). Deux socles, bases de colonne restées en place, sont reproduits à la pl. I, fig. 2, et permettront peut-être de préciser l'époque où cette basilique remplaça les premières constructions de Pacôme.

En 2 j'ai compté 13 fûts ou fragments de fûts. Le groupe 3 est moins important.

La date de la destruction de cette basilique est difficile à préciser. Il se peut qu'elle ait été tardive[1].

Yāqoūt, dans le *Mo'jam oul boldan* (II, 641), parle du couvent ancien qui existait encore à Fâô, sous le nom de *Dayr Abī Boukhoūm*, et dit que les Coptes le croyaient indestructible (*sub voce* : دير أبي بخوم) et «éternel» (*a parte ante?* «ازلي»). Il s'agit peut-être là de ces ruines et non du couvent qui existe encore aujourd'hui au flanc de la montagne, à plusieurs kilomètres de Fâô.

### C. Village de Hooô (*K. D.*, XVII, 25 : هوّ).

#### 1. Topographie monumentale.

Comme Dashnā, comme Girgā, la partie ancienne de Hooū a beaucoup souffert des inondations du Nil.

Selon la compilation de 'Alī pāshā (*loc. cit.* ; *K. D.*), il y reste encore «deux vieilles mosquées» et un fortin (qaṣr) «qu'avait bâti le Daftardār (il s'agit probablement de l'auxiliaire de Méhémet 'Alī), auprès du *maqām* de Sīdī al Amīr Dhirār». Elle ne précise pas l'époque de cet «amīr Dhirār», dont on fêtait encore le *mawlid* chaque année; et chaque samedi il y avait près de son maqām une fête.

---

## MOUDIRÎYEH DE GIRGĀ (SÒHĀG).

### JABAL SHAYKH ḤARĪDĪ.

#### 1. Folklore monumental.

A cette colline et à son légendaire éponyme se rattache la célèbre légende antique, maintenant morte, — et que l'Islam avait faite sienne, — du «*serpent de Rohaynah*», qui exigeait des sacrifices en son honneur. La bibliographie de la question a été donnée par Goldziher, *Rev. hist. relig.*, II (1880), p. 312-315.

[1] M. Chassinat a l'obligeance de me signaler un passage d'*Abou Ṣâlih* (Evetts, *The Churches and Monasteries of Egypt*, p. 282), précisant «que l'église du monastère de Pacôme à Fâô fut détruite sur l'ordre du khalife fāṭimite al Ḥakim» : c'est-à-dire dans les premières années de notre onzième siècle. Ce précieux renseignement ne tranche pas la question pour le passage de Yâqoût : car cet auteur, mort en 626/1229, a tiré la plupart de ses renseignements sur les couvents chrétiens d'al Shâbooshtī, mort en 390/999, — antérieurement à l'ordre d'al Ḥâkim (cf. *Mém. Inst. fr. archéol. or.*, t. XXVIII, 1re partie, p. 32).

### VILLE DE GIRGĀ.

Bibliographie : Sur la mosquée *aṣ Ṣiwī* (cf. notre *Note*... 1908, p. 8); cf. *B. C.*, Appendice, p. 131, et pl. I (1907).

### VILLAGE D'ASHMOUNAYN (AL).

Bibliographie : Sur la mosquée al 'Omari : cf. *B. C.*, rapport n° 372, p. 63 (1907).

---

## MOUDIRÎYEH DE SIOÛṬ.

### VILLE DE SIOÛṬ.

#### I. Topographie monumentale.

Le nom de la mosquée al Amawi doit être transcrit : «اموى».

Bibliographie : *a.* Sur la mosquée du shaykh Moḥammad al Baqlī : cf. *B. C.*, rapport n° 376, p. 94 (1907).

*b.* Les fouilles entreprises à *Dourounkah*, au sud de Sioût, en 1909, par le Comité des monuments, n'ont mis au jour que des étoffes coptes, ce qui sort de notre cadre.

Note : Une inscription (refaite) du sultan mamelouk circassien Khoshqadam a été relevée près du *souq al qadim* par M. le Dr Sobernheim (1910).

---

## MOUDIRÎYEH D'AL GÎZAH.

### VILLAGE D'AL GÎZAH.

#### I. Topographie monumentale.

Le *masjid* d'Al Gîzah dédié au célèbre ṣoufi Ḍoū'n Noūn al Ikhmīmī al Miṣrī († 245/859), ne contient pas ses reliques. Il faut rectifier en conséquence la page 13, l. 20, de ma *Note* de 1908. Le monument de Ḍoū'n Noūn à Al Gîzah, comme au Shoūnīz (à Bagdād), n'est qu'un maqām (cénotaphe).

La vraie tombe de Ḍoū'n Noūn se trouve, conformément aux témoignages concordants de *Yāqoūt* (*Mo'jam al boldān*[1]) et du *Sha'rāwī* (*Ṭabāqāt al Kobrā*, I, 69), sur l'autre rive du Nil, à l'est du Vieux-Caire, au «Qirāfat Miṣr».

[1] IV, 555 : remarquer, selon M. Blochet (*Études sur l'ésotérisme musulman*, Louvain, 1910, p. 132-133), qu'il y est qualifié de «prophète» : «Ḍoū'n Noūn al Nabī»; ce nom est ordinairement réservé à Yoūnis (Jonas).

Et c'est là, au SE de la tombe de l'Imām Shāfi'ī, dans l'enclos de la tombe de Sīdī 'Oqbah le ṣaḥābī [1] que j'ai pu la retrouver, le 20 juin 1910, grâce aux recherches de mon ami le shaykh Moḥammad Ṭahā Salīm al Bishrī, d'al Azhar. J'en donne ici la description (fig. 2), car elle me paraît d'un grand intérêt archéologique, et personne, à ma connaissance, ne l'avait visitée jusqu'ici.

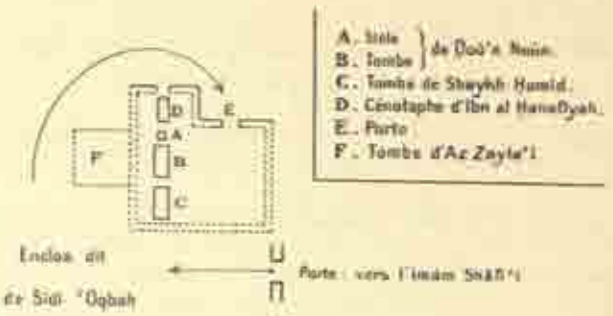



Fig. 2.

Après être entré par l'unique porte de l'enclos qui porte le nom de Sīdī 'Oqbah, on contourne à droite l'aile F de la tombe (cf. la fig. 2), de façon à atteindre la porte E. A l'intérieur de la tombe, qui est petite, basse, mal éclairée, et mal entretenue (il n'y a pas de « mawsim » annuel), j'ai noté quatre monuments principaux.

D'abord en B, le tombeau même de Ḍoū'n Noūn, parallélépipède en maçonnerie, restauré, accoté à son chevet contre la stèle A qui en précise la destination.

Puis en C la tombe du shaykh Ḥamīd, et en D le maqām de Moḥammad ibn al Ḥanafiyah, le fameux prétendant fils d'"Alī-ibn Abī Ṭālib, le mahdī des Kaysanyīn. Ce maqām qui le met ainsi en connexion avec Ḍoū'n Noūn, un des fondateurs du ṣoūfisme, — mort un siècle et demi après lui, — est très significatif. La tombe même d'Ibn al Ḥanafiyah est, je crois, à al Bāqi' (Médine).

Nous avons relevé en tout la présence de quatre textes épigraphiques : en A, C, E, F : tous inédits.

### Texte A.

Ce texte, en *koufique* du *troisième siècle* de l'hégire, ce qui le classe parmi les plus anciens que l'on ait relevés au Caire, contient en 21 lignes, gravées

[1] Il s'agit ici de Sīdī 'Oqbah ibn 'Āmir al Jayhānī, un des Badriyīn (combattants de la journée de Badr).

sur un seul côté d'une pierre levée, rectangle effilé de plus de 1 m. 50 cent. de haut (et très usée), l'épitaphe de Ḏoû'n Noûn. Il m'a été impossible d'en prendre un estampage; les photographies que j'en ai tentées sont voilées; et les quelques minutes que j'ai pu passer dans la tombe, où la présence d'un Européen semblait particulièrement insolite[1], ne m'avaient permis d'en lire que l. 1, l. 8, l. 9, l. 10, l. 12, l. 13.

Sur ma demande, M. Étienne Combe est allé examiner plus à loisir la stèle, et voici le texte qu'il y a déchiffré, avec l'aide de 'Alî bey Bahgat :

(1) بسملة (2) كُلّ نفس ذائقة (3) الموت ثم ..... (4) يرجعون ..... (5) من تفرّدَ
بالبقاء (6) وكَتَبَ على جميع (7) لخلقِ الفَنَاء هـذا (8) قبر ابى الفيض (9) ذى النون بن
(10) ابرهم المصرى (11) الصالح الزاهد (12) توفّى فى سنة خمس (13) واربعين ومائتين (14) وكان من
الأتقيا (15) العابدين وأوصى (16) فى وصيته المسندة (17) عنه أن لا يُبَنَّا قبره (18) ولا يعقد
عليه (19) قبّة رحمة الله (20) عليه وعلى جمعة (21) المسلمين

(Il y avait sans doute un petit décor au haut de la stèle).

Traduction[2] : Après la *basmalah; Qoran*, XXIX, 57; puis : [Gloire à Dieu] qui s'est réservé pour lui seul la Pérennité et a décrété pour toutes ses créatures la Destruction! Ceci est le tombeau de Aboû'l Faydh Ḏoû'n Noûn ibn Ibrahîm al Miṣrî, — le pieux ascète, — mort l'an 245 : et c'était un d'entre les hommes craignant Dieu et l'adorant. Et il a demandé, en son testament authentique, que l'on ne bâtisse au-dessus de son tombeau ni torbah ni coupole. Que la miséricorde de Dieu soit sur lui et sur tous les musulmans.

Ce texte suggère quelques observations: les mots douteux de la ligne 4 sont probablement à restituer «الحمد لله الذى», car ils précèdent une formule analogue à celle de la ligne 5 dans certaines stèles funéraires étudiées par M. É. Combe. Le «المسندة» au sujet du testament m'avait fait penser à quelque «isnâd» de témoignages : ce qui eût prouvé que l'épitaphe est postérieure à l'an 245/859. Mais les formes de certains mots comme «هذا» paraissent à M. Combe suffisamment caractéristiques du milieu du III^me^ siècle de l'hégire.

La formule des lignes 5–7 est curieuse. Elle n'est encore ici, comme me l'écrit le professeur D^r^ Ignace Goldziher, qu'une paraphrase à peine diluée du

[1] A la tombe voisine de l'Imâm ash Shâfi'î, l'entrée est interdite aux Européens.

[2] Améliorée grâce aux bienveillantes communications de M. Max van Berchem.

*Qorân* (LV, 26-27); mais elle présage déjà, selon l'observation si juste de M. Max van Berchem, les futures antithèses du soufisme sur «al baqâ» et «al fanâ»[1].

Ce monument est d'un archaïsme très intéressant, et les caractères paléographiques de l'épitaphe sont à rapprocher de ceux des stèles archaïques provenant d'Assouân (Musée du Caire), et dont il a été parlé dans ma *Note* de 1908 (p. 3). Il est donc à souhaiter que le Comité des monuments veille à sa préservation et en publie photographies et estampages. Le rôle prédominant joué par Ḏoû'n Noûn dans les origines du ṣoûfisme en rendent encore l'intérêt plus vif.

TEXTE C : EN NASKHÎ AYYOÛBITE.

1° La *basmalah*, suivie de *Qorân*, XXXVII, 59, jusqu'à :

..... فليعمل العاملون

2° هذا قبر الشيخ حميد خادم

ذى النون المصري سبعين

سنة توفّي ف العشر الآ

خير من صفر سنة اربع و

ثلثين وستمايه رحمه الله

C'est-à-dire, après l'eulogie :

Ceci est la tombe du shaykh Ḥamîd «Khâdim»
de Ḏoû'n Noûn al Miṣrî pendant soixante-dix
ans. Il mourut dans le dernier
tiers de Ṣafar, l'an quatre
et six cent trente; que Dieu l'ait en sa miséricorde.

Je n'ai pas trouvé mention ailleurs de ce shaykh. La date de sa mort, 634/1236, prouve que «khâdim» signifie ici non pas «compagnon» du saint pendant sa vie, mais «gardien volontaire» de son sépulcre.

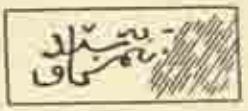
[1] Sur cette théorie, dont le fondateur est Aboû Sa'îd al Kharrâz († 286/899), on trouvera une bibliographie étendue dans mon travail sur «la Passion d'al Ḥallâj».

## Texte E.

En E, au-dessus de la porte, se trouve une inscription dont j'ai pris la photographie [1]. Elle fixe l'attribution du monument entier aux restes de Ḍoû'n Noûn. Quoique antérieure à l'époque de reconstruction de la paroi où elle se trouve réencastrée, elle ne paraît pas d'un naskhi très ancien. En voici le texte, selon la lecture que M. Max van Berchem a bien voulu m'en envoyer; texte que M. Étienne Combe a eu l'obligeance de vérifier sur place :

(1) [هذا ما ؟ [؟]] رسم به سيّدنا ومولانا السلطان (2) الملك الاشرف عزّ نصره [أن يصرف فى كلّ
[حمرة] (3) [الرقيه] الف درهم على مصالح المكان (4) بتاريخ [مستهل شعبان المكرّم سنة ثمان
وثلاثين وثمانمائة

Traduction : [Voici le] décret rendu par notre seigneur et maître [Al Malik al Ashraf, — que Dieu exalte sa victoire! «que l'on dépense, — chaque année (?) (. . . . . mille dirham pour l'entretien de cet immeuble») daté des premiers jours de sha'bân, — le mois ennobli, — en l'an 838.



Voici la reproduction exacte du premier groupe, douteux, de la ligne 1 (croquis de M. É. Combe) :

A la fin de la seconde ligne, la lecture est douteuse, et le sens également incertain.

Au début de la troisième ligne, de même : فيه ?

M. Max van Berchem me fait observer que ce décret, par sa formule initiale, rentre dans la catégorie des décrets appelés «marsoûm».

Et que la date correspond bien au règne d'al Malik al Ashraf Bârs Bây.

## Texte F.

هذا قبر العالم العلامة الشيخ عثمان الزيلعى
شارح الكنز الصوفى فحم القاهرة سنة ٧٠٥

[1] M. F. Daumas a bien voulu en reprendre une seconde plus précise, et je l'en remercie.

[2] Restitution hypothétique, d'après *Corp. Inscr. Arab.*, I (Égypte), n° 201 (communication de M. Max van Berchem).

فدرّس وأفتى كان مشهورًا بالفقه وسائر العلوم

زيلع قرية بناحية الحبشة

توفّي في رمضان سنة ٧٤٣

Soit : « Ceci est la tombe du savant, de l'érudit, le shaykh 'Oṯmān az Zayla'ī, auteur d'un commentaire sur le « Kanz », soûfi. Il vint au Caire en l'an 705, y professa et y rendit des fétwas. Et il se rendit célèbre en droit et dans les autres disciplines [de la Loi].

Zayla' est une ville sur les confins de l'Abyssinie.

Il mourut en ramadhān 743. »

Ce texte est actuellement gravé sur une plaque toute moderne, accolée au mur au-dessus de la tombe. Mais il a été copié, avec des additions, telle l'incise assurément imprévue en épigraphie, sur la position géographique de Zayla', d'une épitaphe ancienne plus brève qui gît actuellement dans la poussière tout auprès[1]. Celle-là paraît contemporaine de l'événement qu'elle relate, donc de notre quatorzième siècle.

Le nom complet d'az Zayla'ī est : Faḵr oud Dīn 'Oṯmān ibn 'Alī ibn Mihjān al Bārī'ī, selon Maqrīzī (ap. Brockelmann, *Gesch. arab. Lit.*, II, 78). Les deux dates données par l'inscription y sont confirmées, 705/1305 et 743/1342. Az Zayla'ī était de rite ḥanéfite, comme Ḥâfiz oud Dīn an Nasafī († 710/1310), l'auteur dont il commenta un ouvrage, le *Kanz oud daqāyq fi'l foroū'*, sous le titre de « tabyīn oul ḥaqāyq » (cf. Brockelmann, *loc. cit.*, II, 196, en bas, où sont énumérés les manuscrits et éditions de ces deux ouvrages de droit).

Zayla' est bien située sur les « confins de l'Abyssinie », à l'est. Après avoir été le centre des « croisades » musulmanes anti-abyssines au XVI^e^ siècle sous Grañ, elle a passé des mains de l'Égypte aux mains de l'Angleterre (Somaliland).

---

## GOUVERNORAT D'ALEXANDRIE.

### MOḤAFZAT ISKANDARIYAH.

Bibliographie : — *a*. Citerne Za'farānī : *B. C.*, rapport n° 349, p. 5 (1906).

*b*. Citerne ash Shāwish al Kabīr : *B. C.*, rapport n° 303, p. 14 (1907).

*c*. Fort Qāïtbāy : *B. C.*, rapports n^os^ 379, p. 112 (1907); 387, p. 58 (1908); 392, p. 100 (1908). Appendice, pl. I-VI (1908).

[1] Elle pourrait sans inconvénient être transportée au Musée.

## GOUVERNORAT DE ROSETTE.

### MOḤAFZAH RASHID.

Bibliographie : *h*. — *a*. Mosquée Toumaqis : *cf. B. C.*, rapport n° 386, p. 53-57 (1908).

---

## MOUDIRÎYAT AL GHARBÎYAH.

### VILLE DE MAHALLAT AL KOBRÄ.

Bibliographie : *k*. Okâlat al Qônsoû (Ghouri) : *B. C.*, rapport n° 363, p. 14 (1907); *B. C.*, rapport n° 384, p. 38 (1908).

*i*. Maison-waqf «El Sette Serganieh» : *B. C.*, rapport n° 363, p. 14 (1907).

### VILLE DE FOÛWAH.

[Addition] (cf. *Note* de 1908, p. 21 du tirage à part, n° 3) :

«Gâmi' 'Abder Raḥîm al Qonnâouî». Il faut vocaliser «al Qinâouî», et identifier cet éponyme avec le shaykh biographié ici-même, plus haut (*sub voce : Qenâ*), et dont la renommée avait ainsi dépassé de bonne heure les frontières de sa province natale.

---

## MOUDIRÎYAT AL QALÎOÛBIYAH.

### VILLAGE D'EL KHÂNQAH SIRÎÂQOÛS.

Bibliographie : Mosquée d'Al Ashraf Bars Bây : *cf. B. C.*, rapport n° 359, p. 91 (1906).

---

## MOUDIRÎYAT AL MANOÛFIYAH.

### VILLAGE DE TALWANAH.

Bibliographie : Mosquée à Talwanah («Telounneh») : *cf. B. C.*, rapport n° 382, p. 18 (1908).

## MOUDIRÎYAT ASH SHARQIYAH.

### MARKAZ DE ZAQÀZIQ.

Bibliographie : Au village d'*Al Qoraya* (cf. *K. D.*, XIV, 98), une mosquée fondée par Qâït Bây (à vingt kilomètres sud-est de Zaqâzîq) : cf. *B. C.*, Appendice, p. 124, pl. VI-VII (1906)[1].

L. Massignon.

Octobre 1910.

[1] En corrigeant les épreuves de cette note, nous sommes heureux d'apprendre, par une lettre de notre collègue G. Wiet, délégué en mission épigraphique spéciale en Haute-Égypte, qu'il en rapporte, après plusieurs mois de patientes recherches, une série de documents inédits, entre autres deux textes fâtimites (mosquée de Qoûs : îwân sud, plaque qui n'avait pas été, comme nous le croyions [ap. notre précédente *Note*, p. 6], transportée au Musée ; et qui est maintenant tronquée; et mosquée de Sôhâg), un texte ayyoûbite (Minyâ), et plusieurs décrets des derniers sultans mamlouks, Jaqmaq et Qânsoû. Et nous espérons que le Delta lui réserve d'autres trouvailles (mars 1911).

# NOUVELLES

# REMARQUES SUR LA XI^e^ DYNASTIE

PAR

M. HENRI GAUTHIER.

## I

Pas plus qu'il y a six ans[1] nous ne sommes aujourd'hui en état d'écrire une histoire définitive de la dynastie qui précéda à Thèbes celle des Amenemhâit et des Sanousrit. Comme en 1905 nous devons encore nous borner à des remarques isolées sur les différents rois de cette famille. Il est évident, cependant, que les fouilles pratiquées par *The Egypt Exploration Fund* de 1903 à 1907 au temple funéraire de la XI^e^ dynastie à Deir-el-Bahari ont renouvelé complètement certaines parties de la question. De courtes, mais substantielles études de MM. Naville, Ed. Meyer et von Bissing ont contribué elles aussi dans une mesure considérable à jeter une lumière nouvelle sur la classification des rois de cette première dynastie thébaine. Si bien qu'il ne me paraît pas inutile d'exposer à nouveau l'état actuel de la question, et de remettre ainsi au courant des récentes découvertes le chapitre si rapidement vieilli de mon *Livre des Rois d'Égypte* relatif à la XI^e^ dynastie[2].

Les nouvelles contributions parues depuis mon article de 1905, et celles qu'il ne m'a pas été permis d'utiliser dans la rédaction du *Livre des Rois*, sont au nombre de six :

1° Ed. Naville : *Mentuhetep II and the XI^th^ dynasty*, dans *The XI^th^ dynasty temple at Deir-el-Bahari*, Part I, 1907, p. 1-8. Cf. aussi les chapitres suivants de ce même volume.

[1] Voir au tome V du présent *Bulletin* (1905), pages 23-40, un premier article sur le même sujet : *Quelques remarques sur la XI^e^ dynastie*.

[2] Gauthier, *Le Livre des Rois d'Égypte*, t. I, p. 213-251 (*Mémoires de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire*, t. XVII, 1908).

2° Ed. Meyer : *Col. 4 und 5 des Turiner Papyrus. Die elfte Dynastie*, dans *Nachträge zur ägyptischen Chronologie*, 1908, p. 21-31 (*Abhandlungen der königl. Preussischen Akademie der Wissenschaften vom Jahre 1907*).

3° Ed. Meyer : *Neue Nachträge zur ägyptischen Chronologie*, dans *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, Band XLIV, 1907-1908, p. 115.

4° Ed. Naville : *La XI^e dynastie*, dans *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, Band XLVI, 1909, p. 82-89.

5° Ed. Naville : *The XI^th dynasty and later Kings*, dans *The XI^th dynasty temple at Deir-el-Bahari*, Part II, 1910, p. 10-12.

6° Fr. W. von Bissing : *Zur Geschichte der XI. Dynastie*, dans *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes*, vol. XXXIII, 1911, p. 19-26[1].

Prenant pour base d'exposition le chapitre de mon *Livre des Rois* concernant la XI^e dynastie, je voudrais rassembler ici les résultats acquis par ces divers articles et en discuter les conclusions à l'aide de mes recherches personnelles.

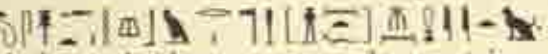
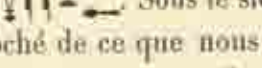
## II

Commençons donc par le personnage qu'on s'accorde à reconnaître comme le premier fondateur de la dynastie, le , gouverneur du nome de Thèbes, , ,  ou [2]. Il ne porte nulle part le cartouche, ni même le titre de  que porteront ses premiers successeurs. La statue votive que lui a consacrée à Karnak le roi Sanousrit I^er de la XII^e dynastie, comme au véritable ancêtre du premier empire thébain, nous apprend que sa mère s'appelait , *Akoui*[3]. Or j'ai été assez heureux pour retrouver, grâce aux indications de M. Daressy, dans les collections du Musée du Caire, le cliché photographique dû à Beato de la stèle au nom d'un autre  nommé aussi  que M. Steindorff

[1] Dans *Sphinx*, vol. XII, 1908, p. 72 sqq., M. E. Anderson, rendant compte du tome I de *The XI^th dynasty temple at Deir-el-Bahari*, Part I, n'a fait que reproduire, sans la discuter ni y apporter aucune modification, la classification des rois proposée par M. Naville au chapitre I^er de cet ouvrage.

[2] Cf. Gauthier, *Livre des Rois*, I, p. 214-215.

[3] *Ibid.*, p. 215, § IV et VI.

avait signalée dès 1895[1]. Le monument était en vente à Louxor en 1895; je ne sais où il se trouve maintenant, mais il n'est pas sans intérêt de noter qu'une reproduction en est conservée dans les collections photographiques du Musée du Caire. Voici exactement les titres portés sur cette stèle par le défunt : . Le nom propre Antef est détruit, mais la restitution en est rendue certaine par un autre petit texte gravé à l'angle de droite, . Sous le siège du défunt est représenté un chien, et ce détail rapproché de ce que nous montre la stèle dite *des Chiens* de l'Antef-, n'est pas sans importance; il semble indiquer que les premiers Antefs avaient une prédilection toute particulière pour le chien. Ce qui est plus intéressant encore, c'est le nom porté par la mère de ce nouvel Antef; elle s'appelle *Miit*, la *Chatte;* et nous apprenons par là que cet Antef est nettement différent de l'autre dont la mère s'appelle *Akoui*. M. Steindorff (*loc. cit.*, p. 89) a placé l'Antef fils de Miit après l'autre; mais je serais plutôt tenté de le placer *avant lui*. Ses titres sont, en effet, moins importants que ceux du nomarque Antef fils d'Akoui; il n'est que , etc., mais n'est pas , *gouverneur du nome thébain*. Il est donc, selon toute vraisemblance, père du nomarque, par suite époux de la dame *Akoui*. Si la statue érigée par Sanousrit I^er^ au fondateur de la XI^e^ dynastie est celle du  nomarque Antef II, et non celle d'Antef I^er^, c'est peut-être qu'Antef I^er^ était, dans l'esprit des contemporains de la XII^e^ dynastie, un personnage encore trop peu considérable pour avoir droit à un pareil honneur.

Je ne sais trop pourquoi ni M. Naville ni les autres historiens qui se sont occupés des origines de la XI^e^ dynastie n'ont tenu compte de ce nouvel ancêtre Antef, signalé dès 1895 par M. Steindorff, et dont l'existence est absolument authentique. La dynastie commence bien par *deux*  nommés *Antef*, et qui ne s'intitulent pas encore rois.

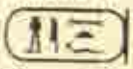
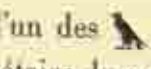
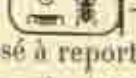
## III

L'Antef du *Papyrus Harris 500* et du *scarabée de la collection Grant*, que j'ai signalé au n° 2 de mon chapitre[2] comme un roi bien individualisé, est très

[1] *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, Band XXXIII, p. 81-82, et p. 89. — [2] Cf. Gauthier, *Livre des Rois*, I, p. 216.

probablement à rayer de la liste en tant que figure indépendante. Je suis tout disposé à attribuer ces deux mentions à l'un des Antef postérieurs, et de préférence au seul roi de ce nom qui nous ait laissé un nombre appréciable de monuments, l'Horus , propriétaire de la tombe de Drah abou'l Neggah et de la stèle dite *des Chiens*.

Les deux Antef *Seschesch-Ré-har-ḫir-maâ* et *Seschesch-Ré-ouap-maâ*, que j'ai signalés aux nos 3 et 5 du *Livre des Rois*[1], sont certainement postérieurs à la XII^e^ dynastie, et je me range volontiers à l'opinion unanime des savants à cet égard. Je ne pense pas, cependant, qu'on puisse les faire descendre jusqu'à la XVII^e^ dynastie; la forme de leurs cartouches-prénoms les classe nettement dans le groupe encore mal débrouillé des XIII^e^ et XIV^e^ dynasties[2].

Cette exclusion de *Seschesch-Ré-ouap-maâ* me conduit *ipso facto* à celle de l'Antef que j'ai mentionné sous le n° 6[3], puisque le cercueil F du Louvre nous dit expressément que cet  était le frère du roi *Seschesch-Ré-ouap-maâ*[4]. Je l'ai donc identifié à tort avec l'un des  de la *Salle des Ancêtres* à Karnak. Il doit, comme le propriétaire du cercueil F du Louvre, être rendu à la XIII-XIV^e^ dynastie; il était roi, car il est appelé formellement  sur ce même cercueil; il est peut-être identique au -Antef que j'ai classé au n° 13 de la XI^e^ dynastie[5], et que je suis disposé à reporter maintenant après la XII^e^ dynastie[6]. Si la reine *Sebekemsaf* (?) du pendentif Newberry, que je lui ai attribuée pour femme[7], est bien réellement son épouse, la forme même de ce nom propre est encore un nouvel argument à ajouter aux autres en faveur de l'attribution de tous ces personnages au groupe de la XIII-XIV^e^ dynastie.

## IV

Le roi Mentouhotep, que j'ai appelé Mentouhotep I^er^ et que j'ai rangé sous le n° 4 de la dynastie[8], a pour nom d'Horus et de *nebti* . Sur la foi de

[1] *Livre des Rois*, I, p. 216-217 et 219-221.

[2] Cf., du reste, ce que j'ai déclaré déjà en 1905 à ce sujet dans le *Bull. de l'Inst. français d'archéologie orientale*, t. V, p. 23.

[3] Gauthier, *op. cit.*, p. 221-222.

[4] *Ibid.*, p. 221, § I.

[5] *Ibid.*, p. 238-242.

[6] Voir plus bas, p. 128.

[7] *Livre des Rois*, p. 222, § V.

[8] *Ibid.*, p. 217-219.

deux monuments mal lus, l'inscription de Konosso (*L. D.*, II, 150 *b*) et le petit coffret en bois du Musée du Caire trouvé à Thèbes dans le tombeau du Bab-el-Hossan[1], on avait cru jusqu'à ces dernières années que ce roi avait porté le prénom ⊙ 𓋴𓂋𓏏𓂝, *Neb-hotep-Ré*. M. Naville, en 1907, émit des doutes sur l'exactitude du graffito de Konosso tel que Lepsius l'a publié[2], et proposa de remplacer ⊙ 𓋴𓂋𓏏𓂝 par ⊙ 𓋴𓂋𓏏𓇳, *Neb-hepet-Rā*. M. Ed. Meyer, en 1908, fit observer que cette hypothèse était, en effet, confirmée par une photographie du graffito prise par M. Petrie en 1887 et conservée au Musée de Berlin (n° 1544), laquelle porte clairement 𓂋𓏏𓇳 [3]. Quant à la boîte du Bab-el-Hossan au Musée du Caire, M. Ed. Meyer proposa d'y lire, avant le nom 𓂋𓏏𓂝, non pas 𓇳𓏏𓂝 comme M. Newberry le croyait, mais 𓇳𓏏[𓅓][4]. Enfin, en 1909, M. Naville, après avoir à nouveau examiné l'original avec M. Lacau, déclara y voir « distinctement 𓇳𓏏, le grand dieu, le roi du ciel, par conséquent Osiris »[5]. Ainsi le roi ⊙ 𓋴𓂋𓏏𓂝 disparaissait complètement, et le petit coffret du Bab-el-Hossan était, du même coup, rayé de la liste des monuments de l'Horus 𓅓-Mentouhotep et attribué selon toute vraisemblance au roi Mentouhotep dont la statue a été trouvée dans le tombeau du Bab-el-Hossan (Maspero, *Guide to the Cairo Museum*, edit. 1910, n° 202, p. 94, et Capart, *L'art égyptien*, 2e série, pl. 130).

Quels sont donc les monuments qui appartiennent en toute certitude au roi 𓅓𓏏𓂋𓂝𓏏𓂋𓇳𓂧 𓂋𓏏𓂋𓂝 du graffito de Konosso; quels sont les éléments constitutifs de son protocole; quelle place doit-on lui assigner dans la série des rois Mentouhotep?

Voici d'abord la liste des monuments :

1° Un autre graffito de Konosso donne simplement 𓂋𓂝 (*L. D.*, II, 150 *c*), et ce cartouche paraît bien se rapporter à l'Horus 𓏏𓂋.

2° A Gébélein, de nombreux fragments de bas-reliefs mentionnent le roi :

*a*. 𓇳𓂧𓏏 : Daressy, *Rec. de trav.*, XVI, p. 42 (Musée du Caire), et Naville, *Rec. de trav.*, XXXII, 1910, planche entre les pages 52 et 53[6];

[1] *Livre des Rois*, I, p. 218, § VIII, et note 2.

[2] *The XIth dyn. temple at Deir-el-Bahari*, I, p. 3, note 1, et p. 7.

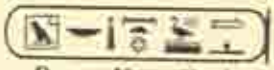
[3] *Nachträge zur ägyptischen Chronologie*, p. 25-26.

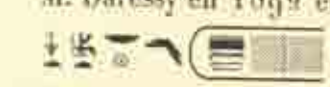
[4] *Ibid.*, p. 26.

[5] *A. Z.*, Band XLVI, p. 84.

[6] Reproduit aussi dans Bissing-Bruckmann, *Denkmäler der ägyptischen Sculptur*, pl. XXXIII A. Cf. encore Weill, *Sphinx*, VIII, p. 200.

*b.*  : Daressy, *ibid.*, XIV, p. 26 (Musée du Caire)[1];

*c.*  : Daressy, *ibid.*, XIV, p. 26 (Musée du Caire), et Fraser, *Proceedings Society Bibl. Archæology*, XV, p. 497, et pl. III, n° 15[2].

3° A Drah abou'l Neggah (Thèbes), un fragment de stèle a été trouvé par M. Daressy en 1892 et rapporté par lui au Musée du Caire; il porte  : Daressy, *Annales du Service des Antiquités*, VIII, p. 243[3].

4° D'après M. Ed. Meyer[4], il conviendrait aussi d'attribuer à ce roi, comme je l'ai fait moi-même[5], l'inscription du Ouadi-Hammamat reproduite dans *L. D.*, II, 150 *d*, où le roi est appelé  (*sic*).

5° Mais c'est aux fouilles de l'*Egypt Exploration Fund* dans le temple funéraire de la XI^e^ dynastie à Deir-el-Bahari que nous sommes redevables des plus intéressants monuments au nom de ce roi; j'en citerai principalement trois :

*a.* Un fragment de bas-relief représentant le roi accompagné de sa femme *Aaschit* (les nécessités de la typographie ne permettent pas de reproduire un fac-similé exact de la disposition des signes dans la ligne du milieu) : cf. Naville, *XI^th^ dynasty temple*, I, pl. XVII, E (photographie en noir) et II, pl. XVIII, A (aquarelle de M^me^ Naville). Il est possible, comme le suppose M. Naville (*A. Z.*, XLVI, p. 84, note 2), que  soit le nom d'*Horus d'or* du roi, que nous ne connaissions pas encore (M. Naville lit, à tort, , car l'original, que j'ai revu au Musée du Caire et qui a été fidèlement reproduit par l'aquarelle de M^me^ Naville, donne clairement  ; cf. aussi la photographie dans *Archæol. Report of the Egypt Exploration Fund for 1904-1905*, pl. IV, fig. 6).



[1] Reproduit dans Bissing-Bruckmann, *op. cit.*, pl. LXXVII *a*.

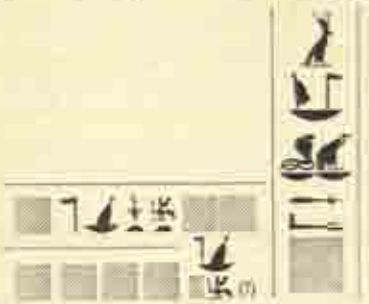
[2] Reproduit aussi dans Bissing-Bruckmann, *op. cit.*, pl. XXXIII A, et Naville, *Recueil de travaux*, XXXII, 1910, planche entre les pages 52 et 53. Cf. encore Naville, *A. Z.*, Band XLVI, p. 88; Maspero, *Guide to the Cairo Museum*, 1910, n° 293, p. 107; J. Capart, *L'art égyptien*, 2^e^ série, 1911, pl. CXL.

[3] Cf. Gauthier, *Livre des Rois*, I, p. 218-219, note 2. L'Antef  dont parle M. Daressy (*op. cit.*, VIII, p. 247) n'existe pas.

[4] *Nachträge zur ägypt. Chronol.*, p. 26.

[5] *Livre des Rois*, I, p. 218, § III.

*b.* Un autre fragment de bas-relief semblant avoir fait partie d'un encadrement de porte (Naville, *op. cit.*, I, pl. XII *k*, et p. 7) :



*c.* Fragment du tombeau de la favorite *Kemsit* (Naville, *op. cit.*, II, pl. XX) :



Le protocole du roi ressort donc de tous les monuments que je viens d'énumérer établi d'une façon si certaine qu'il n'est plus possible de continuer à identifier l'Horus -*Neb-hepet-Ré*-Mentouhotep, comme je l'ai fait[1], avec le de la *Salle des Ancêtres* à Karnak[2]. Il ne faudrait pas croire, du reste, que puisse être considéré comme le nom d'Horus d'un roi Mentouhotep; car c'est un simple surnom générique, l'*ancêtre*, donné sous la XVIII^e^ dynastie à celui des rois Mentouhotep que l'on considérait alors, à tort ou à raison, comme le fondateur de la lignée des rois de ce nom. Cet ancêtre n'avait pas plus de protocole que les ancêtres de la lignée des Antef.

L'identité de ce roi -*Neb-hepet-Ré*-Mentouhotep étant maintenant bien établie, il reste à savoir à quelle place dans la dynastie il convient de le ranger, et quelle est en particulier sa position par rapport au roi -*Neb-hapou-Ré*-[3] Mentouhotep. La question a été très controversée depuis la découverte du roi *Neb-hepet-Ré*, et surtout depuis qu'on a dû reconnaître la non-identité de ce *Neb-hepet-Ré* avec le roi -*Neb-hapou-Ré*; elle a donné lieu, dès lors, à un échange d'arguments contradictoires entre MM. Ed. Meyer et Naville.

[1] *Livre des Rois*, I, p. 219, § IX.

[2] N° 13 : Lepsius, *Auswahl*, etc., Taf. I, et Sethe, *Urkunden der XVIII. Dynastie*, II, p. 608, 2^e^ colonne, n° 4.

[3] J'exposerai plus loin (voir p. 125-126) les raisons pour lesquelles je crois devoir adopter pour cette lecture *Neb-hapou-Ré* de préférence à l'ancienne lecture *Neb-khroou-Ré* et aussi de préférence à la lecture *Neb-hepet-Ré* proposée par M. Naville.

La classification des rois de la XI^e^ dynastie telle qu'elle a été établie par M. Ed. Meyer[1] place, en effet, l'Horus  *-Neb-hepet-Ré* deux rangs *avant* l'Horus  *-Neb-khroou-Ré*. Les trois principales raisons que donne M. Ed. Meyer de cette antériorité de *Neb-hepet-Ré* par rapport à *Neb-khroou-Ré* sont les suivantes :

1° La construction du temple funéraire de Deir-el-Bahari déblayé par les soins de l'*Egypt Exploration Fund*, où les noms et les figures des deux rois se trouvent représentés, montre que  est antérieur à [2].

2° Les deux rois  et  sont manifestement, d'après la *liste royale d'Abydos* et le *papyrus de Turin*, les deux derniers rois de la XI^e^ dynastie; il faut donc, de toute nécessité, placer  avant .

3° Le nom de  n'étant jamais inscrit dans un cartouche, ce roi est plus ancien que  qui, lui, est presque toujours entouré du cartouche.

A ces trois arguments M. Naville répond ceci[3] :

1° La construction du temple et la disposition des parties datées de  par rapport au temple funéraire de  sont précisément ce qui empêche de placer  avant [4].

2°  ne peut pas avoir été l'avant-dernier roi de la dynastie, car son nom d'Horus , *sma-tavui*, *le rassembleur des deux terres*, c'est-à-dire celui qui a réuni à nouveau sous un seul sceptre les deux moitiés de l'Égypte avant lui divisées, montre assez qu'il faut le placer, au contraire, au début de la dynastie, tout au moins avant -Mentouhotep, qui est, lui, sans contestation, *le maître des deux terres*[5].

3° Quant à la présence du cartouche, elle ne signifie absolument rien, car  *-Neb-khrôou-Ré* écrit souvent son nom sans l'entourer du cartouche, absolument comme  *-Neb-hepet-Ré*[6].

Bref, M. Naville conclut à la nécessité de placer  après . Mais la similitude de leurs noms, et aussi leur présence simultanée dans le même

[1] Ed. Meyer, *op. cit.*, p. 29-30.
[2] Ed. Meyer, *op. cit.*, p. 25.
[3] *A. Z.*, Band XLVI, 1909, p. 83-85.
[4] *Ibid.*, p. 84-85.
[5] *Ibid.*, p. 85.
[6] *Ibid.*, p. 85.

édifice, obligent à les rapprocher le plus possible l'un de l'autre et à en faire *le père* et le *fils*. Dans ces conditions, le prince [ ] représenté à Deir-el-Bahari[1] sur un fragment de bas-relief serait à identifier avec , fils de .

Ces divers points paraissaient solidement établis lorsqu'un article récent de M. von Bissing[2] est venu tout remettre en question et présenter de nouvelles hypothèses. Avant d'aborder ce point du travail de M. von Bissing, je voudrais signaler, tout d'abord, une contradiction flagrante entre deux assertions de l'auteur. En parlant du roi [3], M. von Bissing commence par écrire : « In Deir-el-Bahri ist sein Horusname, ja auch sein Name bisher nicht gefunden »[4], et cette phrase est en opposition formelle avec le fragment de bas-relief que j'ai cité plus haut, où l'on voit nettement la fin, sinon l'ensemble, du cartouche de , qui indique bien un Mentouhotep[5]. Puis, quelques lignes à peine plus loin, M. von Bissing écrit : « Der Horusname findet sich auch auf Bruchstücken vom Tempel von Deir-el-Bahri »[6], et c'est cette dernière phrase qui est l'expression de la vérité ainsi que le montre le fragment de la planche XII, *k*, du tome I de l'ouvrage de M. Naville, que j'ai reproduit plus haut (cf. p. 105).

Mais passons sur ce *lapsus calami*, peu grave en somme. Le problème important soulevé par M. von Bissing est celui de l'identification de *Neb-hepet-Rê* avec le Mentouhotep des bas-reliefs de Gébélein. Pour lui cette identification est impossible, parce que le roi de Gébélein est désigné une fois par le titre [7]; or, comme porte aussi comme noms d'Horus et de *nebti* , il ne peut encore avoir pour nom de la même épithète : « Es scheint vor allem bedenklich, dit-il, einem Könige dieser Zeit ein Protokoll zu geben, bei dem Horus, *nebti* und *suten-ebioti*-Name gleich lauten ». J'avoue ne

(1) Naville, *XI^th dynasty temple*, I, pl. XII, B.

(2) *Rec. de trav.*, XXXIII, 1911, p. 19-26. Cf. surtout p. 20-23.

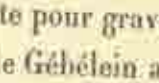
(3) C'est l'orthographe donnée par M. von Bissing (p. 20), mais à Deir-el-Bahari le roi s'appelle toujours .

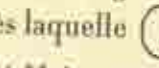
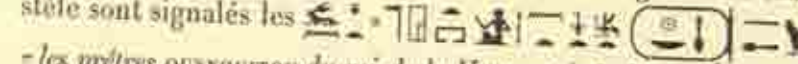
(4) *Op. cit.*, p. 20.

(5) D'autre part, sur la planche XII, A, de Naville, *XI^th dynasty temple*, I, un cartouche s'applique à un roi que sa femme tient par l'épaule, et qui paraît bien être *Neb-hepet-Rê*.

(6) Von Bissing, *op. cit.*, p. 21.

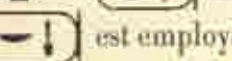
(7) Voir plus haut, p. 103.

pas être frappé de la force de cet argument. Où M. von Bissing a-t-il pu rencontrer un nom de , ou d'intronisation, revêtant une forme analogue à celle de , et qui ne soit pas précédé du mot ⊙ absolument nécessaire à tous les cartouches-prénoms? L'épithète  ne saurait en aucun cas être, à l'époque dont il s'agit tout au moins, un nom de ; c'est tout simplement un nom d'Horus, qui a été écrit ici après  pour une raison que nous ne sommes peut-être pas encore en état de démêler, ou peut-être tout simplement parce qu'il n'y avait pas ici la place suffisante pour graver le cartouche  du roi. L'identification du Mentouhotep de Gébélein avec le *Neb-hepet-Ré-*  de Deir-el-Bahari et de Konosso ne fait pour moi aucun doute; faute de l'accepter, M. von Bissing a dû supposer toute une série bien invraisemblable de changements successifs dans le protocole de *Neb-hepet-Ré*, sans toutefois pouvoir citer un seul fait nettement probant à l'appui de ses suppositions[1].

J'arrive maintenant à un autre point de la discussion de M. von Bissing qui ne me satisfait pas plus que le précédent. Il s'agit, à la vérité, ici d'une confirmation de l'opinion de M. Naville d'après laquelle -*Neb-khrôou-Ré* serait plus ancien que -*Neb-hepet-Ré*. Mais cette confirmation repose sur des prémisses tout au moins risquées, sinon tout à fait erronées. La grande stèle en granit de Sanousrit III trouvée à Deir-el-Bahari en 1906 et conservée au Musée du Caire relate les offrandes faites par ce roi au temple funéraire de son ancêtre *Neb-khrôou-Ré-Mentouhotep*. Or, à la ligne 4 du texte vertical de cette stèle sont signalés les [2] - *les prêtres* ouabouttou *du roi de la Haute et de la Basse-Égypte Neb-khrôou-Ré dans la Vallée (?) de Neb-khrôou-Ré* -. Examinant de près le signe  dans les deux cartouches ci-dessus, M. von Bissing croit pouvoir constater que le second, faisant partie du nom de la localité, est tout à fait différent de l'autre, servant à écrire le nom royal; il est moins large et plus pointu à sa partie inférieure,

[1] M. von Bissing déclare, du reste, lui-même (*op. cit.*, p. 22) que l'arrangement auquel il arrive ainsi pour les quatre derniers rois de la dynastie est en opposition formelle avec le Papyrus de Turin et les listes royales du Nouvel Empire.

[2] Cf. Naville, *XI^e dynasty temple*, I, pl. XXIV (dessins de M^me^ Naville) *Ibid.*, p. 69. MM. Naville et Hall pensent qu'il s'agit du roi *Neb-hepet-Ré*. De même Von Bissing, *op. cit.*, p. 20. La phrase est encore citée par Gauthier, *Livre des Rois*, I, p. 230, § XVIII B.

tandis que l'autre est ici plus rond et plus large, ainsi que dans tous les autres cartouches de la stèle où il ne sert qu'à écrire le nom royal. Donc la localité géographique  est désignée par un roi autre que celui dont le cartouche  est employé isolément, à savoir *la Vallée de Re-neb-kheru*, tandis que le roi est *Re-neb-hpt*, et par suite le roi *Re-neb-kheru* qui a donné son nom à la Vallée en question est antérieur au roi *Re-neb-hpt* en l'honneur de qui Sanousrit III fit ériger la stèle.

Or j'ai revu de près la stèle au Musée du Caire; la lecture en est assez difficile à cause de la nature de la pierre (granit rose), et c'est probablement ce peu de netteté de la gravure qui a décidé M. Naville à ne pas en publier une simple photographie, mais bien un dessin à la plume. Le signe  est, en effet, un peu plus allongé et plus effilé à la fin de la ligne 4 que dans les autres exemples, mais cette particularité est due tout simplement à une fantaisie du graveur qui, arrivé au bout de sa ligne et devant commencer la ligne suivante par deux signes hauts, , a voulu remplir le petit vide qui serait resté au-dessous du cartouche s'il avait donné ici à la rame  la même longueur que partout ailleurs. L'argument de M. von Bissing est donc, on le voit, extrêmement fragile, et je ne pense pas que nous ayons le droit d'interpréter comme il l'a fait la stèle de Sanousrit III[1]. Il s'agit, dans les deux cartouches de la ligne 4, *du même pharaon*, et ce pharaon n'est pas *Neb-hepet-Ré* comme le croit M. Naville, mais bien *Neb-khrôou-Ré*, dont le règne fut, nous en avons la preuve, très long et très important, dont le culte funéraire dura longtemps encore après sa disparition, jusque sous les Ramessides, dont la *liste royale d'Abydos* et le *Papyrus de Turin* nous ont transmis le souvenir (tandis qu'ils font le plus complet silence sur son successeur *Neb-hepet-Ré*), dont la postérité enfin associa le nom à celui de Ménès le fondateur du royaume et à celui d'Ahmès le libérateur.

Les six prêtresses d'Hathor dont M. Naville a retrouvé les tombeaux et les sarcophages à Deir-el-Bahari semblent avoir composé le harem du roi

[1] Et quand bien même il aurait raison, pourquoi ne pourrait-on pas retourner la proposition, lire *Neb-khrôou-Ré* là où il lit *Neb-hepet-Ré*, et réciproquement? *Neb-hepet-Ré* deviendrait alors plus ancien que *Neb-khrôou-Ré*. La seule raison qu'on peut invoquer en faveur de la combinaison de M. von Bissing réside dans la construction des diverses parties du temple funéraire et de ses annexes (argument Naville). Cette stèle n'a donc pas l'importance que lui attribue M. von Bissing.

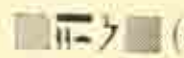
*Neb-hepet-Ré*. Voici quels étaient, autant qu'on peut les rétablir d'après ce qui reste de leurs tombeaux et de leurs sarcophages, leurs titres et leurs noms[1].

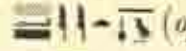
1° Le premier tombeau au nord n'a pas laissé de nom; il peut avoir appartenu à la princesse  ou à la princesse , que nous voyons figurer sur certains fragments de Deir-el-Bahari, et dont on n'a pas retrouvé les tombeaux[2].

2° Le second est celui de la reine *Âaschit*, qui paraît l'avoir emporté sur les autres princesses dans l'amour du roi, car elle est représentée plus souvent que les autres sur les bas-reliefs de Deir-el-Bahari et porte le titre de , *épouse royale*[3]. Son protocole complet se présente ainsi :



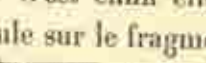
Mais son nom se retrouve encore, mutilé, sur les fragments suivants :

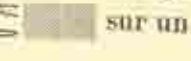
1°  (*op. cit.*, II, pl. XV);

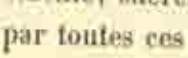
2°  (*op. cit.*, II, pl. XVI);

3°  (*op. cit.*, II, pl. XVI);

4°  (*op. cit.*, II, pl. XIX);

5°  (*op. cit.*, I, pl. XII, *k*, et p. 7);

6° C'est enfin elle qui, probablement, est représentée tenant le roi par l'épaule sur le fragment *op. cit.*, I, pl. XII, A, et qui est désignée par les mots  sur un autre fragment (*op. cit.*, I, pl. XVII, B).

M. Naville, cherchant à expliquer la signification du titre général  porté par toutes ces femmes en dehors de celui de , *prêtresse d'Hathor*,

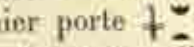
[1] Voir sur ces tombeaux (*shrines*) et sur ces sarcophages l'ouvrage de M. Naville, t. I, p. 30 et seq., 53-56, et pl. XVII à XXIII; t. II, p. 6-9, 22-23, et pl. XI à XX.

[2] Naville, *op. cit.*, II, p. 6.

[3] Voir ce qui reste de son tombeau, *op. cit.*, II, pl. XVI à XIX. M. Naville (*op. cit.*, p. 7) pense que toutes ces femmes étaient également , mais cette hypothèse n'est pas confirmée pour toutes.

[4] *Op. cit.*, I, pl. XVII, E (photographie) = II, pl. XVIII, A (aquarelle). La reine est debout derrière le roi. Cf. aussi Naville-Hall, *Archæolog. Report of the Egypt Explor. Fund for 1904-1905*, pl. IV, fig. 6, où le bloc est reproduit; les deux lignes sont disposées verticalement.

émet la conclusion que ce titre peut être traduit par *a royal favourite of the first rank*[1], et je pense qu'on peut admettre sans difficulté cette interprétation.

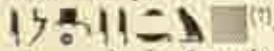
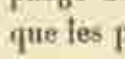
J'ajouterai, relativement à cette reine *Aaschit*, que nous avons d'elle probablement deux autres monuments, de provenance malheureusement inconnue. Ce sont deux scarabées, appartenant l'un à M. Théodore M. Davis qui l'a acheté en Égypte, l'autre au British Museum, où il est conservé sous le n° 40855. Le premier porte [2], et le second [3]. M. Newberry place le premier, d'après le style, dans le premier quart de la XVIII^e^ dynastie, ainsi que la reine *Aat-shet*, mais M. Budge fait remonter avec raison cette reine jusqu'à la XI^e^ dynastie, et voit en elle la femme de *Ra-neb-hapit*-Mentouhotep.

3° Le troisième tombeau est celui de la favorite *Sad-ha*[4]. Son protocole complet est : [5]. Un autre fragment de paroi de son tombeau donne [6]. Sur les côtés nord et est du tombeau on relève aussi des traces d'un roi Mentouhotep, qui doit être *Neb-hepet-Ré* :  et .

Deux autres fragments du tombeau portent encore des débris de la titulature de *Sad-ha* :

*a.*  (Naville, *op. cit.*, I, pl. XVIII), où il semble bien que le début devait porter . *Sad-ha* aurait donc été reine comme *Aaschit*.

*b.*  (*op. cit.*, I, pl. XVIII).

4° La favorite *Kemsit* était propriétaire du tombeau suivant. Son nom, mutilé, est peint sur le côté est, avec celui du roi  sans cartouche : [7]. Il est conservé intact, mais sans titulature, sur le sarcophage de la favorite : [8]. Nous savons qu'elle portait les mêmes titres que les précédentes[9].

[1] *The XI^th^ dynasty temple*, II, p. 6.

[2] Newberry, *P. S. B. A.*, t. XXIV, 1902, p. 251 ; cf. Naville, *op. cit.*, I, p. 8, note 1.

[3] Budge, *Book of the kings*, I, p. 49.

[4] Naville, *op. cit.*, II, pl. XI, XII et XIII.

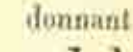
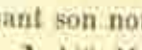
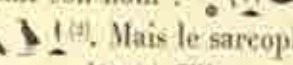
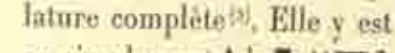
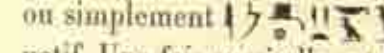
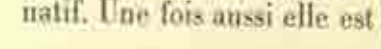
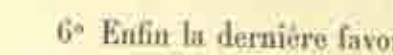
[5] *Op. cit.*, I, pl. XVII, D (photographie) = II, pl. XIII, A (aquarelle).

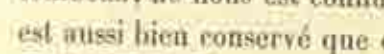
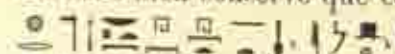
[6] *Op. cit.*, I, pl. XVIII (photographie) = II, pl. XII, C (aquarelle).

[7] *Op. cit.*, II, pl. XX (aquarelle).

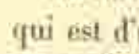
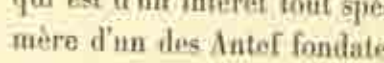
[8] *Op. cit.*, I, pl. XXIII (aquarelle).

[9] *Op. cit.*, I, p. 49.

5° Du tombeau de la favorite *Kaouit* il ne reste que quelques fragments donnant son nom : , [1], et [2]. Mais le sarcophage est fort bien conservé et nous donne la titulature complète[3]. Elle y est dite  ou simplement , et quelquefois  sans déterminatif. Une fois aussi elle est .

6° Enfin la dernière favorite, *Hanhanit*, qui occupait le sixième et dernier tombeau, ne nous est connue que par les inscriptions de son sarcophage, qui est aussi bien conservé que celui de *Kaouit*[4]. Elle y est dite , une fois aussi .

Nous n'avons aucune trace pour les trois dernières de ces favorites du titre , *épouse royale*.

M. Naville cite encore, outre  et [5], un autre nom de favorite, qui est d'un intérêt tout spécial après ce que nous avons dit plus haut de la mère d'un des Antef fondateurs de la XI^e^ dynastie; ce nom est  « *Ta-miit* », *la Chatte*[6], identique à celui que nous avons relevé comme étant certainement le nom le plus ancien de la dynastie[7].

Tels sont les renseignements complémentaires relatifs à la personnalité et à la famille du roi , que les nouvelles découvertes permettent d'ajouter à ce que j'ai donné de lui dans le *Livre des Rois*. Ce pharaon, que j'ai rangé sous le numéro 4 de la XI^e^ dynastie, n'est pas, comme je le croyais, le premier des Mentouhotep, et il n'a aucun rapport avec le prétendu roi *Neb-hotep-Ré-Mentouhotep*, qui n'a jamais existé. Il est enfin absolument différent du roi  qui a fait construire le temple funéraire de Deir-el-

[1] Naville, *op. cit.*, I, pl. XVII, G.

[2] *Ibid.*, I, pl. XVIII. Cf. encore, au sujet de ces tombes de favorites, A. Moret, *Revue de l'histoire des Religions*, 1908, II, p. 255-256.

[3] Voir *ibid.*, I, pl. XIX, A et B pour le sarcophage, et pl. XX pour les textes.

[4] Voir *ibid.*, I, pl. XXI.

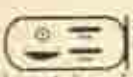
[5] *Ibid.*, II, p. 6.

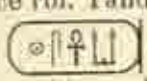
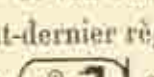
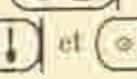
[6] *Ibid.*, I, p. 8.

[7] Voir plus haut, p. 101.

Bahari, et qui était probablement son père et prédécesseur. Nous reviendrons bientôt, du reste, sur ce dernier.

## V

Le pharaon -Mentouhotep, que j'ai étudié sous le numéro 7 au *Livre des Rois*[1], est à rejeter, comme le précédent, beaucoup plus loin dans la dynastie, ainsi que l'ont proposé MM. Naville, Ed. Meyer et von Bissing. Son nom d'Horus et de *nebti*, , *le maître des deux moitiés de l'Égypte*, paraît indiquer, en effet, dans la reconquête du pays par les princes thébains de la XI^e^ dynastie, un stade postérieur à celui désigné par le nom d'Horus et de *nebti* de *Neb-hapou-Ré*, , *le rassembleur des deux moitiés de l'Égypte*, titre qui rappelle absolument, autant que de pareilles comparaisons sont permises, l'épithète de *Rassembleur de la terre russe* qui fut appliquée au XVI^e^ siècle au premier grand tzar de Russie, Ivan IV.

Une petite hésitation apparaît pourtant chez les historiens en ce qui concerne la place exacte de ce roi. Tandis que MM. Naville[2] et von Bissing[3] le placent entre  et , c'est-à-dire à l'avant-dernier règne de la XI^e^ dynastie, M. Ed. Meyer[4] voudrait le ranger entre  et , toujours en vertu de son souci constant de laisser  et  tout à la fin de la dynastie.

Au sujet de ce roi je n'ai aucun monument nouveau à signaler en addition à ceux dont j'ai donné la liste dans mon *Livre des Rois:* je dois, au contraire, retrancher de cette liste le dernier monument, le § XIV de la page 224 : notre Mentouhotep n'a certainement rien à faire avec le  de la *salle des Ancêtres* à Karnak (n° 16), dont il n'est même pas certain qu'il soit un Mentouhotep.

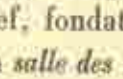
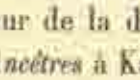
## VI

J'arrive maintenant au n° 9 du *Livre des Rois*[5], le Pharaon *Antef, Antefâa* ou *Anda*, dont le nom d'Horus est . Il est tout à fait certain que ce roi doit

[1] Tome I, p. 222-225.
[2] *The XI^th^ dyn. temple*, I, p. 8, et II, p. 11.
[3] *Rec. de trav.*, XXXIII, p. 26, note 2.
[4] *Nachträge zur ägyptischen Chronologie*, liste royale des pages 29 et 30.
[5] Tome I, p. 225-227.

être reporté de plusieurs numéros en arrière et placé dans les débuts de la dynastie, comme l'a proposé M. Naville[1]. Le seul monument qui avait contribué jusqu'à présent à faire descendre ce pharaon assez loin vers la fin de la dynastie était une phrase mal interprétée de la stèle V. 3 du Musée de Leyde[2], d'où l'on croyait pouvoir conclure à l'existence de quatre générations seulement entre le pharaon  et le pharaon Sanousrit Ier de la XIIe dynastie, en l'an 33 de qui fut érigée ladite stèle. Mais M. Naville a fort justement montré qu'il ne fallait pas faire dire à cette phrase plus que ce qu'elle disait en réalité, et qu'il n'y avait aucune indication chronologique à tirer d'elle[3]. Dès lors, rien ne s'oppose plus à ce que nous rendions à l'Antef- sa place légitime dans les premiers âges de la XIe dynastie.

Mais M. Naville diffère, encore sur ce point, d'avis avec MM. Ed. Meyer et von Bissing, car il place -Antef immédiatement après le , gouverneur de Thèbes, Antef, fondateur de la dynastie, et avant le Mentouhotep et les deux Antef de la *salle des Ancêtres* à Karnak[4]. MM. Ed. Meyer et von Bissing, au contraire, refusant d'identifier ce Mentouhotep et ces deux Antefs de la *salle des Ancêtres* avec ceux que les trois stèles Pier, du British Museum et du Musée du Caire indiquent clairement comme les descendants de -Antef, font des trois rois de la *salle des Ancêtres* un groupe spécial qu'ils intercalent entre le -nomarque Antef et l'Horus -Antef. Pour eux ce dernier est donc *Antef IV*, tandis que pour M. Naville il est *Antef II*.

Mon opinion est que M. Naville est sur la bonne voie en identifiant les cartouches de la *salle des Ancêtres* avec ceux de l'Horus -Antef et de ses deux successeurs immédiats, l'Antef  et le Mentouhotep . Mais, comme il semble y avoir eu avant le -nomarque Antef encore un autre Antef, , mais non nomarque[5], je donnerai à -Antef le numéro III dans la dynastie.

De nombreux documents nous ayant fait connaître l'Antef- depuis la publication du tome Ier de mon *Livre des Rois*, je ne crois pas inutile de dresser ici une nouvelle liste de tous les monuments sur lesquels apparaît ce Pharaon important, dont le règne ne dura pas moins, et peut-être plus encore, de *cinquante années*. Ces monuments sont, à ma connaissance, au nombre de *douze :*

[1] *The XIth dynasty temple*, I, p. 1 à 3.

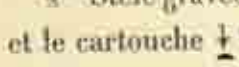
[2] Cf. Pleyte, *Inscriptions hiéroglyphiques*, 3e série, pl. XXII, etc.

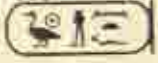
[3] A. Z., Band XLVI, 1909, p. 82-83.

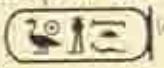
[4] *The XIth dynasty temple*, I, p. 3.

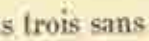
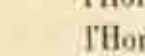
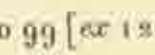
[5] Voir plus haut, p. 100-101.

1° Stèle dite *des chiens*, trouvée par Mariette dans le tombeau du roi à Drah abou'l Neggah, et conservée au Musée du Caire; elle indique l'an 50 du roi, et nous donne, outre le nom d'Horus , deux formes du cartouche royal :  et [1].

2° Stèle gravée sur un rocher de l'île d'Éléphantine, donnant le nom d'Horus et le cartouche [2].

3° Stèle provenant de Drah abou'l Neggah, copiée en Égypte et publiée par M. G. C. Pier : elle donne le nom d'Horus et le cartouche [3].

4° Stèle de même provenance, achetée par M. Legrain à Louxor, conservée au Musée du Caire (*Journal d'entrée*, n° 38346); elle donne aussi le nom d'Horus et le cartouche [4].

5° Stèle au nom d'un particulier nommé , qui servit sous trois rois successifs : l'Horus , roi ; l'Horus , roi ; l'Horus , roi  } tous trois sans cartouche.

Elle est conservée au British Museum, sous le numéro 99 [*ex* 1203][5].

6° Autre stèle du British Museum, numéro 100 [*ex* 614], au nom d'un certain ; elle donne le nom d'Horus et le cartouche [6].

7° Stèle trouvée à Drah abou'l Neggah en 1908-1909 par M. Petrie; elle est au nom d'un certain , et donne le protocole suivant du roi : 

(1) Voir Lange-Schäfer, *Cat. gén. du Musée du Caire, Grab- und Denksteine des mittleren Reichs*, II, n° 20512, avec la bibliographie, à laquelle il convient d'ajouter Capart, *L'art égyptien*, 2e série, 1911, pl. CXXXIX.

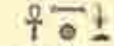
(2) Voir Gauthier, *Livre des Rois*, I, p. 225, § I.

(3) *Ibid.*, p. 226, § IV.

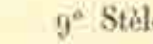
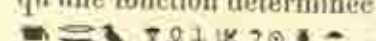
(4) *Ibid.*, p. 226, § V. Cf. encore Gauthier, *Bull. de l'Inst. franç. d'archéologie*, V, p. 59.

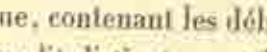
(5) Voir *ibid.*, p. 226, § VI, et surtout Budge, *A guide to the Egyptian collections in the British Museum*, 1909, p. 73 et pl. XXII, et *A guide to the Egyptian Galleries (Sculpture)*, 1909, p. 30, n° 99. Cf. aussi Naville, *The XIth dynasty temple*, I, p. 1.

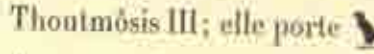
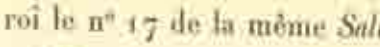
(6) Voir Breasted, *New light on the history of the Eleventh Dynasty* (dans *the American Journal of Semitic languages and literatures*, XXI, 1905); Naville, *The XIth dyn. temple at Deir-el-Bahari*, I, p. 20, et surtout Budge, *A Guide*, 1909, p. 120, et *A Guide (Sculpture)*, p. 30, n° 100. Les deux stèles du British Museum sont originaires de Gournah.

 C'est le seul monument écrivant le nom d'Horus sous sa forme complète  (au lieu de ). Cette stèle nous apprend, en outre, que le royaume de cet Antef s'étendait déjà *depuis Éléphantine au sud jusqu'à Aphroditopolis du X^e nome au nord* : [1].

8° Autre stèle de même provenance au nom du même , dont la phrase  fait encore allusion à l'Horus -Antef, à l'aide d'une sorte de calembour sur son nom[2].

9° Stèle d'un certain  au Musée de Leyde (n° V. 3), disant qu'une fonction déterminée a appartenu aux ancêtres du propriétaire de la stèle  « depuis l'époque de l'Horus , roi Antef » jusqu'à l'an 33 du roi Sanousrit I^er de la XII^e dynastie[3].

10° Fragment inédit au Musée du Caire, sans numéro d'inventaire ni de catalogue, contenant les débris de quatre lignes horizontales : sur la quatrième ligne, on lit distinctement les signes .

11° Liste royale dite de la *Salle des Ancêtres*, à Karnak, datant de l'époque de Thoutmôsis III; elle porte [4]. La copie de Lepsius ne donne pas de vide entre  et le cartouche, mais la collation de l'original par M. Sethe à la Bibliothèque nationale de Paris a montré que ce vide existait, et « rien n'empêche, déclare M. Naville, de suppléer les signes  dans le vide qui précède le cartouche ». S'il en est réellement ainsi, j'ai eu tort d'attribuer à ce roi le n° 17 de la même *Salle des Ancêtres*, portant [5], qui fait partie d'un groupe de souverains tout à fait différent, et doit être à identifier plutôt avec l'un des Antef postérieurs à la XII^e dynastie.

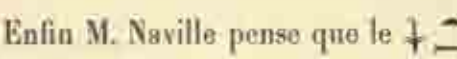
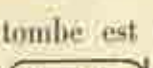
[1] Voir Petrie, *Qurneh* (1909), pl. II (photographie) = pl. III (dessin) et p. 3.

[2] Voir Petrie, *ibid.*, pl. II (photographie) = pl. III (dessin), et p. 17 (Walker). Ces deux stèles, conservées au Musée du Caire, avaient été déjà mentionnées dans *l'Arch. Report of the Egypt Explor. Fund for 1908-1909*, p. 22.

[3] Voir Gauthier, *Livre des Rois*, I, p. 226, § VII, et Naville, *A. Z.*, Band XLVI, p. 82-83.

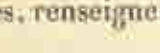
[4] Voir Lepsius, *Auswahl*, Taf. I, n° 15; Sethe, *Urk. der XVIII. Dynastie*, II, p. 608; Naville, *A. Z.*, Band XLVI, p. 86.

[5] Gauthier, *Livre des Rois*, I, p. 226, § VIII.

12° Enfin M. Naville pense que le  dont la tombe est citée au papyrus Abbott comme étant située au nord du , est à identifier avec notre roi, Horus [1]. La chose paraît, en effet, certaine, à cause de la mention faite par le papyrus d'une stèle sur laquelle le roi est représenté debout avec son chien favori *Behouka* entre ses jambes, renseignement corroboré par la stèle dite *des Chiens* au Musée du Caire.

Tels sont les *douze* monuments que je connais du roi -Antef. M. Naville a remarqué avec raison que ces monuments, sauf la stèle n° 1203 du British Museum et la stèle de Leyde (numéros 5 et 9 de la liste que nous venons de dresser), portaient tous le cartouche. Aux deux monuments sans cartouches il convient maintenant d'ajouter les deux stèles trouvées par M. Petrie, et que M. Naville ne pouvait encore connaître (nos 7 et 8 de notre liste)[2]. Ces quatre monuments sans cartouche opposés aux sept monuments avec cartouche viennent confirmer de la façon la plus heureuse l'opinion émise par M. Naville et à laquelle il convient, je pense, de se ranger, d'après laquelle Antef- est le premier successeur du nomarque Antef, le premier Antef qui, à partir d'une date indéterminée pour nous de son long règne, entoura son nom du cartouche, sans toutefois ajouter à son protocole ni nom de *nebti*, ni nom d'Horus d'or, ni cartouche d'intronisation : d'où la nécessité pour lui d'enclore aussi le titre  dans le cartouche unique, avec son nom de famille .

## VII

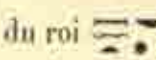
La filiation de l'Horus -Antef, rangé sous le n° 9 au chapitre du *Livre des Rois* traitant de la XIe dynastie[3], par rapport au roi précédent, est prouvée de façon absolument indiscutable par deux monuments :

1° La stèle G. C. Pier, de Drah abou'l Neggah, qui donne le nom d'Horus

[1] Voir Maspero, *Une enquête judiciaire à Thèbes au temps de la XXe dynastie*, p. 15, et 72-73, et Naville, *The XIth dynasty temple*, I, p. 2. Cf. aussi Gauthier, *Livre des Rois*, I, p. 227, § IX.

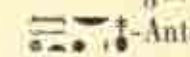
[2] Le fragment du Musée du Caire (n° 10 de la liste ci-dessus) portait probablement le cartouche, sans qu'on puisse toutefois l'affirmer avec certitude.

[3] Tome I, p. 227.

du roi , le cartouche , et l'addition [1], tout à fait analogue à l'addition  qui suit le cartouche de l'Antef- sur une des stèles trouvées par M. Petrie à Gournah[2].

2° La stèle 1203 du British Museum, au nom d'un certain , qui donne le nom d'Horus  et le nom de famille sans cartouche, [3].

D'autre part, la stèle du Musée du Caire (*Journal d'entrée*, n° 34346), que j'ai signalée pour la première fois en 1905[4], montre qu'il y eut un roi entre l'Antef- et un certain Horus-; le nom de ce roi a disparu dans une assez longue lacune, mais il est à peu près certain que c'était celui de l'Horus -Antef.

Enfin un quatrième monument, également au Musée du Caire, et provenant d'Abydos, donne le nom d'Horus du roi, , et son cartouche , sans ajouter aucune indication sur les relations de famille de ce roi par rapport à son prédécesseur ni à son successeur[5].

M. Naville identifie ce roi avec le  de la *salle des Ancêtres* à Karnak[6], et l'appelle Antef III[7]. Je ferai observer que le ▭ qui, d'après la collation de M. Sethe sur l'original, est absolument certain dans la lacune entre le signe  et le cartouche, semble plutôt témoigner contre l'identification de  avec ce roi de la liste; il se pourrait toutefois que nous n'ayons pas dans cette lacune le véritable nom d'Horus du roi, mais une sorte de surnom postérieur, analogue à l'épithète de  donnée par la liste de Karnak au premier des Mentouhotep. Nous pouvons donc, provisoirement tout au moins, accepter l'identification proposée par M. Naville et accorder à l'Horus  ce cinquième monument.

En raison des deux -Antef, le nomarque et l'autre, j'appellerai *Antef IV* le fils et successeur de l'Horus .

(1) *Op. cit.*, p. 227, § I.

(2) Voir plus haut, p. 116.

(3) Voir plus haut, p. 115, et aussi *Livre des Rois*, I, p. 227, § III.

(4) *Bulletin de l'Inst. franç. d'archéol. orient. du Caire*, t. V, p. 39.

(5) C'est la dalle de porte que j'ai citée au *Livre des Rois*, I, p. 227, § II. Ajouter à la bibliographie que j'en ai donnée : Lange-Schäfer, *Grab- und Denksteine des mittleren Reichs*, II, p. 93, n° 20502. Elle appartient à un nommé .

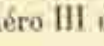
(6) Lepsius, *Auswahl*, Taf. I, n° 14, et Sethe, *Urk. der XVIII. Dyn.*, II, p. 608. Cf. Naville, *A. Z.*, XLVI, p. 86.

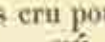
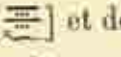
(7) *The XIth dynasty temple*, I, p. 3.

MM. Ed. Meyer et von Bissing, n'acceptant pas l'identification de  avec l'Antef de la *salle des Ancêtres*, le placent bien, comme M. Naville, entre l'Antef- et le Mentouhotep-, mais l'appellent *Antef V*[1].

## VIII

Le successeur de l'Antef- est le roi Mentouhotep que j'ai placé au n° 10 dans mon *Livre des Rois* (t. I, p. 228), et auquel j'ai donné avec doute le numéro III dans la série des Mentouhotep. Il paraît bien, au contraire, avoir été *le tout premier* des rois de ce nom.

La stèle d' au British Museum donne tout au long son nom d'Horus  et son nom de famille sans cartouche [2].

La stèle du Musée du Caire dit simplement, après la longue lacune où nous avons cru pouvoir rétablir le nom de l'Antef , que ce roi fut suivi sur le trône d'Égypte par *son fils* [3]. En 1905 je proposai de restituer ici  et de reconnaître là le roi , qui fut aussi un Mentouhotep; mais dès 1908, dans mon *Livre des Rois*, après avoir fait connaissance avec la stèle du British Museum, je renonçai à cette restitution pour accepter celle de , absolument certaine, et adoptée aussi par M. Naville.

Quant à la stèle de M. G. C. Pier, elle ne fait aucune mention du successeur de l'Antef .

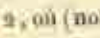
Ce roi Mentouhotep, fils d'un Antef, est assimilé par M. Naville, avec beaucoup d'apparence de raison, avec l'ancêtre Mentouhotep  de la *Salle des Ancêtres* à Karnak[4]. Il est donc *Mentouhotep I^er^*[5].

(1) Ed. Meyer, *loc. cit.*, et von Bissing, *loc. cit.*

(2) Voir plus haut, p. 115, et *Livre des Rois*, I, p. 228, n° 10, § I.

(3) Cf. Gauthier, *Bull. I. F. A. O. C.*, V, p. 39, et *Livre des Rois*, I, p. 228, n° 10, § II.

(4) Lepsius, *Auswahl*, Taf. I, n° 13, et Sethe, *Urk. der XVIII. Dyn.*, II, p. 608; cf. Naville, *A. Z.*, Band XLVI, p. 86, et *The XI^th^ dyn. temple*, I, p. 2, où (note 3) l'auteur dit qu'on a peut-être une mention de ce roi sur le fragment de la planche XII, D, de Deir-el-Bahari.

(5) Naville, *The XI^th^ dynasty temple*, I, p. 3. *Ibid.*, II, p. 10, M. Naville pense que ce roi est celui de la tombe du Bab-el-Hossan et de la statue du Musée du Caire (voir plus haut, p. 103). Voir aussi *A. Z.*, Band XLVI, p. 87, où M. Naville attribue à ce roi le coffret de bois du Musée du Caire trouvé dans la tombe du Bab-el-Hossan et portant le nom .

MM. Ed. Meyer et von Bissing, n'acceptant pas cette identification avec la liste de Karnak, ont fait de l'Horus  le *deuxième* Mentouhotep et le *septième* roi de la XI^e^ dynastie.

Quant à M. Sethe, il s'en tient, dans sa petite note parue en 1905, à la première identification, qui était la seule plausible à cette date où on ne connaissait pas encore la stèle 1203 du British Museum. Le roi  est, pour lui, l'Horus , roi , dernier souverain de la dynastie d'après les listes du nouvel Empire [1]. Cette identification a été aisément réfutée en 1908 par M. Ed. Meyer [2].

L'Horus -Mentouhotep, qui n'a pas encore entouré son nom du cartouche, est donc bien, selon toute vraisemblance, *Mentouhotep I^er^*, prédécesseur et probablement aussi père de l'Horus -Mentouhotep II sur lequel nous avons maintenant à présenter un certain nombre de remarques.

## IX

Ce roi, connu par un très grand nombre de documents, et dont le règne a été fort long (*quarante-six ans* au moins), est celui que j'ai rangé au n° 11 dans le *Livre des Rois* [3]. Ce Mentouhotep (II) fut le *rassembleur des deux terres*, comme il s'intitule lui-même dans son nom d'Horus et de *nebti*, , c'est-à-dire qu'il fut vraisemblablement le premier des souverains de la XI^e^ dynastie qui régna sur le Delta [4].

Nous avons vu, en effet, que le plus puissant parmi ses prédécesseurs, l'Horus -Antef, ne régnait pas au delà de , capitale du X^e^ nome de la Haute-Égypte [5]. Cela n'empêche pas M. Ed. Meyer, lorsqu'il veut à tout prix mettre sa classification des Mentouhotep en accord avec les prétendues données chronologiques de la stèle V. 3 de Leyde, de placer ce Mentouhotep- à l'avant-dernier rang de la dynastie, immédiatement avant  [6]. M. Naville a victorieusement réfuté cette thèse en montrant que certaines

[1] Voir *A. Z.*, Band XLII, p. 132-133, et tableau de la fin de la XI^e^ dynastie, p. 134.

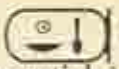
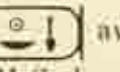
[2] *Nachträge zur ägypt. Chronologie*, p. 23-24.

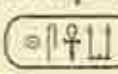
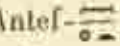
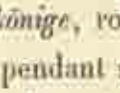
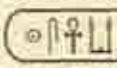
[3] Voir Gauthier, *op. cit.*, I, p. 228-237.

[4] Voir Naville, *A. Z.*, Band XLVI, p. 87-88.

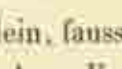
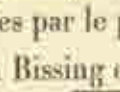
[5] Voir plus haut, p. 116.

[6] *Nachträge*, etc., p. 24-25, et liste des rois, p. 30.

particularités dans la construction du temple funéraire de  à Deir-el-Bahari et de ses annexes obligeaient tout observateur impartial à placer le règne de  avant celui de  [1].

Quant à M. Sethe, préoccupé des mêmes idées que M. Ed. Meyer relativement à la stèle de Leyde, il place également  à la fin de la dynastie, immédiatement avant , et considère l'Antef du Shatt er-Rigal, l'Antef- et l'Antef- comme trois *Unterkönige*, rois-vassaux de , ayant exercé le pouvoir conjointement à lui pendant son long règne [2]. Je ne pense pas que cette hypothèse de rois vassaux des autres soit bien nécessaire à l'arrangement définitif des noms royaux de la XI^e^ dynastie; je la crois, d'autre part, absolument contraire à la réalité historique. Qu'est-ce qui nous prouve, du reste, que la *liste royale d'Abydos* et le *Papyrus de Turin* ont prétendu nous transmettre les noms des deux derniers rois de la XI^e^ dynastie, et pourquoi ne pas admettre tout simplement qu'ils se sont bornés à citer les deux pharaons de cette époque reculée dont le règne avait laissé les souvenirs les plus vivaces dans le souvenir des Égyptiens de la XIX^e^ dynastie, l'un , parce qu'il fut le premier à rassembler de nouveau sous son sceptre les deux moitiés de l'Égypte et à rétablir ainsi l'unité du royaume brisée depuis la mort de Pepi II, l'autre , parce qu'il fut le premier à envoyer au pays des dieux, à Pount, une expédition commerciale régulièrement organisée?

Enfin, j'arrive au travail récent publié par M. von Bissing [3].

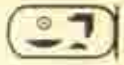
Dans la liste générale des rois de la dynastie qu'il donne à la fin de son article, l'auteur attribue au roi qui nous occupe le numéro 9, et le place entre le roi de Gébélein, faussement distingué de , et le roi -Mentouhotep lui-même. Exagérant à dessein, pour les besoins de sa cause, une remarque que je fis incidemment au *Livre des Rois* [4] sur les diverses formes affectées par le premier signe du nom d'Horus et de *nebti*  du roi , M. von Bissing en arrive à distinguer un Horus  et un Horus ; puis il attribue à  le nom d'Horus  ainsi forgé, tandis qu'il réserve à

[1] Voir plus haut, p. 106.

[2] *A. Z.*, Band XLII, 1905, p. 132-134.

[3] *Rec. de trav.*, XXXIII, 1911, p. 21-23.

[4] Tome I, p. 229, note 3.

 la forme . Mais, comme  porte clairement sur tous les monuments le nom d'Horus , M. von Bissing est obligé, pour expliquer , de recourir à un changement supposé et sans motif plausible dans le protocole de ce roi. Toute cette discussion sur les changements de noms du roi  est extrêmement confuse, et ces changements me semblent, en outre, tout à fait improbables. Ils entraîneraient du reste, si on les admettait, comme corollaire inévitable, des changements de même nature dans le protocole de  : si, en effet, la stèle C. 14 du Louvre peut, à la rigueur, être donnée comme portant  et non  (cela même est, du reste, incertain en l'absence de l'original)[1], je ne pense pas que M. von Bissing puisse nier que tous les autres monuments connus du roi, sans distinction, portent clairement .

Qu'il me soit permis à cette occasion de signaler un certain nombre de monuments nouveaux de l'Horus , roi -Mentouhotep, qui n'ont pu trouver place dans la liste dressée au *Livre des Rois* :

1° Fragment de stèle rapporté en 1892 de Drah abou'l Neggah au Musée du Caire, et publié en 1907 seulement par M. Daressy[2]. On y lit . M. Daressy avait cru, d'abord, pouvoir reconnaître le nom  dans les signes du cartouche martelés; cette lecture eût été assez invraisemblable, car Antef n'étant pas un nom d'intronisation, mais bien un nom de famille, aurait dû être tout au moins précédé de l'épithète . Mais en 1908[3], M. Daressy est revenu lui-même sur ce point, et a reconnu que les martelages étaient plus profonds que les signes; que, par suite, on ne pouvait distinguer aucune trace de signe quelconque. Mais pourquoi, dans cette note rectificative, M. Daressy a-t-il jugé à propos de transformer en  sa lecture antérieure, qui était exacte?

2° Fragment d'un temple du roi à Abydos :  (Petrie, *Abydos*, II, pl. XXIV, et p. 33 et 43)[4].

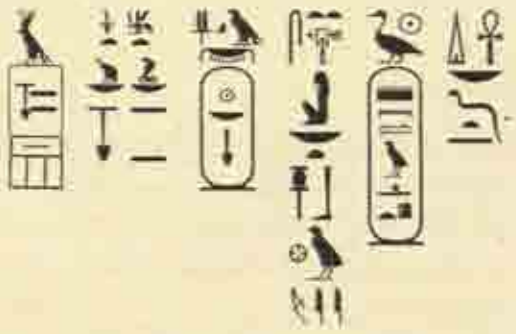
[1] Voir Maspero, dans *Sphinx*, t. XII, 1909, p. 244; il lit .

[2] *Ann. du Serv. des Antiq.*, VIII, p. 245.

[3] *Ibid.*, IX, p. 96.

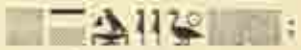
[4] Voir *ibid.*, trois autres fragments du même temple, dont un mentionne une statue du roi .

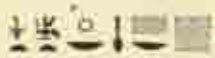
3° Deux piliers de grès rapportés d'Éléphantine au Musée du Caire (*Journal d'entrée*, n° 41557) par M. J.-É. Gautier en 1909; ils étaient affrontés, et portent tous les deux, symétriquement disposée, la même inscription verticale, au nom de la divinité près :



Nous avons sur ces deux piliers le nom d'*Horus d'or* du roi, *Qa-shouti*, pour la première fois.

4° Ce même nom d'Horus d'or a été trouvé, d'autre part, à Deir-el-Bahari par M. Naville, et tout récemment publié. Les noms du roi existent, en effet, sur quatre fragments de son temple funéraire[1] :

*a.*  ;

*b.*  ;

*c.*  ;

*d.*  .

5° Voir aussi la tablette du British Museum, n° 628, dont les deux faces sont reproduites par M. Hall dans Naville, *The XI^th^ dynasty temple at Deir-el-Bahari*, I, p. 23-24, et qui a été trouvée par l'*Egypt Exploration Fund* à Abydos[2].

6° Deux tables d'offrandes provenant de Karnak et conservées au Musée du Caire; elles ne donnent que les deux cartouches (Ahmed bey Kamal, *Catalogue général, Tables d'offrandes*, n^os^ 23007 et 23248, et pl. III).

[1] Naville, *The XI^th^ dynasty temple*, II, 1910, pl. X, F, et p. 21.

[2] Cf. Budge, *A guide to the Egyptian Galleries of the British Museum (Sculpture)*, 1909, p. 33, n° 119 [ex-628].

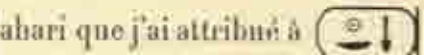
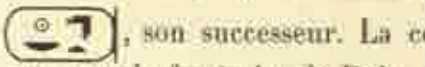
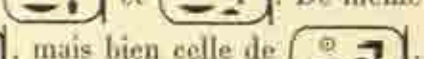
7° Divers fragments provenant des fouilles du temple funéraire du roi à Deir-el-Bahari :

*a.* Naville, *op. cit.*, I, pl. XII, G. et H, pl. XIV, E, pl. XXIV (stèle de Sanousrit III), pl. XXVI, A, B, C, D, et aussi p. 57, 58 et 60. Beaucoup sont au British Museum : Budge, *Guide 1909* (*Sculpture*), p. 31, 32, 33, n^os^ 106, 107, 117, 118.

*b.* Naville, *op. cit.*, II, pl. V, A, C, D; pl. X, A et F; p. 2, 3, 5, 21.

8° Graffito sur un rocher de Demhid (Basse-Nubie), copié et publié par M. Weigall, dans son *Report on the Antiquities of Lower Nubia*, pl. XIX, n° 8. M. le D^r^ G. Rœder a revu l'original et a bien voulu me communiquer que le prénom du roi  était entouré du cartouche, détail que M. Weigall n'avait pas remarqué.

9° Cylindre de Dendérah, donnant  (Weigall, *Annales du Serv. des Antiq.*, XI, 1911, p. 170).

Par contre, le fragment de naos de Deir-el-Bahari que j'ai attribué à  dans le *Livre des Rois*[1] appartient à , son successeur. La confusion vient de ce qu'au début de ses fouilles au temple funéraire de Deir-el-Bahari M. Naville avait cru à l'identité des deux rois  et . De même la reine Âaschit n'est pas la reine de , mais bien celle de .

J'en viens maintenant à la lecture du cartouche-prénom . M. Naville pense que ce nom doit être transcrit et lu de la même façon que le cartouche-prénom de l'autre roi de Deir-el-Bahari , soit *Neb-ḥepet-Rā*. Nous aurions ainsi deux rois *Neb-ḥepet-Rā*, s'appelant tous deux aussi *Mentouhotep*[2], et se suivant très probablement de si près que *Neb-ḥepet-Rā II-*  serait le fils et successeur de *Neb-ḥepet-Rā I^er^-* . Or je dois déclarer de prime abord que pareille identité entre les deux cartouches de deux rois successifs me paraît absolument impossible. La lecture *ḥepet* () est absolument certaine pour le signe , comme le montrent les légendes de beaucoup de scènes de

[1] Tome I, p. 231, § IX. — [2] Naville, *The XI^th^ dynasty temple*, I, p. 3 et 4, et II, p. 11.

fondation de temples, où le roi, dans l'attitude de la course, tient d'une main l'objet  ou , et de l'autre main la rame [1]; mais je ne sache pas que rien nous autorise à conclure de ces scènes que l'objet figuré par le signe  et orthographié  ait le moindre rapport avec une rame[2]. Combien préférables à celle de *rame* me paraissent être les significations proposées par Brugsch (*loc. cit.*) : *Richtscheit, rechtwinklig, alle Figuren mit rechtem Winkel, équerre rectangulaire, figure rectangulaire*. L'objet  est donc quelque chose de très analogue à l'*équerre* usitée encore par les menuisiers et les maçons; c'est un objet dont le rôle vient compléter celui de la rame  dans les cérémonies de fondation des temples, mais qui ne s'est jamais confondu avec cette rame. Je rappelle encore ici l'exemple probant cité par Brugsch[3], et emprunté à l'inscription de Rosette, où les mots  sont traduits en grec par ἐπὶ τοῦ τετραγώνου[4]. Si l'on veut maintenant admettre pour la *rame* la lecture , *hp.*, variante [5] *hpou*, on devra bien tout au moins reconnaître que ce mot est *masculin*, tandis que , *hp-it* « équerre », est féminin, et ainsi l'on aura encore à distinguer entre les deux prénoms des rois, l'un  devant se lire *Neb-hpou-Ré*, l'autre , *Neb-hpit-Ré*. Le premier de nos rois sera donc le *Maître de la Rame du dieu Ré*, et l'autre le *Maître de l'Équerre du dieu Ré*, et ainsi leurs noms seront assez nettement différenciés pour qu'on puisse ne pas être choqué de leur similitude plus apparente que réelle.

Je sais bien que la lecture *hpou* que je propose pour la rame  se heurte, *en apparence*, à la même difficulté que l'ancienne lecture *khrou* conservée encore par MM. Ed. Meyer et von Bissing. Le *papyrus Abbott*, où nous sont relatées les profanations subies par certaines tombes royales de la nécropole thébaine, appelle nettement notre roi [6]. Il emploie donc là une

[1] Voir, par exemple, Brugsch, *Hieroglyphisch-demotisches Wörterbuch*, p. 953, où une pareille figure de roi est représentée. Cf. précisément à Deir-el-Bahari la même scène : Naville, *op. cit.*, I, pl. XII, E, et p. 4.

[2] «  and  having the same reading, and both meaning an oar. » (Naville, *op. cit.*, II, p. 11.)

[3] *Hierogl. demot. Wörterbuch*, p. 954.

[4] Texte hiéroglyphique l. 9, texte grec, l. 26.

[5] Brugsch, *op. cit.*, p. 950. M. Hall (*Proceedings*, XXVII, 1905, p. 177) ne remarque pas cette différence de genre, et déclare, comme M. Naville, que la rame  a la même valeur que l'équerre du maçon, , *hapet*.

[6] Cf. Gauthier, *Livre des Rois*, I, p. 235, § XXX, et Naville, *op. cit.*, I, p. 4. Voir Gauthier,

forme féminine, qui s'oppose absolument à la lecture *Neb-khrou-Ré*, le mot *khrou* n'ayant pas de forme féminine *khr-it*. Mais si l'on admet, au contraire, la lecture *hpou*, on comprendra facilement que sous la XX^e^ dynastie, plusieurs siècles après les pharaons que nous rangeons dans la XI^e^, on ait à ce point perdu le souvenir des rois Mentouhotep que l'on ait confondu entre eux les deux noms phonétiquement presque semblables *Neb-hpou-Ré* et *Neb-hpit-Ré*. Et puis, en somme, sommes-nous certains que ce soit bien de la tombe de , et non de celle , qu'il s'agit au Papyrus Abbott? Dans ce dernier cas, le scribe du papyrus aurait simplement écrit au lieu du signe , *hp-t*, un signe *hp*, , qu'il aurait fait suivre de la désinence - du féminin pour en faire *hp-t*.

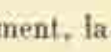
Je crois donc que la lecture *Neb-hapou-Ré* pour le cartouche  répond à toutes les objections et se trouve en complet accord avec l'ensemble des documents.

Deux mots encore, pour en terminer avec ce roi, au sujet de la reine qu'on lui attribue assez généralement pour épouse. M. Maspero, dès 1883, avait publié les légendes du grand sarcophage en calcaire blanc compact, trouvé dans une tombe déblayée près de Deir-el-Bahari et que lord Dufferin avait déjà explorée en 1859[1], et il avait supposé que la reine dont on y lisait le nom était la femme de , qu'il appelait Mentouhotep IV. Or, M. Naville a retrouvé dans une tombe, à peu de distance du sanctuaire dont  était le dieu principal, un sarcophage correspondant en tout point avec celui décrit par M. Maspero, mais dont les légendes, écrites sans doute sur le couvercle, avaient disparu avec ce dernier. M. Naville conclut à l'identité des deux sarcophages et confirme ainsi l'hypothèse de M. Maspero d'après laquelle la reine  aurait été la femme du roi -Mentouhotep.

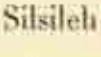
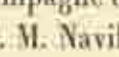
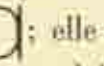
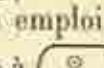
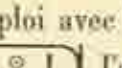
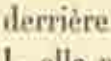
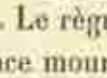
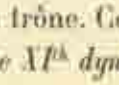
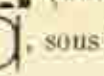
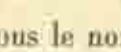
S'il en est ainsi, la reine non classée que j'ai citée à la page 249, § II, du tome I du *Livre des Rois*, doit être reportée aux pages 236-237.

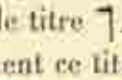
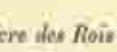
*Ibid.*, note 1, pour les fragments d'époque ramesside trouvés par MM. Naville et Hall dans les ruines du temple funéraire de Deir-el-Bahari, et donnant aussi .

(1) Voir Maspero, *A. Z.*, XXI, 1883, p. 77, et Gauthier, *Livre des Rois*, I, p. 236 et 249. Le nom de la reine est , et non , comme on peut lire dans Maspero, *Trois années de fouilles*, etc. (*Mission française du Caire*, I, p. 134). Cf. encore une description de ce sarcophage par Daressy, *Rec. de trav.*, XIV, 1892, p. 30.

Inversement, la reine Âaschit[1], attribuée par erreur au roi , doit être rayée de la page 237, et reportée à la page 219, car elle est la femme du roi .

## X

Le prince *Intef* qui porte le numéro 19 de la dynastie dans mon *Livre des Rois* (t. I, p. 237) est complètement négligé par MM. Ed. Meyer et von Bissing. M. Naville, au contraire, en a parlé assez longuement[2]. Ce prince royal, qui semble bien n'avoir jamais régné, n'est connu que par la scène du Shatt er-Rigal, près Silsileh, où il est représenté debout devant le roi -Mentouhotep, et accompagné du chancelier Kheti et d'une femme nommée [3]. M. Naville pense que cette  est la mère du petit prince ; elle serait donc, par suite, la femme de , et ferait alors double emploi avec la reine , que nous venons déjà d'accorder comme femme à . J'ai fait d'elle, au contraire, la mère de [4], et je crois que j'ai eu raison de l'identifier ainsi, car elle est placée derrière le roi  et non derrière le prince Antef, et si elle devait être considérée comme la femme de , elle porterait plutôt le titre , non . Quant à la destinée de ce prince , je suis d'accord avec M. Naville pour penser qu'elle fut assez courte. Le règne de son père se prolongeant très tard, au delà de 46 années, le prince mourut sans doute avant lui, sans avoir été jamais roi, bien que la présence du cartouche autour de son nom montre qu'il était bien l'héritier presomptif du trône. Ce fut son frère cadet (?), le prince Mentouhotep  (*The XI^th dynasty temple*, I, pl. XII, *B*), qui devint roi à la mort de , sous le nom de [5].

Un point reste, malgré tout, embarrassant dans la scène du Shatt er-Rigal : c'est le titre  porté par le prince . M. Borchardt, qui a étudié longuement ce titre et ses analogues, traduit ces trois mots par «*der geliebte Vater des Gottes*» et pense qu'il fut, ou bien *le père* du roi  devant qui il est

[1] *Livre des Rois*, I, p. 237, B.
[2] *The XI^th dynasty temple*, I, p. 7.
[3] Petrie, *A season in Egypt*, pl. XVI, n° 489 [non n° 483, comme on lit dans Naville, I, p. 7].
[4] *Livre des Rois*, I, p. 236.
[5] Cf. Naville, *A. Z.*, Band XLVI, p. 88.

debout, ou bien *son beau-père*, le mari de la reine [1]. Quoi qu'il en soit, ajoute-t-il, c'est un *Nebenkönig* ou un *Unterkönig* de [2]-Mentouhotep. Mais aucune de ces explications, et encore moins la conclusion, n'offre un caractère satisfaisant : le prince est, en effet, représenté tout petit, tandis que le roi est très grand; pourquoi donc le père ou le beau-père serait-il ainsi beaucoup plus petit que le fils ou le beau-fils, et comment le père ou le beau-père pourrait-il être *Nebenkönig* ou *Unterkönig* de son fils ou beau-fils? Le titre doit donc avoir ici une signification tout autre que celle imaginée par M. Borchardt, et il nous sera peut-être donné un jour de la découvrir.

## XI

Le roi n° 13 de mon *Livre des Rois*[3], [4]-Antef, est certainement à rayer de la XI[e] dynastie et à rejeter dans la période qui suit la XII[e] dynastie, car le *décret de Coptos* daté de l'an 3 de son règne[5] est gravé sur un monument de Sanousrit I[er], et, comme l'a fait remarquer tout récemment M. Lieblein, ce décret « est un épisode de la lutte entre les Hyksôs et les rois thébains de la XIII[e] dynastie »[6].

Le roi n° 15 du *Livre des Rois*[7], [8]-Antef, est aussi à reporter au delà de la XII[e] dynastie, où il doit très probablement être voisin du précédent.

De même pour le roi n° 16, [9]-Mentouhotep[8], qui paraît bien appartenir à la XIII[e] dynastie, comme l'ont déjà supposé MM. Newberry (*P. S. B. A.*, t. XXVII, p. 103) et Ed. Meyer (*Nachträge zur ägypt. Chronologie*, p. 29, note).

Le roi n° 17 du *Livre des Rois*, Horus , [10], ne figure dans aucune des listes récemment dressées des souverains de la XI[e] dynastie, et M. Ed. Meyer a déclaré que le roi de la *Salle des Ancêtres* à Karnak portant ce

[1] *Berichte der philol. histor. Klasse der kgl. Sächs. Gesellschaft der Wissenschaften zu Leipzig*, Band LVII, 1905, p. 255-256.

[2] Tome I, p. 238-242.

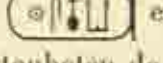
[3] *Ibid.*, p. 239, § V.

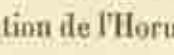
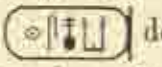
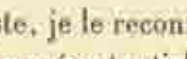
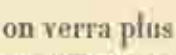
[4] Lieblein, *Recherches sur l'hist. et la civilisat. de l'ancienne Égypte*, 1910, p. 121. Cf. Breasted, *Ancient records of Egypt*, I, § 340, pour la traduction du décret.

[5] Tome I, p. 246.

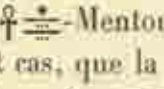
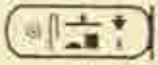
[6] *Ibid.*, p. 247.

[7] *Ibid.*, p. 247-248.

nom appartenait selon toute vraisemblance à la VIII[e] dynastie[1]. J'ignore sur quel témoignage est fondée cette affirmation; les rois de la VIII[e] dynastie sont plutôt rares, sinon tout à fait inexistants, sur la liste de la *Salle des Ancêtres*, et, d'autre part, le pharaon  voisine sur cette liste avec . On ne niera pas, enfin, que le cartouche  est de formation analogue au cartouche  du dernier Mentouhotep de la XI[e] dynastie. Je persiste donc à penser, et de futures découvertes nous en apporteront peut-être un jour la preuve, que  a appartenu au Moyen Empire, et sinon à la XI[e] dynastie, du moins à la période obscure qui a suivi la XII[e]. Je ne vois, en tout cas, aucune raison pour le ranger sous la VIII[e] dynastie.

L'identification de l'Horus  avec le roi  de la *Salle des Ancêtres* n'offre, du reste, je le reconnais, aucun caractère de certitude, et on verra plus loin, à la fin du présent article, qu'il existe en Nubie un roi dont le nom d'Horus et de *nebti* est précisément  avec les deux cartouches  et [2].

## XII

Quant au roi n° 14 du *Livre des Rois*, -Mentouhotep[3], que j'ai appelé Mentouhotep V, il est aussi le *Mentouhotep V* de M. Naville; MM. Ed. Meyer et von Bissing en font, au contraire, *Mentouhotep VI*, parce qu'ils n'admettent pas la fusion de l'ancêtre () Mentouhotep de la *Salle des Ancêtres* avec l'Horus -Mentouhotep de la stèle du British Museum. Tout porte à croire, en tout cas, que la XI[e] dynastie finit avec lui[4], et que son successeur immédiat fut le roi -Amenemhâit I[er], dont nous faisons le fondateur de la XII[e] dynastie, car les listes du nouvel Empire mentionnent  immédiatement avant [5].

[1] *Nachtr. zur ägypt. Chronol.*, p. 24, note 1.

[2] Voir plus bas, p. 133 et seq.

[3] *Livre des Rois*, I, p. 243-246.

[4] Naville, *A. Z.*, Band XLVI, p. 85, et von Bissing, *Rec. de trav.*, t. XXXIII, p. 20.

[5] Cf. Petrie, *Abydos*, II, 1903, p. 35, où il est dit que la reine dont la tête est représentée *ibid.*, pl. XXXII, n° 7, est peut-être *la fille de Sankhkara* «through whom Amenemhat gained the kingdom and founded the XII[th] Dynasty».

Je voudrais rectifier la lecture que j'ai donnée du nom d'*Horus d'or* du roi aux carrières de Hammamat; ce nom n'est ni , comme je l'ai indiqué[1], ni , comme je l'ai lu quelque part. M. P. Montet a bien voulu me communiquer la photographie de l'inscription, prise par lui cet hiver; on y voit un signe assez mal dessiné, qui ne me paraît pouvoir être interprété que comme un , *skhem*. Le fac-similé donné par Lepsius[2] est tout à fait conforme à l'original, et l'interprétation qu'il a donnée du signe dans son *Königsbuch*[3] est exacte, avec cette réserve que le  est vertical, et non oblique comme il l'a représenté.

Je dois ajouter cependant que, outre l'inscription de Hammamat, deux autres monuments assez récemment découverts nous ont conservé le nom d'*Horus d'or* du roi :

1° C'est d'abord le fragment d'Abydos, que j'ai déjà cité au *Livre des Rois* (I, p. 245, § IX), et qu'on peut voir dessiné sur la planche XXV de Petrie, *Abydos*, t. II. Il porte . Nous avons très probablement à lire ici le signe  dont la partie inférieure seule est conservée.

2° C'est ensuite une colonne de grès trouvée en 1908-1909 à Gournah par M. Fl. Petrie dans le cénotaphe de *heb-sed* du roi Sankhkara, et sur laquelle était tracé le protocole complet du roi, très mutilé malheureusement aujourd'hui :  etc.[4]. M. Petrie fait observer (*ibid.*, p. 5) que ce nom d'Horus d'or, *hotep*, n'était pas connu antérieurement. En l'absence de photographie, il convient probablement de se montrer assez réservé en ce qui concerne ce signe . Si l'original porte réellement un signe horizontal, je préférerais lire , c'est-à-dire  couché, plutôt que .

M. Budge (*Livre des Rois*, I, p. 50) ignore tout ce qui précède et ne donne pas de nom d'Horus d'or pour ce roi.

[1] *Livre des Rois*, I, p. 243, § 1.

[2] *Denkmäler*, Abt. II, Bl. 150 a. Il n'y a pas de lacune entre le nom d'Horus d'or et .

[3] Taf. XI, n° 165.

[4] Voir Fl. Petrie, *Gurneh*, 1909, pl. VII et p. 5.

Comme nouveau monument de Sankhkara, découvert depuis la publication du *Livre des Rois*, je signalerai le fragment de bas-relief trouvé à Éléphantine le 19 février 1908 et publié par M. J. Clédat[1]; il donne le nom d'Horus coiffé de  et les deux cartouches.

## XIII

Voici donc comment on peut, jusqu'à nouvel ordre, établir la succession des pharaons de la XI^e^ dynastie :

1° Le  *Antef I^er^*, fils de la dame ;

2° Le , gouverneur du nome de Thèbes, *Antef II*, fils de la dame ;

3° L'Horus -*Antef III*, qui a régné au moins 50 ans;

4° L'Horus -*Antef IV*, fils du précédent;

5° L'Horus -*Mentouhotep I^er^*, fils du précédent;

6° L'Horus , roi -*Mentouhotep II*, qui a régné au moins 46 ans;

7° L'Horus , roi -*Mentouhotep III*, fils cadet du précédent(?); son frère aîné le *prince Antef* du Shatt-er-Rigal ne régna pas;

8° L'Horus , roi -*Mentouhotep IV*, qui régna au moins 2 ans;

9° L'Horus , roi -*Mentouhotep V*, qui régna au moins 8 ans.

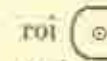
Soit, au total, quatre Antef au début et cinq Mentouhotep à la fin. Le protocole complet avec les cinq noms usuels n'apparaît qu'avec le second des Mentouhotep, le premier de tous ces princes qui ait régné à la fois sur le Delta et la Haute-Égypte.

Cette liste ne diffère de celle qui a été dressée en 1907 par M. Naville que par l'addition en tête de la dynastie du -Antef, fils de la dame . Si l'on ne veut pas admettre l'identification des trois Horus de la *Salle des Ancêtres* à Karnak avec les trois Horus de la stèle du British Museum, on obtiendra *douze* rois au lieu de neuf; j'insiste, en terminant, sur le fait que cette identification, admise sans discussion par M. Naville, et très séduisante en effet, n'est absolument pas démontrée.

[1] *Recueil de travaux*, t. XXXI, 1909, p. 64-65.

## XIV

Enfin, je voudrais ajouter à cette XI[e] dynastie ainsi constituée un *appendice* que les récentes explorations en Nubie, au delà de l'île de Philæ, ont rendu nécessaire.

Dès 1906, en effet, M. Breasted signalait la présence à Molokab, en Basse-Nubie, d'un graffito contenant un nom royal entouré de noms propres de particuliers appartenant nettement au Moyen Empire. Il lisait ainsi le nom royal[1], et remarquant l'analogie de formation entre le nom d'Horus *guerg-taoui-f* et le nom d'Horus  du roi , il pensait que le nouveau pharaon était à ranger aussi dans la XI[e] dynastie. Le cartouche restait illisible.



Mais MM. Borchardt, Schäfer et Steindorff qui avaient aussi copié le graffito en question nièrent la présence du  dans le nom d'Horus et proposèrent de lire ce dernier , *guerg-taoui;* or c'est là le nom d'Horus du roi Noufirhotep I[er] de la XIII[e] dynastie[2]; la lecture du cartouche étant également déclarée incertaine par M. Steindorff, M. Ed. Meyer[3] mit en doute l'existence de ce roi nouveau.

Il fallut la publication de l'ouvrage de M. Weigall sur les Antiquités de la Basse-Nubie[4] pour rendre au pharaon de M. Breasted l'existence à laquelle il avait droit. Au cours de son voyage d'exploration entre la première cataracte et la frontière du Soudan, M. Weigall releva, en effet, plusieurs traces indubitables de ce roi :

1° Ce fut d'abord le graffito de *Médik*, celui-là-même qui avait été copié naguère par M. Breasted : *op. cit.*, pl. XLIX, n° 1 (photographie) — pl. L, n° 1 (dessin). La lecture de M. Breasted fut ainsi confirmée, et l' apparut comme

[1] Breasted, dans *The American Journal of Semitic languages and literatures*, XXIII, 1906, p. 56-57 et fig. 39. Cf. aussi Gauthier, *Livre des Rois*, I, p. 248, n° 18.

[2] Gauthier, *Livre des Rois*, II, p. 22 et seq.

[3] *Nachträge zur ägypt. Chronol.*, p. 29, note.

[4] A. E. P. Weigall, *A Report on the Antiquities of Lower Nubia and their condition in 1906-1907* (publication du Service des Antiquités de l'Égypte, Oxford, 1907).

absolument certain. M. Weigall (*ibid.*, p. 96-97) a placé ce roi dans la période confuse qui s'étend de la XIII^e^ à la XVII^e^ dynastie.

2° *Entre le temple de Abou-Hor et celui de Kalabsheh*, M. Weigall a encore relevé le même graffito (•—), où le nom d'Horus est nettement écrit : le cartouche y est plus difficile à déchiffrer qu'à Médik; M. Weigall le transcrit (pl. XXXII, n° 1) et le lit *Iâbkhentrâ* (?) (*ibid.*, p. 77).



3° A *Toschkeh* enfin, M. Weigall a relevé le nom d'Horus du roi inscrit, cette fois, dans l'encadrement faussement appelé *bannière* : (*op. cit.*, pl. LXV, n° 1, et p. 126).



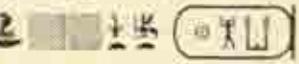
Aussi M. Ed. Meyer dut-il se rendre à l'évidence et admettre dans ses *Neue Nachträge zur ägyptischen Chronologie*[1] l'existence sous la XI^e^ dynastie du roi .

Il reconnut aussi, par la même occasion, un second roi mentionné seulement, comme le précédent, par des inscriptions nubiennes dans l'ouvrage de M. Weigall.

1° A *Toschkeh* (*op. cit.*, pl. LXV, n° 1, et p. 126) on peut voir, en effet, à droite du nom d'Horus du roi précédent, le graffito que voici :



M. Weigall, remarquant l'absence de l'épithète  entre les deux cartouches, n'est pas certain d'avoir affaire ici à un seul et même roi.

2° A *Abou-Simbel*, M. Weigall (*op. cit.*, p. 138) a relevé le protocole suivant du même roi : .

(1) Dans *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, Band XLIV, p. 115.

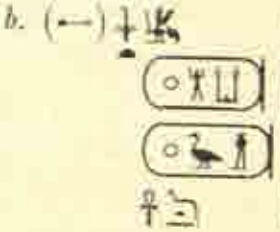
(2) M. Ed. Meyer (*A. Z.*, XLIV, p. 115) restitue ici  pour rendre le nom de *sekti* identique au nom d'Horus.

(3) Omis par M. Ed. Meyer (*A. Z.*, XLIV, p. 115).

3° A *Ibrim*, à 3 kilomètres au nord du temple et juste derrière la maison de la poste, on voit encore deux inscriptions de ce roi, attribuées à tort par M. Weigall à deux rois différents :

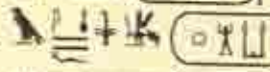
*a.* 

(*op. cit.*, pl. LXII, n° 2, photographie = pl. LXIV, n° 4, dessin; cf. aussi p. 115).

*b.* 

(*op. cit.*, pl. LXIV, n° 8).

4° A *Tomâs* : *a.*  (*op. cit.*, pl. LIV, n° 3, et p. 108);

*b.*  (*op. cit.*, pl. LIV, n° 4, et p. 108);

*c.*  (*op. cit.*, pl. LIV, n° 6, et p. 108).

5° Sur un rocher un peu au nord du temple d'*Amada* :

 (*op. cit.*, pl. LII, n° 2, photographie = pl. LIV, n° 1, dessin).

6° Enfin, sur un rocher près de Gerf-Hussein :  (*op. cit.*, pl. XXXIV, n° 1)[1].

De même que pour l'Horus *guerg-taoui-f*, M. Weigall était disposé à ranger ce dernier souverain, l'Horus *snoufir-taoui-f*, roi *Kakaré*(?), dans la période qui suivit la XII^e^ dynastie[2]. Mais M. Ed. Meyer affirma presque aussitôt après que ce roi et le précédent appartenaient sûrement à la XI^e^ dynastie : « Dass beide Könige der 11. Dynastie angehören, ergibt sich aus ihren Namen und speziell aus dem Horusnamen, die dem des S'anchkerê (*S-'nḫ-ḳꜣ-rꜥ-f*) analog gebildet sind, mit voller Sicherheit »[3].

[1] Cf. Weigall, *Archæol. Report of the Egypt Explor. Fund for 1905-1906*, p. 18-19.

[2] *Ibid.*

[3] *A. Z.*, Band XLIV, p. 115.

Un second argument tiré par M. Ed. Meyer du nom d'Horus d'or du second de ces rois, qui porte  simplement, sans autre désignation spéciale, n'aurait plus cours maintenant, puisque nous connaissons aujourd'hui le nom d'Horus d'or, , de  et le nom d'Horus d'or,  (? ou autre), de .

En tout cas, je suis pour ma part tout à fait décidé à ranger ces deux rois Nubiens sous la XI[e] dynastie. En ce qui concerne le second, je rappelle que Lepsius a donné, sans référence, au n° 166 de son *Königsbuch*, un protocole mutilé ainsi conçu : [1]. J'ai proposé, avec réserve, d'identifier ce roi avec le  de la *salle des Ancêtres* à Karnak : les récentes découvertes de Nubie semblent montrer qu'il serait préférable d'identifier le roi de Lepsius avec celui de M. Weigall, dont le protocole est identique.

Quant à savoir si le cartouche-nom de ce dernier, , est, comme le pense M. Ed. Meyer[2], une abréviation de  analogue à l'abréviation souvent employée par le papyrus Abbott, je crois qu'il convient de se montrer moins affirmatif que ne le fait le savant allemand, et d'attendre de nouveaux documents pour se prononcer.

Je ne crois pas davantage qu'on soit en droit de déclarer avec autant d'assurance que le fait M. Ed. Meyer[3] que ces deux rois ne peuvent être placés qu'avant -Mentouhotep III. Il n'y a là-dessus aucune donnée ni pour ni contre. Ne serait-il pas plus raisonnable de ne rien changer à la dynastie thébaine, et de classer ces rois, *dont les traces n'ont été trouvées jusqu'à présent qu'en amont d'Éléphantine*, dans une petite dynastie *nubienne* indépendante des pharaons de Thèbes, et dont les rois se seraient plu à imiter dans la rédaction de leurs protocoles leurs puissants voisins du nord. Nous aurions alors dans cette dynastie nubienne, dont le nombre des représentants viendra peut-être un jour s'accroître, comme le prototype de la grande dynastie des Éthiopiens qui tint plus tard

[1] Gauthier, *Livre des Rois*, I, p. 247, n° 17.

[2] *A. Z.*, Band XLIV, p. 115.

[3] *Ibid.*, et aussi *Geschichte des Altertums*, I, 2[e] édit., p. 237 et seq.

et à diverses reprises les pharaons d'Égypte en échec, et qui même avec Piankhi conquit un jour toute la vallée du Nil. Ne savons-nous pas, en effet, par deux documents précis, que la souveraineté des Antef et des Mentouhotep de la première dynastie thébaine ne s'étendait pas vers le sud au delà d'Éléphantine et de la première cataracte? Ne savons-nous pas, d'autre part, que les premiers pharaons de la XII^e^ dynastie consacrèrent à reconquérir la partie sud de l'ancien Empire memphite, entre les deux cataractes, la même ardeur que leurs ancêtres de la XI^e^ dynastie avaient déployée pour recouvrer la partie nord de ce même Empire jusqu'à la Méditerranée? Il paraît très naturel de supposer que cette reconquête du sud a été faite aux dépens de la dynastie nubienne des  et des .

Encore une remarque pour terminer. Je ne suis pas encore absolument convaincu que le troisième roi signalé par M. Weigall en Nubie, sur un graffito entre Demhid et Umbarkâb (*op. cit.*, pl. XIX, n° 2, dessin = pl. XXI, n° 2, photographie, et p. 59-60), soit identique au roi  des décrets royaux trouvés à Coptos en 1910 par MM. Ad. J. Reinach et R. Weill[1], et encore moins que ce roi nubien soit à ranger dans la VIII^e^ dynastie memphite. M. Weigall, lisant le cartouche *Ḥakara'* ou *Wazkara'*, avait déjà supposé que ce roi appartenait au Moyen Empire, et il l'avait classé, comme les deux autres, dans la période intermédiaire entre la XIII^e^ et la XVII^e^ dynastie. Je serais assez disposé, pour ma part, à le ranger dans la petite dynastie nubienne indépendante, contemporaine de la XI^e^ dynastie thébaine, en compagnie des deux souverains précédents.



Le Caire, le 20 mai 1911.

H. Gauthier.

[1] Voir sur ce roi *Ouazkara*, R. Weill dans *Ann. du Serv. des Antiq.*, XI, p. 124-125, et dans *Acad. des Inscr. et Belles-Lettres, Comptes rendus des Séances de l'année 1911*, p. 270-272.

ALEXIS BERT

CHEF DE BATAILLON D'ARTILLERIE DANS L'ARMÉE D'ORIENT

# DESCRIPTION DU DÉSERT
# DE SIOUT A LA MER ROUGE

D'APRÈS UN MANUSCRIT DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE TURIN

PUBLIÉ PAR

M. JULES COUYAT

COMME APPENDICE À LA *DESCRIPTION DE L'ÉGYPTE*.

# INTRODUCTION.

La relation de voyage qui fait l'objet du présent mémoire est le texte d'un manuscrit de la Bibliothèque Royale de Turin, retrouvé par M. Lumbroso, au cours des études qu'il entreprit sur l'Égypte des Grecs et des Romains[1].

Le manuscrit comprend quatre-vingt-douze pages *recto* et *verso* d'une écriture serrée; il est signé en larges lettres du nom de l'auteur, Bert, suivi de sa qualité : chef de bataillon commandant l'artillerie de la Haute-Égypte. Sur la première page, comme en-tête du mémoire, se lit le titre suivant : *Relation d'une course faite pour reconnaître une partie du désert et des montagnes à l'Est de Siouth*, et en travers de la couverture, écrit d'une autre main : *Voyage minéralogique de Bertre*.

Il ne faut pas être surpris de cette altération du nom de l'auteur; celui-ci était alsacien, et son nom se prononçait à la manière de son pays, en accentuant la consonne finale. Aussi le trouve-t-on écrit différemment : Bertre, Berte, Berthe même par les membres de la *Commission des Arts* avec lesquels il fut en relation. Ainsi, l'aigle (*Aquila Heliaca*) représenté par la planche XII de l'Atlas d'Histoire naturelle est mentionné dans le texte comme un spécimen tué à Siouth par *Berthe*, lieutenant-colonel (?) d'artillerie, membre de la Légion d'Honneur. De même, Girard, dans le chapitre de la *Description de l'Égypte* consacré à la vallée de l'Égarement, cite *Berthe* au nombre des officiers et des ingénieurs qui l'accompagnèrent au cours de son étude sur la route de Suez.

Alexis Bert naquit à Molsheim (Bas-Rhin) le 30 septembre 1764. A dix-neuf ans, il s'engagea (6 mai 1784) au régiment d'artillerie dit *de Metz*.

[1] Lumbroso, *L'Egitto dei Greci e dei Romani*, p. 32 et suiv.

Le 16 février 1785, il fut incorporé dans l'artillerie des Colonies, où il devint sergent le 16 avril 1786. En moins d'un mois nous le voyons arriver au grade de deuxième lieutenant (1er mai). Ce n'est que trois ans plus tard que nous le trouvons premier lieutenant (29 novembre 1791). Un an après également, il est promu capitaine et passe au 8e régiment d'artillerie à pied (1er juin 1793).

De chef de bataillon aux États-Majors du Corps il devient sous-directeur d'artillerie à St Malo (1800), reprend à nouveau du service actif au 4e régiment d'artillerie (1802) et ne quitte cette fonction que pour occuper à Turin celle de directeur des Forges du Piémont.

A nouveau il rentre dans le service actif pour être admis en 1806 (25 février) au traitement de réforme converti en une modeste pension de retraite.

En 1814, il est remis en activité de service à la direction d'artillerie de Paris avec le même grade que précédemment, mais n'y restera que six mois, jusqu'à l'allocation de sa pension de retraite (1er juin 1814).

Nous le verrons encore du 8 juin 1815 au 10 novembre de la même année en activité de service à la direction de l'artillerie à Metz, puis il quitte définitivement l'Armée.

Ses campagnes intéressantes sont uniquement celle qu'il fit aux Indes Orientales (1787-1791) et en Égypte dans l'Armée d'Orient[1].

C'est pendant son séjour en Haute-Égypte, où il occupa le grade de chef de bataillon d'artillerie à Siout et commandait l'artillerie de Haute-Égypte, qu'il fit le voyage en question.

Ce fut peut-être la seule expédition que l'on obtint de Menou dont l'incapacité avait immobilisé les travaux de la *Commission des Arts*. Celui-ci fut pour ainsi dire contraint par ses collègues, ainsi que nous l'apprend le général Reynier[2], de favoriser une reconnaissance dans le désert afin de rechercher le gisement de soufre signalé soixante-dix ans auparavant par

[1] Ces renseignements biographiques m'ont été communiqués par M. Chuquet, membre de l'Institut.

[2] Gl Reynier, *L'Égypte après la bataille d'Héliopolis*, p. 149. L'auteur contribua lui-même à obtenir l'assentiment de Menou.

le sieur Granger à l'Est de Siout. Les besoins de l'Armée d'Orient se faisaient sentir journellement; l'inertie du général en chef rendait difficile l'approvisionnement de munitions; les observations de Granger prenaient donc un intérêt considérable; il fallait absolument se rendre compte de l'emplacement et de l'importance du gisement qu'il venait de signaler et des facilités qu'il offrait à l'exploitation. D'Anville, d'après les renseignements puisés dans le mémoire de Granger, avait placé la *Terre Soufrée* de celui-ci auprès du Gebel Doucan (Doukhan): il existe bien en effet un gisement de soufre, mais soit que le récit du voyageur ait été inexact, soit que ses souvenirs aient été mal coordonnés, ou sa description imprécise, il vient prendre place dans la carte de d'Anville à une grande distance de sa situation réelle.

Voici d'ailleurs intégralement le récit du voyageur :

« *Arbres, plantes et minéraux de la Thébaïde, Monastères de S^t Antoine et de S^t Paul*[1].

« Quelques arabes d'Akmin m'ayant assuré qu'il y avait, à trois journées au delà de la Montagne Orientale, de très belles forêts et des plantes curieuses, je partis le 29 mars pour les aller voir, ayant avec moi des arabes et de chameaux. J'arrivai le soir à un couvent des Coptes appelé Deïr Habouba-Comé[2] où je passai la nuit. Le 30, après avoir grimpé la montagne qui est fort rude et où il y a de belles carrières de marbre de différentes couleurs, nous fîmes route par le Nord-Est, dans des plaines pierreuses et des torrents, jusqu'à cinq heures du soir que nous nous arrêtâmes dans un torrent que les arabes appellent du Chameau.

« Le 31 nous nous mîmes en chemin à la pointe du jour suivant toujours la même route. Nous arrivâmes le soir à un torrent appelé Berkene où nous passâmes la nuit sous quelques arbres de Sial. Je vis en chemin quantité de craie et point de plantes.

[1] Granger, *Voyage*, chap. V, p. 97. — [2] *Abou-Bacôme* ou *Amba-Bacôme*, Saint-Pacôme.

« Le 1er avril nous marchâmes deux heures à l'Est, nous descendîmes dans un torrent affreux bordé de hautes montagnes que les Arabes appellent Macanebibé, il est plus large que le Rhône et va se dégorger dans le Nil au-dessous de Girgé. On trouve dans ce torrent quelques arbres de Sial, de l'ambroisie et de l'oseille sauvage dont se nourrissent les gazelles. De ce vallon nous prîmes notre route tirant au Nord-Est et ensuite au Nord jusqu'à l'entrée de la nuit, que nous nous reposâmes dans un autre torrent moins large que le précédent, appelé el Boumé, auprès duquel nous trouvâmes une carrière de marbre rouge et une de plâtre.

« Le 2 nous marchâmes droit au Nord pendant trois heures, et autant par le Nord-Est, et à midi nous descendîmes dans un torrent spacieux que les arabes appellent Macané el-Siouti, nous y trouvâmes un peu de verdure et un genêt particulier; nous nous y arrêtâmes pour faire paître nos chameaux. Je m'amusai à amasser d'un sel minéral qui ne diffère de l'alun de plume qu'en ce qu'il a plus de salure et que les filaments se séparent moins facilement. Nous nous en servîmes pour saler une chèvre sauvage que nous avions tuée le matin. Ce sel se dissout difficilement dans l'eau froide; il la blanchit. Il est rafraichissant et propre pour les inflammations de la gorge. Il est formé d'une liqueur blanche, laiteuse et un peu alumineuse; on le trouve dans les crevasses du roc.

« Après que nos chameaux se furent repus nous continuâmes notre route dans ce même vallon, duquel nous ne sortîmes que le 4 pour grimper des montagnes tirant au Nord-Est. Nous arrivâmes à midi à une plaine qu'on nomme Karroubi, remplie de cailloux dont on fait de tabatières et des manches de couteaux.

« De cette plaine, on voit du côté de l'Est une longue chaîne de montagnes, qui reçoit différents noms, et dont le milieu s'élève en guise de dôme que les Arabes appellent Gebel-Doucan, ou montagne du tabac. Derrière celle-ci on voit le haut d'une montagne appelée Gebel el-Zeït ou montagne de l'huile, à cause qu'elle fournit beaucoup d'huile de pétrole. Nous sortîmes de cette plaine à l'entrée de la nuit, et nous descendîmes dans un vallon appelé el Couri qui va se rendre à la mer Rouge.

« Le lendemain 5 nous marchâmes toute la journée par le Nord, laissant à notre droite la montagne du Tabac. Je vis beaucoup de morceaux de porphire plus beaux les uns que les autres, du soufre sublimé par les feux souterrains dont la terre et les cailloux sont couverts, et quelques pierres de granit. Nous descendîmes dans le torrent Habahal où nous passâmes la nuit.

« Le 6 nous continuâmes notre route au Nord, et après avoir traversé une petite plaine couverte de soufre dont l'odeur incommode les passants, nous entrâmes à deux heures après-midi dans le torrent Tarfe, qui va se rendre au village de Charonne situé à l'Orient du Nil. Nous marchâmes le reste de la journée du côté de l'Est, parce qu'on trouve dans ce torrent plus d'arbres de Sial, de genêt et d'autres plantes que dans les autres. Mes conducteurs me firent compliment sur mon heureuse arrivée, me dirent que c'était là l'endroit où ils avaient promis de me conduire et me demandèrent l'étrenne. Le compliment me surprit, mais il n'était plus temps de me repentir. Il fallut me contenter de ce que l'on m'offrait, ne pouvant avoir mieux.

« Après avoir herborisé nous avons fait remplir quatre peaux de bouc d'eau saumâtre n'y en ayant point d'autres. Je pris ma route au monastère de Saint-Antoine situé au pied du Mont-Calzim, où j'arrivai le 9 à dix heures du matin. J'avais marché pendant deux jours, par des chemins affreux, toujours sur des montagnes. . . . . »

Naturellement, avec des renseignements si peu précis, avec l'ignorance que l'on avait alors des ressources du désert, l'impossibilité où l'on était de pouvoir compter sur les bédouins qui, de tous les habitants de l'Égypte, étaient les seuls à connaître parfaitement la montagne, avec les erreurs de d'Anville, la *Terre Soufrée* devait échapper à Bert. Il attacha, selon moi, trop d'importance aux représentations graphiques du célèbre géographe français et pas assez au mémoire qui les avait inspirées. Il eut fallu, étant en possession des pages ci-dessus de Granger, partir comme lui d'Akhmim et suivre pas à pas son itinéraire en recherchant l'emplacement des

ouadis et des montagnes qu'il indique surtout de ce Djebel Doukhan qui était un repère précieux ainsi que le Gebel el Zeit et ne pas craindre d'employer huit à dix jours en recherches, aux endroits qu'il signale.

La résidence de Bert à Siout, c'est-à-dire en face de la région à étudier, le désignait naturellement comme chef de cette petite expédition. Rien n'indique, en effet, qu'il ait acquis une compétence spéciale qui l'ait signalé à l'attention des membres de la *Commission*. Il avait bien fait partie du groupe de savants, d'ingénieurs et d'officiers qui avaient relevé la vallée de l'Égarement, mais je ne pense pas que le temps que l'on y avait consacré ait suffi à son éducation. Il insiste, il est vrai, assez fréquemment sur l'analogie de certaines plantes de son itinéraire avec celles de la vallée de l'Égarement, mais je crois qu'il ne faut voir là que des observations de son compagnon de route Raffeneau-Delile, mieux qualifié par ses études antérieures comme par ses dispositions spéciales, à s'occuper de questions qui étaient de la compétence d'un naturaliste.

Le manuscrit est publié intégralement sans modifications appréciables. Je note d'ailleurs les corrections de forme, assez insignifiantes, que j'y ai apportées. Tout d'abord, mon intention avait été de le résumer afin d'extraire de ce fatras de répétitions qu'il offre à certains endroits, un petit mémoire susceptible de prendre, par sa forme comme par son volume, la place qui lui revenait naturellement à côté des travaux du même genre de Jomard, de Rozière ou Dubois-Aymé sur le désert Arabique. La lecture en devenait aussi plus agréable. Mais il fallait pour cela le mettre au niveau des connaissances de l'époque et le modifier à ce point qu'il devenait méconnaissable. Il ne fait cependant pas de doute que sous sa forme actuelle il n'eut eu qu'un médiocre succès auprès des membres de la commission des Arts. Il eut été absorbé dans leurs mémoires personnels comme le furent, par exemple, les rapports du Général Bachelu, car tout y est à changer. On n'a d'autre impression en le lisant que d'avoir sous les yeux le contenu d'un carnet de notes ou un journal de route avec des expressions incorrectes, des termes imprécis, des remarques erronées, tel qu'on l'écrit le soir après une journée de fatigues et sans

avoir fait cet ensemble d'observations qui permet d'avoir sur le sujet une opinion définitive.

Le long résumé qui le termine pourrait être avantageusement réduit à quelques pages tandis qu'il absorbe la cinquième partie de l'ouvrage. Les descriptions botaniques, condensées également en quelques pages, deviendraient plus agréables à lire et leur intérêt concernant la description de la flore comme la répartition des plantes ne serait pas aussi dispersé.

Il en est de même des observations sur la géographie ou la topographie qui restent noyées dans un amas de notes sans relations avec elles. Quant aux notes géologiques et minéralogiques, elles se répètent avec une prolixité ennuyeuse. Il est regrettable que les collections recueillies au cours de ce voyage n'aient pas été conservées ni publiées; elles auraient, dans une certaine mesure, suppléé à la description, jointes à la carte que destinait Raffeneau-Delile à l'intelligence du texte.

Les quelques corrections que j'ai apportées au texte concernent surtout l'orthographe. Celle des noms propres est très variée ainsi le nom de D'Anville est indifféremment écrit Danville, d'Anville; le village d'El Berg: el Berdge, el Bergue, el Berdgue. Les Arabes sont appelés Matarat, Matara, Matarât; monticule y est au féminin.

A noter au cours du texte quelques expressions curieuses que l'on emploie assez rarement comme : *terreur panique*, pour terreur soudaine et sans raison semblable à celle que, disait-on, inspirait le dieu Pan; « les arabes logent dans une *cahute* », mot familier d'origine allemande qui convient à un journal de voyage. Enfin, aux premières pages, en exprimant sa joie d'être chargé d'une pareille mission, l'auteur ajoute qu'un tel voyage est un véritable plaisir pour toute personne n'ayant pas un goût « *misérablement gothique* ». Cette expression, prise dans le sens d'arriéré, barbare, date de l'époque où l'on commença à s'intéresser au moyen âge. Elle est employée par les néo-classiques de la période qui suit la Révolution; aussi, à défaut d'autre document, eut-elle permis de dater le manuscrit.

J'ai laissé aussi, sans y rien changer, les théories étranges que l'on trouvera sur la formation du sel gemme. Elles montrent l'influence qu'avait eu sur notre auteur celle de la formation du salpêtre: de même il explique sans embarras l'émanation d'odeur sulfureuse ce qui lui permet, sans nier certaines observations de Granger, de douter de la présence d'un gisement de soufre dans le désert.

Le mont Ghareb, qui est le point culminant de la *chaîne primitive* dans la région qu'embrasse l'itinéraire, est écrit de façon différente dans le manuscrit et la carte, mais les voyageurs qui, depuis, en ont signalé la position, donnent l'orthographe de *Ghareb* comme Wilkinson ou *Gharib* selon Wellsted qui, le premier depuis l'expédition, en précisa la situation dans sa carte de la mer Rouge[1] puis plus récemment Schweinfurth (V. *Cartes*).

Malgré toutes ces petites imperfections qu'excusent les fatigues du voyage, la hâte d'atteindre le but poursuivi, le désir et la joie d'être utile, ce travail eut été pour l'époque un ensemble d'observations précieuses qui eussent inspiré à un correcteur éclairé, Jomard par exemple, un mémoire aussi intéressant que ceux donnés par les membres de la Commission des Arts sur la vallée de l'Égarement ou la vallée de Qoceir. Il eut comblé une lacune immense en décrivant une région intermédiaire entre les deux précédentes et eut ainsi complété une monographie sommaire du désert Arabique. Il reste encore plein d'intérêt pour notre époque, car l'itinéraire auquel il se rapporte n'a plus été suivi depuis. Les voyageurs antérieurs avaient remonté au Nord jusqu'aux couvents de Saint-Antoine et Saint-Paul; de plus récents, comme les géologues et les topographes du *Survey Department of Egypt*, ne se sont pas encore avancés jusqu'à cette région ou du moins n'ont encore rien publié de définitif sur elle; et dans sa carte, Schweinfurth s'est surtout appliqué à relever le voisinage des monts Gharib et Galala jusqu'au littoral de la mer Rouge.

En outre des observations sur les coutumes des bédouins, leur vie

[1] Wellsted, *Travels in Arabia*, 1838, v. carte.

nomade, leurs moyens d'existence, l'inimitié des tribus du désert, etc., nous trouvons dans ce mémoire une description minutieuse de la flore de l'ouadi Tarfa, des documents sur la répartition géographique des plantes de cet endroit du désert, dans la mesure où les déterminations étaient alors possibles, car il ne faut pas oublier que tout ce qui n'était pas décrit par Forskäl — ou à peu près — était alors inconnu et allait alimenter les travaux botaniques de Raffeneau-Delile. La bande de calcaire éocène qui suit la vallée du Nil y est bien décrite, ainsi que la *chaîne primitive*, au moins en ce qui concerne leur *facies*, leur étendue géographique, leur variations d'aspect, leur topographie.

Mais ce qui attira surtout l'attention sur lui ce fut la route qu'il signale le long de l'ouadi Tarfa et dont quelques découvertes épigraphiques importantes nous ont révélé, depuis, l'existence. C'est la première partie d'une route romaine, ouverte par Hadrien[1], le long de laquelle on ne rencontre aucune de ces stations ni de ces aiguades si fréquentes sur le parcours des autres voies gréco-romaines du désert. Celle-ci descendait à la mer Rouge près d'Abou-Chahar el-Bahari, puis en suivait le littoral jusqu'à Bérénice, reliant ainsi les stations maritimes dont les géographes grecs nous ont laissé les noms : Philotera, Myos-Hormos, Leucos-limen, Nechesia et Bérénice.

Comment ce manuscrit a-t-il échoué à la Bibliothèque Royale de Turin? Était-il dans les papiers que Menou, gouverneur du Piémont, abandonna à la ville? Le doit-on au contraire à Bert lui-même qui, nous l'avons vu, fut directeur des Forges du Piémont et résida à Turin? Mes recherches ne m'avaient donné aucun résultat quand M. Maspero, qui avait depuis longtemps attiré mon attention sur ce manuscrit, me dit savoir d'un archiviste torinais qu'il avait été abandonné au milieu des papiers de Laplace, lequel fut, comme l'on sait, chargé de diriger la publication de la *Description de l'Égypte* en même temps qu'il était Préfet de la Doire. L'entrée des Autrichiens dans la ville lui aurait fait abandonner un certain nombre des

[1] Miller, *Inscr. grecques de Cheikh-Abbad, Rev. Archéol.*, 1870, XXI; 313-318.

mémoires qu'il avait en sa possession. Mais des recherches ultérieures ne m'ayant pas donné la moindre trace à Turin de ces documents, j'ai donc des raisons de croire que c'est là une hypothèse d'ailleurs très vraisemblable, et sa présence à la Bibliothèque Royale de cette ville reste encore inexpliquée.

J. Couyat.

# RELATION D'UNE COURSE

FAITE POUR RECONNAÎTRE

# UNE PARTIE DU DÉSERT ET DES MONTAGNES À L'EST DE SIOUTH[1].

*Préambule.* — J'ai à rendre compte d'une reconnaissance dans le désert à l'Est, ou plutôt au Nord-Est de Siouth; je pense qu'avant d'entrer en matière, quelques légères notions sur la cause de mon excursion et sur les circonstances qui l'ont précédée ne seraient pas déplacées.

*Motif de la reconnaissance.* — Il y a environ cinq mois que l'attention de plusieurs personnes, et principalement celle du Général en chef, fut attirée par quelques objets marqués sur la carte d'Égypte de d'Anville[2] et notamment par le Djebel-Dokhan ou Montagne-de-Tabac, ou pour mieux dire, Montagne-de-Fumée. D'après cette dénomination, on a conclu que ce devait être une montagne volcanique. Une terre de soufre marquée sur cette même carte venait à l'appui de ce sentiment; l'imagination qui ne s'arrête jamais, se plaisait déjà à trouver dans ces parages exactement reconnus, des ressources précieuses pour le gouvernement.

Si quelque chose pouvait me flatter, lors de mon départ pour la Haute-Égypte, c'était, non seulement de me rapprocher de ces objets en état d'attirer l'attention de tout homme, pourvu qu'il n'aie pas un goût misérablement gothique, mais encore de pouvoir me livrer à de nouvelles recherches, devenir par là au gouvernement d'une utilité plus grande que celle que me laissait entrevoir mon état et ma position.

*Elle était favorisée par le Général en chef.* — Le Général en chef eut la bonté de prévenir mes vues et me donna une lettre très flatteuse pour les

[1] Voir carte de Raffeneau-Delile, *Descr. Ég.*, Atlas, *État moderne*, II, pl. C; suit une planche représentant le mont Ghareb. [N. de l'édit.]

[2] Dans le manuscrit ce nom est écrit d'une façon fort variable tantôt D'Anvile, tantôt Danvile. [Note de l'éditeur.]

généraux Donzelot et Tayouch, commandant les premier et deuxième arrondissements, afin de les engager à me rendre utile dans des choses même étrangères à mon service, pourvu que celui-ci le permit. La reconnaissance de la terre soufrée et du Djebel-Dokhan étaient un des buts de cette lettre.

*Ignorance des habitants sur les objets à reconnaître.* — Une de mes plus grandes surprises, en arrivant dans la partie supérieure [de l'Égypte], fut de ne rencontrer personne du pays qui eût une connaissance particulière du Djebel-Dokhan et de la terre soufrée, ni les moines du couvent de Saint-Antoine, ni les habitants des lisières[1] du désert, pas même les Arabes habitués à parcourir les plages où les objets sont marqués; aucun n'en avait entendu parler.

*Retard occasionné et pourquoi.* — Je m'adressai à des Français même, qui disaient avoir envoyé l'année passée des Arabes des environs de Miniet pour cette reconnaissance et lesquels, suivant eux, avaient apporté des échantillons de toutes les pierres; on me promit de me faire venir les mêmes Arabes, j'attendis vainement pendant quatre mois.

Un membre de la commission des subsistances venait de faire un voyage dans la Haute-Égypte. Il annonçait qu'il saisirait cette occasion pour reconnaître le Djebel Dokhan et la terre soufrée. Je lui demandai à l'accompagner, mais des nouvelles du Caire firent précipiter son retour, et, en partant, il me témoigna ses désirs pour que j'entreprisse moi seul cette course.

*Quelques éclaircissements obtenus.* — Le général Donzelot eut la bonté de me communiquer bientôt après, un extrait de voyage du sieur Granger [fait] en 1730. Nous reconnûmes que la carte de d'Anville a été calquée d'après lui pour tout ce qui concerne la partie du désert entre le Nil et la mer Rouge, depuis la hauteur de Beni-Suef jusqu'à Taata; l'existence d'une terre soufrée devint une certitude pour moi, et le Djebel Dokhan une grande probabilité; je reçus quelques jours après, par voie de la poste, la copie du même extrait qu'on eut aussi la complaisance de m'adresser du Caire avec un date [antérieure] de plus de deux mois avant la réception.

[1] Lisière est écrit lizière dans le texte. [Note de l'éditeur.]

*Le voyage s'apprête par les soins du général Donzelot.* — Par ce moyen et quelques autres données de plus sur l'existence de nos recherches, le général Donzelot, à qui je dois toute l'entreprise et le succès de mon voyage, voulut bien s'occuper de trouver des Arabes qui connussent le désert qu'il fallait aussitôt parcourir et faire tous les arrangements nécessaires. Une tribu d'Arabes devenus sédentaires, dite *el-Matarat*, ayant son hameau dit Berdgue à l'entrée de la vallée de Siouth, semblait se présenter naturellement.

*Notion parvenue d'une commission destinée à reconnaître les côtes de la mer Rouge.* — Pendant le temps que les scheikhs avaient été mandés pour traiter avec eux, il nous parvint la notion qu'il devait y avoir une commission spécialement destinée à reconnaître les côtes de la mer Rouge, depuis Coçeir jusqu'à Suez. J'ai cru que je pouvais nonobstant continuer à donner suite à mon projet qui avait été conçu et était prêt à être exécuté avant qu'il fût question d'une commission et dont le but d'ailleurs ne paraissait être que de parcourir les lisières de la mer Rouge sans faire des recherches dans l'intérieur. C'est d'après ces considérations que j'ai cru pouvoir entreprendre mon voyage sans nuire aux principes de délicatesse que je professerai toujours, surtout vis-à-vis de personnes de ma connaissance, d'un mérite distingué et que j'estime infiniment.

Il fut décidé dès le principe que le secret de mon voyage serait gardé exactement afin qu'étant seul, et sans être accompagné de forces imposantes, je ne fusse pas exposé à quelques mauvaises rencontres qui auraient pu se trouver pour peu que mon voyage eût été divulgué.

*Voyage entrepris avec les Arabes el-Matarat*[1]. — On conclut donc avec les Arabes el-Matarat, et le jour de notre départ fut fixé; c'est sous leurs auspices et avec plusieurs d'entre eux tenant lieu d'escorte que j'entrepris la course dont je vais faire connaître le résultat. J'observerai seulement préalablement que mes Arabes ignoraient le Djebel Dokhan et la terre soufrée dont ils n'avaient même jamais entendu parler; ils ne connaissaient qu'une fort haute

[1] Les Arabes de la tribu des Matarât ou Matérât occupent la région orientale de Siout jusqu'au ouadi el-Habibi. Leur village principal est encore El-Berg, aux confins du désert. Ce sont de véritables bandits très redoutés des Arabes de Siout. Mohamed-Ali dut brûler, en signe de châtiment, un village de la région, ce qui n'empêcha d'ailleurs pas les exactions des habitants de se poursuivre et de se multiplier jusqu'à nos jours. [Note de l'éditeur.]

montagne appelée *Ghnoureb* dominante par-dessus toute la chaine et d'où la mer Rouge se découvrait.

*Association au voyage du citoyen Raffeneau, ingénieur des Ponts-et-Chaussées.* — Afin de pouvoir me livrer uniquement à la partie géologique, le citoyen Raffeneau, ingénieur des Ponts-et-Chaussées et mon ami particulier, voulut bien, d'après nos propositions, s'associer à mon voyage, pour s'occuper, lui, exclusivement de la partie topographique. C'est à lui qu'on devra la carte qui accompagnera le présent mémoire. [Voir note 1, p. 149.]

*Considération sur ce mémoire divisé par journées.* — Je sais que j'ai à traiter la partie la plus ingrate. Je vois même que j'aurai toujours des descriptions sèches et fastidieuses de dispositions de territoires à faire, mais je suis convaincu que pour la science naissante de la géologie, il faut d'abord rassembler un grand nombre d'observations, même minutieuses. C'est pour pouvoir être utile à cette science et non pour amuser que j'ai mis la plume à la main. On aurait peut-être pu désirer que je ne me bornasse qu'à une simple description de chaque objet remarquable et intéressant. J'aurais évité par là la longueur de notre compte-rendu; mais j'ai pensé qu'en rapportant jour par jour nos observations en forme de journal, ce serait la méthode la plus simple, la moins abstraite, et par laquelle le lecteur serait pour ainsi dire associé à notre course, en outre qu'on pourrait, par la suite, vérifier et même étendre nos observations pour quelque endroit particulier.

*Article particulier au bout de chaque journée pour la botanique.* — Quoique la saison fût absolument contraire pour décrire la flore du pays, on trouvera à la fin de chaque journée l'énumération des plantes qui se sont présentées à notre vue; on verra qu'il y en aura un grand nombre de répétées.

J'aurais désiré que les autres parties de l'Histoire Naturelle telles que la Zoologie, l'Ornitologie, l'Entomologie eussent eu également pour chaque jour, chacune un article à part; mais la saison actuellement froide qui avait été précédée d'une longue sécheresse rendit tout stérile à leur égard.

*Départ de Siouth.* — Je vais donc entrer en matière. Le 7 Brumaire au soir, après nous être revêtus de notre nouvel habillement convenable à nos desseins, nous sommes partis de Siouth, avons traversé le Nil et sommes entrés aussitôt

dans un canal, dans lequel nous avons passé la nuit près d'un hameau dit *Oueled Echeraz*, jusqu'à la pointe du jour du 8, où nos Arabes arrivèrent pour débarquer, distribuer et charger des vivres, ce qui ne se fit pas sans beaucoup de discussions et de délibérations. Nous nous mettons en route pour le village *El-Berdgue* de nos Arabes, qui est plutôt un camp à demeure, et est bâti dans le désert sur la lisière de la partie cultivée; c'était, disait-on, pour manger et rompre le pain, coutume sacrée et antique qui a encore toutes ses forces dans ces temps-ci.

*Arrivée au village El Berdgue.* — Nous mîmes environ deux heures pour arriver à ce village, cheminant d'abord dans la partie cultivée qui formait une plaine immense toute couverte de *doura* déjà très haut et formant une nappe de verdure dont la longueur s'étendait à perte de vue, tandis que vers l'Est on la voyait bordée d'assez près par un terrain tout nu et aride, en un mot, par le désert même. C'était une vue des plus pittoresques que le contraste de la fertilité la plus abondante à côté de la stérilité la plus absolue.

Nous passâmes à côté d'une petite colline isolée élevée d'environ vingt-cinq pieds, coupée en deux par une espèce de gorge ou de ravin et couverte d'un *santon* et de tombeaux. Elle est toute formée de terrains rapportés, composés de pierres et de gravier; tout y est calcaire. Elle n'est pas la seule; on en voit plusieurs autres variables en grandeur ou dispersées sur la même ligne d'intervalle à autre. Il faut les regarder comme les restes ou témoins d'atterrissements plus considérables qui ont été enlevés à leur tour. Je reviendrai dans un autre endroit sur cet article.

*Difficulté de nous mettre en route.* — Tous nos efforts furent inutiles pour nous mettre cette journée en route. On ne nous demandait d'abord que deux heures pour se préparer, après plus qu'une demi-heure, bientôt plus qu'un quart d'heure, enfin la nuit arrive, on nous annonce que tout était prêt, mais c'était à faux.

*Repas arabe.* — Pendant ce retard ménagé avec toute l'adresse possible, le repas, gage de notre sûreté, s'apprête; il n'est servi qu'à la nuit. Tous les assistants s'accroupissent en rond dans une petite calute. Ce qui ne peut entrer obstrue par dehors la porte. Il ne règne aucune distinction entre le cheikh

principal et plusieurs autres arabes, parmi lesquels il ne paraît aucune étiquette. On observe ici aucune de ces cérémonies respectueuses et fastidieuses, si communes aux gouvernements turc et mamelouk. Au milieu, et par terre, on a placé une vaste gamelle en bois, toute sale, avec ses rebords encore couverts de son et de farine. On y a servi un mouton tout entier bouilli et dépiécé entouré d'espèces de crêpes mal cuites, pour tenir lieu de pain. Elles sont dégoûtantes par la graisse qui y est mêlée. Une dizaine de mains droites dont les manches longues et pendantes sont retenues par la main gauche, s'élancent presque à la fois dans le milieu de la gamelle à la manière d'un exercice réglé. Chacun déchire un lambeau. Enfin les premiers rassasiés sont remplacés par de nouveaux survenus et déjà le plat est aussi net et plus propre que s'il avait été nettoyé.

*Un fait, et réflexion qu'il fait naître.* — Un peu d'eau-de-vie que je fis présenter fut accueilli et bu avidement presque par tous, sans distinction et sans scrupule. A cet égard, et à plusieurs autres, je pourrais observer que le gouvernement trouverait, parmi ces gens et leurs semblables, beaucoup plus de facilité à se prêter à toutes ses vues que dans les grands villages, sur les habitants desquels des motifs puissants de religion auront toujours leur influence. Remarquons qu'ils n'ont parmi eux aucun chérif et cheikh de religion. Ils sont obligés d'envoyer leurs enfants jusqu'à une certaine distance pour leur faire apprendre l'écriture même.

## LE 9 BRUMAIRE.

*Départ et prière préalable.* — Malgré mes ordres donnés la veille, d'être prêts à partir avec l'aurore, le jour paraît et s'avance sans que je voie aucun préparatif; mes prières, enfin mes menaces, ne peuvent aboutir qu'à me faire mettre en route à 9 heures du matin. Nos effets chargés, tout le monde reste debout et forme un petit cercle dans lequel se récite une courte prière qui était une recommandation à Dieu.

*Marche sur un sol d'atterrissement.* — En nous acheminant vers l'embouchure de la vallée de Makanat el-Siouti, nous longeâmes la montagne qui était peu distante de notre gauche et nous marchâmes sur un terrain d'atterrisse-

ments s'élevant par une pente très sensible, sillonnée en plusieurs endroits par les eaux de pluie qui se précipitent des flancs de la montagne, et composée de graviers et fragments de pierres calcaires souvent anguleux.

*Entrée de la vallée dite Makanat el-Siouti.* — Nous entrons à environ 10 heures dans la véritable vallée bordée de deux encaissements escarpés et hauts chacun d'environ 100 pieds. Elle présente à son embouchure une largeur de près d'une lieue et demie et qui est en partie masquée par des terres rapportées s'étendant en pente douce, depuis ici jusqu'à la plaine.

*Collines avec grès gypso-siliceux.* — Vers 10 heures 40 minutes nous passâmes auprès d'une petite masse élevée située dans le vallon et couverte en partie de fragments de pierres calcaires et de silex. Le bas laisse voir des couches à peu près horizontales, composées d'un grès gypseux et siliceux dont la cassure jette des reflets brillants sous forme de grandes lames.

*Le sol du vallon en gradins.* — Ici on aperçoit le sol de la vallée ne former pas un seul plan horizontal, mais au moins deux ou trois qui s'élèvent par gradins les uns au-dessus des autres, en allant du milieu vers le bord; le torrent y serpente.

*Lit du torrent.* — A 11 heures 30 minutes, et un peu plus loin que la colline, nous avons rencontré le lit actuel du torrent présentant alors son bord droit escarpé et haut d'environ 25 pieds, tout formé d'un amas de galets roulés et arrondis dont la plupart sont calcaires et quelques autres siliceux. Ils se reposaient sur une couche de terre marneuse grise; nous nous y sommes arrêtés pendant environ vingt minutes et avons continué ensuite notre route, tantôt en suivant, tantôt en traversant le lit des eaux.

*Angle rentrant, dit Doumarié, angle correspondant saillant.* — Bientôt en avançant, on dépasse sur la droite un rentrant de l'encaissement dit *Doumarié*, dont le contour semble beaucoup s'abaisser et dégénérer en pente assez douce; vis-à-vis, correspond une espèce de pointe saillante.

*Les deux bords de la vallée ne sont pas parfaitement égaux.* — On peut observer, en général, que le côté gauche de la vallée forme presque partout un escarpement à pic avec des couches horizontales bien distinctes, tandis que

le côté opposé, quoique aussi élevé, a souvent des talus marqués et le pied de son encaissement est généralement encombré; par la suite, on verra le torrent de Tarfé présenter à cet égard de même fait, bien plus décidé, ceci soit dit en passant.

*Le fond de la vallée en forme de cirque paraît fermé. Deux autres vallées, l'une venant du Sud dite El-Habibi, l'autre venant du Nord dite El-Moghreira, viennent y aboutir.* — Déjà on voit le fond de la vallée se fermer, des escarpements de droite et de gauche, après s'être d'abord écartés, viennent se réunir et se confondre pour n'en faire plus qu'un seul. La vallée forme là une espèce de grand cirque. Cependant nos guides nous montrèrent d'abord sur la droite une légère interruption de l'encaissement, qui doit être l'embouchure d'une autre vallée formée de deux branches dites *El-Habibi* et *El-Fortesse*. Celle de El-Habibi (ou la bien-aimée) serait d'après les rapports la plus considérable et remonterait vers le Sud. Celle de Fortesse tirerait plus vers l'Ouest; un peu plus en avant et sur la gauche, on voit l'entrée d'un autre vallon dit *El-Moghreira* et qui remonte vers le Nord.

*Premier chemin des Arabes pour se rendre du Sud au Nord et réciproquement.* — Un des chemins les plus fréquentés pour se rendre du Sud au Nord et réciproquement, et qui est principalement suivi par les Arabes Ababdi et les Mâzées, est celui qui, en suivant la vallée dite El-Habibi, traverse ensuite le Makanat el-Siouti et passe de là dans la vallée de Moghreira. Nous avons traversé leurs routes fréquentées et consistant en plusieurs sentiers très battus, vers 3 heures 18 minutes.

*Rocher isolé.* — On voit alors sur la droite un rocher isolé remarquable parce qu'on le prendrait volontiers pour un bâtiment carré construit par mains d'hommes. Les autres fois, disaient les Arabes, on y trouvait de la bonne eau. Présentement on n'en trouve plus qu'en temps de pluie, encore elle est sale.

*Arrivée au fond de la vallée. Entrée dans un ravin, près d'une crête de sable.* — A 4 heures 8 minutes nous sommes arrivés à l'escarpement, au fond de la vallée, laissant apercevoir des couches blanches crayeuses et horizontales. On trouve à son pied beaucoup de sable siliceux d'une finesse extrême. Il formait

même une arête saillante dans la direction du vent régnant. Nous sommes alors rentrés dans un ravin fort étroit. Les flancs étaient très sillonnés et taillés par d'autres ravins moindres qui y aboutissent. Dans le bas on voit des couches fort minces, fendillées, imitant des assises de briques. Vers le haut, les couches paraissent plus épaisses. Après avoir cheminé quelque temps, nous avons monté brièvement par un sentier rapide et escarpé pratiqué dans un des flancs du ravin, et nous nous sommes trouvés tout à coup à une espèce de col, ayant sous nos pieds un autre vallon un peu plus considérable appelé par nos conducteurs *Richebey*, et qui se rend suivant eux dans la vallée de Moghreira.

*Couches calcaires et crayeuses avec des silex; d'autres marneuses feuilletées et ondulées.* — En montant le sentier, nous avons foulé des couches calcaires, crayeuses, souvent feuilletées et ondulées, quelque fois lardées de noyaux de silex; on voit même des couches de silex; mais le plus singulier à voir, ce sont les couches feuilletées crayeuses ou plutôt marneuses, qui, à la superficie du terrain, imitent les feuillets d'un livret qui se seraient dressés et même quelquefois renversés, effet qu'il faut attribuer à la partie argileuse gonflée par les eaux.

*Descente dans la vallée de Richebey. Lieu du campement. Couches calcaires coquillières.* — Après une descente très courte, nous nous trouvâmes dans notre vallée de Richebey. Nous nous y sommes arrêtés de suite; il était 4 heures 46 minutes, du côté opposé au petit col, dans un léger rentrant ou espèce de cirque. Ici, j'eus le loisir d'examiner plus particulièrement quelques couches horizontales qui étaient toutes calcaires, les unes tendres et crayeuses, d'autres plus dures formant souvent des pierres coquillières remplies de numismales. La surface extérieure est ordinairement gris-de-cendre, mais blanche à l'intérieur et d'un grain fin, approchant plus ou moins de la nature du marbre.

*Sel marin.* — Nous eûmes ici le spectacle de la recherche du sel marin par nos Arabes, et qui est une des causes du voyage fréquent que quelques-uns d'entre eux font dans le désert. Nous vîmes en effet plusieurs de nos gaillards s'élancer de toutes parts en sondant avec leurs pics.

*La manière de la découvrir.* — On me rapporte au bout de très peu de temps une belle cristallisation saline et fibreuse du goût du sel marin. Elle avait

été recueillie à l'endroit même où nous nous sommes arrêtés, à environ 15 pieds au-dessus de nos têtes, près d'un rocher escarpé.

*Son gisement et sa formation.* — Après avoir examiné le lieu de plus près, nous vîmes que ce sel tapissait les parois des fentes du rocher calcaire approchant de la nature de la craie, et se trouvant encore auprès du rocher par petites masses dans une substance terreuse, friable, marneuse et amoncelée. Nous avons reconnu évidemment que le sel n'était dû qu'à la filtration des eaux, dans le temps de pluies, provenant des parties supérieures et imprégnées de sel, que l'évaporation faisait déposer.

*Sa recherche est une des occupations de nos Arabes.* — Ce sel, suivant nos conducteurs, est très commun, et, en effet, nous l'avons vu par la suite rechercher partout où il y avait des traces de filtration. C'est à cet effet que les plus misérables d'entre eux s'enfoncent à plusieurs jours de distance de chez eux avec quelques ânes chargés d'eau et qui servent ensuite à rapporter le sel ramassé d'un côté et d'autre.

*Digression sur la formation du sel marin.* — On demandera peut-être ce qui peut produire ce sel et s'il ne serait pas un indice certain qu'il existe des mines ou filons supérieurs. Quoique ce ne serait pas ici le lieu de discuter cette question, on ne sera peut-être pas fâché de voir une idée hasardée, mais beaucoup probable. Plusieurs observations confirment que le sel marin se forme journellement à la surface de la terre, dans plusieurs circonstances que je n'ai pas encore pu bien démêler. Parmi plusieurs faits, je n'en citerai qu'un, qui est d'autant plus frappant qu'il est sous les yeux de tout le monde. En effet, ne voit-on pas partout qu'un terrain cultivé qui a été abandonné quelque temps devient salé, et qu'il faut des moyens extraordinaires pour le rendre de nouveau fertile. Quelques personnes pourraient croire que ce sel a remonté de l'intérieur de la terre à la surface; mais ce qui prouve évidemment le contraire, c'est qu'à quelques pouces au-dessous, le terrain est parfaitement déssalé. Si des observations on passe ensuite au raisonnement par analogie, ne pourra-t-on pas dire avec justesse, ne voyons-nous pas tous les jours se former sous nos yeux le salpêtre? (ou nitrate de potasse) qui est un sel neutre comme le sel marin (ou muriate de soude) et cela par combination de

quelques principes aériens (l'azote et l'oxygène). Pourquoi le dernier ne se formerait-il pas de même et semblablement[1] au salpêtre? Et cela dans quelques autres circonstances que nous ne connaissons pas encore, de même que nous ignorons les éléments de l'acide muriatique et de la soude. Sans doute il viendra un jour où la chimie dévoilera ce secret auquel il serait cependant déjà permis de croire, ainsi qu'on a cru à la formation spontanée du nitre longtemps avant qu'on sût de quoi était composé un de ses principes (l'acide nitreux) et sans qu'on sache encore de quoi est formé l'autre (la potasse). Je penserais volontiers que la formation du sel marin est facilitée par l'humidité jointe à un certain degré de chaleur tel que celui du sable du désert, sans doute que quelque combinaison de terre y influe aussi. Cette idée admise, on expliquerait facilement la cause de la salure de la plupart des eaux des déserts. On pourrait même expliquer la salure des eaux de la mer et l'existence des mines de sel gemme; mais je m'aperçois que mon imagination m'a déjà trop écarté du but de ce mémoire.

*Équipage et approvisionnement de nos Arabes.* — Pour compléter la journée, il ne me reste qu'à faire mention des approvisionnements, armement, campement et de l'apprêt des vivres de nos Arabes. En partant, il leur a été annoncé qu'il fallait s'approvisionner pour vingt jours de vivres, et on avait prévu que nous ne trouverions qu'une seule fois de l'eau en route. On croirait d'après cela que nos Arabes auraient mené un grand nombre de chameaux à leur suite; point du tout. Chaque Arabe porte sur son dromadaire ce qu'il faut pour lui et son animal pour tout le temps que nous devons être absents : une selle recouverte d'une besace destinée à porter des fèves, une ou deux petites outres de bouc, dont l'une remplie de farine et l'autre d'eau, pendantes sous les flancs de l'animal, voilà tout le chargement de chaque dromadaire, et il faut seulement ajouter par-dessus cela, pour la communauté de cinq à huit hommes qui forment un ordinaire, une petite gamelle ou sébille de bois, une cafetière, une cuillère de fer pour brûler le café, un gros bâton pour le piler, un petit mortier et une peau de mouton servant de pétrin.

*Leur armement.* — Quand à l'armement, il consistait pour la plupart [d'entre

[1] Dans le manuscrit on lit : *exclusivement*. [Note de l'éditeur.]

eux], en un misérable fusil à mèche, un mauvais coutelas ou poignard, et une corne d'amorces. Deux ou trois des principaux avaient un sabre, une paire de pistolets et une grosse brique pendue au pomeau de derrière la selle. Un très petit nombre avaient, outre cela, des bâtons ferrés par le bout en guise de pics. Au reste, il paraît que leur armement ne leur inspirait pas à eux-mêmes beaucoup de confiance, car ils avaient tous, depuis le plus grand jusqu'au plus petit, la plus grande peur des Arabes leurs ennemis et qui ne sont armés que de lances.

*Campement.* — Pour le campement, j'ai cru le premier jour y apercevoir beaucoup d'ordre, mais il ne s'est pas soutenu par la suite, et cela dans les moments où il aurait été le plus essentiel. On avait le premier soir, en arrivant, disposé les chameaux de manière que, les uns à côté des autres, ils garnissaient le contour du rentrant où nous étions arrêtés en faisant face de tous côtés vers l'escarpement. La selle et la charge de chaque animal étaient disposées vis-à-vis sa tête, et, à l'entour de quatre ou cinq feux espacés et en avant des chameaux, étaient les hommes qui formaient autant de groupes.

*Préparation du pain qui était la seule nourriture de nos Arabes.* — Il ne me reste plus qu'à parler de l'apprêt des vivres qui est la chose la plus simple. J'ai déjà dit que le nombre de cinq à huit hommes constitue un ordinaire. Aussitôt arrivés, quelques-uns se détachent pour amasser des broussailles, tandis que quelques autres préparent et nettoient une place pour servir de four, une troisième partie s'occupe, en attendant, de la préparation du pain. La peau de mouton est étendue par terre, et à l'envers on y verse de l'eau et de la farine, on y pétrit la pâte qu'on arrondit en forme d'une galette plate de trois à quatre lignes d'épaisseur et d'un diamètre d'environ huit pouces. Déjà les broussailles rassemblées sur la place du four forment un grand feu de flammes. On en retire les charbons, on met la braise de côté, la galette s'étend sur la place échauffée, et on la recouvre en même temps de la braise qu'on avait écartée. Quand on sent une légère odeur de pain brûlé, il est temps de retourner la galette pour la faire cuire de l'autre côté, et au bout de 15 minutes, on voit le pain pétri, formé [?] et cuit; en général, nos Arabes étaient si lestes dans cette occupation, qu'ils mangeaient déjà leur pain avant que nous ayons eu le temps de décharger et d'allumer notre feu. Les galettes formaient toute leur nourriture.

Quand ils peuvent se procurer un peu de graisse c'est le comble de leurs délices. Je ne crois pas qu'il y ait une manière plus simple de se procurer promptement et à peu de frais un aliment chaud et assez bon, à notre goût même. J'observerai que la crainte de se faire remarquer de loin par les grandes flammes, suite nécessaire de leur fabrication de pain, était cause que nos Arabes s'arrêtaient toujours autant que possible avant le soleil couché, afin que la nuit, qui faisait ressortir leurs feux, ne pût pas indiquer leur séjour.

*Préparation du café.* — Ils ne sont pas moins lestes dans la préparation de leur café, quoiqu'ils n'en avaient jamais un grain de brûlé d'avance. Véritables sybarites[1] à son égard, ils ne le grillent qu'à l'instant même qu'ils veulent le prendre, et c'est ce qu'ils font dans un clin d'œil, c'est-à-dire, pendant le temps que l'eau met à bouillir, le café est brûlé et grillé.

*Plantes du 9.* — Quoique la vallée de Makanat el-Siouti que nous avons parcourue toute la journée, soit le rendez-vous de beaucoup de ravins, nous n'y avons cependant pas trouvé la végétation en proportion. La première cause doit être attribuée au défaut de pluie, dont il n'en est pas tombé, au dire de nos Arabes, depuis quatre années, aussi ne vîmes nous presque partout que des tiges desséchées. La deuxième raison est le séjour des arabes près de l'entrée de la vallée. Ils y font des excursions continuelles pour en arracher jusqu'aux moindres tiges et racines qui leur servent de bois de chauffage. Nous rencontrâmes encore, vers le soir, un de ces tas de sable et de feuilles, seuls restes qu'un être végétal (le tamarisque) était parvenu, à force de terrer, à ramasser autour de son pied, et qu'on avait fouillé jusqu'au dernier rejeton de sa racine. Il n'y a pas de doute qu'avec les secours soutenus d'un gouverneur sage, on pourrait tirer dans quelques parages du désert un plus grand parti de la végétation. Cette idée paraîtra peut-être ici paradoxale, je me réserve de la développer ailleurs.

A l'énumération des plantes observées, je remarquerai, pour ici et pour toute la suite, que le nombre en sera très borné, car outre la sécheresse régnante depuis plusieurs années, nous étions encore dans la saison la plus morte; il n'y a pas de doute que dans un temps plus favorable, un amateur trouvera sa curiosité beaucoup plus satisfaite. Une des plantes les plus communes que

[1] Gourmets. [Note de l'éditeur.]

nous ayons rencontrées est le *Zilla Myagroïdes* (le *Zilla*[1] des Arabes) et dont Forskal a cru devoir faire un nouveau genre. Il a même cru pouvoir en distinguer deux espèces qui, dans le fait, ne sont que la même plante, mais qui varie suivant le terrain et la sécheresse.

*Le Fagonia Arabica* est également beaucoup répandu; le *Zygophyllum* était surtout remarqué par nos chameaux. Plus loin se trouve le *Ptéranthus* de Forskal (la *Rabàa* des Arabes), il sert beaucoup pour le chauffage. On voit encore une *artémisia* très odorante (le chiekh des Arabes[2]); il entre dans la boutique des droguistes, c'est une des plus jolies plantes du désert.

## LE 10 BRUMAIRE.

*Continuation de la route dans la vallée de Richebey. — Barre de sable.* — Nous nous sommes mis en route à 6 heures 3/4 et avons cheminé dans cette partie du vallon de Richebey dans laquelle nous étions descendus la veille. Bientôt nous en laissâmes une branche sur notre gauche, dont on voit la naissance sur la droite. Un peu plus tard, on entre dans un des rameaux principaux; nous le remontâmes pendant un court espace de temps, et à 8 heures 5 minutes, nous y rencontrâmes une barre de sable qui traversait et obstruait toute la vallée. Cette barre est assez considérable pour donner beaucoup de peine aux chameaux qui sont obligés d'y monter et d'en descendre. Elle se trouve dans la direction du vent régnant, et est composée d'un sable très fin dont presque tous les grains sont siliceux, mêlés de quelques-uns de calcaires. Elle est de même nature que celle que nous avons déjà vue auparavant. Je donnerai à la fin de la journée mes conjectures sur sa formation.

*Sortie du vallon et montée sur le plateau.* — Après avoir encore continué à monter le vallon jusqu'à 8 heures 37 minutes, nous nous sommes élevés tout à coup sur le plateau par une arête étroite formant sur la gauche un angle saillant. On voyait sur la droite le vallon se prolonger et obstrué de plusieurs de ces barres de sable qui s'avançaient plus ou moins.

[1] *Baïlla*, des arabes. [Note de l'éditeur.] — [2] *Artemisia Judaica* ou *chieh* des Arabes. [N. de l'é.]

*Sol du vallon recouvert de silex et de pierres calcaires.* — Tout ce que nous avons parcouru depuis notre départ de ce matin n'a présenté jusqu'ici, dans les escarpements qui le bordent, que des couches à peu près horizontales toutes calcaires, dont la plupart d'une nature crayeuse ou marneuse; des silex nombreux tapissaient le sol de la vallée souvent par plages et sous forme d'écailles ressemblant à des recoupes d'une fabrique considérable de pierres à feu. Quelquefois on les voit aussi en rognons. Les fragments et pierres roulées sont tous calcaires; les plus communes sont celles à surface extérieure gris de cuivre, bordées d'une multitude de numismales; l'intérieur est d'un grain fin.

*Succession de couches.* — En montant l'arête on a l'occasion de rencontrer les couches horizontales sus-mentionnées. On reconnait dans la partie inférieure des couches assez épaisses blanches crayeuses; après viennent des couches feuilletées qui nous ont encore présenté ici des feuillets très minces qui s'écartent souvent et se renversent même. Plus haut se montrent des couches crayeuses ou marneuses remplies de silex nombreux sous forme de noyaux. Alors on commence à voir aussi des couches supérieures détruites par intervalles et le silex parsemé devenir très épais sur toute la surface. Au-dessus des dernières couches crayeuses règne une couche calcaire plus dure, coquillière, à surface extérieure grise; dans l'intérieur on y découvre beaucoup de numismales. Les *cames* et les *vis* en général y sont fort rares.

*Chemin sur le plateau.* — *Aspect des environs.* — Rendus sur le haut, nous avons marché sur un plateau qui est assez uni en cotoyant à quelque distance de notre droite le vallon dont nous venons de sortir; le terrain de ce côté et au-delà paraissait extrêmement raviné: sur notre gauche, à la distance de 3/4 de lieue, on voyait un escarpement avec quelques cônes tronqués, seuls restes d'une masse supérieure à notre plateau et qui a été réellement entraînée.

*Sous-sol.* — Le sol du plateau ne présente que des fragments de pierre calcaire grise, à numismales, anguleux et non roulés, provenant tous des débris de sa couche supérieure, avec des silex ordinairement sous forme d'écailles. Ici on en découvre la raison, car on voit les noyaux se fendiller et former même plusieurs lames parallèles qui se débitent d'elles-mêmes. C'est cette disposition qu'on appelle *être fissile*, qui est requise dans les silex pour pouvoir en tailler des pierres à feu.

*Naissance des ravins et des vallons par des sillons.* — On aperçoit naître sous ses pieds plusieurs ravins, qui dans l'origine, ne commencent que par de simples sillons qu'on voit s'élargir, et après un très court espace former déjà un creux considérable qui, de ravin, dégénère bientôt en un vallon. On en aperçoit qui, dans leur course, ont brisé les couches en entraînant une partie et ont formé ainsi tout d'un coup des cascades. Vers 9 heures 30 minutes, nous avons commencé à descendre par une pente assez douce et avons traversé une espèce de vallon, ayant devant nous un escarpement qui paraissait se joindre à celui aperçu précédemment sur notre gauche. J'observerai que ce vallon semble n'avoir ici qu'un bord escarpé, l'autre qui est opposé imiterait plutôt un glacis raviné.

*Entrée dans Rot-matar*[1] *et repos.* — Le vallon traversé, nous pénétrâmes par l'escarpement qui nous paraissait au premier abord dans un ravin dit Rot-matar; après y avoir cheminé un peu de temps, nous nous y arrêtâmes depuis 10 heures jusqu'à 11 heures.

*Le terrain offre toujours le calcaire et le silex.* — Ce sont toujours des couches calcaires et marneuses renfermant beaucoup de silex qui nous environnent partout.

*Sortie du ravin.* — En cheminant de nouveau, nous laissâmes d'abord sur notre gauche une branche assez considérable de notre ravin, peu de temps après nous nous élevâmes en laissant le ravin continuer sur notre droite.

*Marche dans une espèce de plaine recouverte de pitons.* — Nous nous trouvâmes tout d'un coup dans une espèce de plaine ou plutôt dans un vallon ayant des ramifications plus profondes. On aperçoit devant soi, et principalement sur la gauche, s'élever de nombreux pitons, les uns de la forme de cônes tronqués, les autres coniques. Au-devant de nous s'en est présenté un qui avait la figure d'un coin de mire. Ils paraissent tous avoir fait partie d'une masse plus considérable et qui se montre encore plus loin et sur la gauche sous une forme escarpée; vers la droite le terrain s'élève en pente douce.

[1] Rod-matar, vallée de la pluie. Rod signifie une vallée très large, une sorte de petite plaine allongée. [Note de l'éditeur.]

*Tas considérable de poteries.* — Aussitôt qu'on est monté, on trouve un tas considérable de débris de vases de terre dont on continue toujours de rencontrer quelques fragments dans cette espèce de plaine. Au reste, le sol est recouvert d'une multitude de recoupes de silex.

*Nouvelle montée. — Vue d'une montagne dite el-Guiante, différente de toutes celles qui précèdent.* — Vers 12 heures 20 minutes, nous nous sommes élevés de nouveau par une pente adoucie et avons alors aperçu une longue montagne ou plutôt un fort rideau dit *el-Guiante*[1], s'étendant de notre devant, diagonalement vers la gauche. Elle a un aspect différent de tout ce que nous avons vu précédemment, parce qu'au lieu d'escarpement elle présente un sommet arrondi avec une croupe bien formée, sillonnée et ravinée de haut en bas.

En continuant notre route, nous nous sommes approchés de cette chaîne et avons bientôt traversé le lit des eaux que verse sa croupe. Nos conducteurs nous ont encore montré sur la droite un ravin, qu'ils prétendaient encore se rendre dans la vallée de Richebey.

*Entrée dans le vallon de Rot el-Guiante, changement de face. — Les hauts encaissements remplacés par des pentes adoucies.* — A 1 heure 1/2 nous avons traversé la montagne qui semblait barrer notre route et nous sommes tombés dans un ravin ou vallon nouveau dit *Rot el-Guiante*, tout change ici de face, nous avons déjà vu la chaîne présenter une croupe bien décidée. A présent, entrés dans ce vallon, on reconnaît derrière soi le dos de la montagne qui montre ici un escarpement composé de couches, au lieu de cheminer entre des bords escarpés, on n'en voit que d'aplatis s'élevant par des pentes douces. Au lieu de couches horizontales, on n'en trouve plus que d'inclinées. En voulant déterminer leur direction et leur inclinaison, on aperçoit que tout est variable. On voit des couches s'élever dans des sens diamétralement opposés. Cependant, leurs inclinaisons vers le Sud et l'Ouest paraissent les plus constantes et sont celles qui qu'affectent aussi les couches de la chaîne. On observe, dès le commencement qu'on est entré dans ce vallon, que le côté gauche s'élève par des pentes très adoucies avec des ravins latéraux très multipliés et très larges en comparaison de leur peu de longueur. Ces ravins se répètent

[1] On pourrait lire à certains endroits Rott el-Giaulé. (Note de l'éditeur.)

quelque fois en moins de cent toises. Le bord opposé au contraire est plus escarpé avec point[1] de rameaux ou peu sensibles.

*Situation d'un*[2] *monticule singulier, son aspect et sa nature différente de tout ce qui l'environne.* — A peine a-t-on cheminé une demi-heure dans ce ravin en examinant et en cherchant à donner quelque régularité aux inclinaisons et directions des couches, qu'on voit tout à coup le vallon s'élargir et s'arrondir comme pour former une espèce de grand amphithéâtre au milieu duquel est placé un monticule, remarquable d'abord par les contrastes de ses couleurs noires et bleuâtres entremêlées de blanc et de gris. A l'aspect seul ils diffèrent déjà totalement de tout ce qui est dans les environs.

*Pierres calcaires noirâtres.* — On trouve en même temps sous ses pieds quelques fragments de pierres calcaires d'un bleu foncé n'ayant aucun rapport avec toutes celles vues jusqu'à présent. En marchant sur leurs traces pour remonter à leur origine on s'aperçoit qu'elles appartiennent à ce monticule susdit. On les reconnaît par la cassure et par l'épreuve des acides pour être une espèce de marbre noir à grain[3] grenu très fin. Quelques petites lames spathiques le font déjà préalablement préjuger calcaire.

*Roche composée plus singulière encore et lardée de cristaux de schorl.* — Rendu au pied du monticule, je fus tout étonné d'y rencontrer encore une autre pierre étrangère et bien plus singulière. Elle est extrêmement dure et scintillante, sa cassure est un peu grenue, d'un gris cendré et variable, on y voit, lardés, des petits cristaux vitreux noirs qu'on reconnaît pour être ce qu'on appelle ordinairement schorl. On aperçoit en outre des points blancs mats disséminés, et effervescents avec les acides, qui sont dus à une matière calcaire qui a pénétré la masse.

*Son gisement.* — Ma première idée fut de la regarder d'abord étrangère au sol de cette partie, et comme ayant été apportée par la main des hommes; mais en élevant les yeux et en la voyant élevée[4] sur tout le monticule, je fus forcé de la reconnaître pour appartenir à ce lieu.

[1] Pas de rameaux ou des rameaux peu sensibles. [Note de l'éditeur.]

[2] Monticule est écrit au féminin dans le texte.

[3] La cassure grenue. [Note de l'éditeur.]

[4] Disséminée. [Note de l'éditeur.]

En voulant déterminer le gisement de cette roche composée et si extraordinaire, constituant en partie notre monticule qui est de la hauteur d'environ 40 pieds et qui est situé au milieu d'une région où tout ce qui l'environne lui est étranger, je crus d'abord devoir l'attribuer à un filon, mais bientôt je ne vis plus qu'un bouleversement général qui ressemblait à un tas de décombres ou un assemblage informe de moëllons, ou plutôt au déblai d'une carrière considérable. Parmi les différents fragments, tous variables par la grandeur, se trouve tantôt dispersée, tantôt rassemblée par plage, notre roche composée; tout à côté, et quelque fois mêlés, avec des morceaux détachés qui sont calcaires et qui approchent des plus beaux marbres. Ceux-ci contrastent surtout par leur couleur, qui est blanche, dans les fragments du sommet passant par différentes nuances jusqu'au noir qui se trouve vers le pied.

*Supposition sur la formation regardée comme primitive.* — Je regarderai donc dorénavant notre roche composée comme un schorl en masse (ou *roche de corne* de Saussure), je la supposerai de formation primitive; il ne resterait ici que les extrêmités d'une base à peu près verticale contre laquelle les calcaires seraient venues s'appuyer; la suite seule de ce mémoire pourra donner plus de probabilité à ce sentiment. Au reste, quelque hypothèse que l'on voudra former ce n'est pas moins un phénomène pour la géologie que ce monticule isolé et étranger à tout ce qui l'environne, qui n'offre, comme nous avons déjà dit et comme nous verrons encore, que le calcaire le plus commun.

*Gisement des couches calcaires noires.* — En descendant du monticule, on voit à son pied et du côté du chemin la coupe de plusieurs couches inclinées, composées de notre pierre calcaire noire. On revoit encore quelques traces de ces couches après avoir quitté le monticule et à sa droite lorsqu'on rentre dans le ravin.

*Continuation de la route dans Rot-matar. Abondance de silex.* — En continuant la route, le ravin se resserre avec des bords s'élevant des deux côtés par des pentes encore plus douces que précédemment. On aperçoit parfois des couches argilo-crayeuses mises à nu, lardées d'une multitude de silex qui sont si abondants que tous les noyaux se sont pénétrés mutuellement et qu'ils ne paraissent composer plus qu'une seule masse uniforme, d'autres fois, ils forment

de véritables couches continues. On voit les fissures des couches crayeuses mêmes toutes remplies par la matière siliceuse.

*Ils sont demi-transparents et fissiles.* — Remarquons que les silex jonchent en outre généralement la surface du sol. Ils sont souvent demi-transparents, ordinairement pénétrés d'une teinte ferrugineuse tirant sur la couleur orange, tous sont si fissiles qu'ils se délitent à l'air seul en lames minces et parallèles; ils sont parfois si entassés qu'on les prendrait pour les restes d'une exploitation.

*Très propres pour fabriquer des pierres à feu.* — Je ne pense pas qu'il y en ait de plus propres pour fabriquer des pierres à feu; outre leur disposition fissile qui est absolument requise pour pouvoir les travailler, la nature a déjà fait la plus grande avance. On en trouve qui sembleraient en avoir subi la première préparation.

*Avis important.* — J'ai cru devoir insister d'autant plus sur cet article que, connu[1] plus généralement, les collections de l'ethnologie ne seraient peut-être plus exposées à être dévalisées et cela pour obtenir de misérables pierres à feu d'une cinquantaine d'échantillons.

*Arrivée et marche sur un grand plateau.* — Enfin à 3 heures 20 minutes, après nous être élevés insensiblement par notre ravin, nous nous sommes trouvés tout d'un coup sur un plateau ou vaste plaine toute nue et à perte de vue. Le sol ne laissant voir que de nombreuses écailles de silex de l'espèce dont il vient d'être fait mention. A 4 heures 39 minutes, nous avons laissé sur notre gauche un sentier battu qui divergeait de notre chemin. Nous avons continué à marcher sur le plateau jusqu'à 5 heures 1/2, alors nous avons descendu un escarpement d'environ 30 pieds de haut pour tomber dans un vallon appelé (ou plutôt improvisé par nos Arabes) *Abou el-Khéride* (ou *père de la soude*), sans doute à cause que cette plante a paru ici plus commune. Nous avons campé de suite au pied de l'escarpement. Le bord opposé est abaissé, on voit toujours les successions de couches calcaires, crayeuses et marneuses, avec de nombreux silex semblables à ce que nous avons vu précédemment.

[1] ..... si cette observation était plus connue. [Note de l'éditeur.]

*Plantes du 10.* — Parmi le petit nombre de plantes vu dans la journée sont les tiges desséchées d'une plante de soude A (appelée par nos Arabes *Zade*). C'est un arbrisseau à feuilles alternes très courtes à extrémités épineuses et réfléchies, remarquable par sa floraison qui présente des petites touffes de soies roides desquelles s'élance une épine très effilée. Je l'ai rencontrée pour la première fois près de la barre de sable. Le plateau d'ensuite était dénué de tout signe de végétation. Dans le vallon du Rot-matar on retrouve cette même soude A et une autre espèce B (dite *dgelod*). C'est celle-ci qui sert principalement à nos Arabes pour faire l'incinération et retirer la soude; elle a ses tiges herbacées, les feuilles opposées très courtes, demi-cylindriques, obtuses, très succulentes de même que toute la tige. Elle était en fleur. On y trouve encore le *Fagonia Arabica* et plus abondamment le *zilla myagroides*. Le Rot el-Giante a offert les mêmes plantes, et en outre cette espèce d'armoise odorante (schiekh).

## LE 11 BRUMAIRE.

*Départ; la surface du sol imitant des dunes; sa composition.* — Nous nous sommes mis en route à 6 h. 37 minutes en traversant d'abord obliquement le vallon ou plutôt le lit des eaux de la veille. On aperçoit déjà partout devant soi la surface du sol configurée différemment de tout celui que nous avons vu précédemment. On voit une suite de petits monticules, la plupart à tête arrondie; les plus éloignés en avant paraissent les plus élevés; cette disposition de terrain paraît être en quelque sorte comparée par sa configuration à celle des dunes. S'il y a quelques parties escarpées elles sont rares et peu élevées. Quand on en rencontre, elles font toujours voir en place le calcaire crayeux et marneux avec des silex. Celui-ci est parsemé sur toute la surface du sol. C'est ainsi que toute la matinée et une partie de l'après-dîner nous avons cheminé à travers des collines, en traversant plusieurs lits des eaux que nos conducteurs prenaient toujours pour le même qu'ils appelaient *Abou el-Khéride* [1].

*Suite de la route.* — *Arrivée à un col et partage des eaux.* — A 8 h. 30 m. nous entrâmes dans un lit des eaux assez considérable à plusieurs embranchements

[1] Le *Khrit Salsola fœtida* (Sch.) est très abondant par endroits. [Note de l'éditeur.]

et bordé devant nous de plusieurs collines assez hautes, s'élevant les unes derrière les autres. Après l'avoir traversé nous remontâmes par un de ses rameaux, qui se rétrécissait de plus en plus en même temps qu'il s'élevait par une pente sensible. Nous parvînmes à 1 o heures vers son extrémité, qui formait un col ou un passage dans une espèce de chaîne se prolongeant à droite et à gauche. Nous avions devant nous, sous nos pieds, un autre vallon dans lequel nous sommes descendus par un glacis assez doux.

*Repos.* — A 11 heures, nous nous sommes arrêtés dans ce vallon près d'un léger escarpement pour nous reposer jusqu'à midi, d'où nous avons continué de nouveau notre route en abandonnant de suite notre vallon pour couper entre quelques collines et pour aussitôt retomber dans un lit tout au plus remarquable par quelques amas de sable dirigés dans le sens du vent et adossés à des collines.

*Dernier ravin dit encore Abou el-Khéride. — Couches de calcaires souvent coquillère.* — Nous avons également bientôt quitté celui-là, pour, en traversant une petite crête, retomber dans un dernier vallon ou plutôt ravin dit encore Abou el-Khéride et dans lequel nous avons commencé à marcher vers midi et demi. En cheminant, nous avons observé plusieurs fois des coupes ondulées crayeuses, mêlées de silex qui sont ici plus opaques et présentent en général une cassure plus grasse. On rencontre aussi des couches calcaires plus dures, très coquillères, tantôt remplies de numismales à l'infini tantôt mêlées d'autres testacés, surtout d'espèce de spondyles.

*Arrivée au col. Descente par un ravin rapide et étroit. Caverne.* — Nous nous sommes ainsi successivement élevés dans ce ravin toujours accompagnés de collines arrondies et en forme de dunes dont l'ensemble compose une masse assez élevée surtout sur la gauche, qui paraît bien plus encaissée, et nous sommes parvenus à 1 heure 5o minutes vers son extrémité, formant aussi ici un col d'où nous sommes redescendus par un autre ravin très étroit fort court, très rapide, que nous avons laissé se prolonger vers notre gauche avec une course plus tranquille, et remarquable par une caverne.

*Montée par un autre ravin opposé et semblable au précédent. — Silex d'une forme remarquable.* — Nous sommes aussitôt remontés par un ravin. On y trouve

la superficie du sol environnant parsemée de silex à cassure d'un gris sombre gras, approchant de la nature du peschstein siliceux et dont un très grand nombre est remarquable par la figure singulière qui représente un corps rond et aplati et environné d'un bourrelet saillant. On dirait que la matière siliceuse a manqué à la Nature dans la formation de la deuxième couche concentrique.

*Arrivée à un nouveau col. Vue agrandie.* — C'est après avoir escaladé le dernier ravin, fort court et étroit, pendant lequel la vue se trouve bornée partout, que nous nous trouvâmes tout d'un coup rendus au haut d'un nouveau col où on est tout surpris d'avoir sous ses pieds une vaste et très profonde vallée bordée de côtés fort hauts et très escarpés. C'était pour nous une de ces jouissances qui ne deviennent sensibles qu'après avoir été privé depuis quelque temps de tout autre.

Outre ce *coup d'œil* flatteur pour tout homme en état de sentir, le géologue voit ici ses recherches favorisées par les escarpements qui paraissent avoir été taillés exprès pour pouvoir en saisir tout l'ensemble. On dirait que la nature ait voulu lui ouvrir le sens même de la montagne.

*Vallée de Faon-Oum-Hamayette.* — Nous descendîmes vers 2 heures 15 minutes par un sentier fort rapide et escarpé, taillé dans l'encaissement et parvenant dans la vallée dite de *Faon-Oum-Hamayette* qui, selon nos conducteurs, se rend dans le torrent de *Tarfé*. Nous y débouchâmes par un embranchement très court et fort large.

*Distribution de cinq masses.* — Quand on est descendu en bas, et après avoir jeté les yeux de toutes parts, on est disposé à reconnaître dans l'ensemble (cela est du moins bien évident du côté de la descente) cinq grandes masses superposées les unes au-dessus des autres, chacune subdivisée par des couches à peu près horizontales.

*Première masse.* — La première masse à partir du bas est la plus considérable. Elle est d'un calcaire crayeux assez tendre et couronnée par une couche plus dure, épaisse d'environ 6 pouces, difficile à bien classer, car elle ressemblerait à une concrétion informe et dont les parties seraient mal liées; les surfaces paraissent comme rongées. On voit cette couche rompue et même emportée toutes les fois que la masse inférieure beaucoup plus tendre a été déblayée et

entraînée. Au moins celle-ci paraît être garantie d'une destruction trop prompte par la couche dont nous venons de parler.

*Deuxième masse.* — La deuxième masse, moins épaisse que la précédente, en diffère peu. Elle est en général de la même nature crayeuse, seulement les silex y paraissent plus abondants et on y observe en outre beaucoup de numismales souvent lenticulaires. Cette masse est surmontée d'une couche calcaire plus dure, à grain très fin, à surface extérieure grise; l'intérieur, blanc, est lardé d'une multitude de numismales; la dureté de cette dernière couche paraît être la cause principale pour laquelle les deux masses inférieures sont restées généralement beaucoup plus intactes que les trois autres supérieures.

*Aspect des trois dernières masses supérieures.* — Celles-ci forment souvent des monticules isolés, ordinairement de la forme de cônes tronqués et mêmes coniques, et qu'on reconnaît pour être des restes de ces couches supérieures qui ont été en partie enlevées par les eaux; quelquefois elles ont disparu entièrement.

*Leur composition.* — Chacune des trois dernières masses est presque aussi épaisse que la première, et paraît composée d'un grand nombre de couches assez minces, calcaires, argileuses, souvent des silex s'y mêlent. Chacune est couronnée par une couche plus dure, on y observe beaucoup de fissures verticales. C'est sans doute à cette disposition et à la partie argileuse qu'il faut attribuer la facilité de se laisser entamer et emporter par les pluies. La dernière masse supérieure est rarement conservée. La deuxième, immédiatement au-dessous, se voit plus fréquemment. Enfin la troisième est celle des trois qui est le plus généralement en place. C'est un effet assez naturel, car les masses inférieures sont toujours garanties par les supérieures, pendant que ces dernières ont été de tous temps exposées à toutes les injures de l'air et des eaux.

*Couches inférieures.* — Du court embranchement par lequel on arrive, on entre de suite dans la grande vallée; on laisse sur la gauche un petit îlot qui paraît n'être composé que des deux masses inférieures.

On dépasse presque tout de suite, sur la droite, un petit rameau latéral remarquable par ses couches qui le bordent à l'Est et qui sont très inclinées en s'abaissant vers l'Ouest; un peu plus loin on voit et on dépasse du même

côté un autre rameau latéral et à qui nos Arabes ont donné le nom, sans doute à l'improviste, de *Ouadi el-Sayal*, parce qu'on y aperçoit deux arbres de ce nom. Il nous parut remarquable en ce que son bord Ouest présentait des couches inclinées d'environ 20° et précisément dans le sens opposé aux précédentes, en sorte qu'on les voit se tourner leur dos réciproquement. Et ce qu'on observe de plus c'est que la pointe qui sépare les deux ravins latéraux (et qui a un petit tertre en avant d'elle) a aussi des couches inclinées présentant leurs croupes à la grande vallée. Elles paraissent, en se contournant, lier toutes les précédentes les unes aux autres, en sorte que quelqu'un qui se rendrait d'un rameau latéral dans l'autre, en passant par la grande vallée, aurait toujours des couches inclinées vers soi. J'aurais désiré pouvoir me transporter au haut dans l'intervalle laissé par les dos opposés des couches, afin de pouvoir constater s'il y a un enfoncement ou un redressement. Mais le temps nous était trop précieux pour pouvoir nous livrer ici à cette recherche. En continuant, on voit encore sur la droite, de temps à autre, quelques légères inclinaisons dans des couches, mais avec beaucoup d'irrégularité et sur une petite étendue, car un peu plus loin, les couches paraissent bien horizontales.

*Route dans la vallée. Son élargissement.* — A 4 heures, nous avons laissé l'encaissement sur notre gauche faire un rentrant considérable d'après[1] lequel la vallée s'élargit de beaucoup. Nous avons continué d'y cheminer en nous élevant d'une manière à peine sensible, étant bordés sur la droite, et plus loin sur la gauche, d'escarpements fort élevés.

*Campement.* — Nous nous sommes arrêtés à 5 heures 22 minutes à l'entrée d'un petit ravin latéral qui se trouvait sor notre gauche. Son bord formait une pointe ou cap un peu coupée, au reste assez bas. Nous y avons encore trouvé en place des couches crayeuses alternant avec quelques couches siliceuses continues.

*Vue de la chaîne primitive.* — C'est du haut de cette pointe que nous eûmes pour la première fois, par l'échappée de la vallée, la vue de quelques sommets de la grande chaîne et surtout du Mont-Ghaureb[2] qui dominait sur tous. Leur

[1] Par lequel. [Note de l'éditeur.]

[2] On retrouvera partout ce nom écrit ainsi bien que dans le texte on lise Ghraureb, Ghaureb. [Note de l'éditeur.]

aspect noir ou bleuâtre nous indiquait assez que nous en étions encore séparés d'une grande distance.

*Plantes du 11.*—Si les deux jours précédents ne nous ont offert pour la botanique qu'une espèce de stérilité, nous avons à regretter pour aujourd'hui que la saison ne fût pas plus favorable, sans cela on aurait pu compter un plus grand nombre de plantes; il est permis d'en juger par celles que nous avons vues encore sur place.

Dans la suite de la vallée, où nous avons couché, on trouve en outre des soudes A (*Zade*) et B (*Dgeloud*)[1] déjà mentionnées; encore abondamment une troisième espèce (nommée par nos Arabes *el-Khéride*). C'est un sous-arbrisseau[2] à tige redressée, à écorce d'un blanc jaunâtre et à feuilles extrêmement petites, très ramassées et glauques. Il était en fleurs, c'était sans doute à cause de sa multiplicité que son nom a été donné par nos arabes aux vallons que nous avons parcourus toute la matinée. Dans l'endroit où nous nous sommes arrêtés vers midi, on trouve abondamment, outre les trois espèces de soude susdites, le *Pteranthus;* une ombellifère (dite *Massah* en arabe), sous-arbrisseau à tiges raides et striées sans feuilles et à fruits velus. Dans la dernière vallée, dite encore Abou el-Khéride, nous avons vu encore une *centaurea* (*aulippii*?) dite *Eberkan*, une astragale dite *Kédad*, toute séchée et sans feuilles, mais différente du *Colutea* [Zollikofera] *spinosa*, de Forskal, et qui porte le même nom en arabe.

Dans le ravin de la caverne, j'ai trouvé tout d'un coup, et avec surprise à la fois, la *Reaumuria*, que j'ai vue pour la première fois à Alexandrie, et ce *chrysocosma mucronata*, de Forskal, aussi vu pour la première fois dans la vallée de l'Égarement. Ces deux lieux si éloignés me parurent tout d'un coup rapprochés. Enfin, dans la grande vallée de Faon, outre les plantes susdites, nous avons encore trouvé abondamment l'*atriplex glauca*, que nos chameaux préféraient à toute autre plante, et une autre espèce d'arbrisseau de la famille des résédas. J'ai déjà fait mention des vieux arbres de Seyal (ce sont des mimosa) qu'on entrevoyait dans un vallon latéral. Je n'ai pas parlé du *Zylla myagroïdes* ni du *fagonia*, qui se trouvent toujours partout, surtout le premier.

[1] Écrit précédemment *djeloul*. [Note de l'éditeur.] — [2] Voir note p. 169.

## LE 12 BRUMAIRE.

*Continuation de la marche dans la vallée Faon. Ligne de partage des eaux.* — Nous nous mîmes en route à 6 heures 43 minutes, et continuâmes à monter la vallée. A peine avions nous marché pendant une demi-heure que nous vîmes tout à coup les eaux diriger leur course dans un sens opposé sans aucun autre changement. C'étaient les mêmes fonds et les mêmes escarpements que ceux de la veille, qui, à la vérité, étaient ici plus rapprochés. Nous marchâmes encore jusqu'à 7 heures 33 minutes, où nous commençâmes à descendre dans un ravin creusé par le cours des eaux dans le fond de la vallée même. Ses flancs, mis à découvert et hauts d'environ vingt pieds, ne laissèrent voir qu'un sol d'atterrissement, tout composé de pierres calcaires et de gravier de même nature mêlés de quelques silex.

*Vue de la grande chaîne.* — A la sortie du premier rameau du ravin, nous trouvâmes un bel arbre de Seyal. On commence alors à jouir de la vue d'une grande partie de la chaîne qui ne semble plus être séparée de nous que par une vaste plaine, qui va en s'élevant et qui ne serait interrompue que par quelques masses ou tertres épais. On nous montra le mont Ghareb, qui de toutes les cîmes était la plus élevée. Il paraissait sous une forme conique et ceint de nuages.

*Les escarpements de la vallée s'ouvrent et encaissent l'espèce de plaine qui se présente devant nous.* — On voit les escarpements, qui ont servi à encaisser la grande vallée d'où nous sortons, se continuer, mais dans d'autres directions, car ils s'ouvrent et divergent jusqu'à se mettre presque sur la même ligne. Celui de gauche tourne brusquement au Nord, tandis que celui de droite se prolonge un peu plus pour se rejeter ensuite vers le Sud en tournant plus insensiblement. En sorte qu'on peut les considérer comme servant à encaisser, du côté où nous sommes, l'espèce de plaine dans laquelle nous entrons et où il n'y a, pour faire diversion à cette vaste étendue, que quelques masses en forme de collines fort basses.

*Continuation de la route sur un terrain crayeux. Traces de coquilles et de mines de fer.* — Revenons à notre route dont la direction tire beaucoup plus sur

le Nord qu'il paraîtrait naturel. Nous cotoyons à quelques centaines de toises l'escarpement que nous avons vu filer sur notre gauche et dont les couches paraissent toujours horizontales. De son pied s'étend, par un glacis très incliné jusqu'à nous, un terrain blanc fort sillonné, raviné, qu'on reconnaît pour être de nature crayeuse. Bientôt après, on marche sur un sol un peu plus uni. On y trouve quelque fois par plages de ces espèces de spondyles à un des battants [1] très épais et concaves. On reconnaît aussi quelques petits fragments et du sable noir de minerai de fer hépatique.

*Filons de spath calcaire.* — On traverse encore fréquemment des filons de beau spath calcaire dont la puissance varie, depuis quelques lignes jusqu'à plusieurs pouces d'épaisseur et dont la direction n'a rien de fixe.

*Changement de sol. — Couches inclinées formant des masses épaisses.* — Nous cheminâmes ainsi jusqu'à 9 heures, où nous commençâmes à voir le terrain changer de face. On n'y découvre d'abord que quelques traces de couches qui sembleraient avoir été soulevées et qui ne montrent que leurs tranches à peine élevées au-dessus du sol. Mais bientôt on aperçoit de différents côtés des masses plus considérables à couches très inclinées. On chemine même entre plusieurs d'entre elles. Une des plus étendues est sur la gauche, qui forme en avant du grand escarpement une autre presque semblable et parallèle. L'inclinaison varie depuis quelques degrés jusqu'à 30° et au-delà. Quelque fois on voit aussi des tertres dont les couches semblent avoir conservé la direction horizontale.

*Couches argileuses teintes. — Couches ferrugineuses coquillères.* — On peut remarquer, en général, que les couches inférieures sont d'une terre argileuse, souillée sans doute de beaucoup de calcaire, et qu'il faudrait classer dans les terres marneuses. Elles offrent à l'aspect ordinairement une teinte jaunâtre ou souvent bleuâtre, plus rarement on en voit quelques-unes de brunes ou de violacées. Celles-ci forment alors les couches supérieures. Examinées de plus près, on reconnaît qu'elles sont dues à une matière ferrugineuse, ocreuse, souvent coquillère et que nous aurons occasion de revoir de temps à autre en place.

[1] Pour *valves*. [Note de l'éditeur.]

*Pierres calcaires sonores.* — Le tout paraît couronné par des couches plus dures, parfois peu épaisses, souvent coquillères, ordinairement pénétrées par plus ou moins de sable siliceux; les fragments forment des espèces de dalles et rendent *au choc*[1] un certain son.

*Veinules de gypse.* — Les couches argileuses et tendres sont ordinairement pénétrées d'une infinité de veinules de gypse qui se croisent en tous sens et qui sont très multipliées surtout près des couches ferrugineuses.

*Bois pétrifié.* — C'est en longeant la croupe de quelques couches inclinées sous un angle variable de 20° à 45° et qui formaient une petite chaîne d'environ 30 pieds de haut, que j'ai d'abord vu, pour la première fois dans une course, quelques échantillons de bois pétrifié. Mais bientôt après, j'ai trouvé plusieurs sections rassemblées d'un gros tronc qu'on aurait dit avoir été scié. La longueur totale pouvait aller à six pieds sur cinq pouces de grosseur.

*Racine de ptéranthus, dont la moitié silicifiée, la moitié lignifiée.* — C'est près de là qu'un de nos Arabes a ramassé et m'a rapporté un petit morceau de la racine d'un *Ptéranthus*[2] (*ardâa* des Arabes) dont l'extérieur était silicifié et dont l'intérieur a encore conservé tout son tissu et toute sa nature ligneuse.

*Digression sur la cause de la silicification.* — On pourrait demander ici la cause pour laquelle on n'a pas rencontré précédemment aucun bois pétrifié, quoique les vallons abondent bien plus en bois et en broussailles, et pourquoi la nature semble avoir favorisé cette métamorphose dans quelques lieux de préférence (par exemple dans la vallée de l'Égarement). Ce serait un beau sujet de recherches qui pourrait faire connaître la manière même dont le changement se fait. Je crois en attendant pouvoir établir que la matière siliceuse et surtout la présence d'un principe ferrugineux sont absolument nécessaires.

*Sol empreint de teintes les unes rouges, les autres d'un jaune vif mêlé de particules salines.* — Peu de temps après avoir quitté cette petite chaîne, que

[1] A la répercussion, dans le texte. [Note de l'éditeur.]

[2] *Ardâ* ou *Calligonum comosum* ne serait-ce pas plutôt un fragment de ces troncs de palmiers (genre *Nicolia*) si abondants dans le désert? [Note de l'éditeur.]

nous cotoyâmes assez longtemps, le terrain devint un peu plus uni et nous marchâmes dans un lit des eaux, ou plutôt sur un sol balayé par elles, car à peine était-il creusé de deux ou trois pieds; on remarquait qu'il était ici de la même nature que les couches argileuses susdites, mêlées de ferrugineuses et traversées en tous sens par des veines de gypse. Ces terres argileuses, gonflées par les eaux et desséchées actuellement, formaient à la surface un lit poudreux dans lequel nos chameaux s'enfonçaient de quelques pouces. Les traces de leurs pieds, après avoir brisé et découvert l'intérieur du sol, laissaient voir des parties colorées les unes en rouge, d'autres d'un jaune vif; parmi elles brillaient des particules blanches, comme salines.

*Terre soupçonnée soufrée.* — La vivacité du jaune me fit soupçonner qu'il ne devait pas provenir d'un ocre et que ce pourrait être ici une chose analogue à la *terre soufrée* du sieur Granger. Cependant, quelque soin que je misse à en ramasser, je ne trouvai toujours qu'une terre argileuse lentement imprimée par partie d'une teinte superficielle de jaune.

*Repos. — Couches ferrugineuses coquillères très rouges.* — Nous nous arrêtâmes peu après (il était 11 heures 1/2) dans le lit des eaux, près d'un petit bord escarpé et creusé par le torrent qui a mis à découvert les couches argileuses avec des veines de gypse. On y voyait une couche ferrugineuse coquillère fortement teintée en rouge. Elle avait deux à trois pouces d'épaisseur, il y avait même des parties ocreuses jaunes.

*Suite de la recherche sur la terre soufrée.* — N'ayant rien pu déterminer de sulfureux dans une terre jaunâtre, pas même au feu, je retournai sur les lieux et, en creusant, je ne trouvai partout que la même terre argileuse avec les mêmes teintes. Je reconnus que le rouge appartenait évidemment à un ocre ferrugineux et que ses particules blanches salines étaient dues au gypse. Comme je venais de voir distinctement ces deux dernières substances en place sans avoir pu y découvrir de jaune vif, je n'osai attribuer cette dernière couleur directement ni à l'ocre, parce qu'il n'a jamais cette teinte aussi vive, ni au soufre, parce qu'on n'en découvrait aucune odeur. Néanmoins la présence du gypse (ou sulfate de chaux) pour la formation duquel le soufre fournit un des principes, me laissait quelques fortes présomptions, que j'espérais par la suite pouvoir

confirmer ou entièrement rejeter. Quand nous serons près du torrent de Tarfè, on verra quel jugement on peut porter de cette rencontre.

*Continuation de la route.* — Après nous être reposés jusqu'à midi et demi, nous avons repris notre route serrant toujours le Nord plus qu'il ne paraissait convenir. Je m'écartai un peu sur la droite en me séparant du gros de l'escorte qui suivait la courbe des eaux. Je cheminai dans un creux ou espèce de crevasse, où des couches inclinées semblaient se présenter mutuellement leur dos. J'y vis une couche épaisse et toute formée d'un ocre jaune argileux.

*Roche composée de la nature d'un basalte. Monticule écarté soupçonné d'en être l'origine.* — J'ai trouvé en même temps un petit échantillon d'une roche composée et étrangère qu'au premier coup d'œil et à la cassure même on aurait jugé de la nature du Basalte. Elle était lardée de cristaux de schorl noir. Ayant peu de temps après rencontré un deuxième morceau un peu plus considérable, et voyant en même temps sur la droite, à la distance d'environ 400 toises, un monticule d'un aspect noir sans traces de couches et avec des pentes fort rapides, en un mot différent de tout le reste, je m'y dirigeai aussitôt.

*Soupçon vérifié. Direction de la montagne.* — Ce ne fut que lorsque je fus rendu au pied de la montagne que je revis cette même pierre qui, sous forme de fragments, souvent très gros, recouvrait le monticule depuis le haut jusqu'au bas. Je ne parvins pas sans quelques difficultés jusqu'au sommet, terminé par une crête longitudinale très aiguë et dont le contour imite un crochet très allongé et à tête arrondie. A celle-ci on voit de plus la forme d'un entonnoir. La hauteur de la montagne est d'environ 60 pieds, ses pentes sont très rapides et au premier coup d'œil il n'y paraît aucune organisation. Le tout ressemble à un grand tas de pierres amoncelées sans aucun ordre, et dont aucune trace ne s'étend au-delà du pied. Ce monticule semble être sorti et comme soulevé de dessous le calcaire qu'on voit faire tout le contour du tas et qui est de nature crayeuse.

*Description de la roche composée.* — Voyons présentement la description de la pierre même de notre monticule. Elle est partout la même, d'un noir foncé tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, d'une dureté extrême, scintillante sous le briquet, présentant à la cassure un grain grenu approchant de l'écailleux, lardée de gros grains noirs vitreux, dit communément schorl.

*Elle est lardée de cristaux de schorl et de feldspath.* — On la voit en outre parsemée d'une multitude d'autres points vitreux qui prennent quelquefois la forme d'aiguilles rhomboïdales et blanchâtres qu'on reconnaît pour du feldspath. On aperçoit aussi dans quelques endroits des points vitreux rougeâtres et qu'on prendrait au premier abord pour des grenats, mais qui, examinés plus attentivement, se trouvent être des feldspath colorés.

*Préjugé sur sa nature.* — Quant à la nature du monticule, l'esprit préoccupé par l'existence d'une montagne volcanique, les présomptions sur la terre soufrée, la vue de ce monticule isolé sur une terre étrangère, son aspect, sa forme, ses dispositions et surtout la ressemblance parfaite de sa roche avec certains basaltes volcaniques, tout m'avait tenté à la regarder comme appartenant à cette dernière classe. Je croyais déjà avoir atteint un des rameaux du foyer d'un feu souterrain et qui devait être le djebel Dokhan; en me voyant par la suite adopter un sentiment différent de celui-ci, on pourra chercher à me faire quelques reproches, mais le minéralogiste plus habile m'excusera, car il sait qu'il y a certaines pierres volcaniques qui ressemblent si bien à ce que nos modernes ont appelé basalte qu'il n'y a que l'aspect des lieux et les gisements qui peuvent les faire distinguer.

J'aperçus de mon monticule, au même temps, deux autres très voisins l'un de l'autre et distants d'environ 1 1/2 lieues de celui-ci. Ils lui ressemblaient par leur couleur noire et par leur forme. Je pris aussi le parti d'aller les visiter afin de pouvoir examiner de là si elles ne tenaient pas une branche plus considérable.

*Route dirigée sur ce monticule à travers un terrain crayeux avec des coquilles et des filons de spath calcaire.* — Je ne parvins qu'avec beaucoup de peine à rejoindre mon escorte, qui suivait encore le lit des eaux. Après avoir dépassé un rameau encore assez considérable venant de la gauche, je la rejoignis vers 1 heure 45 minutes à un second rameau venant du même côté; je lui ordonnai de continuer sa route, en me détachant en même temps d'elle avec mon compagnon de voyage et deux Arabes. Nous passâmes à la gauche de la route en suivant une nouvelle direction, faisant avec celle de l'escorte un angle presque droit et ayant les deux monticules distants de nous d'environ 1.800 toises. Nous remontâmes d'abord le dernier rameau dont je viens de parler. Il était

creusé dans un terrain tout crayeux sur lequel nous cheminâmes. Bientôt après, la surface assez plane néanmoins sillonnée en plusieurs endroits, présentait des plages où étaient éparpillées beaucoup de ces espèces d'huîtres déjà mentionnées, à un de leurs battants [1] très concave et fort épais. Nous traversâmes aussi un grand nombre de plans de spath calcaire de forte puissance et qui s'élevaient aussi quelque fois au-dessus du sol sous forme d'arêtes saillantes.

*Description de deux monticules semblables.* — Rendu au pied de ces monticules, je vis distinctement que le plus méridional ne ressemblait qu'à un tas élevé d'environ 35 pieds et formé de ces roches noires absolument semblables à celles que nous venons de décrire. Elle est peu éloignée de la suivante, qui est bien plus considérable. La hauteur de celle-ci est d'au moins 80 pieds, son sommet forme également une crête longitudinale aiguë et ses flancs sont de même fort rapides, et de plus, escarpés vers la partie supérieure, où ils ressemblent quelque fois à un mur. Le citoyen Raffeneau employa beaucoup de temps en cherchant à monter au sommet, sans pouvoir y atteindre. Il ne parvint à en descendre, de la hauteur où il s'était élevé, qu'en se laissant glisser avec beaucoup de peine et de danger.

*Le calcaire chausse le pied du plus grand monticule jusqu'au tiers de sa hauteur.* — En faisant le tour de ce monticule, je reconnus, du côté opposé à notre arrivée, le calcaire crayeux mêlé de quelque silex qui chaussait le pied au moins presque vers le 1/3 de sa hauteur. On voit tout le terrain environnant également crayeux et partout profondément sillonné par les eaux et même raviné.

Quant à la nature de la roche et à sa disposition générale, elle est parfaitement la même que celle du premier monticule. On la trouve également sous forme de fragments entassés qui recouvrent les flancs et le calcaire de la base.

*Rentrant terminé par deux caps calcaires et formé par l'encaissement.* — Les deux monticules se trouvent très près et précisément en avant d'un cap de l'escarpement calcaire qui encaisse la plaine et qui semblait auparavant vouloir se terminer là. Mais rendu ici, on voit l'escarpement se continuer en faisant un rentrant et donner ainsi naissance à un autre cap qui a, en avant de lui, un

[1] C'est-à-dire à valve inférieure. [Note de l'éditeur.]

autre monticule détaché, conique et tronqué à couches horizontales distinctes et de la même nature que l'escarpement et dont, sans doute, il faisait partie à l'origine.

*Chaîne formée de monticules noirs.* — D'un cap à l'autre, on voit une suite de monticules noirs, variables par la grandeur, et dont le nombre va jusqu'à cinq, compris les précédents, sans compter quelques autres beaucoup moindres. Ils offrent le même aspect et sont évidemment de la même nature, c'est-à-dire tous composés de cette roche noire. Ils forment ensemble une chaîne qui commence au premier cap et se termine vis-à-vis de lui avec le cône tronqué calcaire en avant de lui. Rien ne contraste plus que ces monticules noirs d'une nature et d'une formation différente de tout ce qui les environne. Le rentrant de l'encaissement et la chaîne de nos monticules, forment une espèce de cirque, dont le sol est crayeux; sa blancheur fait encore ressortir davantage la noirceur de ceux-là.

*Opinion définitive sur la nature et le gisement de la roche de nos monticules considérés comme des bancs verticaux primitifs de roche composée.* — Rien ne ressemblait davantage à une *fusée* volcanique que cette suite de monticules isolés. Néanmoins nous serons forcés de les regarder comme formés de roches composées primitives d'un schorl en masse ou en roche, lardées de cristaux de chorl et de feldspath. Nous aurons l'occasion, demain et les jours suivants, d'en voir d'analogues, et qui font partie de la chaîne primitive, quant à la véritable organisation, quoique nous n'ayons vu rien de bien positif à son égard. Cependant, les crêtes aiguës avec les flancs également rapides d'un côté que de l'autre, et surtout quelques petites parties verticales escarpées comme un mur et principalement aperçu dans le plus grand monticule, peuvent induire à les faire considérer comme les restes d'un filon ou, pour mieux dire, d'un véritable banc, qui tient par sa base à un banc plus considérable, que le calcaire est venu recouvrir. Une partie de celui-ci a été entraînée.

*Retour des monticules. Jonction à l'escorte. Campement.* — En quittant ces monticules, nous tâchâmes de rejoindre notre escorte par la ligne la plus directe. Nous marchâmes d'abord sur du calcaire crayeux, traversé toujours par de gros filons de spath calcaire; nous commençâmes ensuite à cheminer parmi

quelques collines abaissées, entre lesquelles les eaux dirigeaient leur cours. Mais à peine étions nous rentrés que nous rencontrâmes, une heure environ après avoir quitté nos monticules, notre escorte campée dans un de ces lits tracé par les eaux. Il était 5 heures 1/4.

*Succession de couches argileuses, ferrugineuses et coquillères, d'autres calcaréo-sablonneuses.* — Les flancs de quelques-unes des collines mises à nu laissaient apercevoir distinctement plusieurs masses disposées par couches à peu près horizontales composées chacune de beaucoup d'autres plus minces. La première et la deuxième masse en commençant par en bas, présentaient en général des terres calcaréo-argileuses friables, ordinairement colorées en jaune, quelquefois en gris-bleuâtre. Dans ce dernier cas on y voyait une disposition par petits feuillets minces imitant le schiste. Chacune de ces deux masses est couronnée par plusieurs couches ferrugineuses, ocreuses, rouges, souvent coquillères, de quelques pouces d'épaisseur, et qui ne sont séparées entre elles que par des couches peu épaisses de terre argileuse précédentes. La première masse est surmontée de trois couches semblables. La deuxième n'en a que deux (dans d'autres endroits pareils on n'en distinguait qu'une seule); au-dessus de ces masses sont d'autres couches calcaréo-argileuses ou marneuses, mais devenant en même temps un peu sablonneuses et alternant avec des couches plus dures. Enfin le tout est recouvert par une couche dure, sonore, formant quelquefois de grandes dalles calcaréo-sablonneuses et renfermant souvent beaucoup de coquilles.

*Retard occasionné par la reconnaissance de nos monticules. Plantes du 12.* — La reconnaissance de nos monticules noirs, qu'il était intéressant de faire, nous a occupé une partie de l'après-dîner[1], elle nous a appris un fait assez extraordinaire que présume l'existence de ces monticules de roches composées primitives qui s'élèvent du milieu des calcaires secondaires et à une aussi grande distance de la chaîne principale. Près du lieu d'où nous sommes partis ce matin, j'ai rencontré l'*anastatica hierocontica* (rose de Jéricho), une espèce de *lactuca* et l'*atiplex glauca*. J'ai déjà mentionné le lieu où nous avons trouvé un assez bel arbre de mimosa seyal. Enfin toute la journée, et dans les traces des eaux,

[1] Après-*dînée* du texte est employé pour après-midi. [Note de l'éditeur.]

j'ai vu une quatrième espèce de soude D (*Remst* de nos Arabes) à tiges comme articulées et sans feuilles. Quelques branches très desséchées de *pteranthus* semblaient vouloir annoncer seulement son existence dans ces parages et dans des temps plus favorables. Enfin la *fagonia* et le *zilla* ont continué à se montrer dans un très petit nombre d'endroits balayés par les eaux.

(*A suivre.*)

# RÉPONSE DE M. ARTHUR E. P. WEIGALL.

M. Arthur E. P. Weigall, Inspecteur en chef du Service des antiquités, m'adresse la lettre et la note qu'on lira ci-dessous. Je publie bien volontiers l'une et l'autre. — É. C.

Luxor, September 30th.

Dear Monsieur Chassinat,

I should be much obliged if you would be so kind as to publish in your next *Bulletin* the following answer to M. Gauthier's note in the *Bulletin* of 1911, t. VIII, p. 154. I think M. Gauthier's remarks require an answer as they are somewhat misleading.

Yours very truly,

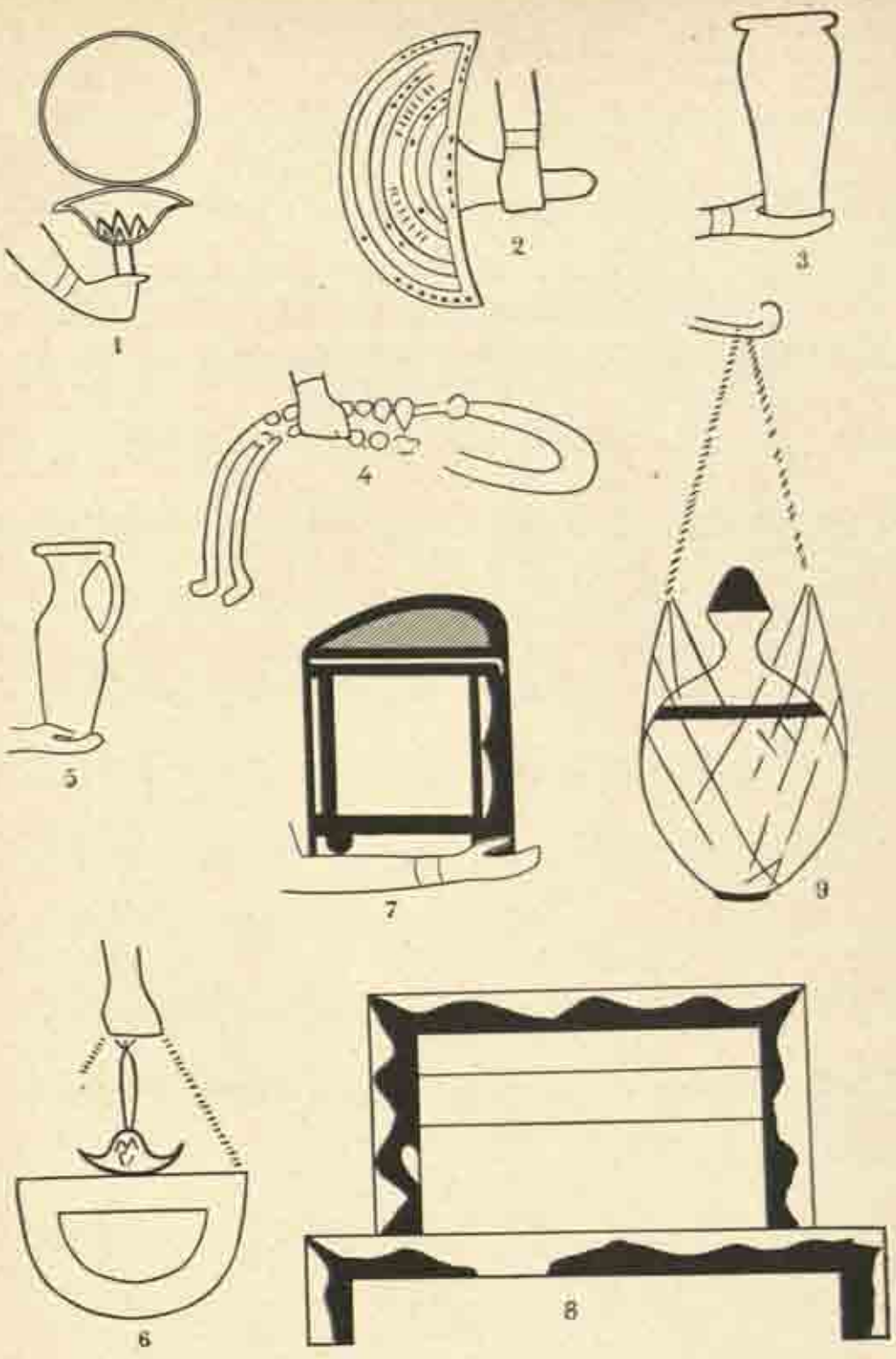
Arthur E. P. Weigall.

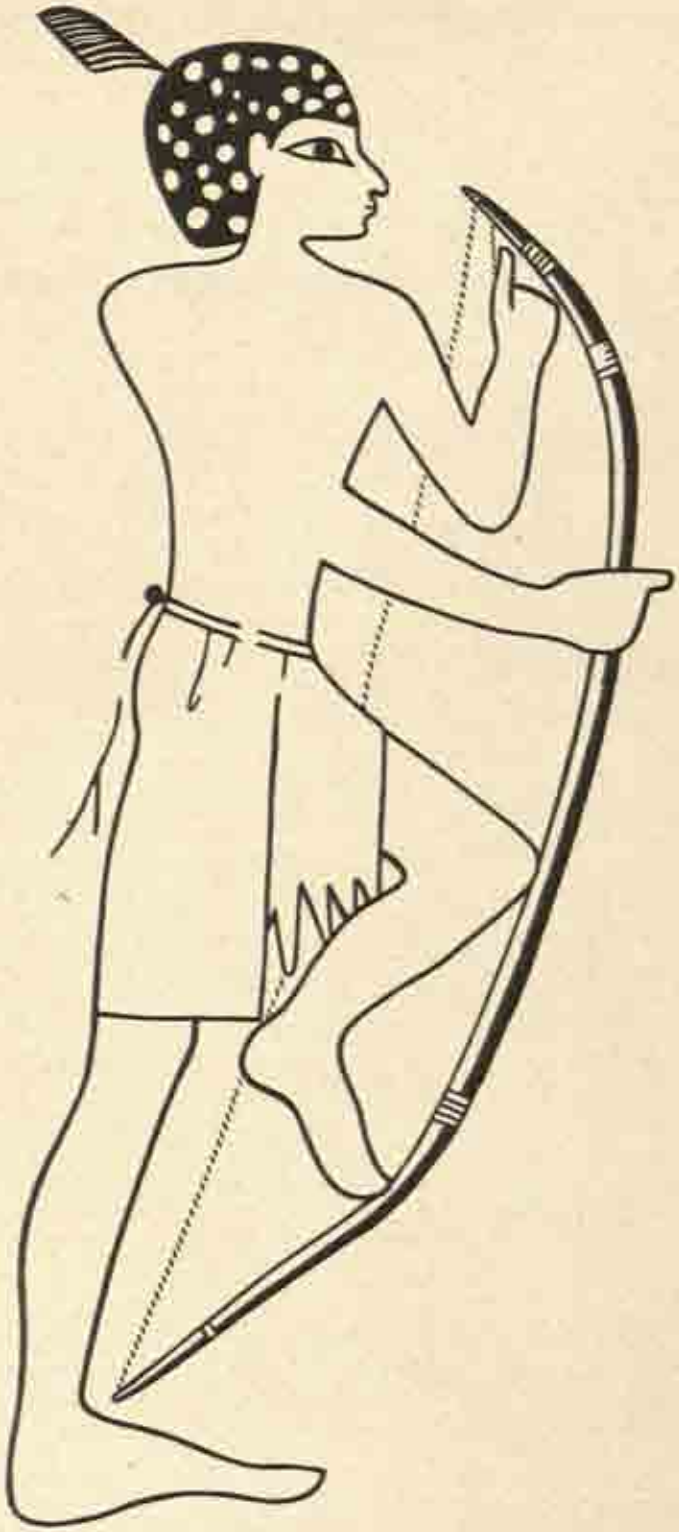
M. Gauthier's note in a recent issue of this publication has been brought to my notice, in which he accuses me of publishing a facsimile of a certain mortuary wall-painting representing girls dancing, without acknowledging that it was discovered by him during his excavations at Thebes. In reply I have to say that I did not know that the painting was unearthed by my learned confrere when I pointed it out to Prof. Petrie and advised him to record it. The discovery was never reported to me by M. Gauthier, as it should have been, although I paid official visits to the work; and when, some time later, in walking over the rubbish-heaps left upon the site, I came upon this unique painting, exposed to the cupidity of the Gurneh thieves and to the violence of the elements, the thought did not for one moment occur to me that it could have been thus abandoned by any persons but those absolutely ignorant of its value and utterly callous as to its probable destruction. At my request a copy was made by Mrs. Petrie, and it was this copy which I used in my book, with due acknowledgements to her. In offering my apologies to M. Gauthier for my ignorance of the fact that it was he who had left this painting in the condition in which I found it, I hope it will not be taken amiss if I express the view that an excavator will have difficulty in defending his actions before men of science if he shall so much as touch an ancient site without being fully prepared to protect, safeguard, and duly hand over to the officials in charge, every immovable antiquity of value which he may discover. There can be no justification for excavation which leaves ancient remains in danger of destruction.

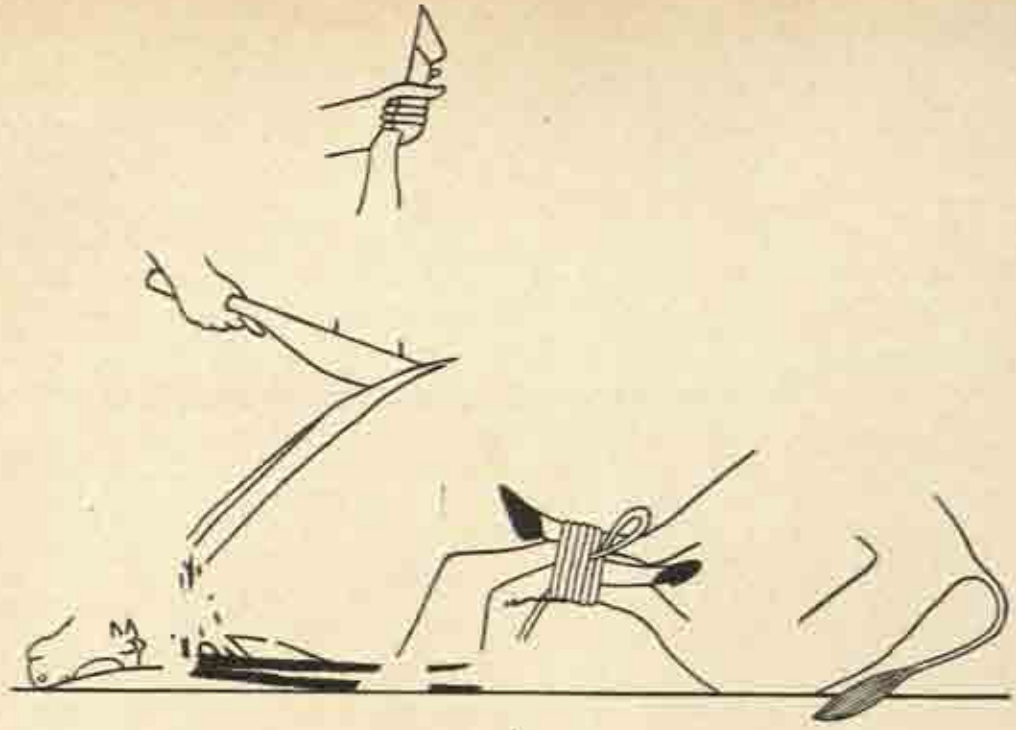
Arthur E. P. Weigall.

# TABLE DES MATIÈRES.

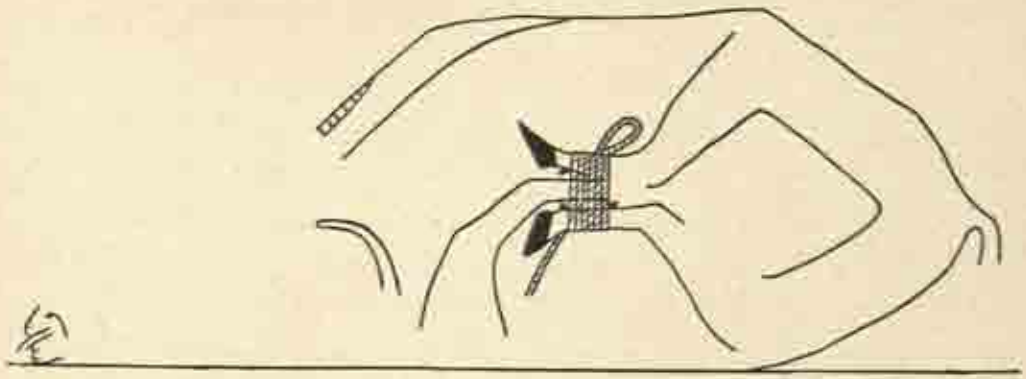
P. Montet. Notes sur les tombeaux de Béni-Hassan (avec 14 planches)..... 1- 36
G. Jéquier. Essai sur la nomenclature des parties de bateaux (avec 3 planches)..... 37- 82
L. Massignon. Seconde note sur l'état d'avancement des études archéologiques arabes en Égypte, hors du Caire (avec 3 planches)..... 83- 98
H. Gauthier. Nouvelles remarques sur la XI^e^ dynastie..... 99-136
J. Couyat. Description du désert de Siout à la mer Rouge, d'après un manuscrit de la Bibliothèque royale de Turin. — Relation d'une course faite pour reconnaître une partie du désert et des montagnes à l'est de Siouth..... 137-184
Réponse de M. Arthur E. P. Weigall..... 185


1
2
3
4
5
6
7
8
9

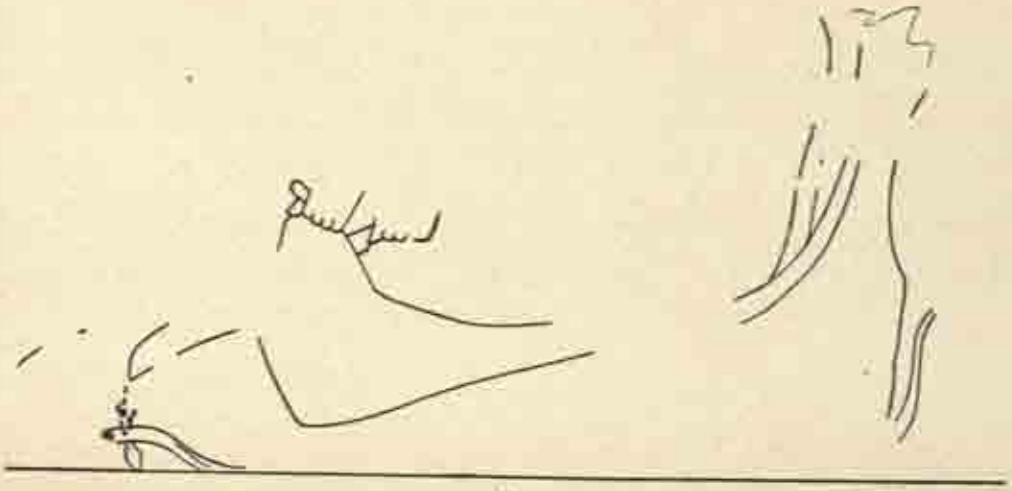




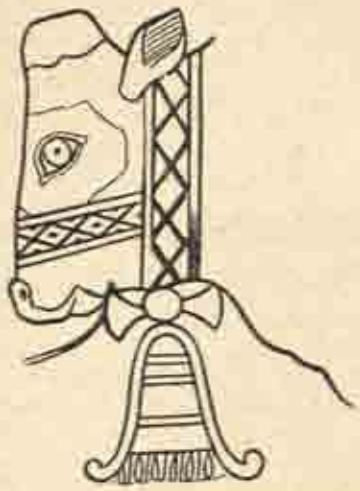
1



2



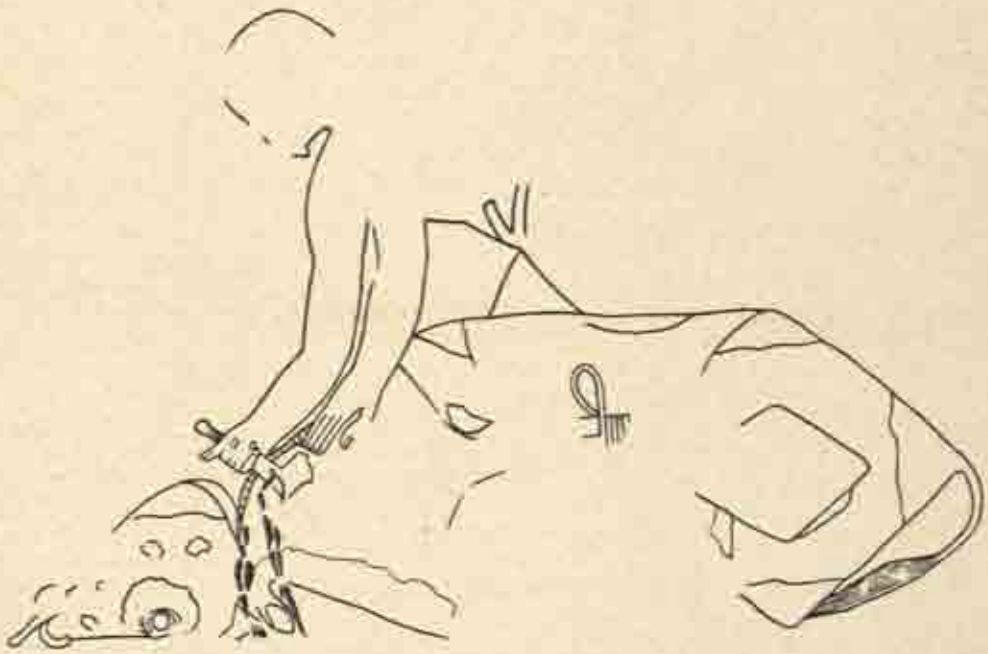
3



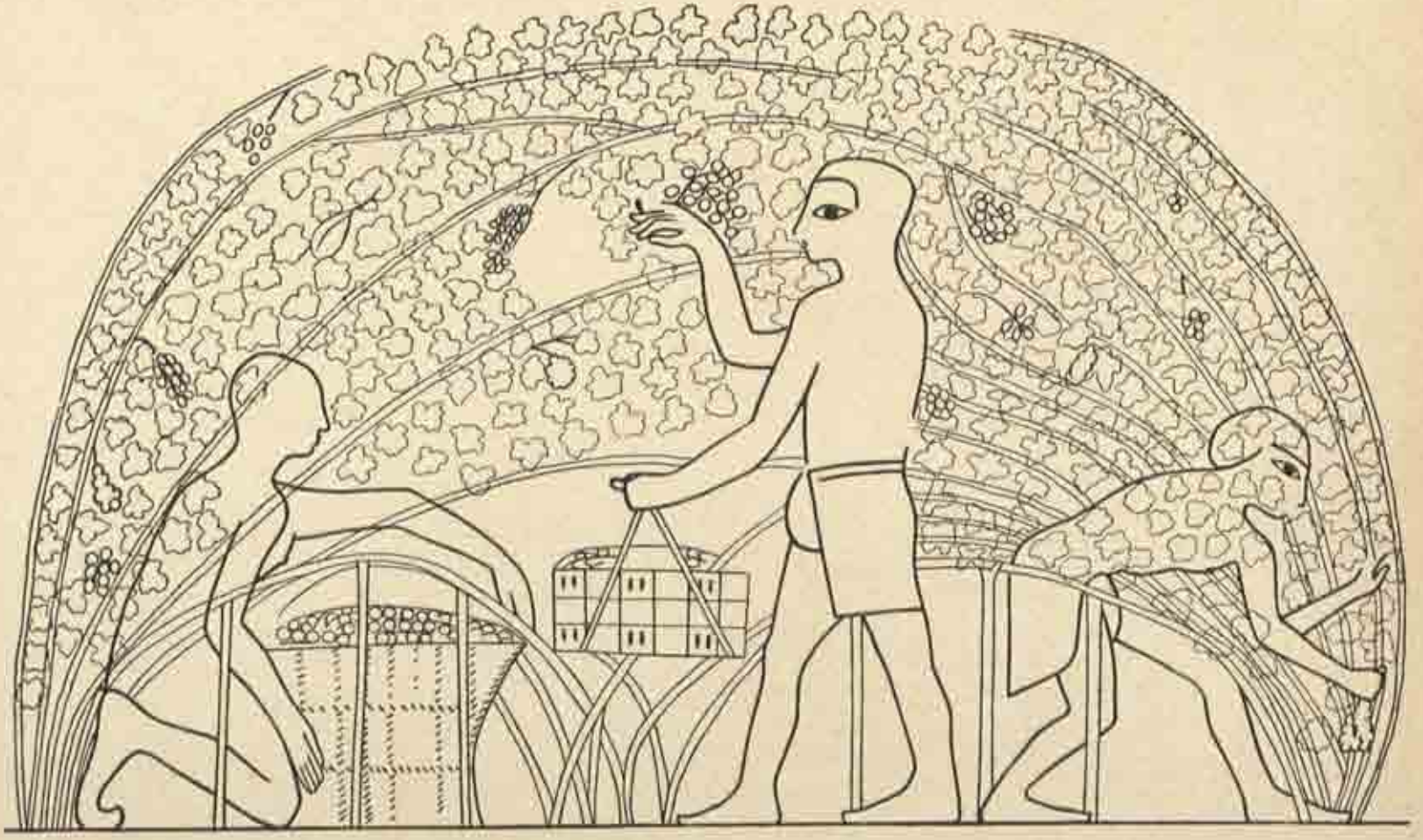
1

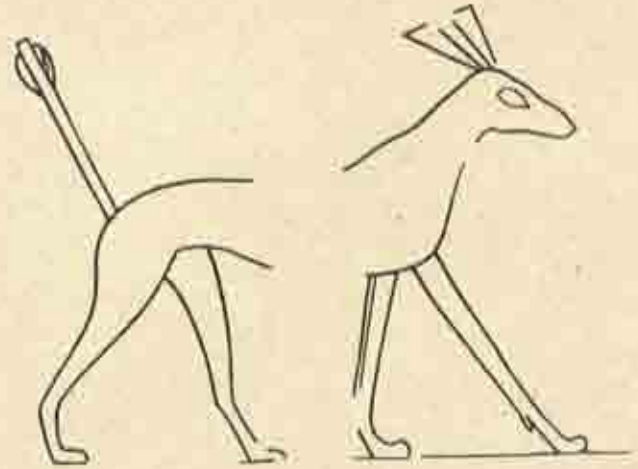


2

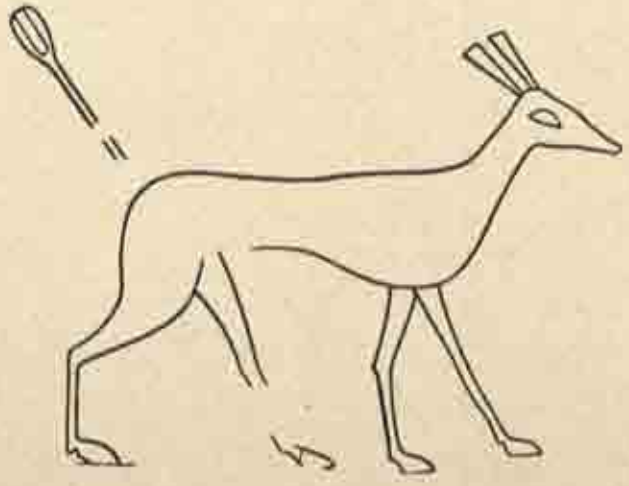


3

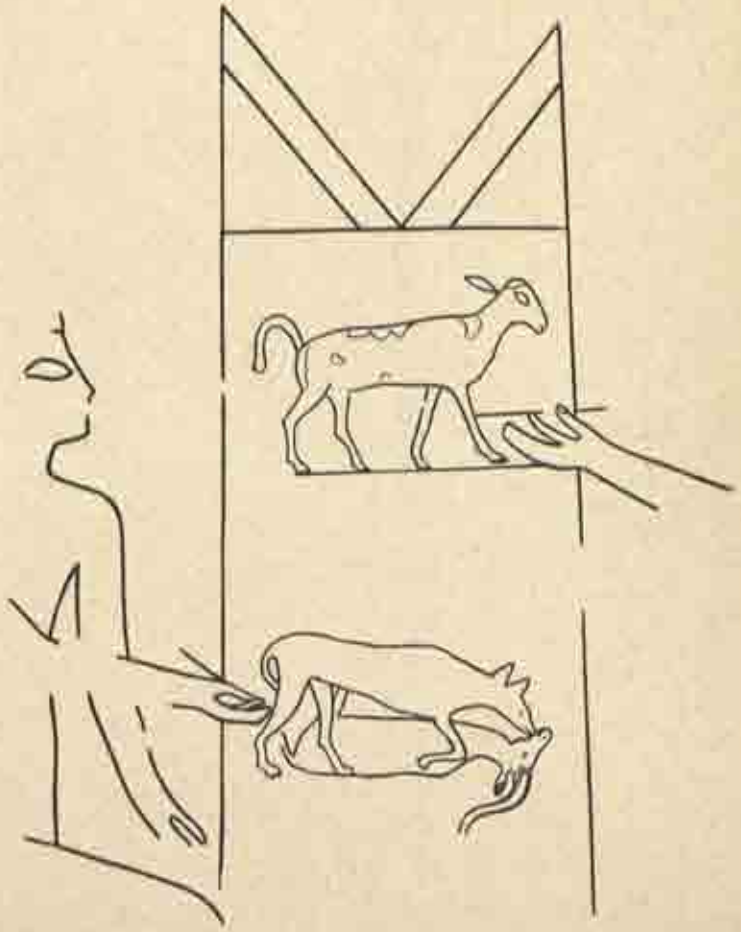




1



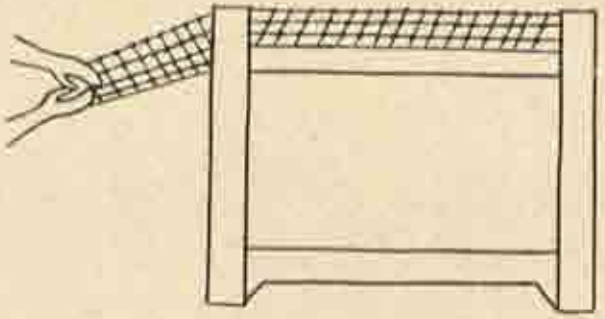
2



3



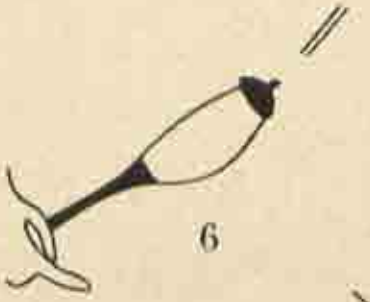
1



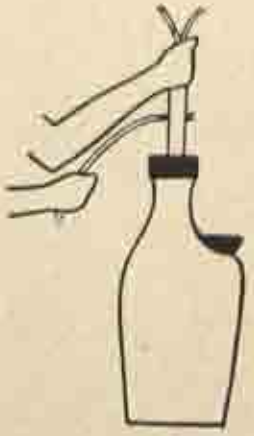
2



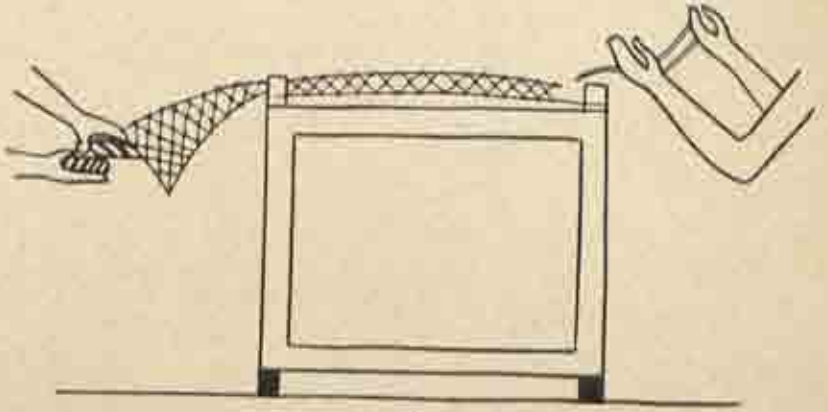
3



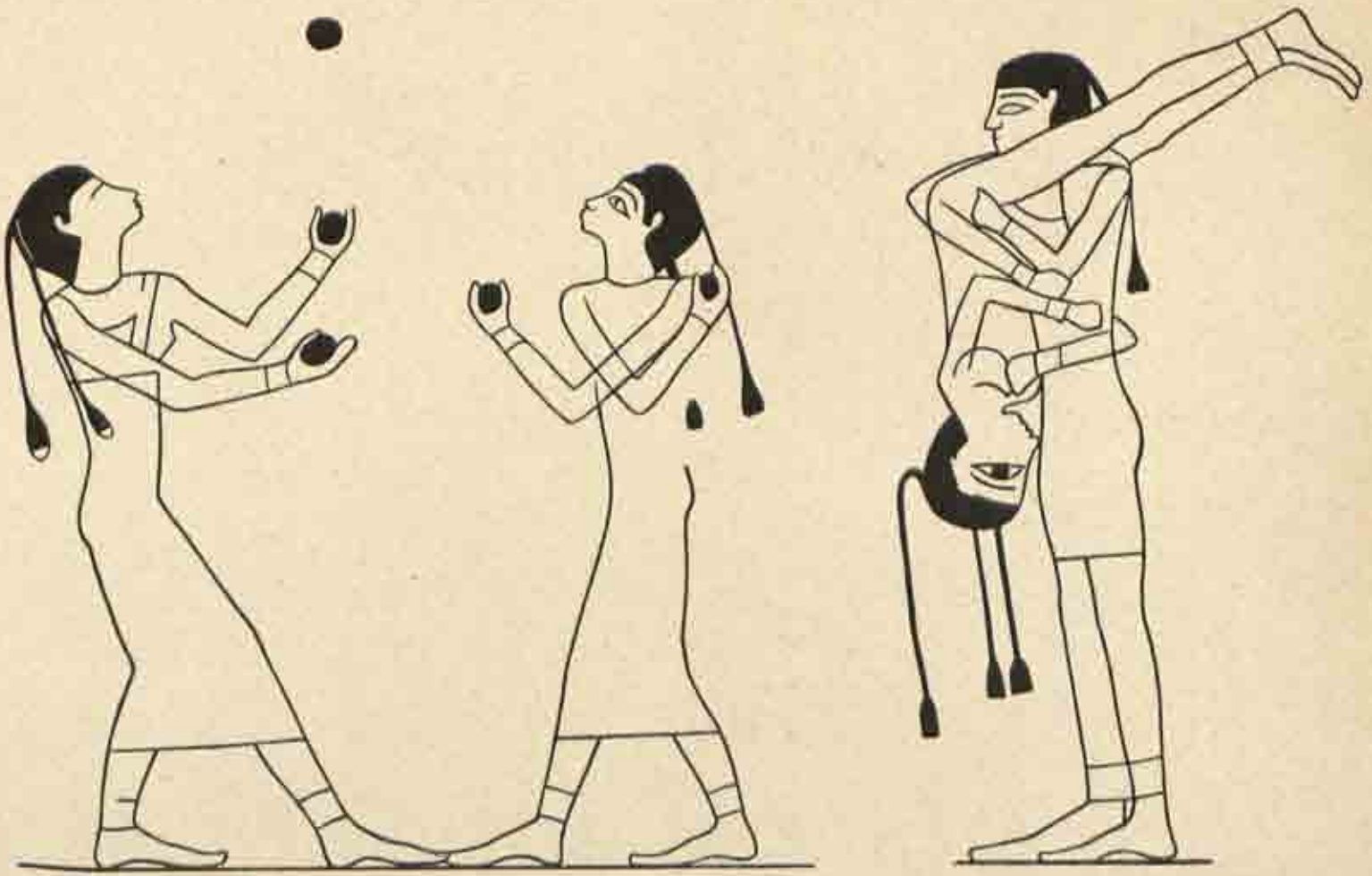
6

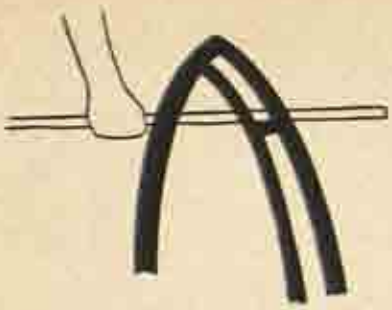


4



5

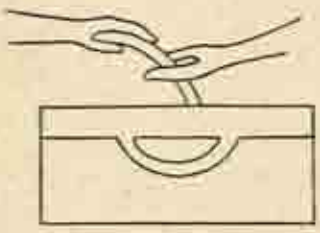




1



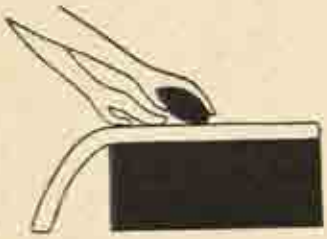
4



3



2



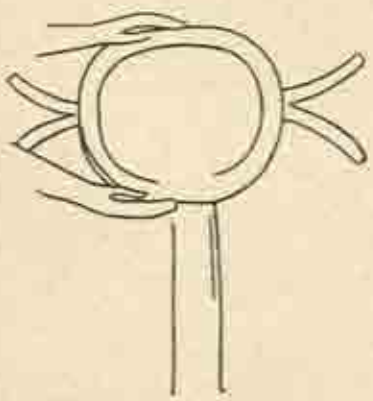
5



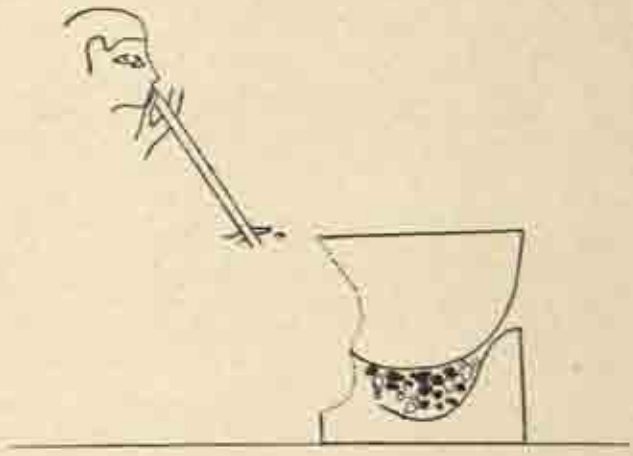
6



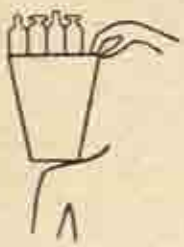
9



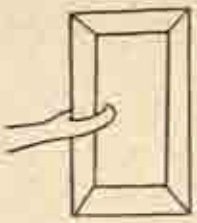
7



8



1



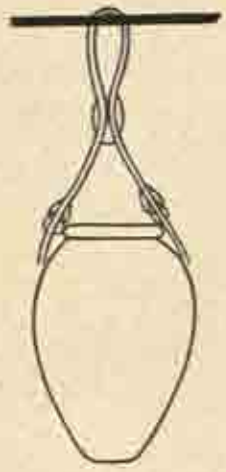
2



4



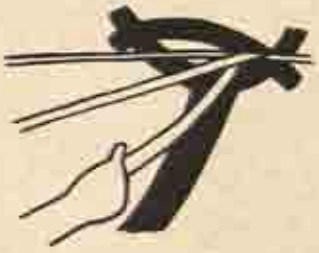
5



3



7



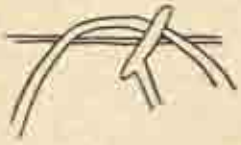
9



6



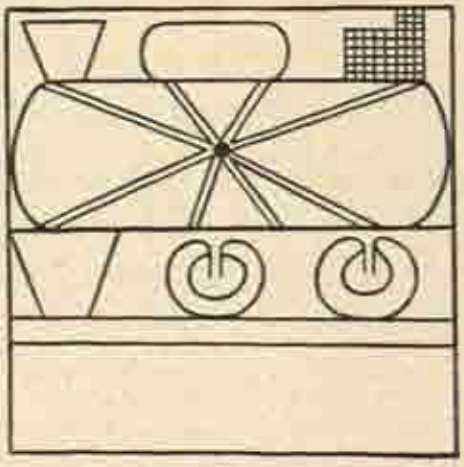
8



10



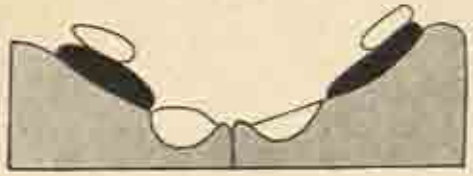
11



12



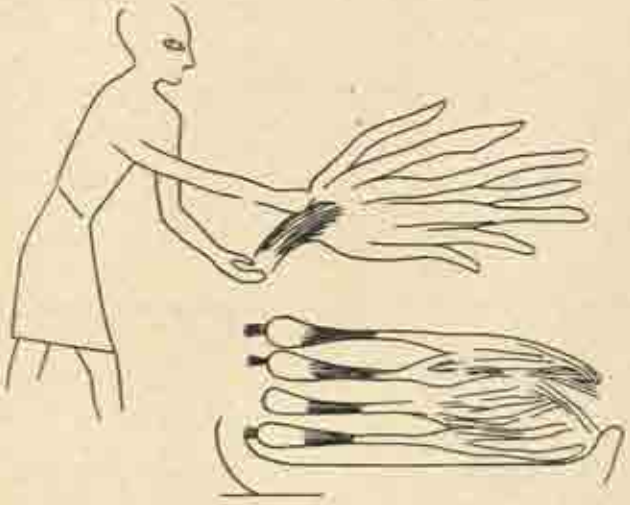
13



1



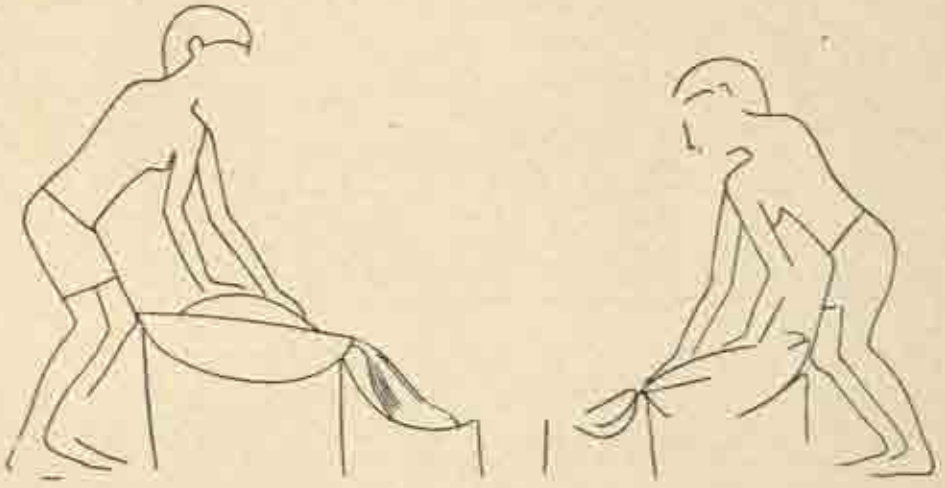
3



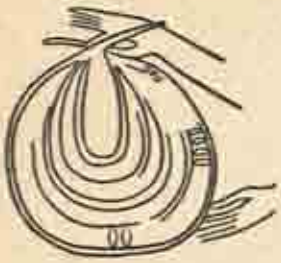
2



4



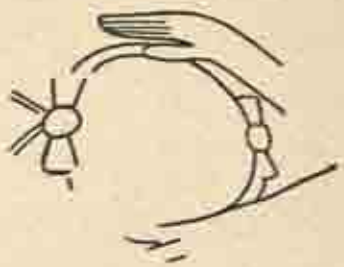
5



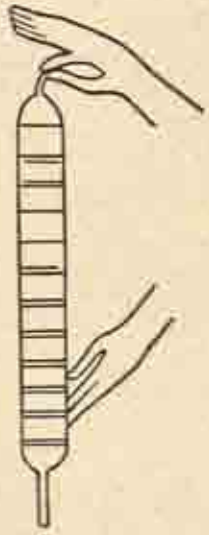
1



2.



5



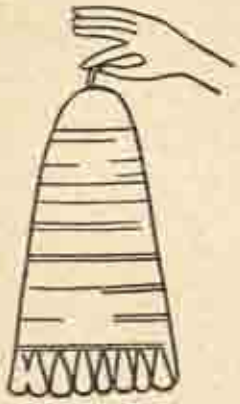
3



6



4



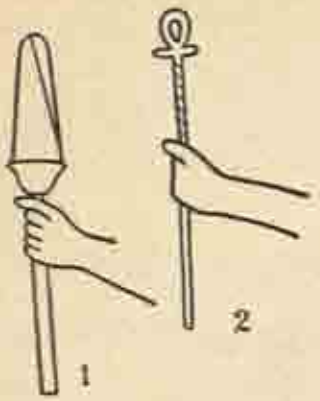
7



8



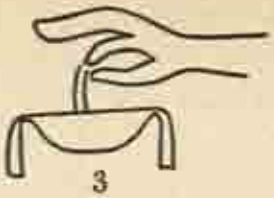
9



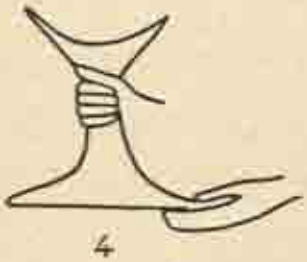
1



2



3



4



5



6



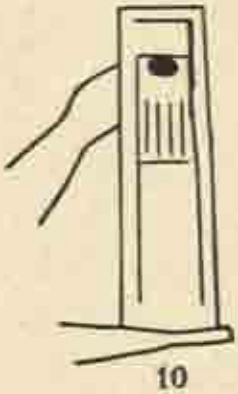
7



8



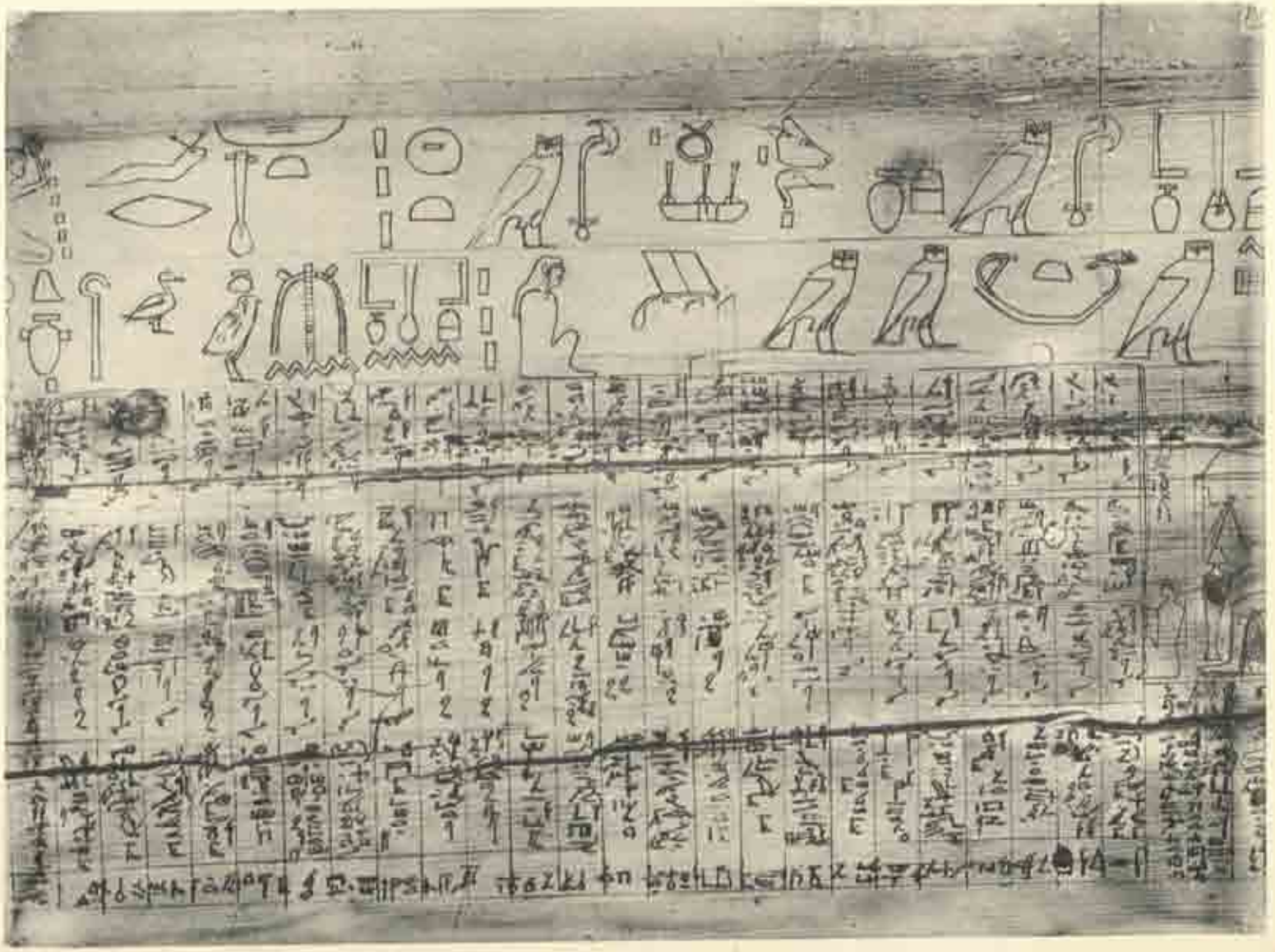
9



10



11

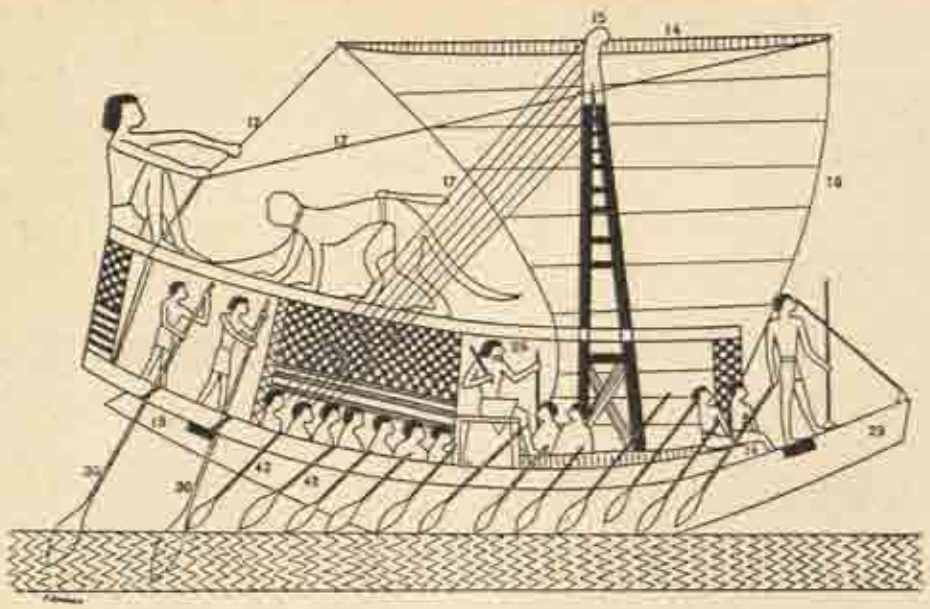


Liste des parties de bateaux.
(Texte du sarcophage de Hiq-ɔtỉ. Musée du Caire, nº 28.127).

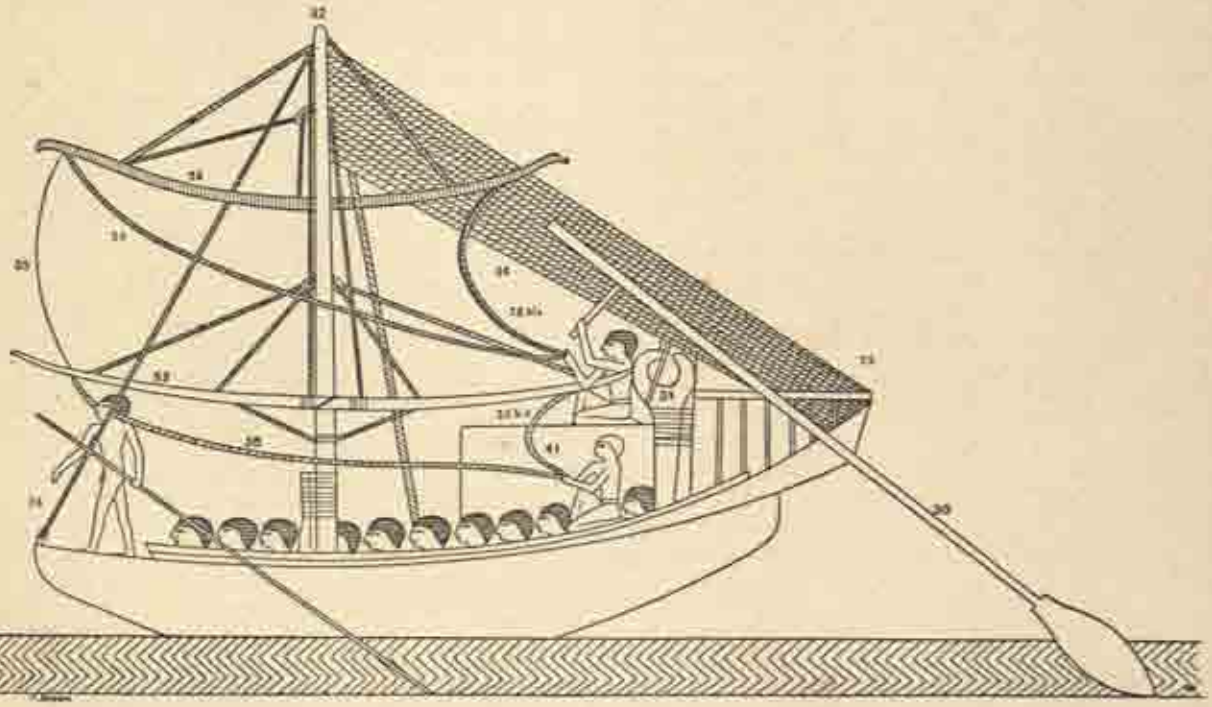
Phototypie Berthaud, Paris



Modèle de barque solaire provenant de la nécropole de Berchèh (Musée du Caire).



1. — Bateau à voile de la IVe dynastie
(peinture du tombeau de Snefrou-ani-mertef, à Dahchour).



2. — Nef pontée de la fin de l'Ancien Empire
(bas-relief du tombeau d'Apil, au Caire).



1. — Ruines à Fâ Qibli (groupe 1 du schéma).



2. — Ruines à Fâ Qibli (même groupe).



1. — Ruines à Fàò Qibli (même groupe).



2. — Le village de Fàò Qibli.



1. — Tombe Musulmane à Fâd Qôh.



2. — Dashut va du Nil.

(108)



*"A book that is shut is but a block"*

CENTRAL ARCHAEOLOGICAL LIBRARY

GOVT. OF INDIA
Department of Archaeology
NEW DELHI.

Please help us to keep the book clean and moving.

S. B., 148, N. 2LL.H.